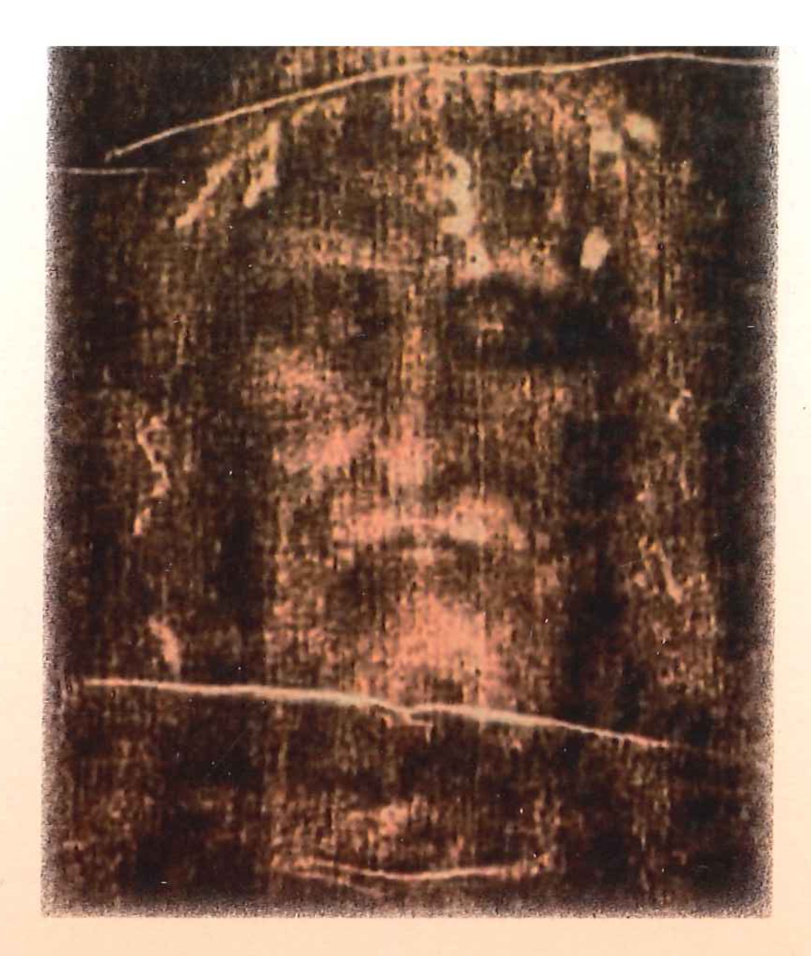


La Passion de Jésus Christ

selon le chirurgien

Pierre Barbet



La Passion de Jésus Christ
selon le chirurgien

Pierre Barbet

Si le récit de la Passion du Christ n'a pas manqué de savants exégètes théologiens, seul un chirurgien pouvait tirer de la méditation du texte évangélique une description précise des souffrances physiques du Crucifié.

Ayant entrepris, en toute indépendance d'esprit et avec la plus grande objectivité scientifique, une étude du Linceul de Turin, le Docteur Pierre Barbet découvrit peu à peu, en vingt années de recherches patientes et minutieuses, tout le détail des souffrances que Notre Seigneur voulut endurer pour nous. Il s'agit moins, dans ce livre, de démontrer l'authenticité d'une relique, que de nous apprendre à « compatir » avec notre Rédempteur.

Cependant, l'accord saisissant des découvertes anatomiques, des données évangéliques et des images du Linceul aboutit pour l'auteur à la conviction que ce linge a contenu le corps du Christ et qu'il est, comme l'a dit le Pape Pie XI, « une chose sacrée comme peut-être nulle autre ».

ISBN 978-2-7122-0455-6

9 782712 204556

19,50 €

La Passion
de N.-S. Jésus-Christ
selon le Chirurgien

DOCTEUR PIERRE BARBET

Chirurgien honoraire
de l'Hôpital
Saint-Joseph de Paris

LA PASSION
de N.-S. Jésus-Christ selon le chirurgien

Quinzième édition



NIHIL OBSTAT
Exolduni, die 30a Januarii 1950
J. JUNG ш. s. c.

IMPRIMATUR
Lutetiae Parisiorum
die 3a Februarii 1950
PETRUS BROT
V. G.

MÉDIASPAUL, 48 rue du Four, 75006 PARIS
ISBN 2-7122-0455-7

ÉDITIONS PAULINES, 3965 boulevard Henri-Bourassa Est
MONTRÉAL, QC, H1H 1L1
ISBN 0-88840-021-7



Dal Vaticano, li 31 mai 1950

N. 227658

Monsieur le Docteur,

Le Saint-Père avait déjà eu connaissance par votre éditeur, M. Louis Dillen, de votre récent ouvrage: "La Passion du Christ selon le Chirurgien". Vous avez voulu profiter de votre dernier séjour à Rome pour Lui en remettre personnellement un exemplaire élégamment relié et filialement dédicacé. Je suis heureux de pouvoir vous assurer que Sa Sainteté a vivement agréé cet hommage. Elle Se plaît à retrouver dans ces pages consacrées à la Passion du Sauveur à la fois la science du praticien et la dévotion du chrétien soucieux d'éclairer la piété de ses frères. Aussi le Père Commun ne peut-Il que souhaiter qu'un grand nombre d'âmes trouvent dans cette étude un substantiel aliment pour leur vie spirituelle. Il bénit paternellement son auteur et appelle de grand coeur sur

---

Docteur Pierre Barbet
Chirurgien de
l'Hôpital Saint-Joseph
de Paris

lui et sur la continuation de ses travaux l'abondance des divines faveurs.

Veuillez agréer, Monsieur le Docteur, l'assurance de mon religieux dévouement.

J.B. Montini
Subst.

PREFACE

Le Docteur Barbet, que Dieu rappela à lui en décembre 1961, fut un homme de foi profonde et de grand savoir. Parmi ses œuvres, dont on trouvera la liste au début de cet ouvrage, nulle ne lui tenait plus à cœur que LA PASSION DE N. S. JÉSUS-CHRIST SELON LE CHIRURGIEN. *De son propre aveu, ce sujet ne quitta pas sa pensée pendant vingt ans, allant jusqu'à l'obséder. C'est qu'il n'y avait aucun objet de méditation plus important pour lui-même et, écrit-il, pour l'homme, que ces souffrances où se matérialisent les deux mystérieuses vérités de l'Incarnation et de la Rédemption. Adhérer de toute son âme à ces mystères, en tirer loyalement une règle de vie, ne lui suffisait pas. Il estimait que* «dans cet événement unique, qui est le point culminant de l'histoire humaine, le moindre détail acquiert une valeur infinie». *Ce fut sa vocation d'en scruter les moindres particularités, même quand la discrétion des Evangélistes le réduisait à échafauder sur des bases scientifiques et non plus scriptu-*

raires et inspirées de plus ou moins solides hypothèses. Une série d'études, dont il précise la chronologie, le conduisit donc à composer ce livre où science et foi se rencontrent, l'une éclairant l'autre, et culminent dans la méditation sur la Passion corporelle de Jésus. «Au vrai et dès les premiers temps, *écrit le Dr Barbet, ce* qui dominait ma pensée, c'était la reconstitution, pour elle-même, de la Passion de Notre-Seigneur dans ses moindres détails; c'était de scruter, dans ses circonstances physiques, ce drame essentiel de la Rédemption. » *Il pose la question:* «Jésus... comment donc est-il mort?» *En fait, il n'en restreint pas la portée et l'intérêt lorsqu'il précise* «question profondément bouleversante... pour un chrétien doublé d'un chirurgien». *Il s'agit en effet de chercher à comprendre aussi pleinement que possible le mystère de la Passion corporelle. Cette Passion «corporelle» du Christ est pour le croyant aussi réelle que l'Incarnation et la Trinité. Or tenter de comprendre un tel fait jusque dans sa matérialité est faire œuvre de théologie. Comment convient-il donc de procéder ?*

Faute de savoir parfaitement ce qu'est le péché et ce que doivent être les relations entre Dieu et l'homme, nous sommes incapables de «réaliser» parfaitement et de dire les souffrances morales du Christ. D'autre part nul parmi nous n'a subi l'horreur de la crucifixion, nul n'a même vu crucifier un homme. On peut même concéder que la dimension charnelle de la Passion du Christ nous échappe plus encore que sa dimension spirituelle et l'Eglise le sait puisque, afin de concrétiser cette Passion, elle utilise dans sa liturgie tels passages d'Isaïe ou des Psaumes. Mais si, en théologie comme ailleurs, il convient de s'élever du sensible à l'intelligible (Saint Thomas d'Aquin,

Somme théologique I, q. 1, a. 9), *s'il convient de s'appuyer avant tout sur le sens littéral de l'Ecriture (I, q. 1, a. 10) et si Dieu peut utiliser et utilise les choses pour nous introduire en sa pensée et son dessein, osera-t-on prétendre qu'une minutieuse étude du déroulement de la mort du Christ (III, q. 50, a. 6 sol.) soit inutile pour mieux comprendre la façon dont cette Passion causa notre salut ? Au témoignage de saint Thomas d'Aquin, la cause efficiente principale du salut de l'homme est Dieu, mais l'humanité du Christ est l'instrument de la divinité. Toutes les actions et passions du Christ sont donc, par la vertu même de la divinité, l'instrument de notre salut (III, q. 49, a. 6. sol.). Le Dr Barbet nous introduit dans l'intelligence de l'instrumentalité de la Passion du Christ: il nous y introduit avec les seules sciences qui puissent être véritablement utilisées en ce domaine: l'anatomie et la physiologie. Aussi bien tout chrétien cherchant à mieux comprendre sa foi* (fides quærens intellectum, *dit saint Anselme) ne peut-il qu'être soucieux de savoir «comment» le Christ est mort.*

Animé de telles préoccupations, le Dr Barbet saisit donc avec joie l'occasion d'étudier le Linceul de Turin. On trouvera en ce livre le récit de ses recherches et l'exposé de ses conclusions. Il était prévisible que l'ouvrage susciterait des controverses : sur ce point très précis, il n'a pas terminé sa carrière. Après avoir montré que toutes les recherches de l'Auteur ne furent pour lui qu'un moyen de savoir comment *le Christ est mort, je n'ai pas ici l'intention de narrer l'histoire des controverses auxquelles je viens de faire allusion ni de prévenir les attaques futures. Il suffit de savoir qu'aucune des objections d'ordre expérimental ou exégétique qui furent élevées n'est con-*

vaincante. Le Dr Barbet en résoud quelques unes dans son livre; parfois nous parlions des autres qu'il examinait alors devant nous, nous apprenant au surplus qu'une lecture attentive de ce qu'il avait écrit, souvent avec trop de concision, avouait-il, nous eût permis de mieux situer les difficultés, de les formules avec plus d'exactitude et de trouver par nous-mêmes la solution. Mais il admettait que «le Linceul reste encore entouré de bien des mystères» *et qu'il n'a jamais eu* «la prétention de donner dans ce livre une solution complète et définitive du problème posé par le Saint Linceul». *Nul ne peut donc voir dans son travail l'œuvre d'un partisan ou d'un adversaire acharné.*

Toutefois ce livre est et demeure étonnant. Malgré la très haute estime dans laquelle je tenais le Dr Barbet pour ses éminentes qualités scientifiques, son immense culture, sa très foncière honnêteté, sa farouche (et parfois brutale) loyauté, sa méfiance des "idées", son sens inné de la mesure, je n'ai réussi à me familiariser avec l'ouvrage dont je voyais se multiplier les éditions françaises et les traductions étrangères, et à rejoindre ses conclusions, qu'au terme d'une réflexion sur la méthode et les intentions de l'Auteur. Aussi bien ne sera-t-il peut-être pas inutile de discerner les thèmes fondamentaux et les moments dialectiques de l'enquête à laquelle se livre celui-ci.

Il s'agissait tout d'abord de savoir quel degré d'authenticité offrait le Linceul de Turin. On en connaît l'histoire que l'Auteur résume d'ailleurs; on n'ignore pas la vénération dont il est l'objet. On sait qu'il présente des empreintes corporelles et sanguines. Le problème premier n'est pas de découvrir si ces empreintes sont celles du Christ; il est, après les avoir observées, de les vérifier

anatomiquement. On se gardera donc de glisser une équivoque sous le terme d'authenticité. Dans la pensée du Dr Barbet ce terme ne signifie rien d'autre en l'occurrence, que la vérité anatomique *des empreintes. L'étude du Linceul est donc entreprise dans le but de voir* «si ses empreintes correspondent à la réalité anatomique et physiologique». *Il convenait de la mener selon l'esprit de la méthode scientifique et expérimentale, selon* l'esprit médical. *C'est dire que cet examen anatomo-physiologique pouvait aussi bien conduire à* «déclarer le Linceul une supercherie absurde qu'à en reconnaître la véracité».

Or, l'examen anatomo-physiologique des empreintes sanguines et corporelles du linceul, examen corroboré, sur les points où la confrontation est possible, par l'expérience du crucifié de l'Ecole pratique, met en évidence le fait que ce linge contint le cadavre d'un crucifié. Il révèle même que celui-ci subit des sévices, fut flagellé, couronné d'épines, porta la croix à laquelle il fut cloué. Le linceul révèle encore que ce crucifié avait une plaie au cœur, qu'il fut transporté horizontalement, mais tel qu'il se trouvait sur la croix, dans le tombeau où il fut enseveli. Toutefois il fut enlevé de son linceul avant qu'une exposition trop prolongée de son corps ait altéré en les diffusant et les voilant, les empreintes négatives qu'y laissa son corps.

Tel est le premier moment dialectique, de cette recherche sur le linceul de Turin. Celui-ci est vrai d'un point de vue anatomique, c'est-à-dire que ses empreintes correspondent à la réalité anatomique et physiologique. «J'ai dû, *écrit le Dr Barbet,* peu à peu constater, sur tous les points sans exception, que ces empreintes étaient exactes. Bien mieux, les plus folles en apparence étaient

celles qui cadraient le mieux avec l'expérimentation. Les images sanguines n'étaient manifestement pas faites de main d'homme; ce ne pouvait être que des décalques de caillots formés préalablement sur un corps humain. Un artiste enfin n'aurait jamais pu imaginer toutes les minuties de ces images dont chacune reflète un détail de ce que nous savons aujourd'hui sur la coagulation du sang, mais qu'on ignorait au XIVe siècle. Même actuellement, aucun de nous ne réaliserait de telles images sans commettre quelque bévue. C'est ce faisceau homogène de constatations, sans une seule défaillance, qui m'a décidé, d'accord avec le calcul des probabilités, à déclarer qu'au point de vue anatomo-physiologique l'authenticité du linceul est une vérité scientifique.» *Et encore:* «Je pense actuellement qu'il est devenu absurde et que c'est une prétention scientifique insoutenable d'affirmer que ces empreintes sont l'œuvre d'un faussaire. »

*Mais peut-on aller plus loin dans le problème de l'*authenticité *du Linceul ? Les empreintes corporelles et sanguines qu'il présente sont-elles celles d'un crucifié quelconque ou du Crucifié dont parle l'Evangile ? Il convient ici, me semble-t-il, d'apporter la plus grande attention aux remarques du Dr Barbet sur les empreintes du front et à sa réflexion sur la qualité des empreintes du corps et des traces de saignement constatées sur un linceul qui à un moment donné cessa de contenir le cadavre qu'il enveloppait. Les empreintes du front montrent que le crucifié fut, disons pour être bref,* couronné d'épines *et la qualité des empreintes du corps et des traces de sang est telle qu'elles n'ont pas été altérées au moment où le crucifié sortit de son linceul, ce qui, dans l'état actuel de nos connaissances, est scientifiquement inexplicable. C'est*

ici qu'il importe de ne pas négliger l'histoire du Linceul de Turin et de la vénération qu'on lui porta et de tenir plus que jamais grand compte des renseignements extrêmement concis des Evangélistes relatant la Passion du Christ, de l'agonie à la mise au tombeau, son ensevelissement et la découverte des linges posés *par les Apôtres Pierre et Jean. Or les Evangélistes affirment que le Christ fut couronné d'épines (et nous ne connaissons pas un autre crucifié qui l'ait été): ils disent également que le Christ sortit du tombeau en laissant, roulé dans son sépulcre, le linceul qui l'enveloppa. Telles sont les données scripturaires. Le second moment dialectique qui marque le progrès de la pensée du Dr Barbet est donc celui où, parti d'une recherche de l'authenticité du Linceul de Turin à l'aide de méthodes purement scientifiques : confrontation des empreintes corporelles et sanguines du Linceul avec les données de l'anatomie et de la physiologie, et confrontant ses conclusions scientifiques aux données évangéliques, il en vient à croire que* «ce linceul a renfermé le cadavre de Jésus et sa divinité».

Que ce mot «croire» ne crée nulle équivoque dans l'esprit du lecteur. Le Dr Barbet n'ignore pas ce qu'est la croyance chrétienne ; il ne s'agit pas d'elle en l'occurrence, mais de l'adhésion que l'on donne à une vérité scientifique. «Je crois fermement que ce linceul a renfermé le cadavre de Jésus et sa divinité. J'y crois comme on croit à une vérité scientifique parce qu'elle cadre avec toutes nos connaissances actuelles... Je suis donc tout prêt, comme on doit l'être en matière de sciences, à abandonner ou à modifier dans ses détails cette croyance si des faits nouveaux indubitables viennent raisonnablement m'y con-

On ne saurait être plus lucide et plus mesuré dans ses affirmations. Mais cela suffit pour que nous soyons préparés à lire dans l'esprit qui convient l'admirable méditation sur LA PASSION CORPORELLE DE JÉSUS *qui clôt ce livre d'une telle rigueur scientifique, où chaque ligne témoigne de l'émotion et de la pitié qui, chez le chirurgien,* «reste toujours vivante et s'affine même avec l'âge».

J'ai dit plus haut combien le Dr Barbet était avant tout, voire exclusivement, préoccupé de savoir comment *le Christ est mort. Les recherches entreprises sur le Linceul de Turin, si elles aboutirent à établir sa vérité anatomique, n'étaient pourtant dans l'esprit de l'Auteur qu'un moyen de connaître avec plus d'exactitude la Passion corporelle de Jésus, le détail de l'horrible réalité que relatent les Evangélistes. On pourrait dire que l'étude anatomo-physiologique des empreintes corporelles et sanguines du Linceul fut pour le Dr Barbet l'occasion de mettre en lumière ce qu'il appelle l'authenticité ou vérité anatomo-physiologique de ce Linceul et que cette même authenticité ou vérité, par la représentation qu'elle rend possible des supplices d'un crucifié, lui permet de dire quelles furent en vérité la souffrance physique et la mort du Christ, instruments dont Dieu se servit pour notre rédemption, cet Evénement* «domine notre existence terrestre éphémère et règle définitivement notre vie éternelle».

Le Dr Barbet écrivit cette méditation le jour de la Circoncision 1940. Je le connaissais déjà depuis bien des années et nous avions silencieusement compris l'un et l'autre quels liens profonds, véritablement filiaux, m'unissaient à lui. Ces liens — ils ne sont pas rompus — devinrent de plus en plus étroits, de plus en plus chers, à tel point que je considère comme une immense grâce d'avoir

pu vivre chez lui, d'octobre 1946 au dimanche Laetare de 1961, jour de son entrée dans la vie éternelle. Pour sa part, il avait accompli dans sa chair ce qui manque à la Passion du Christ et je n'oublierai jamais le signe de Croix qu'il traça sur lui-même, humblement, spontanément, quand il me vit gravir l'escalier qui conduisait à sa bibliothèque devenue sa chambre de malade. Je lui apportais pour la dernière fois (mais nous ignorions que cette fois fût véritablement la dernière; le pressentait-il?) le Corps du Christ. Et nous savons tous que sa tendresse pour l'Eucharistie n'était pas moins ardente que sa tendresse pour le Christ en Passion corporelle.

Francis Ruello

professeur aux Facultés catholiques d'Angers
Septuagésime 1965

AVANT-PROPOS

On m'a demandé depuis longtemps, mais récemment avec plus d'insistance, de rassembler en un livre la somme de mes expériences anatomiques, de mes recherches archéologiques et scripturaires, de mes réflexions enfin sur la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est un sujet qui, depuis plus de vingt ans, en effet, n'a pas quitté ma pensée, allant parfois jusqu'à l'obsession. Mais existe-t-il au monde un objet de méditation plus important pour l'homme que ces souffrances, où se matérialisent pour lui deux mystérieuses vérités, les seules au vrai qui lui importent, l'Incarnation et la Rédemption ? II faut et il suffit évidemment qu'il y adhère de toute son âme, et qu'il en tire loyalement sa règle de vie. Mais, dans cet événement unique, qui est le point culminant de l'histoire humaine, le moindre détail acquiert, il me semble, une valeur infinie. On ne se lasse pas d'en scruter les moindres particularités, même quand la discrétion des Evangélistes nous réduit à échafauder sur des bases scientifiques, et non plus scripturaires et inspirées, de plus ou moins solides hypothèses.

Les théologiens peuvent imaginer et nous dire les souffrances morales, qui accompagnèrent la Passion du Sauveur, de-

puis l'agonie de Gethsémani, où Il était accablé sous le poids des péchés du monde, jusqu'à la déréliction du Père, qui sur la croix Lui arrachait une plainte: «Eloï, Eloï, lamma sabachtani!» (Mc 15,34) Encore peut-on se dire qu'il continuait à se réciter tout bas ce magnifique psaume 22, dont elle est le premier verset; psaume qui se poursuit sur des accents d'espérance et se termine par un chant triomphal de victoire.

Mais lorsque les mêmes théologiens ou exégètes veulent nous décrire les souffrances physiques de Jésus, on est frappé de la difficulté qu'ils éprouvent pour nous y faire participer au moins par la pensée. C'est qu'en vérité ils ne les comprennent guère; rien ne semble plus vide à ce sujet que les traditionnels sermons de la Passion.

Il y a quelques années, mon bon ami le Dr Pasteau, président général de la Société de Saint Luc des Médecins catholiques de France, se trouvait au Vatican avec quelques hauts dignitaires de l'Eglise. Il leur expliquait, à la suite de mes recherches, ce que nous savions maintenant de la mort de Jésus, de ses abominables souffrances, et comment il était mort, crampi de tous ses muscles et asphyxié. Et celui qui était encore le Cardinal Pacelli et qui avait, comme les autres, pâli de douleur et de compassion, lui répondit: «Nous ne savions pas; jamais personne ne nous avait dit cela ».

Aussi faut-il, de toute nécessité, que nous médecins, anatomistes, physiologistes, nous qui savons, nous proclamions bien haut la vérité terrible; que notre pauvre science ne serve pas seulement à soulager nos frères, mais, par un service plus grand, à les éclairer.

La première cause de cette ignorance, il faut bien le dire, réside dans la terrible concision des Evangélistes: «Pilate, après avoir fait flageller Jésus, le livra pour qu'il fût crucifié... Et ils le crucifièrent». (Mc 15,15; Mt 27,26) Ces deux phrases, tout chrétien tant soit peu liturgiste les entend tous

les ans, quatre fois dans la Semaine Sainte, sous des formes variées. Mais qu'est-ce que cela, au milieu de la longue lecture de la Passion ? La psalmodie solennelle se poursuit; on entend les hurlements de la foule juive, les graves paroles du Sauveur; et l'esprit n'a pas le temps, s'il n'y est bien préparé d'avance, de s'attarder sur les souffrances effroyables représentées par ces simples mots.

Assurément, les Evangélistes n'avaient aucun besoin de s'expliquer davantage. Pour les chrétiens qui écoutaient la catéchèse apostolique, ou qui plus tard lisaient les quatre évangiles, ces deux mots «flagellation, crucifixion» gardaient une puissance évocatrice d'une efficacité plénière. Ils savaient ce qu'ils voulaient dire; ils en avaient encore une expérience directe, ayant eu l'occasion de voir flageller, de voir crucifier. Mais pour nous, pour nos prêtres, cela ne signifie presque plus rien: l'idée d'un supplice cruel, à coup sûr, mais qui ne suscite aucune vision précise. Et l'on voit le malheureux prédicateur se battre les flancs sans parvenir à exprimer sa douleur sincère: «Jésus a souffert; Il a beaucoup souffert; Il a souffert pour nos péchés».

Pour celui qui sait de quoi il s'agit, et qui en souffre, au point de ne pouvoir plus faire un Chemin de croix, il y a une terrible tentation de souffler à l'orateur et de lui dire combien II a souffert et comment II a souffert, la quantité et la qualité de Ses souffrances, et enfin comment II a voulu mourir.

Et j'ai eu, depuis quelques années, la joie suprême, la meilleure récompense de mes efforts, d'apprendre que dans beaucoup d'églises, ma «Passion corporelle» a inspiré, vivifié, parfois remplacé totalement le sermon de la Passion. J'ai même eu, pendant la guerre, la poignante émotion de la lire à Issy-les-Moulineaux, devant trois cents grands séminaristes et leurs directeurs, et de les faire pleurer avec moi. C'était dans toute sa plénitude, allant de façon paradoxale jusqu'à renverser les rôles, l'apostolat du laïcat. Je ne prê-

cherai plus la Passion, car j'en étais malade; mais c'est en grande partie à l'intention de ces clercs que j'ai voulu divulguer mes idées, pour qu'ils en puissent nourrir leur piété envers Jésus crucifié et la faire passer dans leur prédication.

Et c'est pourquoi j'ai accepté de rassembler toutes ces idées en un seul livre, ce qui va me permettre de les développer plus à mon aise. Mes expériences anatomiques ont occupé les années 1932 *et* 1933. *J'en ai livré la primeur à mes confrères médecins de la Société de Saint Luc, dont le jugement me tenait à cœur plus que tout autre. Ils ne m'ont pas ménagé leur adhésion enthousiaste et l'hospitalité de leur Bulletin: les mains du Crucifié, mai* 1933; *les pieds du Crucifié et le coup de lance, mars* 1934; *la descente de croix et le transport au tombeau, mars* 1938; *l'ensevelissement de Jésus, mars* 1948. *J'ai publié mes premières recherches dans une brochure: «Les Cinq Plaies du Christ», en janvier* 1935; *sa quatrième édition, enrichie d'un chapitre sur la Descente de croix, a paru en* 1948. *J'ai donné en* 1940 *ma brochure sur la «Passion corporelle», qui a paru d'abord dans la* Vie spirituelle. *Et, en* 1948, *est sortie celle sur «l'Ensevelissement de Jésus», mise au point d'une causerie donnée encore au Comité de Paris de la Société de Saint Luc.*

Je puis affirmer que depuis la fin de mes expériences, les constatations alors formulées n'ont subi presque aucune régression, bien que je reste parfaitement perméable à tout fait nouveau qui me démontrerait une erreur. (Voir la rétraction pulmonaire sur le cadavre récent. Ch. VII, 5°, *page* 189 — Ceci est du nouveau). *J'ai toujours eu le souci de considérer cette question comme un problème scientifique et posé mes conclusions comme des hypothèses, solidement établies à mon sens, mais susceptibles de modifications, au moins dans les détails. Je crois donc n'avoir aucune vanité d'auteur. Mais je n'ai jamais cessé de réfléchir sur ce supplice et sur les images du Saint Linceul, dont un*

faisceau serré de preuves anatomiques me fait aujourd'hui admettre et soutenir l'authenticité.

De cette longue et constante méditation sont sorties, sans nouvelle expérience, des explications complémentaires, qui me semblent aussi lumineuses que simples. C'est, par exemple, la double coulée de sang du poignet, due aux alternatives de redressement et d'affaissement du crucifié; la coulée thoracique postérieure, due au mode de transport au tombeau. Nous reverrons tout cela, et comment toutes ces conclusions scientifiques sont entièrement d'accord avec les Evangiles.

Je n'ai d'ailleurs pas, qu'on se rassure sur mon compte, la prétention de donner dans ce livre une solution complète et définitive du problème posé par le Saint Linceul. A Dieu ne plaise! J'exposerai plus modestement ce qu'une longue étude me fait considérer comme l'état actuel de la question, du moins la vision assez homogène et logique que j'en ai pour le moment. Je mettrai en évidence ce qui me semble douteux et ce qui me paraît définitivement acquis. C'est l'esprit de la méthode scientifique et expérimentale. Mais je n'oublierai jamais que le Linceul, comme le disait S. S. Pie XI, est encore entouré de bien des mystères. L'avenir nous réserve sans doute encore bien des surprises.

Ce que j'ai appris au cours de mes publications, c'est la difficulté de faire comprendre à des profanes des conclusions scientifiques, qui supposent toute une instruction préalable. Quand j'écrivais pour mes confrères, cela allait tout seul et je me faisais entendre à demi-mot. Ma tendance naturelle à la concision ne comportait que des avantages, puisqu'elle rendait plus précise et serrée ma démonstration. Mais combien de fois des non médecins m'ont-ils demandé des explications supplémentaires ou posé des objections, dont la réponse, comme les explications, étaient déjà tout imprimées dans mon travail. Oui, tout cela était nettement exprimé, mais dans des phrases trop courtes pour un non initié, et ce n'était pas répété; je n'avais pas assez enfoncé le clou. J'ai profité de

cette expérience, dans mes éditions successives, et je m'efforcerai de le faire encore mieux dans ce livre. J'ai fini, dans le même esprit, par traduire en français toutes mes citations, même les plus banales. Il paraît que certains lecteurs étaient gênés par «Consummatum est».

Comme on le sait peut-être, mes expériences anatomiques ont été entreprises après l'ostension, en 1931, *du Linceul de Turin. Mon vieil ami, le Père d'Armailhacq, que Dieu a mis dans son Paradis, était venu à la Conférence Laënnec des étudiants en médecine de Paris, nous montrer les récentes photographies, celles que j'ai utilisées. Il voulait avoir l'avis des anatomistes. Il est donc naturel, puisque mon but initial (il s'est depuis bien élargi) était de vérifier la vérité anatomique de ses empreintes, que je mette au moins rapidement le lecteur au courant de cette insigne relique, et des discussions passionnées qu'elle a suscitées, même et surtout parmi les catholiques.*

Mes études m'ont aussi amené à rechercher tout ce qui, dans l'archéologie païenne et chrétienne, dans les textes des Anciens (en dehors des Ecritures), dans l'histoire de l'Art, peut nous éclairer sur les détails du dernier supplice chez les Romains; nos bourreaux étaient des légionnaires romains et le juge un procurateur romain. J'ai toute licence d'exposer dans un livre, qui n'est pas condamné comme une brochure à être compendieux et peu onéreux, le résultat de ces recherches et ses pièces justificatives ; je ne m'en ferai pas faute, mais j'éviterai tout pédantisme.

J'avais éliminé par définition de mes CINQ PLAIES *tout ce qui concerne les autres souffrances de Jésus, préliminaires à Sa crucifixion : sueur de sang, sévices de sa détention, flagellation, couronnement d'épines, portement de croix, dont on retrouve les traces bouleversantes sur le Saint Linceul. Il me faut bien ici, pour faire œuvre complète, répondre à toutes ces questions, toujours dans le même esprit médical.*

Je reproduirai aussi mes inductions sur la descente de croix et le portement au tombeau; de même que mes recherches exégétiques (les exégètes me pardonneront, j'espère), historiques et philologiques, sur le Linceul et l'ensevelissement.

Enfin, je reproduirai en terminant, comme la conclusion et la synthèse de mes idées, cette PASSION CORPORELLE, *qui a déjà suscité tant d'émotion chez ceux qui savent «compatir». Là je demande grâce au lecteur, car je me sens incapable de la modifier tant soit peu. Sans aucune figure de rhétorique, elle m'a coûté trop de larmes à écrire, dans cette journée de la Circoncision 1940, où je l'ai rédigée tout d'un trait. J'ai eu, en le faisant, une sensation si poignante d'un tout spécial état de grâce, que, sans avoir la présomption de me recommander du Saint-Esprit (Dieu le sait, disait saint Paul), je ne crois pas que je pourrais faire mieux. Tant pis!*

Je me demande, en effet, souvent pourquoi j'ai été choisi pour cette série de recherches. Je sais bien que depuis quarante ans je me suis vivement intéressé à l'exégèse biblique, et que j'ai dévoré cette magnifique moisson d'ouvrages, qui fait la gloire de l'Eglise de France, depuis le Père Lagrange jusqu'au Père de Grandmaison, pour ne citer que des morts. Et il en est tant d'autres, qu'il est utile de confronter, pour prendre à chacun les plus belles fleurs de son bouquet. J'ai retenu de ma solide formation classique (suivant la formule) la possibilité de scruter textes grecs et latins, pas les hébreux, hélas! J'ai toujours recherché passionnément dans l'archéologie et dans l'histoire de l'art, depuis les fresques des catacombes, que j'ai visitées et étudiées longuement, jusqu'aux élucubrations de l'art moderne, les manifestations de l'esprit chrétien. Enfin je suis, plus que tout, chirurgien, donc compétent en anatomie, que j'ai enseignée longtemps ; j'ai vécu treize ans dans l'intimité des cadavres et scruté pendant toute ma carrière l'anatomie des vivants. Je peux donc, sans présomption, écrire «la Passion selon le chirurgien»; mettons le chirurgien cultivé, comme c'est son strict devoir de l'être.

Le lecteur sourira, je pense, devant cette naïve «Apologia pro domo». Elle est beaucoup moins, qu'il le comprenne, un exposé de titres justificatifs, qu'une excuse pour mon audace. Car tout cela m'a donné une furieuse envie de me poser tous ces problèmes et l'espérance d'arriver peut-être à les résoudre. Dieu m'aidant. Encore n'ai-je entrepris mes expériences, qu'après avoir constaté qu'autour de moi aucun collègue ne s'y mettait.

Mais je me rassure, en lisant ce joli chapitre IX des Fioretti, où frate Masseo, pour éprouver l'humilité de son Maître, répète à saint François: «Perché a te; perché a te? — Pourquoi toi, plutôt qu'un autre?» Et saint François répond à frate Masseo (je résume): «Parce que les yeux du Dieu très haut n'ont point vu parmi les pécheurs aucun plus vil, ni plus insuffisant... que moi. Et pour ce..., à faire cette opération merveilleuse il m'a élu, pour confondre la noblesse et la grandesse et la beauté et la force et la sapience du monde, afin que l'on connaisse que toute vertu et tout bien est de Lui, et non de la créature, et que nulle personne se peut glorifier en sa présence; mais qui se glorifie, qu'il se glorifie dans le Seigneur, à qui est tout honneur et gloire éternellement. »

Paris, Toussaint 1949.

1

LE SAINT LINCEUL

Le lecteur qui veut se faire rapidement une idée d'ensemble de la question, doit lire la petite brochure, aussi précise que concise, de mon ami Antoine Legrand, «la Passion selon le Saint Suaire». (1) Le second livre de Paul Vignon est surtout précieux pour sa très riche iconographie («Le Saint Suaire de Turin», Masson 1938).

Etudions, nous aussi, le Linceul, puisque j'ai commencé mes expériences pour voir si ses empreintes correspondent à la réalité anatomique et physiologique. J'ai entrepris cette étude en toute indépendance d'esprit, aussi prêt à déclarer le Linceul une supercherie absurde, qu'à en reconnaître la véracité, Mais j'ai dû, peu à peu, constater, sur tous les points sans exception, que ses empreintes étaient exactes. Bien mieux, les plus folles en apparence étaient

---

(1) Ouvrage épuisé et remplacé par «Le Linceul de Jésus» (Apostolat des Editions, Paris, et chez l'Autent, 41 ter rue St-Honoré, 78000 Versailles).

celles qui cadraient le mieux avec l'expérimentation. Les images sanguines n'étaient manifestement pas faites de main d'homme; ce ne pouvait être que des décalques de caillots formés préalablement sur un corps humain. Un artiste enfin n'aurait jamais pu imaginer toutes les minuties de ces images, dont chacune reflète un détail de ce que nous savons aujourd'hui sur la coagulation du sang, mais qu'on ignorait au XIVe siècle. Même actuellement, aucun de nous ne réaliserait de telles images sans commettre quelque bévue.

C'est ce faisceau homogène de constatations, sans une seule défaillance, qui m'a décidé, d'accord avec le calcul des probabilités, à déclarer qu'au point de vue anatomo-physiologique l'authenticité du Linceul est une vérité scientifique.

A) HISTOIRE

Il est certain que, le dimanche de la Résurrection, Pierre et Jean ont trouvé au tombeau le linceul de Jésus (Jn 20, 3-8). Les synoptiques, qui n'ont parlé à l'ensevelissement que du linceul (Le 23,53; Mc 15,46; Mt 27,59), retrouvent, le dimanche, les «othonia», les linges (les linceulx, traduit, dans sa belle langue, Gerson en 1404; et Lemaistre de Sacy, au XVIIe, les linceuls) (Le 24,14); le linceul en fait évidemment partie. Saint Jean, qui n'a parlé le vendredi que des «othonia», (Jn 19,40) retrouve le dimanche les «othonia» et le «soudarion» (Jn 20, 6-7). Nous verrons avec Monsieur Lévesque que ce soudarion est le linceul dans l'araméen que pense saint Jean. Si l'on se refusait à l'admettre, on serait bien forcé de mettre le linceul parmi les othonia.

Qu'en ont fait les apôtres? Malgré la répugnance naturelle à des Juifs, pour qui tout ce qui touche la mort est impur, surtout une linge taché de sang, il est impossible de croire qu'ils n'ont pas recueilli précieusement cette relique de la Passion de l'Homme Dieu. Il faut penser qu'ils l'ont soigneusement cachée. Il fallait la mettre à l'abri de la destruction par les persécuteurs de la jeune Eglise. D'autre part, il ne

pouvait être question de la proposer à la vénération des nouveaux chrétiens, tout imbus de l'horreur des Anciens pour l'infamie de la croix. Nous reviendrons à loisir sur cette longue période, où la croix se cachait sous des symboles. Nous apprendrons comment il faut arriver aux Ve, VIe siècles pour voir les tout premiers Crucifix bien édulcorés d'ailleurs aux VIIe, VIIIe, pour qu'ils se répandent un peu. Ce n'est qu'au XIIe que se diffusera la dévotion à la Passion corporelle de Jésus.

Ajoutons ceci, qui n'est qu'une hypothèse; mais nous verrons, en étudiant la formation des empreintes (E 2°, même chapitre — travail de Volckringer), qu'elle est basée sur un phénomène biologique mystérieux mais dûment constaté: il est fort possible que sur ce linceul, porteur dès le début de taches sanguines, les empreintes corporelles n'aient pas été apparentes pendant d'assez longues années. Il est possible qu'elles se soient «révélées» ultérieurement, comme sur un cliché photographique qui cache son image virtuelle jusqu'au bain révélateur.

Il y a donc toute une période obscure, où le Linceul n'apparaît pas, *où il ne peut pas apparaître.* Il faut même qu'il ait été bien soigneusement caché, pour avoir échappé à toutes les occasions de destruction. Romains, Perses, Mèdes, Parthes ont tout à tour dévasté Jérusalem et la Palestine, massacré ou dispersé les chrétiens, pillé et démoli leurs églises. Que devenait le Linceul?

Nicéphore Calliste écrit, dans son Histoire ecclésiastique, que l'impératrice Pulchérie fit bâtir, en 436, à Constantinople, la basilique Sainte-Marie des Blachernes et qu'elle y déposa les linges sépulcraux de Jésus, qu'on venait de retrouver. C'est là que nous allons voir le Linceul en 1204 (Robert de Clari). Cependant, en. 1171, d'après Guillaume de Tyr, l'empereur Manuel Comnène montre au roi Amaury de Jérusalem les reliques de la Passion : lance, clous, éponge, couronne d'épines et linceul, qu'il conserve dans la chapelle du Boucoléon. Or,

tout cela y est, plus une Véronique, d'après Robert de Clari, sauf le Linceul qui est aux Blachernes, suivant le même Clari. Il faut d'ailleurs remarquer que Nicéphore, mort en 1250, écrit après la prise de Constantinople, en 1204, où le Linceul a disparu. Il y a donc quelque confusion possible.

Mais longtemps auparavant, saint Braulion, évêque de Saragosse, en 631, homme docte et prudent, dans sa lettre XLII à l'abbé Tayon (Patrologie latine t. LXXX, 689), parle comme d'une chose connue depuis longtemps «de sudario quo corpus Domini est involutum — du *Suaire* dont le corps du Seigneur fut enveloppé». Et il ajoute: «L'Ecriture ne dit pas qu'on l'a conservé, mais on ne peut appeler superstitieux ceux qui croient à l'authenticité de ce *Suaire.* » Un suaire qui a enveloppé le *corps* de Jésus ne peut être qu'un linceul; nous le verrons au chapitre de l'ensevelissement. Où était-il donc à cette époque?

Ouvrons les trois livres de l'abbé bénédictin d'Iona, Adamnan, «sur les Lieux Saints, d'après la relation d'Arculphe, évêque français», section III, chap. X, de Sudario Domini (publiés par Mabillon, Acta sanctorum ordinis benedictini). Arculphe pèlerine à Jérusalem vers 640. Il y voit et baise le «sudarium Domini quod in sepulcro super caput ipsius fuerat positum — le suaire du Seigneur qui dans le sépulcre avait été placé sur sa tête». Ce sont les propres paroles de saint Jean. Or, ce *suaire,* d'après Arculphe, est une *longue pièce de toile* qui mesure à vue d'œil environ huit pieds de long. Ce n'est donc pas un mouchoir; c'est le linceul.

Bède le Vénérable, au début du VIIIe siècle, signale aussi ce témoignage d'Arculphe, dans son Histoire ecclésiastique (de locis sanctis). Vers la même époque, saint Jean Damascène signale parmi les reliques vénérées par les chrétiens, le «sindon». Nous le voyons déjà, sindon et sudarium sont employés indifféremment comme des synonymes.

Il semble résulter de tout ceci qu'au VIIe siècle, le Linceul était resté ou revenu à Jérusalem et qu'il ne passa à Constan-

tinople que plus tard. Quand? Nous n'en savons rien. Peut-être avant le XIIe siècle, où des pèlerins y signalent le «sudarium quod fuit super caput ejus»; nous venons de voir, d'après Arculphe, que cela désigne le Linceul. En tout cas, il y était en 1204, lors de la 4e Croisade.

Robert de Clari, chevalier picard, qui prit part à la prise de Constantinople, en 1204, nous amène sur un terrain déjà beaucoup plus stable (La conquête de Constantinople, in Classiques français du moyen âge. Ed. Champion, 1924). Robert est considéré par les critiques d'histoire comme un homme d'instruction moyenne, un peu naïf et qui peut s'en laisser conter sur la politique des hauts barons, dont il est loin. Mais c'est un témoin très attentif et parfaitement sincère, pour tout ce qu'il voit lui-mème.

Or il décrit minutieusement (p. 82) toutes les richesses et les reliques vues par lui dans les palais et les «rikes kapeles» de la ville; spécialement au Boucoléon, qu'il appelle drôlement «el Bouke de Lion», et aux Blachernes. Dans le Boucoléon, il a vu, en ce qui concerne Jésus, deux morceaux de la vraie croix, le fer de lance, deux clous, une fiole de sang, une tunique, la couronne. Il a vu aussi (décrits à part avec la longue légende de sa formation lors d'une apparition de Notre-Seigneur à un saint homme de Constantinople) une «toaille», un linge portant la figure du Sauveur (comme la Véronique de Rome) et une tuile où elle s'est décalquée.

Mais c'est aux Blachernes qu'il trouve le Saint Linceul. Tout cela est écrit dans cette rude langue d'oil du XIIe siècle, qui vit encore dans nos dialectes wallons. Il faut le lire à haute voix, avec l'accent du Nord, peut-être aussi avoir du sang wallon dans les veines, pour en goûter toute la saveur. Je traduis donc (p. 90) : «Et parmi ces autres il y eut un monastère, qu'on appelait Madame Sainte Marie des Blachernes, où était le linceul où Notre-Seigneur fut enveloppé; lequel chaque vendredi on dressait tout droit, si bien qu'on y pouvait voir la figure de Notre-Seigneur. Et ne sut jamais ni Grec ni Français ce que ce linceul devint quand la ville eut été prise. »

Le Linceul a donc été volé, ou transformé en butin de guerre, si l'on veut être indulgent. Or, d'après les historiens bisontins, Dom Chamard en particulier, un linceul correspondant à la description de Clari est consigné, en 1208, entre les mains de l'archevêque de Besançon, par Ponce de la Roche, seigneur franc-comtois, père d'Othon de la Roche, un des principaux chefs de l'armée bourguignonne dans la croisade de 1204. Et ce linceul, qui semble bien être le nôtre, sera vénéré dans la cathédrale Saint-Etienne jusqu'en 1349. Je note en passant que Vignon a émis quelques craintes, dans son livre de 1938, sur le séjour à Besançon; il reste très probable.

Cette année-là, 1349, un incendie ravage la cathédrale et le Linceul disparaît une deuxième fois; on ne retrouve que son reliquaire. Il avait été volé; et ce fait explique vraisemblablement la position fausse et les avatars qu'il va subir pendant un siècle. Leur souvenir lui fait encore tort dans l'esprit de certains historiens, de plus en plus rares, qui refusent d'envisager la valeur intrinsèque du document et d'en examiner les images, sous prétexte qu'*a priori* ce ne peut être qu'un faux. — Autant refuser d'étudier la lune, parce que nous n'en verrons jamais qu'une moitié!

Le Linceul reparaît huit ans après, en 1357, comme possession du comte Geoffroy de Charny; à lui donné par le roi Philippe VI. Celui-ci l'aurait reçu du voleur, qu'on suppose être un Vergy. Charny le dépose dans la Collégiale de Lirey (au diocèse de Troyes), fondée par lui quelques années auparavant. Or, à peu près à la même époque reparaît, à Besançon, un autre linceul, dont nous avons de nombreuses copies, et qui était manifestement une mauvaise et incomplète reproduction peinte de celui de Lirey. C'est ce que démontrèrent, sans mérite, les envoyés du Comité de Salut public, qui le détruisirent, d'accord avec le clergé de la cathédrale, en 1794.

Le linceul de Lirey n'en fut pas moins en butte à l'hostilité des évêques de Troyes, au début Henri de Poitiers, et trente ans plus tard Pierre d'Arcy, qui firent opposition à son osten-

sion par les chanoines de Lirey. Ils se plaignaient de ce que les fidèles désertaient les reliques de Troyes, pour courir en foule à Lirey. Les Charny reprirent vite la relique et la gardèrent trente ans.

En 1389, ils exposent leur cause au légat du nouveau pape d'Avignon, ce Clément VII qui vient d'ouvrir le schisme d'Occident, puis à cet antipape lui-même. Tous deux autorisent l'ostension, nonobstant la défense de l'évêque Pierre d'Arcy. Puis, sur les réclamations de celui-ci, Clément VII finit par décider (cotte mal taillée bien peu digne) que l'évêque ne pourra plus s'opposer aux ostensions, mais qu'on déclarera à chacune d'elles qu'il s'agit d'une peinture représentant le vrai suaire de Notre-Seigneur.

Pierre d'Arcy porte, dans ses mémoires à Clément, des accusations graves et haineuses de simonie contre les chanoines de Lirey. Il prétend d'autre part que son prédécesseur aurait fait une enquête et reçu les aveux du peintre auteur du linceul.

On n'a jamais trouvé trace de cette enquête ni de ces aveux; s'il y a eu un peintre, il paraît fort vraisemblable que c'est celui qui a copié le linceul de Lirey pour faire celui de Besançon. En fait, toutes les décisions n'ont jamais été motivées que par des questions d'intérêt particulier et par l'argument du silence des Evangiles sur l'existence des empreintes. Il semble bien que jamais le document n'a été examiné en lui-même, sans partialité; on y aurait vu, comme on le voit aujourd'hui, qu'il ne porte pas trace de peinture. Mais jamais le pseudopape Clément VII ne paraît s'en être soucié.

Il est très difficile de résumer ces querelles un peu sordides. Mais il semble bien en résulter que le pauvre Linceul n'avait qu'un tort, celui de ne pas posséder ses authentiques. Comment donc les aurait-il eues, si sa présence à Lirey était le résultat d'un double vol, dont le second compromettait le roi de France comme recéleur? Et c'est cette absence de carte d'identité qu'on objecta partout au dernier possesseur, Marguerite

de Charny, quand elle le portera en Belgique, à Chimay. De sorte que, après bien des pérégrinations, elle en fera don, en 1452, à Anne de Lusignan, femme du duc de Savoie.

C’est ainsi qu’il arrive à Chambéry et devient ce qu’il est encore, la *propriété* de la Maison de Savoie naguère régnante en Italie. Plaise à Dieu qu’il arrive un jour au port, entre les mains du Souverain Pontife, successeur de saint Pierre et Vicaire de Jésus-Christ, le seul homme au monde à qui convienne cette possession !

L’histoire du Linceul devient dès lors très connue. Le duc de Savoie lui fait construire une Sainte Chapelle à Chambéry. Les ostensions se succèdent et on lui fait subir, d’après le chroniqueur Antoine de Lalaing, d’étranges épreuves, pour s’assurer de son authenticité. On le fait bouillir dans l’huile et lessiver plusieurs fois, sans pouvoir effacer ses empreintes. Idée effarante, si la chronique est véridique, mais qui suppose une farouche volonté de certitude.

Comme si les hommes ne suffisaient pas, un incendie éclate dans la Sainte Chapelle, en 1532, qui manque de détruire la relique. Une goutte d’argent fondu brûle un coin du drap plié dans son reliquaire et le parsème ainsi de deux séries de brûlures, que nous retrouverons, également espacées. Heureusement ces trous sont des deux côtés de l’empreinte centrale. L’eau employée pour éteindre l’incendie a laissé de larges cernes symétriques dans toute l’étendue du Linceul. C’est son deuxième incendie, après son deuxième vol.

La conséquence heureuse en fut une enquête canonique pour établir l’authenticité du Linceul endommagé; et sa réparation par les Clarisses de Chambéry fut accompagnée d’un procès-verbal descriptif détaillé par ces saintes filles.

Le Linceul se promène encore beaucoup, suivant les vicissitudes politiques de son propriétaire; il arrive enfin, en 1578, à Turin, où saint Charles Borromée le vénère. Celui-ci avait fait vœu d’aller jusqu’à Chambéry, mais le duc de Savoie lui avait épargné la traversée des Alpes, de sorte qu’il n’alla à pied que de Milan à Turin.

Il est déposé depuis dans la Sainte Chapelle annexée à la cathédrale Saint-Jean, où on le montre fort rarement; l'ostension dépend d'une permission de la Maison de Savoie, qui n'en est pas prodigue. Les dernières ont eu lieu en 1898 (première photographie), 1931 et 1933. Cette dernière fut obtenue pour le centenaire traditionnel (mais probablement inexact) de la mort de Jésus.

B) LE SAINT LINCEUL ET LES PAPES

Nous avons vu l'attitude ambiguë et manifestement politique de l'antipape Clément VII. L'historien hypercritique Ulysse Chevalier, qui semble attacher une importance si grande à son opinion oscillante, parce qu'il croit y trouver un argument contre le Linceul, aurait pu, en toute impartialité, mettre en pendant la constante vénération des papes légitimes ultérieurs. Dès que le Linceul est établi à Chambéry, Paul II érige en collégiale, avec douze chanoines, l'église où le duc Amédée IX l'a installé. Sixte IV, en 1480, lui décerne le nom de Sainte Chapelle. Jules II, en 1506, lui accorde une messe et un office propre, pour sa fête fixée au 4 mai. Léon X étend cette fête à toute la Savoie, et Grégoire XIII au Piémont, avec l'octroi d'une indulgence plénière à ses pèlerins.

Et tous, dans leurs écrits solennels, attestent que ce Linceul est bien celui dans lequel Jésus a été mis au tombeau. Tous ajoutent que les reliques de l'humanité du Sauveur qui y sont contenues, c'est-à-dire son sang, méritent et exigent d'être vénérées et adorées. C'est exactement ce culte de latrie, contre lequel s'élevaient violemment les deux évêques de Troyes, approuvés finalement par l'antipape Clément VII. Et ceci est d'autant plus important, que beaucoup de décisions prises par les antipapes d'Avignon ont été entérinées, après la fin du schisme, par leurs successeurs romains légitimes.

Il faudrait les citer presque tous pour démontrer les marques de vénération prodiguées par eux, les indulgences concé-

dées ou confirmées à son occasion. Pie VII se prosternait solennellement devant lui, en 1814, quand il rentrait triomphalement dans ses Etats. Et Léon XIII manifestait sa joie et son émotion en voyant la première photographie du Linceul en 1898.

Nous arrivons, pour ne pas parler de notre bien aimé Pape actuel[1] avant qu'il ne l'ait fait lui-même, à Sa Sainteté Pie XI, de vénérée mémoire. Ceux qui l'ont vu de près, et j'ai eu cet honneur, savent quelle rigoureuse et exigeante précision scientifique il avait dans un esprit étonnamment lucide; on ne le contentait qu'avec de bonnes raisons solidement étayées sur des faits. Monseigneur Ratti avait vu l'ostension de 1898 et se rappelait la souplesse de l'étoffe, la finesse des dégradés, l'absence de tout résidu colorant et l'impeccabilité de l'anatomie de ce corps. Mais il avait vécu longtemps à la Bibliothèque Ambrosienne, où régnait en maître l'esprit des Bollandistes, grands pourfendeurs de fausses reliques et de légendes controuvées. Il était rompu à cette discipline parfois un peu farouche. Or, à partir de 1931, il possède et étudie les photographies d'Enrie; il les garde à sa portée, suivant son habitude. Il lit tout ce qui paraît sur la question, en particulier mes «Cinq Plaies» (je l'ai su d'une source très sûre, qui par une double amitié me reliait à lui). Et il le fait, comme toujours, la plume à la main, en prenant des notes. Il me fera même l'honneur de vouloir ma visite. Il retourne le problème sous toutes ses faces, comme il sait le faire, consciencieusement, scientifiquement, lentement. Il n'ignore aucunement les difficultés historiques; c'est sa spécialité, et il a à sa disposition les archives du Vatican, dont il a été le grand maître, comme les Papes du XVI[e] avaient déjà les archivés d'Avignon.

Mais, comme l'a écrit le Père d'Armailhac, «la Providence avait réglé que parmi les Papes, ce serait le plus autorisé,

[1] Nous rappelons que l'ouvrage a été écrit en 1950 (Note de l'Editeur.)

le moins soupçonnable de piété naïve, le mieux documenté, qui prononcerait la sentence». Cette sentence, entendons-nous, n'a rien de dogmatique, d'infaillible. C'est une pure opinion personnelle d'ordre scientifique; mais elle prend toute sa valeur dans la personnalité éminente de l'homme, conjointe à la dignité du Pontife.

Après cinq ans de travail et de méditation, son opinion faite et, comme c'est son habitude, il saisit la première occasion pour la manifester publiquement: il amène, par un détour, quelquefois imprévu, son allocution, au sujet qui lui tient à cœur.

Le 5 septembre 1936, il reçoit un pèlerinage de jeunes gens d'Action catholique retour de la Madonna di Pompei. Il leur distribue en souvenir des images du Saint Linceul et il leur dit, après leur avoir parlé de la Sainte Vierge: «...Ce sont des images de son Divin Fils, et pour cela, peut-on dire, les images les plus suggestives, les plus belles, les plus chères qu'on puisse imaginer. Elles viennent précisément de *cet objet encore mystérieux, mais certainement non fait de main d'homme (ceci déjà, on peut le dire démontré), qu'est le Saint Linceul de Turin* (ma certamente non di fattura umana; questo già si puô dir dimostrato). Nous avons dit, poursuit-il, mystérieux, parce que beaucoup de mystère entoure encore cette chose sacrée; mais certainement *c'est une chose sacrée comme peut-être nulle autre:* et assurément (on peut désormais dire la chose avérée de la façon la plus positive, *même en faisant abstraction de toute idée de foi et de piété chrétienne)* ce n'est certainement pas une œuvre humaine (certo non è opera umana)» (Osservatore Romano, 7-8 sept. 1936).

Cette conviction, il devait la conserver jusqu'à sa mort. Il la formulait dans les mêmes termes, le 23 septembre de la même année, aux collaborateurs de la Vie Spirituelle. Peu de temps avant son départ, le 3 février 1939, dans une audience solennelle, qui célébrait tant d'anniversaires pour lui très précieux, il distribuait encore des images de la Sainte Face du Linceul.

C'est que cet historien érudit, cet homme de science, avait non seulement consenti à regarder les empreintes du Linceul, mais voulu les étudier. Il n'aurait certes pas contresigné cette phase qui me navre; elle est du bon Père de Jerphanion, dont j'ai dévoré avec passion le splendide travail sur les églises rupestres de Cappadoce: *«Délibérément nous évitons de nous arrêter* (c'est moi qui souligne) sur toute une série de développements par où l'on nous montre comment, sur le Suaire, des empreintes et des traces de toutes sortes répondent aux moindres circonstances de la Passion et de l'Ensevelissement du Christ». Un tel scepticisme aprioristique est scientifiquement injustifiable et il ne peut être que stérilisant.

C'est la position exactement opposée qui me semble être véritablement digne d'un savant, à quelque discipline qu'il appartienne. Toutes les reliques ne tirent la preuve de leur authenticité que des papiers, des attestations solennelles, des «authentiques» qui les accompagnent. Sans eux, elles n'ont aucune valeur réelle. Je voudrais bien d'ailleurs savoir pour combien de ces reliques les authentiques remontent jusqu'à leurs origines. Tout au contraire, une seule au monde garderait son entière valeur, si elle n'avait aucune base historique, et cela parce que les preuves de son authenticité sont intrinsèques. C'est en elle-même qu'elle les porte. Cette relique, c'est le Saint Linceul. Arrêtons-nous donc sur les empreintes et sur les traces qu'elle contient.

C) DESCRIPTION GENERALE

1° *La toile.* - Le Linceul est une pièce de lin de 1 mètre 10 de large sur 4 mètres 36 de long. Vignon avait émis l'hypothèse que cette longueur avait été jadis plus considérable et que le Linceul avait été raccourci par les prélèvements sur le bout de l'image antérieure, faits par les empereurs de Byzance, en vue de dons. Il semble bien, comme l'ont écrit Antoine Legrand et le Père d'Armailhac (Dossiers du Saint Suaire, nov. 1939), qu'il ne manque rien au bout du Linceul. L'examen

plus précis de l'image antérieure des jambes la montre en effet complète et allant jusqu'au bout des pieds (V. Chap, VI, in fine). Par contre, il y a eu un prélèvement latéral à ce niveau, qui a été comblé par une pièce ressemblant à celles des Clarisses pour les brûlures.

On a pu étudier tout à l'aise la structure de cette toile, grâce aux photographies *en agrandissement direct* d'Enrie, qui donnent une surface agrandie sept fois. On peut l'examiner dans tous ses détails, mieux qu'à la loupe; et c'est ce qu'ont fait des juges compétents, en France et en Italie. Il résulte de ces expertises qu'il s'agit d'une serge de lin à chevrons en arête de poisson. La confection de son armure «3 lie 2» nécessite un métier à quatre pédales. Elle comporte, d'après Timossi, expert à Turin, 40 fils par centimètre pour la trame et 25 battues par centimètre. C'est un tissu de pur lin, serré et opaque, exécuté avec un filé grossier et à fibre grège. Ceci est très intéressant, car l'examen photographique du tissu a démontré que toutes les images du Linceul résultent d'une simple imprégnation des fils; imprégnation facilitée par la propriété caractéristique du lin d'être un excellent absorbant. Cet examen élimine définitivement l'hypothèse cent fois rabâchée d'une peinture et, par suite, d'un faux. Nous reviendrons sur la position de repli des adversaires qui veulent en faire une teinture (V. page 46).

Une étoffe de ce genre est tout à fait à sa place au temps de Jésus. On a trouvé de serges analogues à Palmyre et à Doura Europos. Il semble même que le centre d'origine de ces tissages était l'Aram, en particulier la Syrie. On devait donc les trouver facilement dans le commerce à Jérusalem, en l'an 30. On a découvert à Antinoé des pièces de lin de la même largeur et sensiblement plus longues (V. étude détaillée in Vignon — Saint Suaire, 1938).

2° *Les brûlures.* Ce qui frappe toujours à première vue et qui gêne les débutants dans l'étude des empreintes, ce sont

les traces de brûlure échelonnées des deux côtés des images centrales. Leur coloration plus intense et plus noire éclipse un peu les empreintes beaucoup plus discrètes. Les plus importantes sont étagées en deux séries de six, ayant mêmes formes et mêmes dimensions, sauf les quatre extrêmes, qui sont partielles. On en déduit facilement le pliage, dans les deux sens, longueur et largeur, qui aboutissait à une série de 48 épaisseurs. La brûlure se produisant sur un coin de la toile pliée en rectangle dans le reliquaire, a entamé toutes les épaisseurs et produit les deux séries de trous. Heureusement, c'était un coin voisin des bords latéraux; ce qui a laissé intact presque tout le rectangle central et n'a détruit que les épaules et les bras sur l'image antérieure.

Ces brûlures sont cernées par une coloration rousse comme une trace de fer trop chaud. Elles avaient mangé une partie de la toile en leur centre. Ces parties ont été remplacées par des pièces neuves : travail des Clarisses de Chambéry. L'eau employée à éteindre s'est étalée sur la toile, refoulant un cerne charbonneux et produisant de larges zones cernées, elles aussi en série symétrique, mais médiane.

Sur les mêmes lignes que les grosses existent d'autres brûlures plus discrètes, en des séries de petites taches rondes et rousses. Elles doivent être attribuées à un autre incendie antérieur. On les trouve en effet sur une copie faite en 1516 et restée à Lierre en Belgique, antérieure par conséquent à l'incendie de Chambéry (peut-être incendie de Besançon).

3° *Les plis.* — Outre les brûlures, on peut être dérouté de prime abord par un certain nombre de traits transversaux, noirs sur les positifs, blancs sur fac-similés du cliché, qui barrent les images. Ce sont simplement des plis de l'étoffe, qu'on n'a pas réussi à aplanir en la tendant dans son cadre léger. Les traits noirs sont les ombres de ces plis.

4° *Les empreintes corporelles.* — Sur la partie médiane du

Linceul, on voit deux empreintes de corps, s'opposant par les têtes, qui ne se touchent pas. L'une est l'image antérieure d'un corps, l'autre est l'image postérieure. Si l'on suppose une image produite par un cadavre, l'explication est toute simple. Le corps a été couché sur le dos sur une moitié de la longueur du Linceul, qu'on a rabattu ensuite par dessus la tête sur la face antérieure du cadavre, jusqu'aux pieds. Une miniature de G. B. della Rovere (XII») (fig. 1) représente cette manœuvre de façon parfaite. On voit aussitôt que, le corps imprimant son image sur le Linceul, celle-ci doit être inversée sur les deux empreintes.

C'est ce qu'il faut tout de suite se fixer dans l'esprit : Si vous regardez un homme debout ayant la figure vers vous, son côté droit est à votre gauche et réciproquement. Si vous le regardez de dos, son côté droit est à votre droite et réciproquement. C'est ce que vous verrez sur le fac-similé du cliché photographique, qui, inversant l'image du Linceul, vous présente le cadavre lui-même. Mais sur le Linceul, qui est une impression, ou sur l'épreuve positive, l'image antérieure se présentera comme si vous regardiez dans une glace; son côté droit, la plaie du cœur seront à votre droite et réciproquement. De même, sur l'image dorsale, le côté gauche sera à votre droite et réciproquement.

La teinte bistre de ces empreintes est due, nous l'avons déjà dit, au brunissement individuel de chaque fil, qui est plus ou moins imprégné.

L'ensemble révèle une anatomie parfaitement proportionnée, élégante et robuste d'un homme qui mesure environ 1 m 80: la figure, malgré l'aspect bizarre de toutes ces empreintes, qui donne déjà pour un photographe l'impression d'un négatif, est belle et imposante. Elle est encadrée de deux masses de cheveux, qui semblent un peu repoussées en avant. Probablement, la mentonnière qui maintenait la bouche fermée devait passer derrière ces masses; au sommet du crâne,

elle devait refouler le Linceul, d'où l'espace libre entre les deux images dorsale et ventrale de la tête.

Les membres inférieurs se voient très bien sur l'image dorsale, allant jusqu'à une empreinte parfaite du pied droit. Sur l'image antérieure, les jambes s'estompent dans leur partie inférieure, comme si le drap était tendu à distance des cous de pied. Mais nous verrons tous ces détails en étudiant les plaies une à une.

Ce qui frappe dans l'ensemble de ces empreintes corporelles, c'est l'impression saisissante de *relief* qu'elles donnent. Il n'y a pas un trait, pas un contour, pas une ombre; et pourtant les formes surgissent étrangement du fond. Ceci est d'ailleurs confirmé par un fait: je n'ai jamais vu une copie, peinture ou dessin, qui ressemble à la Face du Linceul. Par contre, la médaille en bas relief qu'en a faite mon ami le Dr Villandre l'évoque d'une façon impressionnante.

5° *Les empreintes sanguines.* — On les trouve de tous les côtés et nous les détaillons longuement: plaies de la flagellation, du couronnement, de tous les sévices du procès, du portement de croix, de la crucifixion, et jusqu'à ce coup de lance sur un cadavre, qui, en deux fois, en a vidé les veines de leur sang.

Toutes ces empreintes sanguines ont une coloration très spéciale, qui tranche sur le bistre du corps. Elles sont carminées, un peu mauves. Plus ou moins intenses et foncées suivant les plaies, et même dans l'étendue de l'une d'elles, ce qui donne une impression parfois étonnante d'épaisseur variable, comme si l'on voyait le relief du caillot.

Autre particularité importante. Alors que sur l'empreinte du corps tout est en clair obscur, dégradé insensible, bords imperceptibles, les décalques sanguins ont des limites beaucoup plus précises. Elles semblent même très nettes sur des photos réduites. Cependant, sur les photos à grandeur naturelle, tout en gardant cette netteté et en donnant cette impression de plus grande épaisseur sur les bords, on les voit *parfois*

entourées d'une auréole beaucoup plus pâle, d'une espèce de halo. Ceci est dû, peut-être, au sérum qui transsude d'un caillot encore frais formé sur la peau.

Le fait capital dans cette question des images sanguines, j'y reviendrai constamment, mais je dois y insister dès maintenant, parce qu'il est difficile à saisir pour un profane, faute d'avoir vécu dans le sang, *ce qui frappe instantanément un chirurgien, ce qui se confirme ensuite par une étude plus attentive, c'est l'aspect évident de caillots formés sur une peau qu'ont tous ces décalques.* Vous voyez! C'est pour moi tellement évident, que, sans y penser, je vous parle déjà de décalques. C'est ainsi, nous le verrons, que se sont formées les images sanguines.

Quand j'écrivais, en mai 1933, mon premier article sur les plaies des mains, je n'avais comme documents, excellents d'ailleurs, que des photographies. Toutes les images n'étaient donc que des noirs plus ou moins foncés. Les auteurs, Noguier de Malijay spécialement, insistaient sur la monochromie du Linceul malgré des témoignages anciens et respectables, comme celui des Clarisses de Chambéry. Aussi, après avoir vu le Linceul en plein jour, en 1933, ai-je écrit dans la première édition des «Cinq Plaies du Christ», le témoignage qui suit:

«A la dernière ostension, faite en 1933, par faveur extraordinaire, en raison de l'année jubilaire de la Passion, je suis allé à Turin et j'ai pu, le 14 octobre, étudier longuement le Linceul, tel qu'il était exposé dans la Cathédrale, au-dessus du maître autel, dans son cadre monumental, éclairé par de forts projecteurs électriques. L'image était bien telle qu'on l'avait décrite, bistrée; les plaies étaient simplement plus foncées que le reste, se détachant plus ou moins sur l'ensemble des silhouettes humaines.

«Mais, le dimanche 15 octobre, jour de la clôture, on descendit la relique du lourd cadre où elle était exposée sous verre; et 25 prélats la portèrent solennellement dans son cadre léger, jusque sur le perron de la Cathédrale, pour la proposer

à la vénération de la foule immense entassée sur la place, derrière un double cordon de fantassins, l'arme au pied. J'étais en avant d'eux, sur les marches du perron, et Son Eminence le Cardinal Fossati, archevêque de Turin, eut la bonté de faire déposer le cadre au bord du perron, pendant quelques minutes, pour que nous puissions bien regarder. Le soleil venait à peine de descendre derrière les maisons de l'autre côté de la place; la lumière vive mais diffuse était idéale pour l'observation. J'ai donc vu le Linceul en plein jour, sans interposition de verre, à moins d'un mètre, et j'ai éprouvé brusquement une des plus fortes émotions de ma vie. Car j'ai vu, sans m'y attendre, que toutes les images des plaies avaient une couleur nettement différente de l'ensemble du corps ; et cette couleur était celle d'un sang desséché ayant imprégné l'étoffe, il ne s'agissait donc pas, comme pour le reste, d'un brunissement du Linceul reproduisant le relief du cadavre.

«Le sang lui-même avait teinté l'étoffe par contact direct: et voilà pourquoi *les images des plaies sont positives alors que le reste est négatif.*

«La teinte exacte était difficile à définir, pour un profane de la peinture, mais le fond en était du rouge (carminé mauve, disait M. Vignon, après Antoine Legrand), plus ou moins délavé suivant les plaies; plus accentué au côté, à la tête, aux mains et aux pieds; plus pâle, mais très perceptible, sur les innombrables plaies de la flagellation... Mais le chirurgien comprenait, à ne pouvoir en douter, que c'était du sang qui avait imprégné ce linge, *et ce sang était le sang du Christ!*

«Je connais les Italiens de longue date et leurs vives réactions me sont très sympathiques; mais j'avoue que ce jour-là je fus surpris: la foule se mit à applaudir.

«Quand à moi, bouleversé, dans mon âme de catholique et de chirurgien par cette révélation soudaine, subjugué par cette présence réelle qui s'imposait à moi comme une évidence, je fléchis les genoux et j'adorai en silence. »

On m’a reproché, avec une intention ironique qui m’attriste pour ses auteurs, cette phrase: «Le chirurgien comprenait, à ne pouvoir en douter, que c’était du sang qui avait impré-*gné* ce linge». J’ai peut-être péché par excès de concision, mais je suis moins naïf que j’en ai l’air. Ou plutôt, il y a des gens qui ne savent pas lire et d’autres qui ne veulent pas lire. J’ai donc ajouté dans la seconde édition ce petit paragraphe:

«Bien entendu une preuve rigoureusement scientifique que ces taches sont de sang exigerait (si on les permettait) des examens physiques ou chimiques; par exemple, la recherche au spectroscope des raies de l’hémoglobine ou de ses dérivés. Mais comme il est prouvé que les autres images ne sont pas de main d’homme, que ce Linceul a contenu un cadavre, *ces traces de plaies, tellement riches en détails aussi vrais qu’imprévus, peuvent-elles être colorées par autre chose que du sang ?»*

Etant plus au large dans ce livre que dans une brochure, je développerai ma pensée; d’autant qu’elle m’amènera à insister sur une donnée capitale pour la compréhension des images sanguines. C’est celle même de leur formation. Nous l’étudierons tout à l’heure, à l’article E, 1° de ce même chapitre.

D) PHOTOGRAPHIES

Sur ce sujet, je ne veux donner que les indications essentielles. Je ne saurais trop conseiller au lecteur intéressé par elles de se procurer le livre de mon ami Giuseppe Enrie, photographe officiel du Linceul (à qui nous devons de si précieux instruments de travail), «La Santa Sindone rivelata dalla fotografia». On en pourra lire l’excellente traduction française de mon cher ami défunt M. Porché.

1° *Technique.* — Enrie a exécuté douze photographies, dont 9 sur le Linceul descendu de son cadre et exposé à nu à un éclairage de 16000 bougies, judicieusement réparti. Trois

comprennent l'ensemble de la toile, dont la plus grande est de 12 x 47, sur plaque 40 x 50. Les autres sont des photos de détail: deux Saintes Faces, dont une aux deux tiers de l'original, l'autre en grandeur naturelle: une Sainte Face avec le haut du buste, aux deux tiers, sur 40 x 50: un dos sur 40 x 50. Enfin une photo en agrandissement direct de la plaie de la main, donnant un agrandissement de 7 fois en surface, qui nous a permis d'étudier l'armure de tissu dans tous ses détails. La douzième donne l'ensemble de l'ostension.

Tous ces clichés étaient pris sur plaques orthochromatiques. Les techniciens trouveront tous détails dans le livre d'Enrie. Ajoutons que bien entendu ces clichés n'ont reçu aucune retouche et n'ont subi d'autre traitement que le développement normal. Sans parler de la conscience scrupuleuse de mon ami Enrie, le fait a été certifié, par devant notaire, par une commission d'experts photographes. Toutes les reproductions sont visées pour authenticité par Son Eminence le Cardinal Fossati, Archevêque de Turin. Par ailleurs, tous les détails de ces photos officielles sont confirmés par les nombreux clichés d'amateurs pris pendant les ostensions de 31 et de 33, et même en plein air, le jour de la clôture; j'en sais quelque chose.

Résumons donc rapidement ce qu'on voit sur ces photographies.

2° *Résultats.* — En deux mots, sur le cliché photographique, tout ce qui constitue les images du corps est nettement positif, comme le doit être la reproduction sur papier quand on a photographié un corps quelconque. Ici, c'est au contraire la reproduction sur papier qui donne une image corporelle négative, telle qu'elle est par conséquent sur le Linceul lui-même. Le corps imprégné sur le Linceul est donc un négatif; il a toutes les caractéristiques d'un cliché photographique ordinaire; toutes les valeurs y sont inversées, le noir en blanc, le blanc en noir. La seule différence, c'est que le Linceul, image

négative, ne montre aucune ombre portée, comme il y en a toujours sur un objet normal photographié.

Par contre, et ceci est capital, les brûlures (c'est évident), mais aussi toutes les images sanguines, sont manifestement positives sur le Linceul : sur le cliché photographique, elles marquent toutes en blanc. Ce sont donc, sur le Linceul, des images positives, normales. Le fond de la toile, bien entendu, vient en noir sur le cliché.

De tout ceci résulte une conséquence capitale: les empreintes corporelles se sont produites par un procédé qui, s'il est naturel, comme nous le pensons, a quelque ressemblance avec le phénomène photographique. Les images sanguines, au contraire, n'ont pu se faire que par contact direct; ce sont des décalques de caillots; nous y reviendrons.

Il m'est impossible de résumer clairement toutes les considérations d'Enrie; il faut lire son livre. Un mot cependant pour expliquer que les fac-similés de ses clichés photographiques, ceux qui nous donnent un aspect positif, normal de la Sainte Face, par exemple, participent de l'impeccabilité des clichés originaux. Ici non plus, aucune manipulation. On reproduit le cliché, non pas sur un papier, mais sur une plaque sensible (comme dans les épreuves diapositives qu'on regarde par transparence). C'est ce diapositif, montrant, comme une épreuve sur papier, le Linceul tel qu'il est, qui sert de cliché, pour reproduire sur papier le cliché primitif.

3° *Conclusions.* — Je veux seulement reproduire ici les conclusions posées par Enrie lui-même, page 50 :

a) L'exactitude des valeurs négatives de l'empreinte est absolue; les caractéristiques de cette singulière image, qui n'est pas faite de main d'homme, se retrouvent en tous ses points, sauf pour les taches de sang.

b) L'existence est exclue de toute trace de couleur, de coups de pinceau, ou autres artifices de dessinateur ou de faussaire.

c) Le clair obscur est partout distribué sans contours, sans traits ni pointillés, mais avec des dégradés spéciaux et des gradations insensibles, qui rappellent les procédés photographiques.

d) Les taches de sang, qui sont positives sur l'image négative du Rédempteur, sont au contraire fortement marquées et présentent les caractéristiques d'une impression formée par contact: elles offrent aussi dans leur structure des irrégularités, qui évoquent parfaitement la nature.

e) L'anatomie et le modèle sont vrais et corrects : les caractères physionomiques accusent la personnalité et la race; ils ne sont pas altérés par de graves tuméfactions ni par une fracture du nez, comme on l'avait cru d'après les photos de 1898, où le tissu n'avait pas été soigneusement étendu. — (Enrie me pardonnera; mais, outre des excoriations et des plaies, il y avait une tuméfaction de la région zygomatique droite et une fracture du *cartilage* dorsal du nez).

f) Les parties correspondant aux ombres sont absolument exemptes d'impression, car elles laissent voir la toile intacte.

g) Le fac-similé du négatif photographique de ce visage met en relief l'exactitude merveilleuse des valeurs négatives de l'empreinte, car il nous révèle, non seulement une forme, mais son contenu spirituel: l'expression.

Je ne veux pas insister sur cette dernière conclusion. Je laisse mon lecteur contempler les images; elles sont plus éloquentes que je ne saurais l'être. Dans cette face, nettement sémitique, on trouve, malgré les tortures et les plaies, une si sereine majesté, qu'il s'en dégage une impression indicible. Il faut, pour le comprendre un peu, se rappeler que, si dans ce corps l'humanité vient de mourir, la divinité reste toujours présente avec la certitude de la résurrection prochaine.

Aucun artiste n'a jamais réalisé une Face qui s'approche de celle-ci. Et je n'aurai pas la cruauté d'évoquer les copies

ou les imitations qu'on en a voulu faire, hélas! pas même les retouches qui en effacent les plis. Comme disait Virgile à Dante dans son Enfer: «Non ragioniam di lor, ma guarda e passa — Ne parlons donc pas d'eux, mais regarde et passe outre ! »

E) FORMATION DES EMPREINTES

1° *Empreintes sanguines.* — Nous commencerons par elles, parce que, au vrai, ce sont les seules dont nous puissions de façon certaine et presque complète imaginer la formation. Ce presque, un chrétien l'aura deviné, évoque les circonstances de la Résurrection, qui est un mystère. Les hypercritiques eux-mêmes n'exigeront pas que je leur en fournisse une explication scientifique.

Les traces sanguines du Linceul ne sont pas, comme les empreintes corporelles, des images graphiques. Je ne dis pas photographiques, puisqu'ignorant le mode de formation de ces dernières, nous ne savons pas si une lumière y a pris part; elles sont en tout cas, nous l'avons vu, très voisines des négatifs photographiques. Les empreintes sanguines ne sont pas des images; ce sont des décalques; elles se sont formées avec du sang. Mais sous quelle forme? Sang liquide ou sang coagulé? Caillots déjà secs ou caillots récents, en train d'exsuder leur sérum?

Ecartons d'abord une idée fausse, qui se traduit par une expression trop souvent entendue par moi dans la bouche d'un des plus anciens et plus fermes défenseurs du Linceul : «une coulée de caillots». J'avais beau m'y attendre, j'en sursautais chaque fois. Non ! Un caillot formé sur une peau s'y colle et s'y dessèche.

Autre chose: un caillot ne se forme jamais dans le corps, plus exactement dans les veines, où le sang reste toujours liquide. Le «thrombus» qui se constitue dans les veines atteintes de phlébite est tout autre chose anatomiquement;

et il ne se produit que dans des veines malades, ce qui n'est pas le cas présentement.

Le sang, nous y reviendrons pour la plaie du cœur, reste liquide dans les cadavres. Il s'y cantonne dans les veines; les artères se vident dans les capillaires et les veines, à la mort, par les dernières contractions des ventricules et par leur propre élasticité. Dans les veines, il reste liquide pendant un temps très long, pratiquement jusqu'à la putréfaction. Il y reste même *vivant* pendant *quelques heures* et susceptible d'être transfusé dans un homme vivant.

Quand le sang sort des veines par une plaie, si on le recueille dans un récipient, on le voit rapidement se coaguler, c'est-à-dire se prendre en une espèce de gelée rouge, qu'on appelle un caillot. Ce caillot est formé par la transformation d'une substance dissoute dans le sang, le fibrinogène, en une autre substance solide, la fibrine; celle-ci enferme dans ses mailles les globules sanguins, d'où sa couleur rouge. La coagulation se produit en un temps très court, qui n'excède pas quelques minutes. Secondairement, le caillot se rétracte et exsude sa partie liquide, le sérum. Puis, peu à peu, il se dessèche.

Donc, si le sang, chez un vivant ou sur un mort, sort par une plaie cutanée, une bonne partie coule liquide sur la peau et, suivant la pesanteur, peut tomber à terre. Une partie, *du fait de sa viscosité,* reste adhérente à la peau (en plus grande quantité, si celle-ci forme un plan horizontal) et, sur cette peau,, il se coagule rapidement. L'écoulement continuant, de nouvelles couches de sang liquide se superposent aux précédentes et s'y coagulent successivement. Si le sang rencontre, dans sa descente, un obstacle, il s'accumule en amont de lui ; il s'ensuit que le caillot devient plus épais à ce niveau.

La rétraction du caillot, avec expulsion de sérum puis dessication se produit sur la peau, comme dans le récipient. Mais, en surface large et en couche mince, cette dessication est évidemment plus rapide.

Bien entendu, je ne donne ces explications élémentaires que pour les non-médecins. Elles m'ont paru indispensables, après avoir si souvent constaté des incompréhensions graves même chez des gens très cultivés. On voit donc que le Linceul a pu être taché, soit par du sang liquide, soit par des caillots encore frais, humides, soit par des caillots desséchés. On voit aussi qu'autour du caillot, si celui-ci est encore frais, il a pu être taché par le sérum qu'il exsude. A quel cas répondent nos empreintes sanguines?

Le sang liquide est une exception, peut-être unique. Je ne vois guère que les coulées qui se sont faites des trous des pieds, pendant le transport et dans le tombeau, en direction des talons. La plus grande part s'est d'ailleurs coagulée sur les plantes et ces caillots se sont décalqués sur le Linceul dans leur fraîcheur. Cependant une partie a coulé en dehors des pieds dans des plis, traversant d'une face à l'autre ces plis, pour former des images symétriques que nous reverrons.

Quelques caillots devaient être encore assez frais pour rester humides. C'est *peut-être* le grand caillot antérieur de la plaie du cœur, à cause de son épaisseur. C'est certainement les caillots de la grande coulée transversale postérieure (Voir ch. VIII), caillots formés dans les creux d'un drap tordu en sangle sous les reins pour *le transport* au tombeau. La plus grande part de ce sang, sorti par la plaie béante, a dû tomber en route. Seule la petite part, qui a pu atteindre la peau entre les plis de la sangle et y adhérer par sa viscosité, s'y est coagulée sous cette forme de méandres multiples caractéristique de la coulée postérieure. Ces caillots étaient évidemment tout *frais,* quand on a déposé le corps sur le Linceul; ils se sont décalqués très facilement, et ont pu donner une *abondance de sérum* autour des décalques.

La plupart des caillots étaient plus ou moins desséchés au moment de l'ensevelissement. Comment se sont-ils aussi décalqués? Il faut comprendre que le cadavre, une fois installé, se trouvait enfermé hermétiquement, dans un linceul et dans des linges, le tout imprégné d'une trentaine de kilos de

myrrhe et d’aloès; l’enveloppement était pratiquement imperméable. Il faut aussi penser que. le cadavre continuait à exsuder de la vapeur d’eau pendant longtemps. On oublie trop que toutes les cellules d’un cadavre continuent à vivre, chacune pour son compte, celles de la peau comme les autres, et meurent individuellement après des temps différents. Si les cellules nobles, les cellules nerveuses, sont les plus fragiles, les autres survivent assez longtemps; la mort totale ne commence qu’avec la putréfaction. Or la Foi nous dit que Jésus n’a pas connu la corruption; et tout le Linceul nous confirme dans cette certitude. D’autre part, toutes les plaies, toutes les excoriations dont le corps était couvert continuaient à suinter une lymphe plus ou moins infectée comme sur le vivant, mais liquide.

Il résulte de tout ceci que le corps baignait dans une atmosphère aqueuse, qui rehumidifiait les caillots sur la peau et dans les plaies de toute sorte. Et ceci nous ramène au cas des caillots frais, *sauf le sérum.*

En effet, je ne veux pas dire par là que la fibrine se reliquéfiait, ce qui est totalement différent. Vignon, tout imprégné de sa théorie aloèticoammoniacale des empreintes vaporographiques (théorie qui le satisfaisait d’ailleurs bien moins dès 1938), pensait que c’était l’ammoniaque qui avait redissous la fibrine et reliquéfié les caillots. Il l’a expérimenté, en plaçant des caillots sur un milieu imbibé de solution ammoniacale. Ce n’aurait plus été, en tout cas, un sang normal, vivant, mais un liquide coloré, susceptible de couler, incapable de se recoaguler. Ces coulées, se faisant en position horizontale dans le tombeau, auraient été désastreuses pour nos images sanguines; en fait, il n’y a pas de coulée colorée sur le Linceul; il n’y a que des caillots décalqués.

L’hypothèse de Vignon ne peut donc pas rendre raison de nos images sanguines; au contraire, elle les brouillerait. Mais il y a plus, car elle pèche par la base, exactement comme sa théorie du brunissement ammoniacal de l’aloès. La fibrine

peut, en effet, se dissoudre en solution ammoniacale; mais je ne trouve pas d'ammoniaque dans le linceul.

Il y a bien un peu d'urée, laissée par la sueur desséchée sur la peau (?); il y en a aussi dans le sang et dans la lymphe transsudée dans les plaies. A mettre les choses au mieux, la quantité d'urée ne serait pas très considérable. Mais surtout, cette urée n'a aucune des propriétés de l'ammoniaque. Il faut qu'elle se transforme en carbamate, puis en carbonate d'ammoniaque. Or cette transformation, qui se fait dans l'urine, demande un temps assez long, peu en rapport avec le séjour au tombeau. Elle exige aussi la présence d'un microorganisme spécial, le «micrococcus ureæ». On ne voit aucune raison pour qu'il ait existé à la surface du corps. Mon ami Volckringer, pharmacien de l'hôpital Saint-Joseph, a fait l'expérience en plaçant de l'urée sur une peau d'animal: les vapeurs ammoniacales n'apparaissent qu'au bout de vingt heures. La réaction est retardée et même *enrayée* par tous les antiseptiques, même faibles, l'*aloès* par exemple! Tout ceci n'est guère encourageant pour l'hypothèse de Vignon.

Les deux conditions de formation d'ammoniaque, temps et ferment, ne sont donc pas réalisées et c'est ce qui m'a toujours laissé sceptique sur toute cette théorie.

Tout au contraire, il me semble possible que des caillots plus ou moins desséchés puissent, en atmosphère humide, se rehumecter suffisamment, sans liquéfaction de fibrine, pour former une espèce de pâte plus ou moins molle. Ils étaient, ainsi transformés, parfaitement aptes à imprégner la toile mise à leur contact et à y faire ces décalques à *bords nets,* reproduisant la forme des caillots.

Ces décalques avaient une coloration d'autant plus intense que l'épaisseur du caillot était plus considérable. Vignon a très bien vu que sur une goutte de sang coagulé qui se rétracte, cette épaisseur est plus grande au pourtour qu'au centre. Et c'est ainsi que beaucoup de ces décalques sont très colorés sur le pourtour et laissent à leur centre une zone moins colorée.

C'est donc ainsi qu'à mon sens, se sont formées presque toutes les images sanguines. — Mais il me faut revenir sur les images qui produisent des coulées de sang liquide et sur les possibilités que ce sang aurait données à un faussaire ingénieux. Tous ceux qui ont quelque expérience savent qu'une tache de sang faite sur un linge ne reste pas immuable, surtout si ce linge n'est pas fortement apprêté. Sur une compresse, un champ opératoire, nous voyons une goutte de sang se diffuser rapidement; la tache s'élargit en imbibant le tissu, mais elle le fait plus vite dans certains sens, qui suivent les fils de la toile. Par exemple, si l'armure est un croisé simple, comme c'est le cas habituel, on voit autour d'une zone centrale plus ou moins ronde, se développer quatre petits prolongements qui suivent les fils de la trame et de la chaîne, dessinant ainsi une petite croix rouge.

Le phénomène est encore plus frappant, si au lieu de sang, on projette des gouttes d'un liquide plus volatil, comme la teinture d'iode; la toile est constellée de petites croix brunes. Cette diffusion *irrégulière* et *dirigée* est d'autant plus marquée que le fil est plus hydrophile. Or, nous l'avons vu, le fil de lin dont est tissé le Linceul, grossièrement filé et à fibre grège, est un excellent absorbant.

On remarque en effet sur les deux coulées liquides qui sont sur le Linceul en dehors des plantes, que les bords, au lieu d'avoir la netteté des décalques de la main ou du front, par exemple, sont *irréguliers et crénelés.* Il serait intéressant d'en avoir une photographie en agrandissement direct pour la comparer avec celle qu'Enrie a faite du poignet. Sur celle-ci, en effet, on voit à l'évidence que la coloration de l'empreinte sanguine est constituée uniquement par l'imprégnation de chaque fil, qui garde sa forme et son autonomie. Aucun empâtement, pas la moindre épaisseur de colorant entre les fils de l'armure.

Il résulte aussi de ce détail qu'un faussaire n'aurait jamais pu simuler ces empreintes sanguines, en prenant du sang com-

me colorant. Il n'aurait jamais pu réaliser ces taches à bords nets qui reproduisent avec une vérité si criante la forme de caillots constitués naturellement sur une peau. Ceci, par parenthèse, coupe d'avance les ailes au canard qui ne manquera pas de naître dans le camp des adversaires du Linceul, le jour où les examens physiques, que nous réclamons depuis longtemps à l'inertie des propriétaires, auront peut-être démontré scientifiquement que la coloration des taches est d'origine sanguine.

C'est précisément, en l'absence de ces expériences décisives, l'étude de ces portraits de caillots qui m'avait amené à la conviction que c'était bien des décalques de sang coagulé. J'en décrirai un plus longuement, comme exemple, à propos du couronnement d'épines (voir chap. IV, D). Mais je pourrais répéter la même démonstration pour toutes les images sanguines. Pour un chirurgien, elles sont d'un réalisme saisissant, que je n'ai jamais vu dans aucune peinture.

Tous les peintres, outre qu'ils représentent des plaies sans rapport avec la réalité, peignent des coulées de sang, à bords plus ou moins parallèles, bien heureux quand ils respectent les lois de la pesanteur, en les faisant, par exemple, descendre de la main vers le coude. Mais ce sont des coulées de sang liquide; ce ne sont pas des caillots. Et ils croient ainsi faire du réalisme!

Sur le Linceul, il n'y a pas de coulée de sang; il n'y a que des caillots décalqués; ces caillots représentent la partie du sang qui s'est coagulée sur la peau, en coulant sur elle. Si je parle parfois de coulées de sang, en décrivant le Linceul, c'est parce que ces caillots évoquent *dans le passé* ce sang qui a coulé *sur la peau:* de la même façon une belle calligraphie évoque dans son immobilité le mouvement de la plume qui l'a tracée.

A la vérité, les images picturales qui se veulent les plus réalistes sont celles qui contiennent les erreurs physiologiques les plus grossières. Cette règle déborde d'ailleurs largement

le domaine des traces sanguines. Généralement, plus un crucifix s'efforce à représenter, pour nous émouvoir, les atrocités du supplice, plus il s'éloigne de la vérité. Je vais me faire lapider, mais il faut que je le dise: j'apprécie en artiste la valeur picturale d'un Grünewald, les contorsions de son crucifié sont pour moi simplement grotesques. La Passion, je vous assure, est beaucoup *plus simple* et infiniment *plus tragique* que cela.

On comprend maintenant ce que j'ai écrit après l'ostension de 1933, dans «Les Cinq Plaies». Je *savais* déjà, par l'étude des traces sanguines, que c'était vraiment du sang qui avait formé ces portraits de caillots. Je les avais reconnus, comme on reconnaît la photographie d'un visage familier. J'étais faussement convaincu que ces traces avaient la même couleur que le reste et j'avais vu, en effet, des images monochromes sur le Linceul, à la lumière électrique. Et brusquement, en plein jour, je leur voyais cette couleur carminée, qui ajoutait une dernière note à ma conviction déjà faite. J'avais donc bien le droit d'écrire, sans écarter, bien entendu, toute précision scientifique ultérieure, «le chirurgien *comprenait,* à ne pouvoir en douter, que c'était du sang qui avait imprégné ce linge, et ce sang était le sang du Christ». J'étais certainement plus scientifique en cela que ceux qui refusent de regarder le Linceul.

En avons-nous fini avec l'étude de ces caillots? Hélas! nous en sommes loin et il restera toujours d'immenses difficultés à résoudre. La spectroscopie, les photographies dans toutes les zones du spectre, l'infrarouge en particulier, la radiographie, et tout ce que nous avons pu imaginer d'autre, puisque l'examen chimique ne semble guère possible à obtenir, toutes ces recherches nous dirons peut-être un jour qu'un cadavre couvert de plaies est resté quelques heures dans ce linceul. Rien ne nous expliquera *comment il en est sorti,* en laissant, intactes et belles, sur ce Linceul, l'empreinte de son corps et les traces de ces saignements. Un homme n'y parviendrait pas avec le cadavre d'un autre, sans les abîmer.

C'est un fait que Vignon a déjà bien mis en lumière. Quand on a décalqué un caillot sur un linge et qu'on décolle ensuite celui-ci, une partie seulement du caillot demeure fixée sur le linge; une autre partie reste sur le support. Il y a donc des trous, des manques dans le portrait de caillot sur la toile. Or les décalques du Linceul sont parfaitement intacts, entiers, reproduisant l'image familière d'un caillot normal. Dans l'état actuel de nos connaissances (je ne préjuge pas de l'avenir,) ceci est inexplicable scientifiquement.

Il est bien certain que ce corps, ressuscité glorieux, pouvait aussi facilement s'évader de ce Linceul, qu'entrer dans le Cénacle «janius clausis — les portes restant fermées» (Jn 20,29). Cette difficulté ultime nous fait toucher du doigt, humainement parlant, une quasi-impossibilité matérielle. La science ici n'a plus qu'à se taire, car ce n'est plus de son domaine. Mais le savant, lui, peut au moins y entrevoir une preuve palpable de la Résurrection.

Quand j'eus fait imprimer la première édition de mes «Cinq Plaies», j'allai à l'Ecole pratique la faire lire à mon vieil ami le Professeur Hovelacque. C'était un passionné d'anatomie, qu'il enseignait à la Faculté de Paris, mais il était loin d'être un croyant. Il approuva, avec un croissant enthousiasme, mes expériences et mes conclusions. Quand il eut fini de lire, il reposa la brochure et, méditant, il garda un moment de silence. Puis, explosant soudain, avec cette belle franchise qui avait fait notre amitié, il s'écria: «Mais alors, mon vieux?... Jésus-Christ a ressuscité!» J'ai eu rarement dans ma vie une aussi profonde et aussi douce émotion que cette réaction d'un incroyant devant un travail purement scientifique, dont il tirait lui-même les incalculables conséquences. J'ose espérer que Dieu l'en aura récompensé, car il mourut quelques mois plus tard.

2° *Empreintes corporelles.* — Disons tout de suite que, si nous savons fort bien ce que ne sont pas ces empreintes,

nous n’avons aucune idée précise de *la façon dont* elles ont apparu. Nous ajouterons peut-être: nous ne savons pas *quand* elles ont apparu. Cela me rappelle la connaissance négative de Dieu, si bien exposée par saint Bonaventure.

Ce qu’elles ne sont pas? Un faux, une supercherie, une œuvre de main d’homme. — Je conçois mal qu’on puisse encore le contester. Cette peinture aurait été faite au plus tard au XIVe siècle, quand le Linceul a reparu à Lirey. Faut-il encore une fois répéter toutes les impossibilités que soulève pareille hypothèse? Cette peinture contient une image négative, conception inimaginable jusqu’à l’invention de la photographie. Et qu’on ne dise pas que le Linceul a été mis à l’envers par les Clarisses de Chambéry; la copie de Lierre, qui leur est antérieure, porte déjà la plaie du cœur à gauche. Ce négatif est si difficile que tous les copistes anciens se sont efforcés de l’interpréter en une image positive, ce qui dénaturait tous les détails. Même des artistes modernes, qui ont copié le Linceul en toute connaissance de cause, comme Reffo et Cussetti, n’y ont pas réussi: leurs copies, qui semblent ressemblantes, montrent sur leurs clichés photographiques des images positives très différentes de celles du Linceul. Ceci tient à ce que les clairs obscurs du Linceul, constitué négativement, sont d’une perfection absolue que ne peut atteindre une peinture, comme le fait la nature ou l’objectif photographique.

Nous l’avons vu, il n’y a pas trace de peinture, même sur la photo en fort agrandissement direct d’Enrie. (On ne peut trop insister pour se faire comprendre : il ne s’agit pas d’agrandissement d’une photo, mais d’un appareillage qui porte directement sur le cliché une image agrandie 7 fois en surface, comme celle que porterait dans l’œil une loupe de même puissance). — Ces images, comme l’a bien montré Viale, Directeur des Musées civiques de Turin, n’ont pas de style naturel; elles sont impersonnelles. Elles n’ont en particulier nul rapport avec aucun style médiéval français, ni piémontais.

Comment un artiste, exécutant un linceul destiné à l’osten-

sion, aurait-il osé, chose unique, y peindre un Christ entièrement nu? Comment aurait-il contredit toute l'iconographie traditionnelle, avec un clou dans le carpe, avec un pouce caché dans la paume (que les copies du Linceul rétablissent souvent), avec un crucifié qui ne montre qu'une main et qu'un pied troués, avec cette bizarre coulée transversale postérieure? Comment a-t-il imaginé, sans savoir un mot de la physiologie sanguine, des caillots aussi véridiques et comment les a-t-il su peindre sur une toile non apprêtée? Tous les artistes nous peignent des coulées de sang; aucun n'a eu l'idée de peindre des caillots.

Je ne m'attarderai pas à l'objection de la peinture qui se négative par altération des couleurs; elle est doctement mise à rien par Enrie. Les parties les plus sombres du cliché ne correspondent sur le Linceul qu'à la toile nue; une couleur inexistante ne peut s'inverser. J'ai d'ailleurs vu vingt fois le Cimabue d'Assise; cela n'a aucun rapport avec un négatif comme celui du Linceul.

Donc, pas de peinture. Et les adversaires de l'authenticité le savent si bien qu'ils se retirent avec joie sur la position de repli de la teinture et sur l'image, obtenue par contact léger, du peintre Clément. J'ai vu cette image, non pas dans le Père Braun, mais sur l'original. Il n'y a là qu'un décalque grossier. Le soi-disant négatif a un clair-obscur sans finesse, sans dégradé, nullement comparable techniquement à la Face du Linceul. Ici encore se présentent toutes les objections contre la possibilité d'une telle teinture au XIVe siècle, faute de statue adéquate. Et il n'est pas question d'agrémenter l'empreinte fruste qu'on obtiendrait, avec quelques taches de couleur. Nous avons vu que des portraits de caillots comme ceux du Linceul ne se peuvent réaliser avec aucun colorant. Clément, au fait, ne l'a pas essayé. On s'étonne de voir de doctes personnes (peut-être trop doctes pour avoir le sens de la plaisanterie) considérer comme une expérience scientifique, ce qui n'est après tout qu'une amusante «charge d'atelier».

Passons aux choses sérieuses; elles nous réservent encore assez de déboires et d'incertitudes.

Il y a donc eu un cadavre dans ce linceul. — Pourquoi celui du Christ et non pas d'un autre homme? Eliminons encore rapidement cette objection fréquemment entendue. Ce cadavre porte tous les stigmates de la Passion. Tous ceux que doit porter un crucifié, me répondra-t-on? En effet, y compris la flagellation et même le coup de lance au cœur, si le corps a été rendu à sa famille (comme nous le verrons chap. II, C, 6°). Mais un seul crucifié, que nous sachions, a été couronné d'épines, et c'est le nôtre. Et puis, si ce n'était le Linceul du Christ, pourquoi l'aurait-on précieusement conservé? Enfin quel condamné à mort pourrait présenter sur son visage tant de noblesse et de majesté? Je n'insiste pas; que le lecteur décide, après avoir, en toute humilité, contemplé cette Face.

La théorie de Vignon, la plus ancienne, considère les empreintes comme un brunissement de l'aloès répandu sur la toile, par l'ammoniaque exhalé par le corps. Ces vapeurs agiraient en raison inverse du carré de la distance des reliefs corporels à la surface du Linceul. (L'avenir nous dira peut-être s'il y a une part de vérité dans cette dernière phrase; bien que, pour l'image qui se produit sous le cadavre, je ne voie pas très bien; mais passons!). Ces vapeurs seraient dues à la décomposition de l'urée sudorale et sanguine accumulée à la surface du cadavre (?). Là, je me refuse à suivre. Nous avons vu tout à l'heure, à propos des caillots soi-disant liquéfiés par dissolution de la fibrine, combien cette transformation de l'urée en carbonate d'ammoniaque était problématique et tardive, *nulle en présence d'aloès.* La théorie de Vignon, séduisante au premier abord, soulève pas mal d'autres difficultés; elle semble surtout pécher par la base. Vignon lui-même, dans ses dernières années, et dès 1938, paraissait ne plus lui accorder la même confiance.

Mon bon ami Don Scotti, Salésien, est docteur en méde-

cine et excellent chimiste. C'est lui qui a assuré l'édition italienne de mes «Cinq Plaies», me déchargeant d'un travail que j'allais, sans son dévouement, entreprendre, en les récrivant moi-même en italien. Il a fait, depuis 1931, de nombreuses recherches sur l'aloès, ses composants et ses dérivés, qu'il m'est impossible de résumer clairement. Par exemple, l'*aloétine* prend au contact de l'eau et des substances alcalines une teinte bistre, par transformation en aloè-resinotannol. — Les toiles plongées quelques minutes dans une solution *d'aloine,* dont le principe colorant est l'aloèmodine, prennent au simple contact de l'air, en l'espace de deux mois, une teinte rose carminée. L'action ultérieure de la lumière solaire avive encore ces couleurs. — Nous entrevoyons déjà ici la possibilité d'une révélation progressive et tardive des empreintes sur le Linceul.

Judica et Romanese, dès 1939, ont obtenu des empreintes sur des cadavres. Ce qui les rapproche entre eux et de Scotti, c'est qu'ils éliminent l'ammoniaque. Tous deux opèrent par contact léger. Mais Judica obtient ses empreintes en répandant du sang sur le cadavre et en imprégnant la toile d'huile et d'essence de térébenthine. Le dégradé des images est obtenu par exposition à la vapeur d'eau chaude. — Romanese asperge simplement le cadavre de sérum physiologique (solution de chlorure de sodium) pulvérulé et saupoudre la toile d'aloès pulvérisé. — Les images obtenues par ces deux procédés sont encore, il faut l'avouer, loin de la perfection de la Face du Linceul. Mais il y a là une nouveauté, qui doit encourager vivement à poursuivre des recherches dans ce sens.

J'en arrive pour terminer à un travail extrêmement suggestif, publié en 1942 par mon ami Volckringer, pharmacien-chef de l'Hôpital Saint-Joseph, dont nous venons de voir les expériences sur l'urée. Il a fait aussi des recherches sur la formation des couleurs qui se rapprochent beaucoup de celles de Scotti. Dans ce travail (Le problème des empreintes de-

vant la science), il présente un fait tout à fait original et des images très belles, les seules jusqu'ici qui voisinent par leur perfection avec celles du Linceul. Il est vrai qu'elles aussi se sont formées *naturellement* et, nous allons voir, sans ammoniaque, sans aloès et, pour certaines, sans contact direct. Il ne s'agit pas, il est vrai, de tissus animaux; il s'agit de tissus végétaux. Mais ce sont des tissus vivants; et l'on sait les analogies qui existent entre les deux règnes. Disons, comme exemple, qu'on trouve dans les plantes l'urée, l'acide urique, l'allantoïne et l'acide allantoïque. Desgrez a montré la transformation de la chlorophylle végétale et de l'hematoporphyrine animale dans la même urobiline, sous la simple action des rayons ultra-violets.

Volckringer a constaté, en compulsant de vieux herbiers, la présence, sur le papier, d'images tout à fait spéciales, reproduisant les plantes conservées (fig. 21 et 22). La plante, complètement et rapidement desséchée, perd très vite la plupart de ses caractères extérieurs. — Comme elle est fixée sur une feuille comprise entre deux autres feuilles, il y a souvent une image supérieure et deux images inférieures, la deuxième s'étant formée sur la feuille d'enveloppe, *à travers la feuille* support de la plante.

On en trouve, quelle que soit la teneur en eau de l'échantillon, la présence ou l'absence de chlorophylle (les racines donnent les mêmes images).

Or, ces images n'existent pas dans les herbiers récents. Elles n'apparaissent qu'au bout de longues années. C'est ainsi qu'elles sont très nettes dans un herbier de 1836; il y a à peine quelques traces dans un herbier de 1908, vieux déjà de 34 ans.

Ces images semblent résister à tous les réactifs, sauf à l'ammoniaque; celui-ci atténue fortement la coloration, qu'il rejette en un cerne brun à la limite de la région traitée.

Ces images apparaissent «comme un dessin léger de teinte sépia, d'une continuité parfaite: l'examen à la loupe ne

révèle aucun trait, mais un ensemble de taches sans limites définies». On croirait une description des empreintes du Linceul, et ce n'est pas tout. «On distingue sur l'empreinte, en couleur sépia, les nervures des feuilles, dans leurs plus petites ramifications, les découpures du limbe... les plis et les positions réciproques des diverses pièces de la plante, grâce à la comparaison des deux empreintes supérieure et inférieure... L'ensemble de la plante est fidèlement reproduit dans les deux images».

Mais voici le plus intéressant. Volckringer photographie ces empreintes et il voit que sur le cliché photographique, «à l'inverse de l'image elle-même, les parties saillantes de la plante sont figurées en clair, alors que les parties situées dans des plans éloignés sont figurés en sombre». Toute l'image donne une sensation extraordinaire *de relief* et se détache naturellement sur un fond noir.

C'est donc une image normale, *positive,* de la plante jadis déposée entre ces feuilles de papier que nous montre le *cliché.* Or cette plante est réduite à un cadavre, «masse uniforme plus ou moins frippée de couleur brune ou noirâtre; le relief a à peu près disparu; les nervures sont presque invisibles et les détails fortement atténués. Le négatif de ce cadavre donne le même aspect fripé, la même absence de relief». *Et cette plante avait déjà le même aspect, longtemps avant que n'apparaissent les premières traces de cette empreinte admirable, la seule qui ressemble au Linceul.*

Volckringer s'excuse, en terminant, d'ajouter un nouveau problème à résoudre, au lieu d'apporter une solution à celui du Linceul. Ce fait nouveau nous permet cependant, et c'est déjà énorme, d'affirmer, quel que soit le mode de formation des empreintes du Linceul, qu'il s'agit d'un phénomène naturel, puisque la nature elle-même nous en fournit spontanément un autre exemple.

Et de surcroît, ne pouvons-nous pas en induire que le Linceul trouvé au Tombeau ne portait peut-être que des images

sanguines? Les empreintes corporelles ne se seraient-elles *révélées,* peu à peu, qu'après de longues années? Déjà Noguier de Malijay, en 1929, signalait cette hypothèse d'un photographe français, M. Desgranges.

Comme on peut s'en rendre compte, il y a encore fort à faire pour élucider cette question des empreintes du Linceul. On nous objecte toujours: pourquoi n'avez-vous pas fait telle ou telle recherche, telle ou telle expérience? — Cela finirait par être odieux, si ce n'était pas aussi ridicule. Nous n'avons pas attendu les suggestions des adversaires de l'authenticité, pour réclamer ces expériences scientifiques. Nous les avons demandées avant eux; nous en avons demandé davantage. Répondons une fois pour toutes: si le Linceul nous appartenait, il y a au moins 20 ans que tout serait fait, puisque le programme en était prêt en 1933, et que nous n'avons fait depuis que le perfectionner. Patience!

En attendant cet heureux jour, nous pouvons, je crois, conclure par une phrase d'un adversaire obstiné de l'authenticité, le Père Braun, dans son article de la Nouvelle Revue de Théologie (nov.-déc. 1939, p. 1041). C'est moi qui souligne avec joie, car décidément tous les chemins mènent à Rome: «Certes l'empreinte *saisissante* laissée sur le linge *vénérable de Turin,* son étonnant *réalisme,* son caractère *impersonnel* et presque sculptural, *assurément étranger à la peinture médiévale,* demeurent un mystère».

Et pour compléter ma pensée, j'ajouterai, avec Notre Saint-Père le Pape Pie XI: «Beaucoup de mystère entoure encore cette chose sacrée; mais c'est certainement une chose sacrée comme peut-être nulle autre: et assurément (on peut dire la chose avérée, même en faisant abstraction de toute idée de foi et de piété chrétienne), ce n'est certainement pas une œuvre humaine — certo non è opera umana» (5 septembre 1936).

2

ARCHÉOLOGIE ET CRUCIFIXION

Il n'est certes pas sans intérêt, avant d'étudier en lui-même le supplice de Jésus, de rechercher ce que l'archéologie sous toutes ses formes, textes littéraires, documents artistiques, peut nous fournir sur la crucifixion. Je dois, pour ce chapitre, une grande reconnaissance au Père Holzmeister, S. J., qui a publié sur ce sujet, dans la revue «Verbum Domini» de l'Institut pontifical biblique (mai, juillet, août, septembre 1934), une étude magistrale et presque exhaustive: «Crux Domini ejusque crucifixio ex archœologia romana illustrantur ». L'abondance et la précision des sources lui ont permis de poser des conclusions, qui pour la plupart semblent irréfutables. N'ayant pas le goût d'étaler ici toutes ces références, à part quelques-unes de celles que j'ai vérifiées et d'autres qui ne sont pas de lui, je conseille vivement à ceux qui pourront trouver ces articles ou la brochure subséquente et en lire le latin, de ne pas se contenter de ce que

j'en aurai extrait. Je me permettrai cependant de souligner les rares questions sur lesquelles mon avis diffère du sien, Je réserverai pour un chapitre spécial les causes de la mort de Jésus; cette discussion nécessite, en effet, des compétences médicales, qui ne sont le fait ni des anciens auteurs, ni des exégètes en général, ni de l'auteur en particulier.

J'y ajouterai par ailleurs les indications que peut nous donner l'histoire de l'Art. Mais je veux, en hommage à la valeur de ce travail, en garder dans l'ensemble l'ordonnance et les divisions.

A) USAGE DE LA CRUCIFIXION

Il semble bien que les Grecs, qui avaient la crucifixion en horreur, n'en aient pas usé chez eux. Il faut, en effet, arriver aux conquêtes d'Alexandre, qui l'emprunta aux Perses, pour la voir entrer dans l'histoire hellénique. Elle continue à y être infligée sous les Diadoques, en Syrie sous les Séleucides, comme Antiochus Epiphane, en Egypte sous les Ptolémées. A Syracuse,ville grecque, Denis le Tyran l'avait peut-être empruntée aux Carthaginois.

Les Romains paraissent aussi l'avoir adoptée à l'exemple de Carthage, qui en faisait un fréquent usage. Nous verrons cependant, en étudiant l'Instrument (B), que ce fut chez eux le terme d'une évolution, dont le départ était une simple punition relativement bénigne, primitivement infligée aux esclaves. A Rome, on mit d'abord en croix, pendant les guerres, les déserteurs et les voleurs, mais surtout les rebelles vaincus. Nulle part ce dernier motif ne fut plus largement invoqué qu'en pays israélite: depuis les 2.000 Juifs séditieux crucifiés par le légat de Syrie, Quintilius Varus, après la mort d'Hérode le Grand, jusqu'aux hécatombes du siège de Jérusalem, où les Romains crucifiaient jusqu'à 500 Juifs par jour, au témoignage de Josèphe, historien juif, mais favorable aux maîtres du monde.

En temps de paix, c'était avant tout le supplice des esclaves. Nombre d'auteurs en font foi (Tite-Live, Cicéron, Tacite). Les comédies de Plaute, qui fourmillent d'esclaves, sont pleines d'allusions très directes à ce qu'ils considèrent sans illusion comme leur fin naturelle: «Mon père, mon grand-père, mon bisaïeul, mon trisaïeul, ont ainsi fini leur carrière» (Miles gloriosus).

La croix avait été d'abord réservée à leurs révoltes en groupe comme celle de Spartacus; après sa répression, 6.000 croix jalonnèrent la route, depuis Capoue jusqu'à Rome. Plus tard, les propriétaires reçurent le droit de vie et de mort sans appel sur leurs esclaves considérés comme un bétail. L'ordre de mort était: «Pone crucem servo — Impose la croix à l'esclave» et non pas: mets l'esclave en croix. Nous reviendrons sur cette importante question du patibulum, en étudiant la croix (B, 2° — C, 3° — D, 4°).

Si cet ordre était d'abord motivé par la fugue du malheureux ou par d'autres fautes graves, les raisons les plus légères finirent par le déclencher. Rappelons d'ailleurs que, suivant une vieille et horrible coutume, quand un maître avait été assassiné et qu'on ne découvrait pas le coupable, tous les esclaves de la maison étaient exécutés.

Des citoyens romains eux-mêmes ont pu être crucifiés; et cela pas seulement par Verrès et par Labienus, à qui Cicéron le reproche amèrement. Il ressort de toute une série de textes que la chose pouvait se faire régulièrement; cependant il s'agissait en général de citoyens humbles, affranchis ou provinciaux. Les invectives de Cicéron tendaient à faire attacher définitivement cette exemption à la citoyenneté. Celle-ci n'était pas encore une garantie absolue de son temps et l'on peut citer, même après lui, un certain nombre de «cives romani» légalement mis en croix.

B) INSTRUMENTS DE LA CRUCIFIXION

La croix, en règle générale, la croix réglementaire, si l'on peut dire, était formée de deux pièces distinctes. Déjà les Septante l’appellent «xulon didumon — le bois double» (Jos 8,29). L’une, verticale, plantée à poste fixe, était le «stipes crucis»; l’autre, mobile et qu’on fixait horizontalement sur la première, s’appelait le «patibulum».

1° *Stipes crucis.* — Parlons français: le tronc de la croix; car stipes veut dire tronc (d’arbre), pieu et même pal. C’est lui que primitivement on désignait par le mot croix. «Crux», comme «stauros» en grec, n’est qu’un pieu fiché verticalement en terre, de même que «skolops», qui veut dire pal. A telle enseigne que stauros et skolops ont pu être interchangés et que certains auteurs ont pu employer le verbe «anaskolopizein» (empaler) pour le crucifiement de saint Pierre et celui de Jésus.

Le sens de «crux» s’est étendu ensuite à l’ensemble ajusté des deux bois, tel que nous l’entendons aujourd’hui. Mais nous verrons, chose plus étrange encore, que crux et stauros ont été employés, par synecdoque, pour désigner isolément le patibulum amovible: Crucem portare — Stauron bastazein — Porter sa croix.

Quant à la croix de saint André, en X, elle est ignorée des anciens auteurs. La première mention en est faite au X° siècle et la première image est du XIV° siècle.

Quelle était la hauteur de ce stipes? Le Père Holzmeister distingue la «crux humilis», qui est courte et la «crux sublimis», qui est longue. Mais toutes les citations qu’il donne montrent clairement que la crux sublimis était réservée aux personnages qu’on voulait mettre en évidence, qu’il s’agît d’un haut personnage, comme Regulus ou Bomilcar, à Carthage, ou de l’assassin espagnol à qui Cæsar Galba l’accorda ironiquement, parce qu’il s’était prétendu citoyen romain.

Au contraire, la masse des croix était basse, humilis. Ceci permettait aux bêtes féroces lancées dans l'arène de déchirer les crucifiés à leur aise, et aux loups de l'Esquilin (Horace) d'en dévorer les cadavres (il y avait sur les pentes de l'Esquilin à Rome une forêt de stipites à demeure). Suétone rapporte de son côté un ignoble trait de Néron, qui se déguisait en bête fauve dans l'arène, pour satisfaire son sadisme.

Notons d'ailleurs que la crucifixion devait être singulièrement simplifiée, pour les bourreaux, par les croix basses, surtout quand le travail pressait et que les condamnés étaient nombreux. Il ne faut jamais, dans toutes ces recherches sur un supplice qui était quotidien, oublier cette notion de commodité perfectionnée par un long usage. Il faut toujours se mettre dans la peau d'un bourreau.

2° *Patibulum-Furca.* — Le bois horizontal présente, à Rome du moins, une origine assez curieuse; ce fut d'abord une «furca». La furca était une pièce de bois en forme de V renversé, sur laquelle, dans les remises, on faisait reposer le timon des chars à deux roues. Quand on voulait punir un esclave, on lui mettait la furca à cheval sur la nuque, on liait les mains aux deux branches et on le promenait dans le quartier, en lui faisant proclamer sa faute. D'où l'injure courante, dans Plaute, de «furcifer — porteur de furca». On y trouve aussi: «Ita te forabunt patibulatum per vias stimulis — Car ils te mèneront à coups d'aiguillon par les rues, portant le patibulum» (Mostellaria, v. 56).

Bientôt cette promenade expiatoire s'accompagna, après dénudation du condamné, d'une flagellation en règle pendant tout le trajet. Puis, pour plus de commodité, on accrocha la furca à un pieu vertical, ce qui permettait de le fouetter à mort. C'est ce qu'on appelait encore du temps de Néron (v. Suétone, la mort de Néron), punir «more majorum», selon la coutume des ancêtres. — « Nulla causa est, écrit Plaute,

quin pendentem me virgis verberes — Je te donne le droit de me faire battre de verges, pendu à la croix» (Casina, v. 1003). — «Verberibus cædere pendens — Tu seras roué de coups sur la croix» (Mostellaria, v. 1167).

Mais comme on n'avait pas toujours sous la main une «furca», on en vint à utiliser une longue pièce de bois, qui servait à barrer les portes et s'appelait «patibulum» (de patere — être ouvert). C'est ainsi que la pièce horizontale de la croix, qui n'était plus, bien entendu, prise à une porte, devint une poutre rectiligne, portée par le condamné, du tribunal au camp des stipites. Il la portait généralement sur la nuque, les deux membres supérieurs étendus et liés sur elle, de manière à ce qu'il fût désarmé. On comprend maintenant pourquoi la sentence de mort était: «Pose la croix sur l'esclave». C'est ce patibulum, que Tertullien compare à la grande vergue unique du mât des navires romains.

Sous Constantin ou ses successeurs, après l'abolition de la crucifixion, on verra paraître une autre «furca». C'est un pieu assez haut, terminé en fourche, en Y. On y accrochait par le cou (la tête l'empêchant de retomber), le condamné, qui se trouvait rapidement étranglé. Ceci n'avait donc plus rien de commun avec la lente mort de la croix.

3° *Connexion des deux bois.* — Les deux bois étaient donc séparés; nous en verrons d'autres preuves au portement de croix (chap. IV, E). Comment fixait-on le patibulum sur le stipes? A priori on pouvait le faire de deux façons, soit en l'insérant sur une face du pieu, soit en le mettant en bout; on réalisait soit une + , soit un T, le Tau majuscule de l'alphabet grec. Il ne semble pas y avoir un seul texte ancien pour éclairer ce problème de façon définitive et il faut en arriver à Juste Lipse (XVIe siècle) pour voir baptiser, *par lui,* la + «crux immissa» ou «capitata» et le T «crux commissa».

Presque tous les archéologues modernes pensent que la croix romaine était en T (Voir Dom Leclerc, Dict. D'Archéo-

logie). Dans l'art chrétien, on peut voir à toutes les époques, les deux formes, bien que le Tau semble plus antique; nous y reviendrons à propos de la croix de Jésus (D, 5°). Il est certain, si l'on se met encore ici à la place des bourreaux, que le T était beaucoup plus facile à réaliser, pour un charpentier. Il suffisait de creuser une mortaise au milieu du patibulum et d'amincir le bout du stipes en un tenon. Avec une croix moyenne, de deux mètres au maximum, l'accrochage pouvait se faire aisément à bout de bras. Oserai-je ajouter que le patibulum qu'on montre à Santa Croce de Rome, dans l'escalier qui monte à la chapelle des reliques, comme étant celui du bon larron, porte précisément cette mortaise?

4° *Sedile.* — Il est possible que, *dans certains cas,* on fixait à la face antérieure du stipes, dans sa partie moyenne, une espèce de croc horizontal en bois, qui passait entre les cuisses et soutenait le périnée. Ce qui le fait supposer, ce sont trois phrases de Sénèque (Epistolæ morales), où il est question de «sedere cruce — s'asseoir sur la croix» et même de «acuta sedere cruce», comme si ce croc était à bord aigu comme les chevalets des tortionnaires médiévaux. Le troisième texte parle de «patibulo pendere, extendi et sustineri — pendre au patibulum, y être distendu et soutenu». Saint Justin parle aussi du «crucis lignum, quod medium est infixum, sicut cornu eminet, in quo insident crucifixi — ce bois de la croix qui est fixé au milieu, fait saillie comme une corne, sur lequel sont assis les crucifiés». Saint Irénée dit que la croix a cinq extrémités; sur la cinquième se repose le crucifié. Tertullien parle aussi (adv. Marcionem) du «sedilis excessus», qui rappelle la corne de la licorne. «Sedile» veut simplement dire un siège quelconque et c'est probablement d'après ce passage que les auteurs modernes appellent le croc périnéal un «sedile», qu'on ne voit dénommer nulle part ailleurs, que je sache.

Nous verrons, en étudiant les causes de la mort dans la crucifixion, que ce croc était destiné à prolonger considéra-

blement l’agonie, en diminuant la traction sur les mains, cause de tétanie et d’asphyxie. Il est plus que probable que toutes les croix ne le portaient pas, et qu’on l’ajoutait quand on avait dessein de prolonger le supplice. On s’imagine sans peine que, lorsqu’il fallait fabriquer des centaines de croix les charpentiers ne se souciaient point de compliquer les bois de justice, par un travail supplémentaire, qu’ils savaient parfaitement inutile.

Nous verrons d’autre part, en étudiant les plaies des mains (chap. V), pour quelles raisons je suis convaincu de l’absence de ce support dans la croix de Jésus. Cela explique d’ailleurs en partie la brièveté relative de son agonie.

Le sedile n’a presque jamais été représenté par les artistes, peintres ou sculpteurs. Ce fait n’est d’ailleurs pas un argument contre son existence historique, même dans la Passion du Sauveur. Il signifie simplement, la chose est évidente, que ce croc périnéal est essentiellement inesthétique, pour ne pas dire indécent. C’est pour de tout autres raisons que je l’élimine en pleine conscience scientifique.

5° *Suppedaneum* — Par contre, les artistes ont très souvent représenté, et les modernes représentent presque toujours, les pieds de Jésus reposant sur une console horizontale ou oblique, sur laquelle ils sont cloués. Je reviendrai sur ce «suppedaneum», *qu’aucun auteur ancien ne connaît,* affirme le Père Holzmeister. La première mention en est faite par Grégoire de Tours (VIe siècle — De gloria martyrii). Nous verrons, en étudiant le clouage des pieds (D, 6°, même chapitre) comment est née et s’est développée cette pure imagination d’artiste.

6° *Instruments de fixation.* — Il faut bien se résoudre à admettre que l’enclouage des mains et des pieds était le mode essentiel, habituel, de fixation à la croix, quels que fussent le motif de condamnation et la situation sociale du

condamné On clouait des esclaves comme des hommes libres des Juifs comme des Romains.

L'erreur initiale, qui attribue à Jésus le monopole des clous, est attribuable à Tertullien, qui écrivait (Adv. Marcionem) que «Seul Il fut crucifié de façon si remarquable». L'erreur a été contresignée de notre temps par Th. Mommsen, éminent historien certes, mais dont bien des thèses ont été depuis fort discutées. Ce n'est pas la seule fois que l'évolution des sciences a infligé à la prétendue infaillibilité germanique de cruels démentis. C'est à cause de Tertullien que l'iconographie chrétienne représente très souvent Jésus entre deux larrons encordés.

En réalité les deux modes de fixation (clous et cordes) ont été en usage dès le début chez les Romains. Mais ils étaient séparés. Aucun texte, il faut y insister, n'insinue ni ne permet de croire que les deux méthodes aient été jamais employées en même temps, sur le même crucifié. Les experts savaient fort bien que trois clous, quatre au plus, étaient largement suffisants pour réaliser une crucifixion rapide et solide. Tout le reste est pure imagination.

Je pense même que l'enclouage était employé de beaucoup le plus souvent. Dans de très nombreux textes, non seulement les clous sont formellement cités, mais aussi les coulées de sang qui se répandaient des blessures sur la croix. Voyez ainsi, dans l'Ane d'or d'Apulée, «ces sorcières qui vont recueillir le sang des assassins adhérent à la croix, pour en exercer leur honteuse magie». Bien mieux, le terme technique qui en grec désigne le plus souvent la crucifixion est «proshèloun» ou son synonyme «kathèloun», enclouer: tous deux ont pour racine le substantif «hèlos», qui veut dire clou. — Et quand Xénophon d'Ephèse rapporte qu'en Egypte les crucifiés étaient encordés par les mains et par les pieds sur la croix, il note expressément que c'était un usage local; preuve qu'ailleurs on enclouait plus généralement.

Et qu'on ne répète plus que l'encordage était l'apanage des

esclaves ! Plaute, à qui il faut toujours revenir pour les coutumes serviles, parle de *«adfigere»*, *«offigere»*. «Te cruci ipsum propediem adfigent alii — D'autres te cloueront avant peu à la croix» (Persa, v. 295). — «Qui se fera crucifier à ma place? dit l'esclave Tranion; ego dabo ei talentum, primus qui in crucem excucurrerit, sed ea lege ut offigantur bis pedes, bis bracchia — Je donnerai un talent au premier qui aura couru à la croix, mais à la condition qu'on lui cloue deux fois les pieds, deux fois les bras» (Mostellaria, v. 359, 360). Ce bis, d'après le contexte, signifie simplement qu'il demande ironiquement deux clous pour chacun des quatre membres, pour être plus certain que son remplaçant ne s'échappera pas. Cela ne dit pas un clou pour chaque pied. — Le dernier mot «les bras» évoque déjà (en l'exagérant) ce que nous démontrerons expérimentalement: la crucifixion, non dans les paumes, mais dans les carpes.

C) MODALITÉS DE LA CRUCIFIXION

Elles semblent bien avoir été fixées dans le détail par une série de lois et de règlements intérieurs. Mais cela n'excluait pas toujours une certaine fantaisie sadique de la part des bourreaux.

1° *Flagellation préalable.* — Il ne s'agit pas ici de la flagellation ordonnée comme une torture en soi, ni même comme une manière de tuer les condamnés, mais seulement de la flagellation qui était le *préambule légal* de toute mise à mort. Tout homme puni de mort était forcément flagellé au préalable, que l'exécution fût faite sur la croix ou autrement; par décapitation (Tite-Live) ou par le bûcher (Josèphe). Seuls en étaient exemptés, d'après Mommsen, les sénateurs, les soldats et les femmes jouissant du droit de cité.

Cependant, au cas de décapitation, il s'agissait non pas de flagellation, mais de fustigation. Cette dernière se faisait

avec les verges des faisceaux de licteur: «Nudatos Virgis cædunt securique percutiunt — Ils les font dépouiller, battre de verges et frapper de la hache» (Tite-Live).

La flagellation était d'ailleurs une ancienne coutume à Rome, nous l'avons vu. On l'infligeait aussi chez Alexandre, Antiochus Epiphane et à Carthage. De toute façon, on retrouve fréquemment les formules «proaikistheis anestaurôthè — verberatos crucibus adfixit — crucifiés après flagellation».

Cette flagellation, que nous avons vu infliger primitivement sur la croix, était au contraire appliquée au lieu du tribunal. Le condamné y était attaché à une colonne (probablement les mains fixées au-dessus de la tête. C'est la meilleure façon d'immobiliser le condamné, qui ne repose que sur la pointe des pieds). Plaute écrit: «Abducite hunc intro atque astringite ad columnam fortiter — Emmenez-le à l'intérieur et attachez-le solidement à la colonne» (Bacchides).

La flagellation était précédée du dépouillement du condamné. Et c'était nu et flagellé qu'il commençait sa marche au supplice, en portant son patibulum (Valère Maxime — Cicéron).

Quel était l'intrument de la flagellation? Nous venons de voir que la fustigation se faisait avec les verges du licteur; la flagellation nécessitait le «flagrum», instrument spécifiquement romain. Il se composait d'un manche court, sur quoi étaient fixées plusieurs lanières épaisses et longues, généralement au nombre de deux. A quelque distance de leur extrémité libre, étaient insérées des balles de plomb ou des os de moutons, des «tali», comme ceux qui servent à jouer aux osselets; ce sont des astragales de pied de mouton.

Les lanières coupaient plus ou moins la peau et les balles ou les osselets imprimaient en elle de profondes plaies contuses. D'où une hémorragie non négligeable et un affaissement considérable de la résistance vitale. Nous n'aurons que trop d'occasions de constater sur le Linceul de Jésus, les blessures

que pouvait provoquer ce terrible instrument, et les traces sanglantes qu'il laissait sur la peau.

Le nombre de coups de fouet était, en droit hébraïque, strictement limité à 40. Mais les pharisiens, gens scrupuleux, voulant être certains de ne pas dépasser ce nombre, en avaient réduit la quantité à 40 — 1, c'est-à-dire 39. Chez les Romains, la loi ne prévoyait d'autre limitation que la nécessité de ne pas tuer le patient sous les coups; il fallait qu'il pût porter son patibulum et mourir sur la croix, régulièrement. Il était parfois, comme dit Horace (Epode IV), «sectum flagellis... præconis ad fastidium — déchiré par les fouets à en dégoûter le bourreau».

2° *Portement de croix.* — Donc, le condamné, dûment flagellé au préalable, faisait à pied et sans vêtement, en portant son patibulum, le trajet du tribunal au champ du supplice, où l'attendait son stipes, au milieu d'une forêt de ses pareils.

Disons tout de suite que l'expression «crucem portare — en grec, stauron bastazein — porter sa croix» ne se trouve que dans des textes grecs ou rabbiniques (Plutarque, Artémidore, Chariton, Commentaires juifs de la Genèse, Nouveau Testament). On ne la rencontre en latin que dans les versions latines de la Bible: crucem portare, (Lc 23,26); ferre (tollere Mc 8,34; 15,21; Lc 9,23) bajulare (Jn 19,17 ; Lc 14,27). C'est par synecdoque, nous l'avons vu, que la croix désigne la partie horizontale de celle-ci.

Chez les Latins, on ne trouve jamais cette locution «crucem ferre», bien que nous ayons vu la formule de sentence «pone crucem servo». Mais on dit «patibulum ferre», porter son patibulum. Le détail de la manœuvre est décrit par Denis d'Halicarnasse (Hist, romaine). Le patibulum était placé sur les épaules et les deux membres supérieurs étendus transversalement, puis cordé sur la poitrine, les bras et les mains. C'est donc uniquement le patibulum que portait le condamné.

Plaute, toujours lui, parmi d'autres textes qu'on pourrait citer, résume tout ceci en une formule lapidaire: «Patibu-

lum ferat per urbem, deinde affigatur cruci — Qu'il porte son patibulum à travers la ville, puis qu'il soit cloué à la croix» (Carbonaria). Le «patibulatus» était le condamné portant sa croix (Plaute, passim).

Le stipes crucis, tout au contraire, attendait le condamné au lieu du supplice. Cicéron (Pro Rabinio) invective contre Labienus, qui «in Campo Martio... crucem ad civium supplicium *defigi et constitui* jussit — a fait dans le Champ de Mars planter à demeure la croix pour le supplice des citoyens». On retrouve ce «planter à demeure» dans les Verrines et dans Josèphe. Polybe cite même, à Carthage, un crucifié accroché à une croix qui portait déjà un autre corps.

A Rome, le Montfaucon était représenté par les Champs Esquilins, rendus célèbres par Horace, et où s'élevait, d'après Saglio (Dict. Daremberg), une véritable forêt de croix, une futaie de stipites. C'était en dehors de la Porte Esquiline. Pour ceux qui connaissent Rome, environ la Piazza Vittorio Emanuele, à peu de distance au-delà de Sainte-Marie Majeure, en venant du centre.

Un dernier argument vient appuyer cette coutume bien établie. C'est que le patibulum pesait déjà à peu près 50 kilos. La croix entière aurait dépassé 100 kilos. C'était déjà une rude épreuve que de porter le patibulum, pour un homme qui avait subi une sévère flagellation et par suite perdu une partie de son sang et de ses forces. Comment aurait-il pu porter une croix entière de plus de 100 kilos? Car il n'est pas question de la traîner. On trouve dans tous les textes «portare, bajulare, pherein, bastazein, *porter»,* mais jamais «trahere, surein, *traîner».*

Disons enfin que le porteur de croix était précédé d'un écriteau en bois, le «titulus», sur lequel était écrit son nom et le crime pour lequel il était condamné. Le titulus était ensuite fixé sur la croix.

3° *Mode de crucifixion.* — Tout ce que nous venons de dire sur le portement du seul patibulum et de la fixation sur place du stipes crucis, sous-entend ce mode de crucifixion, que matérialise la formule de Firmicus Maternus (Mathem.): «Patibulo suffixus in crucem tollitur — Le condamné, cloué au patibulum, est hissé sur la croix».

Si la crucifixion se fait par encordage, il suffit d'accrocher le patibulum, sur lequel le patient est déjà encordé puis de lui lier les pieds au stipes avec quelques tours de corde. — Si c'est l'enclouage, le condamné est décordé, puis couché à terre, les épaules sur le patibulum. En tirant sur les mains, on les cloue aux deux bouts du patibulum. Puis on relève l'homme avec le patibulum, qu'on accroche en haut du stipes. Après quoi, on cloue les pieds à plat sur celui-ci.

Cette élévation devait se faire assez aisément, surtout si la croix n'était pas très haute, ne dépassant pas deux mètres, Quatre hommes pouvaient sout se faire assez aisément, surtout si la croix n'était pas très haute, ne dépassant pas deux mètres. Quatre hommes pouvaient soulever, à bout de bras, patibulum et condamné, qui faisaient au plus une masse de 130 kilos. Ils pouvaient à la rigueur faire monter à reculons le patient, sur une petite échelle appliquée au stipes. Si la croix était haute, ils devaient, s'aider, soit de fourches pour soulever le patibulum, soit de deux échelles plus grandes appliquées latéralement sur le stipes. De toute façon il n'y avait guère de difficulté à vaincre.

Cette technique est d'autre part suggérée par les expressions employées pour désigner la crucifixion elle-même. Toutes comportent une action d'élévation: en grec «epibainein ton stauron, anabainein eis ton stauron» — *monter en croix»;* en latin «in crucem ascendere», même sens — in crucem agi, tolli, elevari — *être hissé sur la croix»,* et même «in crucem salire» que suppose un jeu de mot intraduisible de Plaute; l'histrion Chrysale dit: «Facietque me Crucisalum ex Chrysalo — De Chrysale je deviendrai Mon-

te-en-croix ». — Il faut donc éliminer complètement la crucifixion sur la croix entière, couchée a terre et la crucifixion verticale sur la croix entière debout.

Il semble que Jésus lui-même ait décrit cette technique, quand il prédisait à saint Pierre: «Extendes manus tuas et alius te cinget et ducet quo tu non vis — Tu étendras les mains et un autre te ceindra et te conduira là où tu ne veux pas (Jn 21,18). L'extension des mains était l'application du patibulum au tribunal sur les épaules et les membres supérieurs du condamné. On le ceignait d'une corde pour le conduire au supplice.

Ajoutons enfin que la fantaisie des bourreaux pouvait s'exercer parfois, en variant le mode réglementaire de crucifixion. Ils enfumaient, par exemple, les crucifiés ou les brûlaient. Ou bien ils modifiaient la position classique et les clouaient la tête en bas (katô kara proshèlôthentes), comme ils le firent sous Dioclétien, en Palestine (Eusèbe). Sénèque écrit: «Je vois des croix de divers genres; quelques-uns y sont suspendus la tête en bas» (Consolatio ad Marciam XX). Chacun sait, d'après Origène, que saint Pierre fut ainsi crucifié.

4° *Garde militaire.* — Toute l'exécution se faisait légalement avec un appareil entièrement militaire, sous les ordres d'un centurion, comme le dit Sénèque: «Centurio agmen periturorum trahens — Le centurion entraînant la foule de ceux qui vont périr». L'armée, qui s'était déjà chargée de la flagellation, fournissait l'escorte, du tribunal au lieu du supplice. C'était encore en elle que se recrutaient les bourreaux de la crucifixion. Enfin, elle devait constituer une garde et veiller au pied de la croix. Ceci était fait pour éviter que des amis ne vinssent arracher les suppliciés à leur croix ; la garde était donc permanente jusqu'à la mort certaine des condamnés. Elle persistait même après la mort, ajoute Pétrone, «ne quis ad sepulturam corpus detraheret — de peur qu'on enlevât le corps pour l'ensevelir». Que devenaient donc les cadavres des crucifiés?

5° *Sépulture et insépulture.* — En règle générale, les cadavres restaient sur la croix et devenaient la pâture des oiseaux de proie et des bêtes sauvages. Horace répond à un esclave innocent: «Non pasces in cruce corvos — Tu ne nourriras pas en croix les corbeaux» (Ep. I, 16). Et dans l'Epode V, il écrit: «Post insepulta membra different lupi et Exquilini alites — Ensuite, tes membres sans sépulture seront dispersés par les loups et les oiseaux de l'Esquilin». Et d'autres textes reprennent le même thème (Pétrone, Sénèque Artémidore).

Cependant les corps pouvaient être réclamés par les familles qui voulaient leur assurer une sépulture décente; il semble même que la loi autorisait sans difficulté et sans paiement cette grâce dernière. N'importe qui pouvait d'ailleurs réclamer les cadavres: «Corpora animadversorum *quibuslibet* petentibus ad sepulturam danda sunt» (Digesta I. XLVIII, tit. XXIV, lex II). On rendait même les cendres de ceux qui avaient été condamnés au bûcher (Pandectes). Ce qui prouve cette règle de clémence, c'est précisément qu'on signale, comme des exceptions, les cas où l'autorisation gratuite a été refusée. Cicéron, dans le «De Suppliciis», reproche amèrement à Verrès de s'être fait richement payer pour livrer les corps de suppliciés que leurs familles ne voulaient pas voir la proie des bêtes fauves. Cette extorsion d'argent était, dit l'orateur, contraire à la loi.

D'autre part, le juge pouvait, puisque l'autorisation dépendait de lui, la refuser dans certains cas, pour des motifs divers, où entrait généralement la haine contre le condamné. C'était en somme une aggravation de peine; le crime de lèse-majesté l'entraînait. Vespasien ajouta à la condamnation de certains conjurés qu'ils seraient jetés à la voirie sans sépulture (Suétone). Auguste avait déjà refusé, après la bataille de Philippes, la sépulture d'un captif de marque, pour lequel on le suppliait, répondant que ce serait bientôt l'affaire des vautours (Suétone). De même Flaccus, préfet d'Egypte, en l'an

38 de notre ère, n’autorisa pas la sépulture de certains Juifs crucifiés (Philon — In Flaccum).

6° *Le coup de lance.* — On retrouve plus tard, dans le Digeste, les mêmes dispositions: «Les corps des condamnés à mort ne doivent pas être refusés à leurs parents... Les corps des suppliciés ne sont pas ensevelis, sauf quand la permission a été demandée et accordée et quelquefois on la refuse, surtout ceux des condamnés pour crime de lèse-majesté» (Ulpien). Le Digeste est du VIe siècle, mais c’est une compilation de toutes les lois antiques, qui, étant donné l’esprit traditionnaliste des juristes romains, évoque à coup sûr les coutumes et la législation du temps qui nous intéresse.

D’ailleurs Quintilien, qui est du Ier siècle, écrit: *«Percusses* sepeliri carnifex non vetat — Le bourreau n’empêche pas qu’on ensevelisse ceux qui ont été frappés». Ce «percussos» si je ne fais pas de contresens, introduit ici une notion nouvelle et qui intéresse directement notre sujet. Que veut dire en effet «percussos»? Il ne s’agit pas du supplice lui-même, ni de la flagellation; puisqu’il s’agit de condamnés à mort, on sait bien déjà qu’ils ont été flagellés et crucifiés. C’est donc qu’on parle d’un coup spécial, postérieur au supplice et qui évoque irrésistiblement ce que nous appelons le «coup de grâce»; ce coup de revolver qu’on tire dans l’oreille du fusillé, même s’il est évidemment mort. On peut donc interpréter la phrase de Quintilien: le bourreau laisse ensevelir les suppliciés après qu’ils ont reçu le coup de grâce.

En quoi consistait ce coup de grâce réglementaire, qui seul autorisait le bourreau à délivrer le corps à la famille? Origène parle bien (Comm. in Math.), comme dit le Père Holzmeister, de la «percussio sub alas», qui est évidemment un coup au cœur. Mais, en vérifiant le contexte, je vois qu’il s’agit du coup qu’on donnait parfois aussitôt après la crucifixion, pour tuer rapidement le condamné. Il dit que Jésus ne l’avait pas reçu et que c’est ce qui explique l’étonnement de Pilate devant une mort rapide.

Mais voici qu’intervient un texte de Sextus Empiricus, philosophe et savant médecin du III[e] siècle, qui nous explique que «è tès kardias trôsis aition estin thanatou — la plaie du cœur est cause de mort». Il semble donc bien que c’est à ce coup de grâce que ferait allusion Quintilien.

Ainsi, lorsque la famille réclamait le cadavre, le bourreau devait commencer par le frapper au cœur. Comme il était généralement soldat, ce coup devait être porté avec l’arme qu’il avait sous la main, une lance ou un javelot. Nous verrons que ce coup au cœur, frappé du côté droit de la poitrine, était certainement étudié et bien connu, comme forcément mortel, dans l’escrime des armées romaines. Il donnait toute sécurité sur la mort réelle du condamné... et au besoin la provoquait.

D) EXPLICATION DES ÉVANGILES PAR L’ARCHÉOLOGIE

1° *La condamnation.* — Il y fallait un motif qui tombât sous le coup de la loi *romaine.* Seul, à Jérusalem, Pilate possédait le «jus gladii», le droit de vie et de mort, et les Juifs, amèrement, ne le lui envoient pas dire. Les motifs de haine des Sanhédrites ne pouvaient évidemment pas être produits par eux devant un fonctionnaire romain. Et c’est pourquoi, tout d’abord, ils accusèrent Jésus de pousser le peuple à la révolte. Mais une brève enquête et l’indifférence d’Hérode avaient détruit dans l’esprit de Pilate ce chef d’accusation. Il répète trois fois: «Je n’ai rien trouvé en lui qui mérite la mort» (Lc 23,22). Les Juifs allèguent alors qu’il s’est fait fils de Dieu, ce qui, d’après leur loi, mérite le dernier supplice. Mais ceci n’émeut aucunement le Procurateur et tout au contraire l’inquiète vaguement, dans son âme superstitieuse; pour un païen, un fils de dieu est un héros. Il est évident que Pilate fait tous ses efforts pour relâcher cet homme manifestement innocent et qui lui impose le respect. Ce n’est qu’a-

près tous ces détours et ces tâtonnements que les Juifs trouvent enfin le motif qui forcera Pilate à condamner: «Il s'est fait roi, et si tu le relâches, tu n'es pas l'ami de Cæsar» (Jn 19,12). Satanique astuce; car elle comprend un chef d'accusation régulier, la «rébellion contre César» et elle remue à fond l'inquiétude égoïste, chez un pauvre fonctionnaire colonial, de déplaire au gouvernement central, voire d'être compromis dans une tentative subversive contre l'empereur. Dès lors, toutes les velléités de bienveillance, tous les soucis de justice, déjà bien étonnants chez une brute romaine (et qui lui méritent une certaine indulgence bien exprimée par saint Augustin), tout cela s'évanouit devant un chef d'accusation grave et singulièrement compromettant pour le juge qui ne l'admettrait pas. Dès lors aussi la condamnation est automatique et l'application de la loi entraîne la mort par crucifixion: *rébellion contre César.*

Il se vengera des Juifs, en inscrivant sur le titulus; Jésus de Nazareth, *roi des Juifs* (Jn 19,19), et en l'y maintenant malgré leurs réclamations (o gegrapha, gegrapha — ce que j'ai écrit, je l'ai écrit) (Jn 19,22). Ce n'est que l'expression de sa rancune et de sa mauvaise humeur.

2° *La flagellation.* — La question est de savoir si cette flagellation fut celle qui légalement précédait la mise à mort, ou si elle a constitué un supplice à part. Matthieu et Marc ne permettent pas de résoudre ce problème car ils écrivent : «Ayant fait flageller Jésus, il le livra pour être crucifié» (Mt 27,26; Mc 15,15). C'est un simple énoncé de la succession des événements, et c'est ce qui avait lieu dans toute condamnation capitale.

Déjà dans saint Luc, Pilate répète deux fois aux Juifs: «Je le ferai donc châtier et je le relâcherai» (Lc 23,16,22). Ceci nous montre son intention d'infliger la flagellation comme une peine spéciale, mais ne nous dit pas encore qu'il l'a fait. Mais Jean, souvent plus explicite, quand il juge bon de compléter, sans les contredire, les Synoptiques, en sa qualité

de témoin oculaire, nous apporte le détail du procès. Pilate a déclaré aux Juifs que Jésus, interrogé par lui, est innocent; il leur offre de le délivrer pour la Pâque et les Juifs réclament Barabbas. «Alors Pilate prit Jésus et le fit flageller» (Jn 19,1). C'est la flagellation, le couronnement d'épines, la sortie de l'Ecce homo, l'accusation de s'être fait fils de Dieu. Pilate rentre, inquiet, pour interroger Jésus à ce sujet. Quand il ressort pour une dernière tentative, c'est la suprême accusation qui éclate: il s'est fait roi; tu n'es pas l'ami de César (Jn 19,12). Et c'est la condamnation.

Comme on le voit, la flagellation a précédé la sentence de mort et même la plus grande partie de l'« actio », du procès; un procès bien peu digne et qui ressemble plus à une émeute qu'à une délibération judiciaire. Ce n'est donc pas la flagellation préalable légale. Hélas! le résultat n'est pas différent.

3° *Le couronnement d'épines.* — Nous avons dit que la coutume était de soumettre le condamné à toutes sortes de moqueries et de mauvais traitements, qui ne dépendaient que de l'imagination des bourreaux. Pour Jésus, le motif était tout trouvé: on l'accuse de s'être fait roi des Juifs et ce chef d'accusation va entraîner sa condamnation à mort. Il est certain que ce titre royal juif semblait aux légionnaires de l'Empire une énorme bouffonnerie et que l'idée devait leur venir aussitôt d'en faire une cruelle mascarade. De là le couronnement d'épines, la vieille chlamyde comme manteau de pourpre et un roseau en guise de sceptre.

De ce profond mépris des Romains pour la royauté juive, Philon nous rapporte un autre exemple (In Flaccum) : quelques années après la mort de Jésus, le roi juif Agrippa étant de passage à Alexandrie, la populace s'empare d'un pauvre idiot, le coiffe d'un fond de panier comme diadème, l'enveloppe d'une natte, lui met dans la main un roseau, lui adjoint des gardes du corps ironiques et entoure ce roi de comédie d'honneurs dérisoires. Toute cette mascarade improvisée voulait être une insulte pour la royauté juive d'Agrippa.

Nous reviendrons sur les détails du couronnement de Jésus, en étudiant les plaies qui en sont résultées.

4° *Portement de croix.* — Il faut tout d'abord admettre avec le Père Lagrange et le Père Huby, que Jésus, condamné par un Romain au supplice de la croix, «more romano», n'a porté suivant la coutume romaine, que le patibulum et non la croix entière comme le représentent la plupart des artistes. Nous avons vu que l'expression «porter sa croix», qu'on ne trouve que dans des textes grecs ou traduits du grec en latin, était exactement synonyme du romain «porter son patibulum».

Ce patibulum fut-il fixé par des cordes sur les deux bras étendus, comme c'était l'usage à Rome? Ou le porta-t-il librement sur une épaule? Les Evangiles ne le disant pas formellement, il est difficile, de prime abord, de prendre un parti catégorique.

Cependant, l'expression de saint Jean : bastazôn autô ton stauron — bajulans sibi crucem» se chargeant de sa croix) semble bien supposer le geste actif d'empoigner lui-même sa croix (Jn 19,17).

D'autre part, le fait de Simon de Cyrène paraît aussi incliner la balance du côté du port libre, sans cordes. D'après les quatre Evangélistes, Jésus a, tout au moins au sortir du prétoire, porté lui-même sa croix (Jn 19,16). (Jean ne parle pas de Simon). Puis, les soldats, voyant qu'il n'arriverait pas ainsi au Calvaire, ont forcé, d'après les Synoptiques, le Cyrénéen à porter la poutre (Lc 23,26; Mc 15,20; Mt 27,32). Cela semble indiquer, sans certitude d'ailleurs, qu'elle était libre sur son épaule ; quant à Simon, il n'y avait aucune raison valable pour lier un homme libre simplement réquisitionné. Luc seul ajoute qu'il la portait derrière (opisthen) Jésus (Lc 23,26). Cela veut dire que Jésus marchait en avant, mené par les soldats. Simon le suivait portant seul le patibulum. Nous sommes loin de l'iconographie si fréquente, où Jésus porte une immense croix, donc imagination d'artiste; elle n'est pas sans beauté, ni sans intention mystique.

Nous verrons d'ailleurs que les plaies constatées sur le Linceul et les taches de la Tunique d'Argenteuil ne s'expliquent (à moins d'admettre le portement de la croix entière, ce qui est certainement inexact) que par le raclement de la poutre glissant sur le dos qu'elle écorche, au moment des chutes, où Jésus s'écroule sous elle.

Enfin les Evangiles attestent que Jésus ne fut pas soumis à la coutume romaine, suivant laquelle les condamnés marchaient au supplice complètement nus. «Ils le dépouillèrent de la chlamyde de pourpre et lui remirent ses vêtements pour le mener crucifier» (Mt 27,40). Cette dérogation s'explique facilement par l'habitude qu'avaient les Romains de respecter les coutumes indigènes. Josèphe écrit (C. Appionem) : «Romani subjectos non cogunt patria jura transcendere — Les Romains ne forcent pas leurs sujets à enfreindre les lois de leur patrie».

Ajoutons enfin que la fixation du patibulum sur les deux bras avait surtout pour but d'éviter toute réaction violente du condamné. Les soldats avaient bien dû se rendre compte que Jésus était parfaitement inoffensif. Le seul problème pour eux était de le mener vivant jusqu'au Calvaire.

5° *La croix.* — 1) *Hauteur de la croix.* — Le Pere Holzmeister pense qu'il s'agissait d'une croix élevée, «sublimis». Je me permets de n'être pas de son avis. Son unique argument ne me semble pas entièrement probant. Il croit, en effet, que la croix devait être très haute, pour qu'on ait eu besoin de fixer l'éponge imbibée de vinaigre (la «posca» vinaigrée, boisson ordinaire du soldat romain) au bout d'une tige, pour la porter aux lèvres du Crucifié.

Eliminons d'abord l'hysope, qui est un frêle arbrisseau, même en Palestine, et lisons avec le Père Lagrange, non pas «hussopô», mais «hussô», qui veut dire javelot (Marc et Matthieu parlent d'un roseau «kalamos» (Mc 15,36; Mt 27,48), mais le javelot en a assez bien l'aspect). Cet «hussos», le

«pilum» romain avait trois pieds de long, environ 90 centimètres, y compris le fer qui avait près d'un pied. Ceci porte l'éponge, à bout de bras, vers 2 m. 50.

— Je pense qu'il s'agit de la «crux humilis». Il n'y avait aucune raison de planter un stipes spécial, plus haut, même pour se moquer d'un «Roi des Juifs». On n'en avait pas le loisir et les poteaux banaux attendaient à demeure au Golgotha, champ habituel des supplices. En dehors de Jésus, condamné à l'improviste, ils devaient recevoir, ce jour-là, deux brigands condamnés par jugement régulier. Il s'agit donc d'exécutions banales et bien réglées.

J'imagine des poteaux d'à peu près deux mètres, ce qui permet d'y accrocher aisément le patibulum. Les pieds sont facilement cloués sur le stipes, étant donné la flexion des cuisses et des jambes, que nous calculerons exactement) à environ 50 centimètres du sol. La bouche n'est guère plus basse que le patibulum, après l'affaissement du corps, donc à près de deux mètres. Il semble donc plus commode de monter l'éponge sur un pilum, pour la porter à cette hauteur, que de faire l'effort de l'y monter avec la main.

Un autre fait doit être pris en considération, dont ne parle pas le Père: c'est le coup de lance. Il est certain, anatomiquement parlant, que le coup a été donné obliquement, mais très près de l'horizontale. Or, dans mon hypothèse de deux mètres, la plaie est à environ 1 m. 50 du sol. Un fantassin peut donc porter aisément ce coup, en levant simplement les bras. Cela devient impossible, si la croix est plus haute. Or, les soldats étaient certainement des légionnaires, des fantassins. Ils étaient commandés par un centurion, officier d'infanterie; mais ce centurion lui-même était un officier non monté. Or, seul un cavalier aurait pu porter le coup de lance sur un crucifié haut placé. Ceci démonte évidemment les belles cavalcades si impressionnantes de tant de nos peintres, mais me paraît beaucoup plus conforme à la vérité historique.

Me permettrai-je de rappeler le texte d’Eusèbe, cité par le Père Holzmeister lui-même, au début de son travail? Sainte Blandine «était exposée (sur la croix) en pâture aux fauves», Il s’agissait donc de la croix basse ordinaire, celle des arènes. «Et pendue sur la croix, elle montrait la ressemblance de Celui qui fut pour eux-mêmes (les martyrs) crucifié». Cette similitude allait-elle jusqu’à la dimension de la croix? Je ne voudrais pas torturer le texte, mais il semble le suggérer.

Enfin, on a voulu faire état, en faveur de la croix haute, du verbe «hupsousthai — elevari — *être élevé»,* que Jésus s’applique à lui-même trois fois dans saint Jean, en allusion à sa crucifixion. Dans la troisième, par exemple, il dit: «Quand j’aurai été élevé de terre, j’attirerai tous les hommes à moi» (Jn 12,32). Il est évident qu’une croix de la dimension que nous supposons satisfait pleinement au sens de ce verbe.

2) *Forme de la croix.* — La croix de Jésus était-elle en T ou en + ? Il semble, pour le Père Holzmeister, que les Pères de l’Eglise aient opté pour la + , mais il ne déduit cette opinion que de certaines comparaisons qu’ils font de la croix; par exemple, avec Jacob bénissant, les bras étendus, Ephraïm et Manassé. Un seul texte est un peu plus précis, celui de saint Irénée, qui compte cinq extrémités (cornua) à la croix, y compris le sedile. En somme, nous ne trouvons dans la Patrologie aucune affirmation bien nette dans ce sens. Par contre, Dom Leclerc cite trois textes du Pseudo-Barnabé, d’Origène et de Tertullien, où la forme de la croix en T ne fait pas de doute. Tertullien rappelle le passage d’Ezéchiel, où le Seigneur ordonne à celui-ci de marquer le front des hommes de Jérusalem d’un Tau (c’est le nom du T grec), ajoutant que c’était une préfiguration du signe de la croix, que les chrétiens tracent sur leur front (Ez 9,4).

«Les Evangiles, écrit le Père Holzmeister, n’indiquent en rien la forme de la croix. Le titulus qui était, dit saint Matthieu, «epanô tés kephalès autou — au-dessus de sa tête», ne prouve pas que le stipes dépassait en haut le patibulum».

Cela ne soulève, en effet, aucune difficulté. Le titulus était fixé au patibulum du T par une tige de bois et quatre clous, comme je l'ai réalisé pour bien des crucifix; il pouvait même empiéter un peu sur une face du patibulum et être cloué directement sur lui. On trouvera ces deux aspects chez plusieurs peintres (Roger de La Pasture).

Il est même très possible que la saillie du titulus au-dessus du patibulum ait été à l'origine de la forme des croix grecque et latine. (Ces deux adjectifs n'ont d'ailleurs aucune signification géographique). La vraie croix grecque classique présente, au-dessus du patibulum croisant par le milieu le stipes, une deuxième barre oblique, qui représente le titulus. La corne supérieure de saint Irénée serait donc le titulus.

Il faut d'ailleurs se rappeler que, lorsque parurent les premiers crucifix, encore très rares, fin Ve siècle (ivoire du British Museum), VIe siècle (porte de Sainte-Sabine, Evangéliaire de Rabula), il y avait déjà près de deux siècles que la crucifixion avait été abolie par Constantin (313, au plus tard 330) et que les artistes n'avaient jamais vu un crucifié. Saint Augustin, à l'aube du Ve siècle, déclare qu'on n'a pas crucifié à Rome depuis très longtemps. La forme a donc été choisie par les artistes pour des motifs qui n'ont rien à voir avec la réalité: raisons esthétiques; facilité de placer le titulus bien visible au-dessus de la tête de Jésus. Les deux formes seront toujours représentées dans l'art de toutes les époques, au gré des artistes.

Du VIe au XIIe siècle, la production orientale est de beaucoup la plus importante. Elle comprend beaucoup de petits objets, des ampoules (Bobbio, Monza), des encensoirs, qui portent souvent la + . On la retrouve aussi dans des fresques, comme à Santa Maria Antiqua, au Forum (VIIIe siècle). Cependant les grandes compositions qui se répandent à partir du XIe siècle comportent très souvent le T. Il en est ainsi à Saint-Luc en Phocide, à Daphni, à Aquilée, à Santa Maria in Vescovio. Je mets à part les crucifix byzantins, occupant

une petite place au milieu d'un grand cadre cruciforme, dont les extrémités et les flancs s'élargissent en petits tableaux accessoires; tel le crucifix de Saint-Damien, à Assise.

Quand la peinture se réveille en Italie, aux XIIe et XIIIe siècles, les primitifs emploient plutôt la + , avec Duccio et Cimabue, par exemple. Mais au Xe et au XVe siècle, le T recommence à florir avec Pietro Lorenzetti, à l'église inférieure d'Assise; Giotto, à l'Arena de Padoue; Fra Angelico, à San Marco de Florence. Tous trois fixent le titulus par une tige étroite sur le patibulum.

En France, les sculpteurs gothiques utilisent plutôt la +, Mais le T domine franchement, au XVe siècle, dans toutes les écoles de peinture, qu'elles soient provençale, bourguignonne, parisienne ou du Nord; Bréa, Bellechose, Fouquet l'emploient généralement. En pays wallon, le grand Boger de la Pasture ne peint que lui. En Allemagne, Albert Durer préfère aussi le T. De même Jérôme Bosch, en Hollande et Memlinck, en Flandre. Au XVIe siècle, quelques artistes restent fidèles au T, comme Quentin Metsys. Mais, au XVIIe, dans tous les pays, la croix latine l'emporte; généralement très élevée, dans les compositions pompeuses et grandiloquentes, qui s'éloignent de plus en plus de la vérité et de la piété. On peut cependant voir encore quelques T, chez Lebrun (au Louvre) et chez Rembrandt. Nos artistes modernes y reviennent volontiers. Mais remontons maintenant aux origines.

Il serait intéressant, en effet, de savoir comment les chrétiens des tout premiers siècles se représentaient la croix. Malheureusement celle-ci était, dans tout le monde romain, un tel objet d'horreur et d'infamie, qu'on n'osait pas l'exhiber, même aux yeux des fidèles. Toute la catéchèse apostolique était avant tout une prédication triomphante de la Résurrection. Les premiers crucifix (Ve, VIe siècles) seront des images triomphales du Christ vivant, placé *devant* la croix. Au moyen âge seulement se développeront l'image et le culte de la Passion, l'idée mystique de la compassion.

On trouve cependant de rarissimes représentations du crucifix sur des gemmes gravées des premiers siècles. Sur l'une, Jésus a les bras en croix, mais celle-ci est invisible. Sur deux autres, la croix semble être en T. Sur une cornaline du British, le Christ est debout, les bras écartés; une barre transversale est derrière lui, au-dessus de ses épaules et de ses mains. Il a beaucoup plus l'air d'un condamné portant son patibulum à la mode romaine, que d'un crucifié. Enfin, le célèbre graffito du Palatin, grossier dessin satyrique, qui représente un chrétien adorant un crucifié à tête d'âne (c'était une calomnie ordinaire des païens) montre, nettement dessinée au trait, une croix en T.

Dans les catacombes, la croix est extrêmement rare. On en citait une vingtaine et les fouilles récentes n'ont guère accru ce nombre. Ce sont des croix nues, sans corps, bien entendu, exprimées par des traits analogues aux lettres des inscriptions voisines. Presque toujours, et constamment dans les deux premiers siècles, la croix est symbolisée par des images moins faciles à comprendre pour des non-initiés.

C'est surtout l'ancre, symbole de l'espérance; mais Jésus est notre plus grande espérance. D'ailleurs l'ancre est souvent accolée ou recouverte par le poisson. Celui-ci, comme chacun sait, se dit en grec «ichthus», dont les lettres font l'initiale des mots grecs correspondant à «Jésus-Christ fils de Dieu Sauveur». Le poisson allongé sur l'ancre, parfois sur un trident, est donc une image parfaite du crucifix. L'ancre évoque nettement par sa forme une croix en T. Cependant, assez tardivement d'ailleurs, et rarement, la branche rectiligne de l'ancre est barrée d'une traverse qui souligne l'aspect crucial, et figure peut-être le patibulum.

La croix elle-même se présente sous les deux formes T et + . La + est toujours à côté du nom du défunt. Le T se trouve aussi parfois situé de la même façon; mais, le plus souvent, il occupe une place très particulière: il est au milieu d'un nom, généralement avec la même largeur que les autres let-

tres, mais les dépassant en haut et en bas. Par exemple, à Saint-Pierre et Marcellin, ad duos lauros, on voit DIONTVSIOV (Dionusiou). De même un graffito dans l'une des 3 hypogées de la catacombe de Saint-Sébastien trace l'acrostiche du Sauveur non pas ICHTVS (poisson) mais ITCHTVS. Chose curieuse, on trouve la même disposition avec la lettre M, barrée en haut, M, que tous les archéologues admettent comme une abréviation de Martyr. Ainsi VERIC M VNDVS, à Priscilla (Vericundus). Ces inscriptions du T sont anciennes, IIe ou IIIe siècle, comme celle de l'M, qui est du IIe. Je n'ai pas trouvé chez les archéologues l'explication de ces T. Serait-ce aussi l'indication d'un martyr, comme les petites croix que ceux-ci ont en main sur la fresque de Santa Maria Antiqua? Etait-ce même l'indication, d'un martyr crucifié?

Comme on le voit, les renseignements sur la croix de Jésus sont bien rares et assez imprécis. Mais ici encore je ne vois aucune raison pour qu'on ait fabriqué à son intention une croix spéciale. Celle qui l'attendait était une quelconque des croix du Golgotha. C'était donc non seulement une croix de hauteur moyenne, mais une croix en T, comme l'étaient normalement les croix romaines, de l'avis des archéologues.

6° *Les clous.* — Jésus a eu les deux mains et les deux pieds cloués sur la croix. Ce n'est pas seulement la réalisation de la prophétie de David: «Foderunt manus meas et pedes meos — Ils ont perforé mes mains et mes pieds» (Ps 21). Mais c'est l'affirmation du Sauveur lui-même, qui disait à ses dix apôtres, réunis au Cénacle, lors de sa première apparition: «Videte manus meas et pedes meos, quia ego sum — Voyez mes mains et mes pieds; c'est bien moi». (Lc 24,39) — Deux ou trois textes patristiques, où il n'est question que des clous des mains, ne tiennent pas contre cette affirmation évangélique.

Le seul problème à résoudre concerne le nombre de ces clous: trois ou quatre? Autrement dit, les deux pieds ont-ils été cloués séparément, ou l'un sur l'autre? L'archéologie

romaine semble absolument muette sur ce point. Les auteurs ecclésiastiques se partagent les deux opinions, mais malheureusement ils ne produisent, d'un côté ni de l'autre, les raisons de leur préférence.

Saint Cyprien, saint Ambroise, Grégoire de Tours parlent de quatre clous. Par contre Nonius, au IVe siècle, parle des pieds croisés «pedibus positis mutuo percomplicatis». Saint Grégoire de Naziance écrit: «Triclavi repositum ligno — Placé sur le bois aux troix clous». Saint Bonaventure: «Illi très clavi sustinent totius corporis pondus — Ces trois clous soutiennent tout le poids du corps». Ceci, soit dit en passant, suppose dans l'esprit de saint Bonaventure l'absence du sedile. Sainte Brigitte, dans ses révélations, et Mgr Paleotto, archevêque de Bologne, au XVIe siècle, compliquent les choses, en faisant croiser les pieds, mais en les clouant chacun d'un clou. Cette technique est réalisée par Giotto à l'Arena; mais elle est bien compliquée. Nous verrons que la solution anatomique est infiniment plus simple et mieux établie.

Il se peut qu'il s'agisse d'une question d'esthétique, puisque la tradition orale, qu'on pourrait supposer, n'aboutit pas à une solution univoque. Il est donc intéressant d'étudier l'évolution du crucifix sur ce point particulier. Cela mériterait toute une longue étude, mais nous pouvons schématiser grosso modo de la façon suivante.

Les premiers crucifix ne sont pas des suppliciés. Ils sont debout, en attitude de majesté, devant la croix, sur laquelle ils étendent les bras horizontalement. Les mains montrent une tête de clou, mais les pieds ne sont pas cloués (Porte de Sainte-Sabine). Sur l'ivoire du British, Jésus est élevé sur une croix, les bras étendus et les mains clouées, mais les pieds pendent verticalement et ne sont pas fixés. Dans l'Evangéliaire de Babula, même disposition, mais les jambes sont clouées au stipes, un peu au-dessus des chevilles et séparément; les pieds pendent libres, obliquement.

Cette attitude amène plus tard les artistes à imaginer de toute pièce le «suppedaneum», qu'ils disposent d'abord ho-

rizontalement sous les pieds, en clouant dessus ceux-ci, l'un à côté de l'autre; ainsi, à Saint-Luc, en Phocide. Mais ces pieds horizontaux sont inesthétiques et très rapidement le suppedaneum prend la forme d'une console oblique, qu'il gardera jusque de nos jours; les pieds reprendront ainsi une direction oblique beaucoup plus naturelle. C'est ce qu'on voit d'abord chez les Byzantins, à Daphné, Aquilée, etc., puis chez les peintres et les sculpteurs du moyen âge. Ceci n'empêche pas que nous trouvions souvent les pieds cloués directement à plat sur le stipes. Cette suppression du suppedaneum est surtout fréquente dans la France des XIVe et XVe siècles.

Le suppedaneum oblique amène d'ailleurs une autre transformation: le croisement des pieds. Après les membres inférieurs verticaux, on en voit onduler latéralement au niveau des genoux, pour ramener les pieds à la verticale et les clouer parallèlement sur la console. Mais bientôt les genoux se fléchissent dans l'axe du corps et les pieds se croisent l'un devant l'autre sur le support. Ceci existe déjà, en 1270, à Santa Maria in Vescovio. Cette disposition ne semble guère répandue en Italie avant le XVe siècle; mais on la trouve déjà en France dans les sculptures du XIIe siècle. Dans la suite, nous retrouverons encore de temps en temps des pieds parallèles avec deux clous, mais la règle est de plus en plus de croiser les pieds. Presque toujours, nous y reviendrons (ch. VI), le pied gauche est derrière le droit, contrairement à ce qu'on voit sur le Linceul.

Il ressort de tout ceci que le choix des artistes entre trois et quatre clous résulte uniquement de préoccupations esthétiques et que le souci de la forme les ramène progressivement à la vérité historique. Ils n'auront plus qu'à supprimer leur suppedaneum imaginaire, pour s'y adapter complètement, comme leurs prédécesseurs du XVIe siècle.

7° *Jésus était-il nu sur la croix?* — Tout d'abord, il est bien évident qu'avant de le crucifier, on lui a enlevé ses

vêtements, puisque les soldats se les sont partagés et ont tiré sa tunique au sort (Jn 19,23). Il s'agit donc de savoir s'il a gardé quelque linge autour des reins. Les Pères sont unanimes, suivant le Père Holzmeister, à affirmer cette nudité. Mais il apparaît qu'ils basent généralement cette opinion sur des raisons de symbolisme tirées de l'Ancien Testament (Ex.: Adam était nu pour pécher; Jésus est nu pour nous racheter) et qu'ils se contentent de s'en remettre à «la coutume romaine», sans aucune tradition historique spéciale à Jésus.

On oppose à cette opinion un texte apocryphe des «Actes de Pilate», d'après lequel, après lui avoir enlevé ses vêtements, on lui aurait remis un «lention», en grec un linge, une espèce de pagne (?).

On objecte surtout qu'il serait étonnant que les Romains, qui l'avaient rehabillé pour le portement de croix, contrairement à leur usage personnel, mais sans doute par concession aux idées juives de décence et aux coutumes nationales, ne lui aient pas laissé, sur la croix, au moins ce dernier reste vestimentaire.

La coutume juive, écrit le Père Lagrange (in Marc), était la suivante: «Arrivé à la distance de quatre coudées, on déshabille le condamné; si c'est un homme, on le couvre par devant; si c'est une femme, on la couvre par devant et par derrière» (Sanh. VI, 14; trad. Schwob).

Toute la question reste cependant influencée par «l'usage romain». Le crucifié, chez eux, était-il nu? C'est ce que dit Artémidore (Onirocriticon), d'après Dom Leclerc: «Gumnoi gar staurountai». Mais que signifie ce «gumnos», ce nu? Tous les anciens portaient sous leurs vêtements, quels qu'ils fussent, ce qu'on appelait le «subligaculum». C'était une espèce de caleçon, formé d'une bande de toile, qu'on enroulait autour des reins et des cuisses et qui se gardait en permanence.

Saint Marc raconte qu'après l'arrestation de Jésus, un jeune homme (très probablement lui-même) suivait le cortège, n'ayant que son sindon sur le corps nu (Mc 14,51-52). Le sindon, nous le verrons, était une longue pièce de toile, qu'on se drapait sur le corps, sous les tuniques et qu'on gardait comme vêtement de nuit. Marc venait de dormir au jardin des oliviers; il avait donc enlevé sa tunique, mais, bien entendu, gardé son subligaculum sous son sindon. Or, les gardes s'emparent de lui, qui, leur abandonnant son sindon, s'enfuit nu, «gumnos ephugen». Est-ce que cette nudité ne comportait pas naturellement le subligaculum?

La question reste douteuse, Voyons ce qu'en a pensé l'iconographie. On peut dire qu'aucun artiste n'a osé représenter cette nudité du Christ en croix; elle serait par trop odieuse (V. fig. 1 : et l'artiste a sous les yeux le Linceul, où Jésus est manifestement nu). Dom Leclerc dit bien que sur les gemmes taillées, dont nous avons parlé, et qui sont probablement des premiers siècles, le corps du crucifié est nu. J'avoue qu'il est difficile d'en juger d'après les dessins qui les représentent. En tout cas, sur les deux premières sculptures importantes que nous ayons (Ste Sabine et British), Jésus, (et comme lui les deux larrons), porte le subligaculum.

Cette tradition s'est perpétuée depuis cette époque dans les pays orientaux. La plupart des crucifix byzantins (Saint Luc, Daphné, etc.) sont de ce type. En Occident, par contre, pendant tout le haut moyen âge, le Crucifié est largement habillé, comme dans la fresque de Santa Maria Antiqua (VIII[e] siècle). Un type des plus caractéristiques est le Santo Volto de Lucques, crucifix en cèdre soit-disant sculpté par Nicodème, mais qui doit dater au plus tôt du VIII[e] siècle. Le corps est entièrement habillé (dans le bois) d'une longue robe à manches, qui ne découvre que les mains et les pieds. On recouvre d'ailleurs cette sculpture habillée de riches vêtement d'étoffe. Les jambes sont droites, et l'ensemble évoque beaucoup plus la majesté et le triomphe que la torture.

Le Saint Voult a d'ailleurs fait école et l'on retrouve ses imitations un peu partout en Occident. Citons seulement le célèbre Saint Saulve (Sauveur) de la cathédrale d'Amiens.

Il faut arriver à la première renaissance italienne (XIIIe siècle) et à la sculpture française, dite gothique, pour voir reparaître les crucifix nus, n'ayant que le subligaculum. Il est généralement étoffé en un pagne plus ou moins long et artistement drapé.

Fait plus curieux encore, et qui montre à quel point le nu complet répugnait aux artistes, sur beaucoup de copies anciennement faites du Linceul, le peintre a rajouté autour du bassin un informe caleçon, que rien, sur l'original, ne permet même de soupçonner. (La région fessière est couverte de plaies de la flagellation).

Remarquez que pour ma part j'admettrais sans trop de difficulté que les empreintes du bassin se soient faites à travers le subligaculum. Les images végétales de Volckringer se forment à travers la feuille support sur la feuille d'enveloppe. Les papiers collés sur la plante pour la fixer ne gênent pas non plus la formation des empreintes à travers eux (voir p. 62). *Mais* le subligaculum de Jésus était sûrement taché largement de sang: ces caillots auraient laissé leurs décalques.

Tout ceci, il faut l'avouer est surtout matière artistique, souci d'esthétique, de décence et de respect, mêlé au désir d'exprimer de façon réelle les souffrances de la Passion. Après avoir plaidé en quelque sorte la cause du subligaculum, je ne puis m'empêcher de revenir à l'opinion générale des Pères, dont la quasi-unanimité est tout de même impressionnante.

J'ai vérifié les textes cités par le Père Holzmeister. — Tous parlent de «nudus, nuditas, gumnos, gumnesthai — nu, nudité, nu, être mis à nu». Saint Chrysostome, par exemple, écrit: «Il était mené nu à la mort — epi to pathos ègeto gumnos». «Eistèkei gumnos en mesô ton ochlôn ekeinôn —

Il restait nu au milieu de cette foule». J'ai retrouvé aussi un texte de saint Ephrem le Syrien (Sermon VI sur la Semaine Sainte, trad. lat. du P. Leclerc), où comme Alexandre d'Alexandrie, il dit que le soleil se cacha devant la nudité de Jésus, (Il exagère en parlant aussi de la lune, car le jour où elle est pleine, la lune ne se montre pas en plein jour). Cependant il écrit: «Quia vero nudatus erat ille qui omnia vestit, astrorum lux obscurata est — La lumière des astres fut obscurcie parce qu'était vraiment mis à nu celui qui vêt toutes choses»! Enfin, voici une précision encore plus grande chez saint Jean Chrysostome (Homélie sur l'Epître aux Colossiens). Il parle de Jésus qui, avant de monter en croix, dépouilla le vieil homme aussi facilement que ses vêtements, et il ajoute: «Il est oint comme les athlètes, qui vont entrer dans le stade». Or, toute la sculpture grecque nous montre ces athlètes *entièrement nus.*

Toutes les affirmations patristiques ne reposaient-elles donc pas sur une tradition orale perdue pour nous ? Il est bien difficile de conclure.

En tout cas, je le répète, jamais aucun artiste n'a voulu faire un crucifié entièrement nu. Or, c'est ce que nous trouverons sur le Linceul. Est-il possible qu'un faussaire ait eu cette idée anormale et qui choque si fortement toutes nos traditions artistiques de décence et de respect?

8° *Mise en croix.* — Il semble qu'il n'y ait que trois manières de l'exécuter.

1° La croix toute montée est couchée par terre. On y crucifie Jésus des pieds et des mains. Puis on érige la croix et on enfonce le pied du stipes dans un trou fait à l'avance. La manœuvre est compliquée, pénible et périlleuse. Elle a séduit des artistes comme Rembrandt; je doute fort qu'elle eût satisfait les bourreaux, surtout pour du travail en série. Techniquement, j'aurais grande peine à l'admettre. De plus, elle est éliminée par tout ce que nous savons, *de certitude,*

sur la croix romaine. Cette idée aurait, dit-on, sa source dans l'apocryphe Evangile de Pierre. Elle a été remise en honneur au moyen âge par saint Anselme.

2° La croix entière est déjà dressée et le condamné y est crucifié debout. Cette thèse a eu ses partisans et vient peut-être des «Actes de Pilate», autre apocryphe. Les mêmes objections archéologiques s'y opposent. Je ne lui trouve qu'un mérite: elle a inspiré à mon vieil ami Fra Angelico une composition fort touchante, qu'il est seul, je crois, à avoir réalisée. Dans cette fresque de la cellule 36 du couvent de San Marco, à Florence, Jésus est adossé à la croix, debout en haut d'une échelle courte; il étend lui-même les mains, que deux bourreaux, dont les échelles sont appuyées derrière le patibulum, se préparent à clouer.

3° Jésus est cloué à terre sur le patibulum. Puis on le relève avec celui-ci; on l'adosse au stipes et on soulève le tout pour accrocher le patibulum en haut du poteau. On peut le supposer, pour faciliter l'ascension, montant à reculons sur une échelle courte adossée au stipes, comme celle de Fra Angelico.

C'est la solution la plus simple, la plus facile pour les bourreaux, et ceci, je l'ai déjà dit, est un argument de première valeur. Elle est d'ailleurs d'accord avec les textes de saint Athanase, saint Chrysostome, saint Ambroise et saint Augustin: «crucem ascendisse — avoir monté en croix; se permisit in crucem levari — il permit qu'on le hissât sur la croix», et les autres textes qu'on a cités à l'appui de la deuxième hypothèse. C'est enfin la seule solution qui s'accorde avec tout ce que l'archéologie nous a appris sur la crucifixion selon l'usage romain.

9° *Le coup de lance.* — Je me suis toujours demandé quelle était la raison de ce geste bizarre, anormal chez un soldat qui vient d'assister à la mort de Jésus. La mentalité

de ces gardes s'est bien modifiée pendant les trois heures d'agonie, dans le sens de la pitié et du respect. Le centurion, se faisant l'interprète de ses hommes (Matthieu attribue la phrase à l'ensemble des soldats) (Mt 27,54), vient de proclamer solennellement: «Cet homme était un juste» (Le 23,47), ou suivant la formule hébraïque de Marc et de Matthieu: «C'est homme était un fils de Dieu» (Mc 15,39; Mt 27,54), ce qui signifie à peu près la même chose.

Or, ils constatent précisément que Jésus est évidemment mort; ils lui épargnent le «crurifragium» qui va achever rapidement les larrons, en les précipitant dans la tétanie et l'asphyxie, nous allons le voir. Et sur un cadavre, un de ces soldats porte un coup de lance au cœur ! ?

C'est que, si nous avons bien interprété les textes légaux, cette blessure du cœur était le geste réglementaire qu'il devait accomplir, pour pouvoir livrer le corps à la sépulture.

D'après saint Jean, c'est après le coup de lance que Joseph d'Arimathie s'en alla à l'Antonia, demander à Pilate le corps de Jésus (Jn 19,38). Mais, depuis l'arrivée au Calvaire, tout le peloton voyait bien ce groupe important («et de nombreuses femmes», ajoute Marc, après son énumération nominative), qui entourait Marie et Jean et qui constituait visiblement la famille. (Mc 15,40-41) Si tous ces gens s'étaient tenus d'abord à l'écart (apo makrothen), en dehors du cercle des sentinelles, ils avaient dû se rapprocher, après le départ des Juifs insolents. La preuve en est dans les paroles de Jésus à sa Mère et au disciple bien-aimé. Peut-être les soldats les avaient-ils entendus manifester l'intention de réclamer le corps? En tout cas, il était évident qu'ils allaient le faire. Le coup de lance, une fois la mort constatée, devenait un geste naturel et bienveillant, pour préparer la livraison, conformément au règlement.

J'avoue franchement que cette idée me soulage et que je comprends mieux.

3

CAUSES DE LA MORT RAPIDE

A) CAUSES PRÉPARATOIRES

Après la mort de Jésus et le coup de lance qui lui ouvrit le cœur, Joseph d'Arimathie se présenta intrépidement (audacter) devant Pilate et lui demanda le corps du Sauveur. Or, «Pilate s'étonnait qu'il fût déjà mort — Pilatus autem mirabatur si jam obiisset — O de Pilatos ethaumasen ei èdè tethnèken» (Mc 15,44). Et ayant convoqué le centurion, il lui demanda s'il était déjà mort. Et l'ayant appris du centurion, il accorda le corps à Joseph» (Mc 15,44-45).

Jésus, en effet, n'avait eu qu'environ trois heures d'agonie, ce qui était assez bref pour un crucifié. Les larrons lui avaient survécu et n'étaient morts ensuite que parce qu'en leur brisant les jambes, on avait hâté leur asphyxie. Les Juifs l'avaient demandé à Pilate, voulant les ensevelir tous trois avant la nuit. La règle juive était que les crucifiés fussent

enlevés et enterrés le jour même. Il s'y ajoutait que ce vendredi était la veille du Sabbat et, en plus, la veille de la grande fête de Pâques. C'était la «paraskeuè».

Les crucifiés avaient généralement une agonie plus longue, tout au moins, nous allons le dire, dans certaines circonstances. Il n'était pas rare, d'après Origène, de les voir survivre toute la nuit et la journée suivante. Un texte arabe affirme qu'en 1247, à Damas, un crucifié avait duré jusqu'au surlendemain. D'autres survies plus longues sont citées avec moins de certitude.

Il est même arrivé qu'on dépendît des crucifiés, qui survécurent. On cite le cas d'un magistrat de Darius (Hérodote) et celui de Chéréas (Chariton). Mais l'exemple raconté par Josèphe est le plus intéressant. Pendant le siège de Jérusalem, en 70, trois de ses amis furent fait prisonniers par les Romains en son absence et mis en croix. Revenu, le soir, au camp romain, il demanda aussitôt à Titus et obtint leur grâce; on les descendit de leurs croix. Deux d'entre eux ne purent être rappelés à la vie par les médecins, mais le troisième survécut. Or, les deux premiers avaient été encloués et le suivant n'avait été attaché qu'avec des cordes. On voit déjà qu'une variation dans les modalités de la crucifixion pouvait rendre le supplice plus ou moins rapidement mortel. Les encordés, dit Josèphe, agonisaient moins vite que les encloués et pouvaient être plus facilement ranimés.

Tous les autres auteurs qui en ont parlé sont d'accord pour faire de la croix le plus terrible et le plus cruel des supplices; «crudelissimum et teterrimum supplicium», écrit Cicéron. Mais aucun n'en dit la raison, sinon que les tourments se prolongeaient longtemps. Mais pourquoi donc Jésus a-t-il succombé plus vite que la moyenne des condamnés? C'est ce qui reste à déterminer.

Evidemment, toute une série de circonstances, dont certaines ont été invoquées comme causes de mort, sont venues *s'accumuler* pour diminuer sa résistance physique. Et nous sa-

vons, par l'expérience physiologique, que des chocs douloureux en série ne s'additionnent pas, mais, dans une certaine mesure, se multiplient. (Une série d'excitations abaisse le seuil de la réaction).

Déjà, la veille, il avait subi, au jardin des oliviers, une agonie morale épouvantable, produite par la prévision de sa passion physique et la conscience de tous les péchés des hommes qu'il assumait pour leur rédemption. Lui-même avait dit à ses apôtres: «Mon âme est triste jusqu'à la mort» (Mc 14,33-34; Mt 26,37-38). Il était triste à en mourir. Cette perturbation grave peut amener un phénomène connu en médecine et dont saint Luc, médecin, donne une description parfaitement clinique et saisissante dans sa brièveté. Ce phénomène, d'ailleurs rare, est provoqué par un grand ébranlement moral, suite d'une émotion profonde, d'une grande peur. Et saint Luc décrit, à Gethsémani, la lutte de l'humanité de Jésus devant le calice de souffrance qui se présente à lui, et l'acceptation de ce calice (Père, que ta volonté soit faite et non la mienne) (Lc 22,41-42). Et il ajoute: «Cœpit pavere et tædere — Il commença à sentir de la frayeur et de l'abattement» (Mc 14,33; Mt 26,37).

Puis il ajoute: «Et factus in agonia, prolixius orabat. Et factus est sudor eius sicut guttæ sanguinis decurrentes in terram (Vulgate) (Lc 22,43-44) — Et se trouvant en agonie il priait plus instamment. Et sa sueur devint comme des gouttes de sang coulant jusqu'à terre». Le texte grec de saint Luc dit plus exactement: «Egeneto o hidros autou ôsei *thromboi* aimatos katabainontes epi tèn gèn» (Lc 22,44). Or, thrombos veut dire caillot. Ces caillots de sang ont toujours beaucoup gêné les traducteurs; des caillots, disent-ils avec raison, ne peuvent sortir du corps. Aussi se sont-ils efforcés de torturer les mots, faute pour eux de comprendre le phénomène physiologique. Rien mieux, certains manuscrits anciens ont supprimé le passage, comme indigne de la divinité de Jésus. Le Père Lagrange, génial exégète, mais non-médecin, a traduit «comme des globules de sang, qui coulaient jusqu'à terre».

Or, le phénomène que nous appelons savamment «hémathidrose» consiste dans une vasodilatation intense des capillaires sous-cutanés. Distendus à l'extrême, ils se rompent au contact des millions de glandes sudoripares réparties dans toute la peau. La même vasodilatation a provoqué une sécrétion intense dans ces glandes. Le sang se mêle à la sueur, et c'est ce mélange qui perle sur toute la surface du corps. Mais, une fois arrivé à l'extérieur, le sang se coagule et les caillots ainsi formés sur la peau tombent à terre, entraînés par la sueur profuse. Saint Luc a donc écrit, en bon médecin et en bon observateur: «Et sa sueur devint comme *des caillots* de sang roulant jusqu'à terre».

Nous pouvons déjà conclure de ce phénomène deux faits. D'abord une énorme diminution de la résistance vitale succédant à cette hémorragie, qui est grave, par l'étendue de la surface où elle se produit. D'autre part, l'état anormal de cette peau, qui, ayant saigné dans l'intimité de ses glandes sudorales, sur toute la surface du corps, est attendrie, endolorie et donc moins apte à supporter les violences et les coups qui vont l'atteindre dans la nuit et le lendemain, jusqu'à la flagellation et à la crucifixion.

Cette sensibilisation de la peau, qui est un phénomène purement physiologique, nous amène à réfléchir, en passant, sur un autre fait qui domine toute la Passion; il ne faut pas le perdre de vue, et il peut contribuer à expliquer humainement parlant, la brièveté de l'agonie. Tous les hommes n'ont pas la même résistance ni les mêmes défenses devant la douleur physique. Il est de constatation journalière pour nous, médecins, qu'un malade un peu fruste est moins sensible à la douleur qu'un malade plus raffiné et cultivé. Et cela n'est pas seulement une réaction psychique, car on voit par contre des manœuvres à volonté débile supporter très mal une souffrance inhabituelle. Inversement, des organismes physiquement affinés l'endurent avec la plus grande patience et y résistent mieux dans l'ensemble, sous l'influence d'une âme

plus forte et de sentiments élevés. Il semble donc qu'il y ait corrélation entre l'affinement du système nerveux sensitif et l'intensité de la souffrance, même physique, indépendamment des réactions purement psychiques. Or, nous sommes obligés de croire que chez Jésus, l'union de sa nature divine à sa nature humaine avait développé au maximum cette sensibilité physique. D'autre part, Notre-Seigneur, ayant assumé cette nature humaine, avait la ferme volonté d'en supporter dans toute leur étendue les conséquences douloureuses.

Sous le même chef des causes d'affaiblissement, il faut aussi compter les sévices subis pendant la nuit, surtout entre les deux interrogatoires, où il fut la proie et la risée d'une tourbe infâme de valets du temple, «ces chiens sanguinaires», comme dit saint Jean Chrysostome. Il faut y ajouter les coups reçus au prétoire, après la flagellation et le couronnement: soufflets, coups de poings et même coups de bâton, car le mot «rapismata» (Jn 19,3), que saint Jérôme traduit par «alapas», des soufflets, signifie aussi bien, et d'abord, «coups de bâton».

La preuve que ceci est le sens obvie de «rapisma» se trouve dans la comparaison de saint Jean et de saint Matthieu, au moment de la flagellation. Tous deux disent que l'ayant couronné, ils fléchissaient le genou devant lui, en disant: Salut, roi des Juifs! (Mt 27,29; Jn 19,3). Puis saint Jean ajoute: «Kai edidosan auto rapismata — et dabant ei alapas — Et ils lui donnaient des coups de bâton» (Jn 19,3). Mais saint Matthieu détaille: «kai elabon ton kalamon kai etapton eis tèn kephalèn autou — acceperunt arundinem et percutiebant caput ejus — Ils lui reprirent le roseau (un bâton) et lui en frappaient la tête» (Mt 15,19). Nous retrouvons la trace de ces sévices sur le Linceul, avec une grosse plaie contuse de la joue droite et une fracture de l'arête cartilagineuse du nez. Mais ces coups, portés principalement sur la tête, ont pu produire aussi un ébranlement peut-être grave, ce que nous appelons une commotion ou même une contusion cérébrale; elles se

caractérisent par la rupture plus ou moins étendue de petits vaisseaux, dans les méninges et dans le cerveau.

Les hémorragies ont aussi affaibli considérablement et progressivement la résistance vitale. Nous avons déjà parlé de la sueur de sang. Mais, avec les plaies contuses que nous retrouverons, c'est surtout la flagellation sauvage (Mc 15,15; Mt 27,26; Jn 19,1) et le couronnement d'épines subis au prétoire de Pilate, au «Lithostrotos» (Mc 15,16-19; Mt 27,27-29; Jn 19,2-3), qui ont dû provoquer la perte sanguine la plus grave. Les lanières, armées comme nous l'avons vu, ont couvert le corps de plaies qui ont saigné assez longtemps pour que nous en retrouvions les traces sanglantes sur le Linceul, où elles se sont décalquées, peut-être six heures plus tard. Et je passe sur les plaies du portement de croix, que nous étudierons en détail. Quant à la crucifixion, elle n'a fait perdre à Jésus qu'une quantité relativement minime de sang.

Mais toutes ces hémorragies, causes certaines d'un affaiblissement tel qu'il fallut faire porter sa croix par Simon pour qu'il arrivât au Calvaire, ne sont pas suffisantes pour provoquer la mort, ni même pour expliquer complètement la brièveté relative de son agonie.

On a parlé de la faim. Il n'a rien mangé, en effet, depuis la cène jusqu'à sa mort. Mais on ne meurt pas de faim en vingt heures. Il est même peu probable que les longues agonies sur la croix tuassent par la faim, comme le prétend Eusèbe.

Il a eu soif, une soif violente, comme tous les crucifiés. Cette soif était due d'abord à la perte de sang, ensuite aux sueurs profuses qui accompagnent, nous le verrons, la suspension par les mains et les crampes qu'elle provoque. Ce ne peut être encore une cause de mort.

On a parlé en l'air d'insolation; les crucifiés mouraient aussi bien à l'ombre et par tous les temps.

Il a subi, il est vrai, une des souffrances les plus atroces qu'on puisse imaginer, celle provoquée par la blessure d'un gros tronc nerveux, comme les médians. Cette douleur s'ac-

compagne d'une chute brusque de la tension artérielle, même sous anesthésie générale et nous avons pris l'habitude d'injecter ces troncs à la novocaïne, avant de les couper. Cette blessure entraîne souvent une perte de connaissance. Mais, rien, dans l'Evangile, ne nous porte à supposer que Jésus ait consenti à profiter de cette syncope pour interrompre sa douleur; et les clous continuaient à porter sur ces plaies nerveuses, pendant qu'il luttait pour parler. D'ailleurs ces syncopes ne sont pas mortelles.

Des auteurs anglais, le Dr Stroud en particulier, ont émis l'hypothèse d'une rupture du cœur, qui expliquerait, d'après lui, l'issue de sang et d'eau (caillots et sérum!) au moment du coup de lance. Nous réfuterons cette dernière assertion (chap. VII, in fine). Quant à la rupture cardiaque, elle ne se produit que sur un organe malade, porteur d'un infarctus ou d'une dégénérescence cireuse. Nous n'avons aucune raison de penser à un état pathologique du cœur de Jésus; l'issue de caillots et de sérum, nous le verrons, est absolument impossible dans cette hypothèse. Ce ne peut être qu'une imagination pseudomystique, d'ailleurs assez belle : le cœur de Jésus se rompant dans un excès d'amour pour les hommes. Scientifiquement, ce n'est pas soutenable.

L'hydropéricarde (épanchement séreux dans l'enveloppe du cœur) existait certainement; nous l'étudierons avec la plaie du cœur, chap. VII). Il est possible, comme le soutient Judica, qu'il ait été dû à une péricardite traumatique, à développement rapide, consécutive aux violents traumatismes subis par le thorax, spécialement pendant la flagellation. Cet épanchement était une cause de douleurs terribles et d'angoisse, mais on ne peut imaginer qu'il ait provoqué la mort rapide.

Dans son article sur «Le supplice de la Croix» (Revue «L'Evangile dans la Vie», avril 1925), le Dr Le Bec a soulevé l'hypothèse, soutenue depuis à fond par le Dr Louis (Revue de la Passion, nov. 1936), que la déglutition d'un peu d'eau

pouvait provoquer une syncope mortelle chez un crucifié. Il citait le cas de l'assassin de Kléber qui, *empalé,* mourut de cette façon. «A peine eut-il bu, qu'il poussa un cri et expira». Il est évidemment tentant de rapprocher ce fait de l'éponge imbibée de vinaigre qui fut offerte à Jésus. Tous les exégètes modernes pensent d'ailleurs que ce vinaigre était la «posca», boisson ordinaire des légionnaires. Elle était composée d'eau additionnée d'un peu de vinaigre et d'œufs battus. Il y en avait un seau plein pour les gardes.

D'après Marc et Matthieu, il semble bien qu'il ait expiré après avoir reçu cette boisson. La phrase suivante dans le texte, qui ne souligne nullement d'ailleurs une relation de cause à effet, dit simplement: «Or Jésus ayant poussé un grand cri, expira» (Mc 15,37). — «Or Jésus, criant de nouveau d'une voix forte, rendit l'esprit» (Mt 27,50). Ils ne nous disent pas si ce cri était une parole. Jean est plus explicite. Il est d'abord le seul à rapporter le mot de Jésus : «J'ai soif» (Jn 19,28) et à expliquer le geste de l'un des assistants qui lui offre à boire (Jn 19,29). Et il ajoute: «Jésus, ayant reçu le vinaigre, dit: «C'est consommé» (Jn 19,30). Et ayant incliné la tête, il rendit l'âme» (Jn 19,30). Il a donc parlé après avoir bu (s'il a bu) et ce n'est pas la syncope brutale de l'empalé.

Quant à Luc, il passe sous silence l'épisode de l'éponge. Ceci est bien étonnant de la part de ce médecin, excellent observateur, fort avide de renseignements qu'il sollicite de tous côtés. («Après m'être appliqué dès l'origine à connaître exactement toutes choses», dit-il dans son prologue) (Lc 1,1-4). Il lit tous ces détails dans ses deux prédécesseurs et il les néglige ! Cette soi-disant syncope par déglutition était-elle vraiment bien connue des Anciens, comme le dit Le Bec? Il ne cite pas ses sources et je n'ai rien trouvé. Comment expliquer alors qu'un médecin comme Luc ait négligé un fait aussi capital, qui serait la cause de la mort et expliquerait la brièveté de l'agonie? Ce serait une faute impardonnable pour un jeune étudiant et un oubli bien singulier chez ce fin clinicien qu'était notre saint confrère.

Or il décrit l'obscurité, la déchirure du voile du temple; puis il continue, «Et criant d'une voix forte (comme saint Matthieu, mais voici la parole), il dit: «Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains». Et disant ces mots, il expira (exepneusen, le terme médical) (Lc 23,46). Non! décidément, l'hypothèse de la déglutition mortelle ne me satisfait nullement.

B) CAUSE DÉTERMINANTE

Tout ce que nous avons examiné jusqu'ici constitue donc des causes d'affaiblissement et de douleur, qui n'ont pu qu'accélérer l'agonie. Il nous manque toujours une cause déterminante de mort; celle qui à coup sûr, indépendamment des circonstances préalables, *tuait toujours tôt ou tard les crucifiés.* Cette cause, disons-le tout de suite, c'était *l'asphyxie.* Les crucifiés mouraient tous asphyxiés.

Le travail du Dr Le Bec, mon prédécesseur comme chirurgien à Saint-Joseph («Le supplice de la Croix», avril 1925, loc. cit.), contient déjà sur ce fait des notions précises, exactes et complètes. Pour lui, la fixation des bras relevés, donc en position d'inspiration, entraîne une relative immobilité des côtes et une grande gêne de la respiration; le crucifié a la sensation d'un étouffement progressif. (Chacun peut constater que cette position prolongée, sans aucune traction sur les mains, entraîne déjà une dyspnée des plus désagréables). Le cœur doit travailler davantage; ses battements se précipitent et s'affaiblissent. Il s'ensuit une certaine stagnation dans les vaisseaux de tout le corps. Et «comme, d'autre part, l'oxygénation se fait mal dans les poumons qui fonctionnent insuffisamment, la surcharge en acide carbonique provoque une excitation des fibres musculaires et comme conséquence, une sorte *d'état tétanique du corps entier».*

Tout ceci est parfaitement exact, physiologique, et logiquement déduit. Le Bec a eu l'immense mérite, en 1925, d'ima-

giner de toute pièce cette théorie qui coïncide strictement avec la réalité. Il n'en pouvait pas faire, heureusement pour la France, la preuve expérimentale, mais il prévoyait tout ce que les tristes observations d'Hynek devaient confirmer, tout ce que celui-ci avait déjà *vu* pendant la guerre de 1914, mais qu'il ne devait publier que dix ans après l'article de Le Bec.

C'est en effet au Dr Hynek, de Prague, que nous devons la triste confirmation de la thèse de Le Bec et c'est la contribution personnelle et importante de cet auteur à l'étude de la Passion. Car lui, il a vu de ses yeux ce dont Le Bec a eu la très belle intuition (Dr Hynek: «Le martyre du Christ», traduction française, 1937. Edition originale tchèque, novembre 1935).

Deux faits ont mis le Dr Hynek sur la voie de cette explication :

1° L'observation des extases de Thérèse Neumann, qui, presque tous les vendredis, revit et mime les souffrances de la Passion de Jésus.

2° Le souvenir d'un supplice, ou d'une punition grave, comme on voudra, observé dans l'armée austro-allemande; il y était mobilisé pendant la guerre de 14-18, comme tchèque. Cette punition, qu'on appelle «aufbinden», et que les Nazis se sont bien gardés d'oublier, consiste à suspendre par les deux mains le condamné à un poteau. Ses pieds peuvent à peine toucher terre par les pointes. Tout le poids du corps, c'est la chose importante, tire donc sur ces deux mains fixées en l'air. On voit au bout d'un certain temps apparaître des contractions violentes de tous les muscles, qui aboutissent à un état permanent de contracture, de rigidité en contraction de ces muscles. C'est ce qu'on appelle vulgairement des crampes. Chacun sait combien elle sont douloureuses, et qu'on ne peut les faire cesser qu'en tirant le membre dans le sens opposé aux muscles contractés.

Ces crampes commencent dans les avant-bras, puis les bras, s'étendent aux membres inférieurs, au tronc. Très rapidement,

les grands muscles qui produisent l'inspiration, grands pectoraux sternocleidomastoïdiens, diaphragme, sont envahis. Il en résulte que les poumons se gorgent d'air, mais ne parviennent plus à le faire sortir. Les muscles expirateurs, contracturés eux aussi, sont plus faibles que les inspirateurs (l'expiration, en temps ordinaire, se fait presque automatiquement et sans effort musculaire, par l'élasticité des poumons et de la cage thoracique).

Les poumons étant ainsi fixés en inspiration forcée et ne pouvant plus se vider, il s'ensuit que l'oxygénation normale du sang qui y circule ne peut plus se faire et que l'asphyxie se déclenche chez le patient, aussi bien que si on l'étranglait. Il est dans l'état d'un emphysémateux en pleine crise d'asthme. C'est aussi le tableau que provoque une maladie microbienne, le tétanos, par intoxication des centres nerveux. Et c'est pourquoi ce syndrome de contracture généralisée, quelle que soit sa cause déterminante, et il y en a d'autres, est appelée «tétanie».

Notons de plus que le défaut d'oxygénation du sang pulmonaire entraîne dans les muscles, où il continue à circuler, une asphyxie locale, une accumulation d'acide carbonique dans ces muscles, (Le Bec le disait bien), qui, par une sorte de cercle vicieux, augmente progressivement la tétanisation des mêmes muscles.

On voit donc le patient, la poitrine distendue, présenter tous les symptômes de l'asphyxie. Sa figure rougit, se violace; une sueur profuse coule de son visage et de toute la surface de son corps. Si l'on ne veut pas faire mourir le malheureux, il faut le dépendre. La simple punition ne pouvait pas, dit Hynek, durer plus de dix minutes. On l'a depuis poussée jusqu'à l'assassinat dans les camps de déportation hitlériens.

Nous pouvons faire état du témoignage de deux anciens prisonniers de Dachau, qui ont vu plusieurs fois infliger ce supplice et qui en conservent un souvenir terrifiant. Ce té-

moignage a été recueilli par Antoine Legrand; je n'ai, pas pu voir moi-même les témoins. On suspendait le condamné par les deux mains, soit l'une à côté de l'autre, soit écartées, Les pieds restaient à une certaine distance du sol. Au bout de peu de temps, la gêne respiratoire devenait intolérable. Le patient y remédiait, en exerçant des tractions sur les bras qui lui permettaient de reprendre souffle; il se maintenait en l'air jusqu'à 30 à 60 secondes. On lui attachait alors des poids aux pieds, pour alourdir le corps et empêcher les tractions. L'asphyxie se déclenchait alors rapidement, en 3 à 4 minutes. Au dernier moment, on enlevait les poids, pour le laisser revivre, en lui permettant les tractions.

Le témoin, qui n'est pas médecin, n'a pu se rendre compte si ces tractions étaient des contractions volontaires ou des contractures. Elles soulageaient en tout cas la respiration.

Après une heure de suspension, ces tractions devenaient de plus en plus fréquentes, mais en même temps de plus en plus faibles. L'asphyxie s'installait, progressive et définitive. Le témoin décrit la cage thoracique gonflée au maximum, le creux épigastrique très creusé. Les jambes raidies pendaient sans s'agiter. La peau devenait violette. Une sueur profuse apparaissait sur tout le corps, coulant à terre et tachant le ciment. Elle était surtout extraordinairement abondante dans les quelques minutes qui précédaient la mort; les cheveux et la barbe étaient littéralement trempés. Et cela, même par des températures voisines de 0°. Les mourants devaient avoir une température élevée. Après la mort, le corps était d'une *rigidité extrême.* La tête retombait en avant dans l'axe du corps. La mort survenait en moyenne au bout de trois heures; un peu plus tardivement quand les mains étaient écartées.

Il ressort donc de ce témoignage, comme de l'observation moins prolongée, grâce à Dieu, de Hynek, que la suspension par les mains entraîne une asphyxie, avec contractures généralisées, comme le prévoyait Le Bec. — Les crucifiés mou-

raient donc tous d'asphyxie, après une longue période de lutte.

Signalons à ce propos les très intéressantes expériences du Dr Mödder, de Cologne, qui les a d'abord relatées dans Neues Illustrierte du 9 avril 1952, mais qui n'a pas dit son dernier mot. Il suspend par les mains pendant quelques minutes de jeunes sujets, sous le contrôle de la radioscopie, de l'électrocardiogramme et de la mesure de tension artérielle. Il constate très rapidement un rétrécissement transversal de l'ombre cardiaque, une chute de tension artérielle, des troubles de l'électrocardiogramme, puis un collapsus cardiaque par insuffisance coronaire.

Comment donc le crucifié pouvait-il échapper momentanément à ces crampes et à cette asphyxie, pour survivre quelques heures, voire 2 ou 3 jours? Cela ne pouvait se faire qu'en soulageant la traction sur les mains, qui semble la cause initiale et déterminante de tout le phénomène.

Le corps, après la crucifixion, s'affaissait et descendait, comme nous le verrons, notablement, en même temps que les genoux se fléchissaient davantage. Le patient pouvait alors prendre point d'appui sur les pieds fixés au stipes, pour remonter tout le corps et ramener les bras, descendus dans l'affaissement autour de 65°, *vers* l'horizontale. La traction sur les mains était ainsi fortement réduite. Les crampes diminuaient et l'asphyxie disparaissait momentanément, par reprise des mouvements respiratoires... Puis, la fatigue des membres inférieurs survenait, qui forçait le crucifié à redescendre et l'asphyxie survenait à nouveau. Toute l'agonie se passait donc dans une alternative d'affaissements et de redressements, d'asphyxie et de respiration. Nous en verrons la matérialisation sur le Linceul, dans la double coulée sanguine verticale qui sort du trou de la main, avec un écartement angulaire de quelques degrés. L'une correspond à la position d'affaissement et l'autre à l'effort de relèvement.

On conçoit qu'un sujet épuisé, comme l'était Jésus, ne pouvait prolonger cette lutte pendant bien longtemps. D'autre part, s'il estimait, en sa suprême sagesse, que le moment était venu de mourir, que «tout était consommé», il le pouvait faire, le plus facilement du monde, en cessant cette lutte. Il n'était pas question pour lui de cet instinct vital, qui fait inconsciemment lutter contre la noyade l'homme résolu à se suicider qui vient de se jeter à l'eau.

Des circonstances spéciales pouvaient faciliter cette lutte ou diminuer sa nécessité. Nous avons vu que les encordés survivaient plus longtemps que les encloués, au dire de Josèphe. Et Abdias, dans sa vie de saint André, déclare qu'il fut encordé et non cloué, pour qu'il peinât plus longtemps. Il est possible qu'une bonne corde bien enroulée à plusieurs tours sur les pieds et les cous de pied, constituât un point d'appui solide et qui ne glissait pas sur un stipes mal équarri. L'appui sur les cordes était certainement moins douloureux que le même effort sur les arêtes d'un clou carré de 8 mm. enfoncé dans les deux métatarses. On pouvait se tenir plus longtemps soulevé, sans que l'excès de douleur dans les pieds vous ramenât à l'affaissement. Ici encore Jésus était dans les conditions les plus terribles.

Enfin, quand on voulait prolonger le supplice, on employait le sedile (je ne parle pas du suppedaneum, que ne connaît aucun auteur ancien et qui est une pure invention des artistes). Ce croc que chevauchait le crucifié devait être d'ailleurs rapidement une cause de douleur atroce dans le périnée et les cuisses. Mais cependant la force de traction exercée sur les mains en était fortement diminuée et il ne subsistait guère que la gêne respiratoire et la douleur produite par l'extension des bras en l'air sans traction. Cependant le corps, même ainsi soutenu, ne pouvait rester indéfiniment dans la même position; il devait s'incliner en avant et s'affaisser. La traction sur les mains augmentait et avec elle survenaient les crampes et l'asphyxie. Malgré tout, le sedile devait indu-

bitablement permettre une prolongation considérable du supplice.

En sens contraire, les bourreaux avaient un moyen sûr d'achever les crucifiés, c'était de leur rompre les jambes. Le moyen était souvent utilisé à Rome et bien connu. Nous le trouvons dans Sénèque et dans Ammien Marcellin. Origène atteste que cela se faisait «suivant la coutume romaine». C'était le «crurifragium». Le mot a été peut-être inventé par Plaute: «Continuo is me ex Syncerasto Crurifragium fecerit», dit l'esclave Syncerastus. Il me ferait aussitôt changer mon nom de Syncerastus en Jambes cassées (Poenulus, v. 886). C'est ce «*crurifragium*» que les Juifs, pressés de faire disparaître les trois corps avant la nuit, vont demander à Pilate: «Ina kateagôsin autôn ta skelè, kai arthôsin — qu'on leur rompît les jambes et qu'on les enlevât» (Jn 19,31).

Les exégètes... et les médecins ont beaucoup divagué sur les causes de mort qu'entraînait ce crurifragium. On a parlé d'inhibition du cœur par la douleur. La douleur d'une fracture est très pénible, puisque nous la désignons sous le nom de douleur exquise; l'adjectif paraît ironique, il n'est que latin, c'est une douleur spéciale, choisie, «exquisita». Cette douleur, qui peut d'ailleurs être presque nulle sur le moment, peut entraîner une perte de connaissance, mais non pas une syncope mortelle, un arrêt définitif du cœur. Il faut chercher ailleurs.

D'autres, surtout des médecins, ont parlé d'embolie pulmonaire graisseuse, par passage de la graisse de la moelle osseuse dans les veines ouvertes de l'os fracturé. Ces embolies graisseuses ont eu une certaine vogue pendant longtemps; tout au moins en théorie, car on ne les trouvait guère à l'autopsie. On est à peu près complètement revenu de cette vue de l'esprit et on la considère aujourd'hui comme une rareté fort douteuse. Ce ne peut être la cause habituelle de mort dans le crurifragium.

Par contre, ce que nous savons maintenant de la tétanie et de l'asphyxie des crucifiés jette une lumière aveuglante

sur ce procédé d'achèvement. Les suppliciés ne pouvaient résister à cette asphyxie qu'en se redressant sur l'appui des pieds. Si on leur rompt les jambes, ils sont dans l'impossibilité absolue de se redresser. Dès lors l'asphyxie les prend tout entiers et définitivement; c'est la mort dans un délai très court, comme nous l'avons vu. Quant à ceux qui avaient le sedile, le brisement des jambes devait aussi leur rendre plus difficile le redressement du corps. Mais si on leur mettait le croc entre les cuisses, c'était pour les faire souffrir plus longtemps; il n'était donc pas question pour eux de crurifragium.

Pour Jésus, nous verrons, en étudiant les plaies des mains (chap. V), les raisons anatomiques qui me font affirmer sa suspension simplement par trois clous, sans aucun autre support.

Disons tout de suite, pour ne pas mélanger cette étude avec celle des plaies, que cette asphyxie est singulièrement illustrée par les traces qu'elle a laissées sur le Linceul. Ou, pour mieux dire, la tétanisation et l'asphyxie, qui sont indubitables pour un médecin, prouvent que les empreintes du Linceul sont conformes à la réalité : ce corps est mort comme un corps crucifié.

Nous y voyons en effet les deux grands pectoraux, les plus puissants muscles inspirateurs, en contraction forcée, élargis et remontés vers les clavicules et les bras. Toute la cage thoracique est même remontée et fortement distendue, dans une inspiration maxima. Le creux épigastrique (creux de l'estomac) est enfoncé, déprimé, par cette élévation et par cette distension en avant et en dehors du thorax; *et non pas par la contraction du diaphragme,* comme l'écrit Hynek. Il oublie que le diaphragme, grand muscle inspirateur, lui aussi, tendrait à soulever l'épigastre, dans une respiration abdominale normale. Avec cette distension et cette élévation forcée des côtes, il ne peut que refouler vers le bas la masse abdominale; et c'est pourquoi l'on voit, au-dessus des mains

croisées, saillir l'hypogastre, le bas-ventre. On ne voit guère les sternocleidomastoïdiens, autres muscles inspirateurs, cachés qu'ils sont par la barbe; mais la tête nettement fixée en inclinaison antérieure, comme cela doit se faire par leur contracture.

Les longues coulées de sang, qui descendent des carpes aux coudes, semblent bien suivre les sillons très marqués oui séparent les longs muscles extenseurs de la main, sur des avant-bras contracturés. Les cuisses montrent de fortes saillies musculaires, qui, sur un corps d'ailleurs parfaitement galbé, évoquent elles aussi la contracture tétanique.

Sur la face postérieure, la colonne cervicale semble bien inclinée en avant, contrairement à sa courbure normale, ce qui cadre avec l'image antérieure. D'autre part, la région lombaire, qui devrait présenter une courbe à concavité postérieure, la lordose lombaire, apparaît aplatie, avec saillie des apophyses épineuses, comme l'a bien vu le Docteur Gedda. Il en déduit faussement que le corps était moins rigide qu'on ne le pense ordinairement.

Je ne suis pas du tout de son avis, quant à cette interprétation. La saillie très nette des genoux, surtout le gauche, montre une flexion persistante incompatible avec un relâchement. Cette flexion des genoux entraîne toujours un certain aplatissement de la lordose lombaire, et c'est le cas sur la croix. — D'autre part, on s'est habitué à considérer la contracture du tétanos (maladie) comme aboutissant toujours à l'incurvation en arrière de tout le corps, qui fait le pont des talons à la nuque; c'est ce qu'on appelle l'«opisthotonos». C'est en effet le cas le plus fréquent dans l'infection tétanique. Mais on voit aussi, assez souvent, le contraire, l'incurvation en avant, l'«emprosthotonos». Dans la crucifixion, nous n'avons aucune expérience de ce qui se passe. Mais il semble assez normal que, du fait de l'affaissement du corps, de la fatigue de la tête qui tombe en avant, de la flexion des hanches et des genoux, le corps ait une naturelle ten-

dance à se contracturer en incurvation antérieure, en emprosthotonos.

Dès lors se réalise une attitude, qui est tout entière inscrite sur le Linceul: flexion de la tête en avant, aplatissement de la concavité de la nuque et de la lordose lombaire apparition des épineuses lombaires, saillie de ces quadriceps fémoraux et de ces grands fessiers, qui ont tant travaillé à remonter le corps pendant l'agonie.

Voici donc, il semble, nettement élucidées, *du point de vue humain, scientifique* (pauvre science, qui n'est qu'une ignorance déguisée!), les causes de la mort de Jésus. Des causes prédisposantes multiples, qui l'ont amené, physiquement diminué, épuisé, au plus terrible supplice qu'ait imaginé la malice des hommes. Une cause déterminante, terminale, immédiate, l'asphyxie.

Ou plutôt, voici toutes les circonstances plus ou moins nocives, au milieu desquelles il est mort, par le moyen desquelles il a voulu mourir. Car, ainsi que le prédisait Isaïe: «Oblatus est quia ipse voluit — Il s'est offert parce que lui-même l'a voulu» (Is 53,7).

Quand on relit les évangiles d'un œil médical, on est de plus en plus frappé de la façon dont il domine toute cette affaire. Il a accepté pleinement, volontairement toutes les conséquences de la nature humaine assumée par son consentement à la volonté du Père, y compris toutes les destructions que *les traumatismes* peuvent produire dans notre pauvre loque de chair.

Mais, la chose est évidente, avec quelle volonté sereine, avec quelle suprême dignité *il a dominé toute cette Passion* prévue et voulue par lui! Il est mort *parce qu'il l'a voulu ;*

Il est mort *quand il l'a voulu,* lorsqu'en pleine connaissance il a pu se dire : «c'est consommé, ma tâche est faite» (Jn 19,30). Il est mort *par les moyens qu'il a voulu.* Nous avons vu combien, en réalité humaine, cela lui était facile.

Dans ce corps humain souffrant et mourant, résidait la Divinité. Elle reste dans ce cadavre. Et c'est pourquoi, seule au monde, la Face du Saint Linceul nous montre cette sereine et bouleversante et adorable majesté.

4

SOUFFRANCES PRÉLIMINAIRES

Nous allons maintenant commencer à étudier toutes les plaies de la Passion de Jésus. Mes premières publications, après mes expériences poursuivies de 1932 à 1933, s'étaient limitées volontairement aux cinq plaies des mains, des pieds et du côté. Il s'agissait essentiellement de localiser ces plaies et d'en déduire les modalités de la crucifixion. C'était donc un travail spécifiquement anatomique, qui ne pouvait se faire que par voie d'expériences sur des corps humains. Il fallait se rapprocher, nous le verrons, le plus possible du vivant. Mais, avant de reprendre cet exposé déjà très diffusé depuis dix-huit ans et de le développer, il me semble bon, pour que ce livre soit aussi complet que je le souhaite, d'étudier tout d'abord les sévices supportés par Jésus, comme préliminaires à sa mise en croix

Ces sévices, du moins une bonne part d'entre eux, infli-gés pendant le procès de la nuit et au prétoire, le portement

de croix, d'autre part, ont fait l'objet d'un très beau travail de mon ami le Dr Judica (Le lesioni da traumi contusivi sul corpo di Cristo. Medicina italiana, nov. 1938) auquel j'emprunterai beaucoup, que je discuterai parfois dans un détail. J'y ajouterai quelques renseignements personnels sur la flagellation et sur le couronnement d'épines.

J'apporterai à cet examen le même esprit objectif dont je ne me suis jamais départi dans mes recherches sur les cinq plaies. Mais on me concédera que lorsqu'on y a trouvé, comme je l'ai fait, un grand nombre de témoignages de véracité sans une seule défaillance, il est de plus en plus permis d'accorder crédit aux indications du Linceul. Tout en gardant, comme je l'ai fait d'un bout à l'autre, un honnête doute cartésien, on fait progressivement plus confiance au document qu'on vérifie.

En fin d'étude, quand on a constaté que *toutes* les images, même et surtout quand elle sont de prime abord bizarres et contraires à l'iconographie traditionnelle, sont conformes à la vérité expérimentale, ce faisceau de preuves partielles finit par équivaloir à une preuve absolue. Le calcul des probabilités nous montre qu'une possibilité infinitésimale d'erreur vaut une certitude. C'est pourquoi, anatomiquement parlant, j'ai fini par me persuader de l'authenticité du Saint Linceul. Un faussaire aurait, à un endroit ou à un autre, commis une bévue qui le trahirait. Il n'irait pas, avec cette souveraine désinvolture, à l'encontre de toutes les traditions artistiques.

A) GÉNÉRALITÉS

Comme le dit fort bien Judica, les traumatismes produisent sur la peau des lésions très diverses, dont les traces sur le Linceul diffèrent notablement selon leur nature et leur profondeur.

Il faut éliminer d'abord les contusions proprement dites qui n'entament pas la continuité de la peau. Elles produisent

des ecchymoses (des bleus), des hématomes (amas de sang) sous la peau et des lésions viscérales profondes. Aucune de ces lésions ne peut laisser de trace, sauf si elle a abouti à une déformation de la surface, qui en modifie la forme comme nous le verrons sur le nez. Pour que le Linceul nous montre quelque chose d'autre, il faut qu'il y ait eu effraction de la peau, donc une plaie saignante.

Les *irritations* cutanées produites par les coups produisent par leur accumulation de petites vésicules, qui se rompent en répandant sur toute la surface du corps leur exsudât sérosanguinolent. Ceci ne laisse pas de trace sur la toile; mais cet exsudât pourrait avoir contribué à la formation des empreintes corporelles, mieux que l'urée de la sueur, de Vignon. Problème, nous l'avons vu, encore bien obscur.

Les *excoriations* emportent sur une certaine surface tout l'épiderme, mettant à nu les papilles du derme, qui saignent, et détruisant plus ou moins le chorion. C'est ce que nous verrons dans les plaies de la flagellation et dans les excoriations de tout le corps, spécialement du visage.

Enfin les *plaies contuses* rompent la continuité de la peau dans toute son épaisseur et présentent des bords confus, déchiquetés. Elles se produisent surtout quand la peau repose sur un plan osseux résistant.

B) SÉVICES DE LA NUIT ET DU PRÉTOIRE

Vous avez relu ce qu'en racontent les quatre évangiles. Cherchons-en les traces sur le Linceul.

Sur la face, on trouve des excoriations un peu partout, mais surtout sur la moitié droite. Cette moitié est, de plus, déformée, comme si, sous les écorchures saignantes, il y avait des hématomes. Les deux arcades sourcilières présentent de ces plaies contuses que nous connaissons bien,

et qui se font de dedans en dehors sous l'influence d'un coup de poing ou de bâton, l'arcade osseuse fendant la peau par sa face profonde.

Mais la lésion la plus évidente est faite d'une large excoriation de forme triangulaire dans la région sousorbitaire droite. Sa base a deux centimètres; sa pointe se dirige en haut et en dedans, pour rejoindre une autre zone excoriée sur le nez, entre son tiers moyen et son tiers supérieur. A ce niveau, le nez est déformé par une fracture du *cartilage dorsal,* tout près de son insertion sur l'os nasal, qui, lui, est intact. L'ensemble de ces lésions semble bien avoir été produit, comme le dit Judica, par un bâton ayant un diamètre, de 4 à 5 centimètres, et manié vigoureusement par un agresseur placé à droite de Jésus. Nous avons déjà dit que «rapisma» signifie coup de bâton. D'autres excoriations se voient aussi sur la joue gauche, la pointe du nez et la lèvre inférieure.

Sur tout le corps s'en trouvent d'innombrables. Nous retrouverons les plus notables à propos de la flagellation et du portement de croix.

C) FLAGELLATION

Nous connaissons déjà l'instrument de supplice, le «flagrum» romain, dont les lanières portent à quelque distance de leur extrémité deux balles de plomb ou deux osselets, «talus» de mouton. Les traces s'en trouvent à foison sur le Linceul. Elles sont réparties sur tout le corps, des épaules au bas des jambes. La plupart sont sur la face postérieure, preuve que Jésus était attaché, la figure contre la colonne; et les mains fixées en l'air, car il n'y a pas de trace sur les avant-bras, bien visibles. Ceux-ci n'auraient pas manqué de recevoir quelques coups sur leur face postérieure, s'ils avaient été attachés bas. On en trouve cependant aussi le très nombreuses sur la poitrine.

Il faut ajouter que seuls ont marqué les coups qui ont produit une excoriation ou une plaie contuse. Tous ceux qui n'ont provoqué qu'une ecchymose n'ont pas laissé de trace sur le Linceul. J'en ai compté en tout plus de 100, peut-être 120. Cela fait donc, s'il y avait deux lanières, *près de 60 coups, sans compter ceux qui n'ont pas marqué.*

Toutes les plaies ont la même forme, celle d'une petite haltère de 3 centimètres. Les deux cercles représentent les balles de plomb; la tige intermédiaire est la trace de la lanière.

Elles sont presque toutes disposées par paires de deux plaies parallèles, ce qui me fait supposer deux lanières à chaque flagrum. Leur direction est nettement orientée en éventail, ayant comme centre la main d'un des bourreaux. Elles sont obliques en haut sur le thorax, horizontales sur les reins, obliques en bas sur les membres inférieurs. A ce niveau, on voit sur l'image antérieure de longues stries obliques (comme les plaies en haltère postérieures), qui ne peuvent être produites que par l'extrémité des lanières. Ayant frappé de leurs balles les mollets, elles ont contourné le bord externe de la jambe et cinglé la face antérieure avec leurs pointes.

Disons aussi que Jésus était entièrement nu. On voit les plaies en haltère sur toute la région fessière, qu'aurait recouvert le subligaculum, aussi profondes que sur le reste du corps.

Enfin, les bourreaux devaient être au nombre de deux. On pourrait presque supputer qu'ils n'étaient pas de même taille, l'obliquité des coups n'étant pas la même des deux côtés.

Les peintres se contentent, au maximum, de vagues écorchures informes. En est-il un qui aurait pu imaginer et réaliser tous ces détails minutieux?

D) COURONNEMENT D'ÉPINES

Les artistes ont pris de bonne heure l'habitude d'entourer la tête de Jésus d'une couronne circulaire d'épines entrelacées. La peinture byzantine ignorait toute couronne; on ne la voit qu'exceptionnellement chez les primitifs italiens. Pietro Lorenzetti et Giotto ne mettent rien sur la tête. Mais à partir du XVe siècle, dans tous les pays, ce bandeau d'épines s'est imposé et il a persisté jusqu'à notre époque. Pourquoi cette forme de couronne fut-elle adoptée et si fidèlement conservée? Sans doute pour des raisons esthétiques; ou bien par ignorance. Peintres et sculpteurs ont interprété à leur idée les textes évangéliques et n'ont pas eu le moindre souci archéologique; je ne leur en veux nullement.

Luc ne parle pas du couronnement. Marc écrit: «Peritithéasin auto plexantes akanthinon stephanon — Ils lui ceignent une couronne épineuse qu'ils venaient de tresser» (Mc 15,17). Ceci n'indique pas la forme. Matthieu et Jean sont plus précis: «Plexantes stephanon ex akanthôn epethèkan epi tès kephalès autou — Ayant tressé une couronne faite d'épines, ils la *posèrent sur* sa tête». (Mt 27,29; Jn 19,2). Jean dit «tè kephalé», mais avec «epethèkan», cela revient au même.

Saint Vincent de Lérins (Sermo in Parasceve) écrira plus tard: «Coronam de spinis capiti ejus imposuerunt, nam erat ad modum pilei, ita quod undique caput tegeret et tangeret — Ils imposèrent sur sa tête une couronne d'épines; elle était, en effet, en forme de «pileus», de sorte que de tout côté elle recouvrait et touchait sa tête». Et il affirme qu'elle avait fait 70 blessures. — Le pileus était, chez les Romains, une espèce de coiffe semi-ovale en feutre, qui enveloppait la tête et servait surtout pour le travail. C'était par ailleurs un insigne de liberté, d'où l'expression, pour libérer un esclave: «servum ad pileum vocare — appeler un esclave au pileus». — Sainte Brigitte affirmera plus tard dans ses révélations que la couronne déchirait toute la tête de Jésus.

Tout ceci précise singulièrement ce qu'insinuaient nettement Matthieu et Jean: la couronne était une espèce de calotte formée de branches épineuses tressées et non un bandeau. Cette calotte, il fallait la fixer autour de la tête par un lien. Il existe de par le monde une quantité d'épines de la couronne, qui a été débitée au cours des siècles, pour satisfaire à la dévotion des chrétiens.

On admet généralement qu'elles appartiennent à un arbuste épineux commun en Judée, le Zyzyphus spina Christi, espèce de jujubier. Il est probable qu'il y en avait un tas dans le prétoire, pour le chauffage de la cohorte romaine. Les épines sont longues et très acérées. Le cuir chevelu saigne très fort et très facilement; et comme on enfonçait cette calotte à coups de bâton, les blessures ont dû faire couler beaucoup de sang.

Nous possédons, à Notre-Dame de Paris, la «couronne d'épines». Saint Louis l'a rachetée aux Vénitiens, chez qui l'empereur de Constantinople l'avait mise en gage d'un emprunt; et il a fait construire pour elle notre Sainte Chapelle. Or, cette couronne ne contient pas d'épine; c'est un cercle de joncs tressés et tout s'explique. C'est avec cette tresse de joncs qu'après avoir imposé la calotte d'épines les soldats l'ont fixée sur la tête en la serrant autour du front et de la nuque. Ceci explique aussi que des auteurs anciens, depuis Grégoire de Tours, aient dit que la couronne était faite de «joncs marins» très piquants (? !).

Une telle couronne a dû blesser le crâne sur toute sa surface et le front. Regardons maintenant le Linceul. Le sommet du crâne n'est pas apparent; il a dû être masqué par la mentonnière classique destinée à maintenir la bouche fermée.

Sur l'image postérieure, on voit sur toute la hauteur du crâne des coulées de sang (j'entends les caillots qu'elles ont laissés: Voir p. 55, 3e alinea), descendant chacune d'une piqûre d'épine suivant des trajets irréguliers. Toutes s'arrêtent au niveau d'une ligne un peu concave en haut, qui marque

évidemment le passage du bandeau de joncs serré sur la nuque. Puis au dessous, repartent une autre série de larges coulées, qui semblent se perdre dans la masse des cheveux.

C'est en arrière qu'il y a le plus de sang accumulé. Rien d'étonnant à cela, puisque, pendant toute la station sur la croix, la couronne devait à cet endroit appuyer, cogner sur le patibulum à chaque redressement de la tête et enfoncer toujours un peu plus les épines dans le cuir chevelu.

En avant, les coulées sanguines sont plus discrètes, mais encore plus lisibles. Il y en a déjà sur le haut du crâne et il en a coulé une longue traînée sur chacune des épaisses masses de cheveux qui encadrent le visage. Du haut du front en partent quatre ou cinq, qui descendent vers la figure.

L'une d'elles est particulièrement saisissante et d'une telle vérité que je n'en ai jamais vu imaginer et réaliser une pareille par un peintre (fig. 6 et 7). Elle commence par une piqûre, très haut, à la limite des cheveux. Puis la coulée descend vers la partie interne de l'arcade sourcilière gauche, par un trajet sinueux un peu oblique en bas et en dehors. Elle s'élargit progressivement, comme le fait sur un blessé une coulée réelle qui rencontre des obstacles.

Il faut, en effet, ne jamais oublier que nous ne voyons ici que la partie du sang qui s'est coagulée peu à peu sur la peau. L'écoulement est lent et continu; la coagulation demande quelques minutes pour se produire. Il n'y a donc qu'une petite partie qui se coagule au voisinage de la plaie. Plus on descend sur l'image, plus est grande la quantité de sang parvenue à ce niveau, qui arrive à son temps de coagulation. Plus aussi les nappes successives de sang accumulent leurs caillots les uns sur les autres en couches successives. La masse du caillot total est donc d'autant plus large et plus épaisse qu'on regarde plus bas: et ceci d'autant plus que le sang a rencontré des obstacles.

Il faut aussi remarquer que le sang n'est pas descendu tout droit en une coulée rectiligne. Cette erreur n'est presque

jamais évitée par les artistes; quand le trajet est irrégulier dans leurs peintures, c'est pur caprice, que n'explique apparemment aucun obstacle ni aucune raison naturelle. La coulée ici ondule un peu de droite et de gauche et c'est très naturel: soit que le sang suive momentanément une ride du front, soit *plutôt* qu'une branchette épineuse appliquée obliquement sur le front oblige la coulée à suivre un moment son obliquité.

Vers le bas du front, la même coulée, qui mérite vraiment cette analyse minutieuse; cette coulée s'arrête au-dessus de l'arcade sourcilière et s'étale horizontalement vers la ligne médiane, en s'élargissant dans sa hauteur, en même temps que l'épaisseur du caillot est manifestement augmentée, ce qui rend plus intense la coloration du décalque. Il y a là toutes les traces d'un arrêt dans la descente, d'une espèce de bief derrière une écluse. Le sang a été forcé de s'y accumuler lentement et a pu s'y coaguler tout à loisir, d'où l'étalement en largeur, l'élargissement en hauteur et l'épaississement du caillot.

Il y a là un obstacle et c'est évidemment l'endroit où le bandeau de jonc ceignait le bas du front au-dessus des arcades sourcilières. Un des brins de jonc était sur une certaine largeur intimement appliqué transversalement sur la peau du front; il y a là une bande horizontale sans caillot sur toute la largeur du front. A droite et à gauche, vers les côtés, deux caillots s'arrêtent net au même niveau et l'on peut suivre, dans son ensemble, le trajet du bandeau. Au-dessous de lui, le sang reparaît, dans la verticale de la coulée frontale que nous venons d'analyser, au-dessous du point où elle avait commencé à s'étaler horizontalement et à s'abaisser vers la ligne médiane. Comme l'obstacle est toujours là, collé à la peau, c'est que le sang a fini par filtrer entre les brins du bandeau et passé l'écluse. Le caillot qui se forme au-dessous est d'abord mince et étroit sur la région susorbitaire, puis il s'étale et s'épaissit progressivement dans la

partie interne du sourcil gauche jusqu'au creux orbitaire C'est toujours le même mécanisme d'écoulement et de coagulation.

Je défie un peintre moderne, à moins qu'il ne soit chirurgien, qu'il connaisse à fond la physiologie de la coagulation et qu'il ait médité longuement sur tous les avatars possibles de ce mince filet de sang se coagulant lentement au milieu des obstacles, d'imaginer et de réaliser cette image de caillot frontal. Même dans ces conditions, il est plus que probable qu'ici ou là quelque bévue dénoncerait le faussaire et l'œuvre d'imagination.

Quant au peintre hypothétique qu'on a osé prétendre capable, après avoir peint ou teint des images négatives en plein moyen âge, d'imaginer, quel que fût son génie, toutes les minuties de ce caillot aussi criant de vérité que sur le vivant, il y a là de quoi écœurer un physiologiste et un chirurgien. Je vous en prie, n'en parlons plus! Cette image, à elle seule, devrait suffire à prouver que personne n'a touché au Linceul que le crucifié lui-même. Et c'est une image entre cent.

E) PORTEMENT DE CROIX

Il a laissé sur le Linceul des traces évidentes d'écorchures au niveau du dos et des genoux.

Rappelons-le tout d'abord, une tradition respectable, qui s'est matérialisée dans trois stations du «Chemin de Croix», affirme que Jésus est tombé trois fois sous son fardeau, avant d'arriver au Calvaire. C'est ce qui aurait déterminé les soldats à réquisitionner Simon de Cyrène pour porter le patibulum à sa place, derrière lui. Sur un chemin accidenté et raboteux, parsemé de pierres, ces chutes n'allaient pas sans écorchures, surtout au niveau des genoux.

Judica, dont nous reprenons le travail, après l'avoir quitté. pour les deux précédentes études, nous montre très exac-

tement ces images de plaies sur le devant des genoux, surtout le droit. Le genou droit, outre qu'il semble plus contus, présente de nombreuses excoriations de forme et de grandeur diverses, à bords déchiquetés, sur la région rotulienne. Un peu au-dessus et en dehors, il y a en plus deux plaies arrondies de deux centimètres de diamètre. Le genou gauche montre aussi des plaies contuses diverses, moins évidentes et moins nombreuses.

Mais c'est surtout sur l'image dorsale que nous trouvons les traces du portement de croix. Il y a sur l'épaule droite, dans la partie externe de la région sus-scapulaire une large zone d'excoriation, oblique en bas et en dedans, ayant la forme d'un rectangle de 10 centimètres sur 9 centimètres. (On voit d'ailleurs, sur l'image antérieure, que cette zone se prolonge en avant sur la région claviculaire externe par de larges plaques d'excoriation.) La zone postérieure semble être formée d'une accumulation d'excoriations. Elles se superposent à de nombreuses plaies de la flagellation, qui sont comme écrasées et élargies par rapport à celles d'à côté. Il apparaît qu'un corps pesant, rugueux, mal fixé, a pesé sur cette épaule et qu'il a écrasé, rouvert et élargi à travers la tunique, les plaies antécédentes de la flagellation (fig. 17).

Plus bas, mais à gauche, on voit une autre zone d'écorchures présentant les mêmes caractères, dans la région scapulaire gauche. Elle est arrondie, avec un diamètre de 14 centimètres. (Tout ceci est exact, sauf que je préciserais volontiers: région sous-scapulaire et pointe de l'omoplate gauche).

Mais c'est dans l'interprétation que nous nous séparons (très amicalement), Judica et moi. Il semble que Jésus a porté une croix entière, patibulum et stipes ajustés; et de plus une croix latine (le T ne changerait d'ailleurs rien à sa thèse). La croix serait portée comme on le représente généralement, sur l'épaule droite; une des branches horizontales descend en avant du corps; l'autre monte derrière la tête; la partie verticale descend obliquement derrière le corps vers les pieds.

Il imagine une croix de 2 m. 80 environ (ça doit faire dans les 125 kilos!).

La plaie de l'épaule droite serait produite par le frottement de l'angle des deux pièces horizontale et verticale angle droit dans lequel s'encastre l'épaule, et par les arêtes de ces deux bois. Quant à la plaie gauche, elle se serait produite au moment des chutes: la branche transversale postérieure se rabat sur le dos de l'homme qui est à terre et vient naturellement frapper l'omoplate gauche — Je pense, exactement comme lui, que c'est dans les chutes que le bois de la croix a blessé la partie gauche du dos.

Mais je crois aussi que l'interprétation de ces deux plaies doit être un peu différente de la sienne. J'ai assez longuement étudié, dans le chapitre II, la forme de la croix, les modalités de la crucifixion et la place du titulus, d'accord avec les archéologues et les exégètes modernes; j'ai fourni assez de preuves textuelles et documentaires pour être catégorique. Il est bien avéré aujourd'hui que la croix était faite de deux pièces séparées et que, même si c'était une croix latine (ce que je ne crois absolument pas), le condamné ne portait que son patibulum, jusqu'au lieu du supplice, où l'attendait le stipes à demeure: c'est tout ce qu'il pouvait faire et qu'il n'a pas pu faire jusqu'au bout ! Rappellerai-je encore la phrase de Plaute, dans la Carbonaria: «Qu'il porte son patibulum par la ville et qu'il soit cloué à la croix»? Jésus, lui, l'a porté librement.

Mon ami Judica m'excusera si, dans ma préface, parmi les qualités semblant me prédisposer à l'étude de la Passion (!), j'en ai oublié une: j'ai été à 19 ans, en 1903, sapeur au 5e Génie, régiment de chemins de fer, où j'ai coltiné les traverses qu'on met sous les rails. Je parle donc en connaissance de cause. Les traverses se portent sur l'épaule, à deux hommes, car elles sont lourdes; mais on voit parfois un «costaud» fanfaron en transporter une à lui tout seul. J'ai, en tout cas, souvent porté sur mon épaule des poutres un peu moins lourdes et je sais comment ça se fait.

La poutre doit être posée en équilibre sur l'épaule, la droite chez les droitiers, la gauche sur les gauchers. On reconnaît tout de suite de quelle espèce est un homme, suivant la joue qui a été brûlée par le coaltar injecté dans les poutres pour les rendre imputrescibles. On ne les porte pas exactement au milieu; il faut qu'il y en ait un peu plus en arrière. Ceci, parce que la main droite s'appuie sur le dessus de la moitié antérieure pour l'empêcher de se relever. Si la poutre était exactement horizontale, le moindre décalage la déséquilibrerait et elle tomberait en avant, sans que rien ne puisse la retenir.

D'autre part, comme elle est retenue en avant par la main droite, cette main, par un mouvement naturel, ramène en dehors, vers la droite, l'extrémité antérieure tandis que la postérieure oblique en arrière vers la ligne médiane. Tous ces détails ont leur importance, surtout pour les conséquences d'une chute en avant. J'en ai observé, car j'étais aussi infirmier de garde (comme étudiant en médecine) au Polygone où se faisaient les exercices de travail.

L'homme qui bute sur une pierre, faute d'avoir levé le pied, tombe généralement sur les genoux, d'abord sur le droit (Judica le dit justement) s'il est droitier; et il érafle son pantalon et sa doublure de peau. Puis il s'étale et lâche sa poutre pour se recevoir sur les mains.

Or, la poutre était déjà oblique en arrière en bas et à gauche. Elle bascule ainsi en se relevant en avant et elle glisse obliquement sur le dos, en s'aplatissant sur lui. Il s'en suit qu'après avoir écorché la région scapulaire droite, elle en fait autant pour la région scapulaire gauche, mais plus bas, près de la pointe de l'omoplate gauche, en éraflant au passage l'épine dorsale et poursuit ses écorchures jusque sur la partie postérieure de la crête iliaque gauche. Bref, elle sème ses déchirures de vêtements et ses excoriations cutanées sur toutes les saillies osseuse, qu'elle prend en écharpe, de l'épaule droite à la région sacro-iliaque gauche et parfois même au sacrum.

Ces déchirures ne sont pas des contusions par choc. Ce sont des excoriations par frottement violent d'une masse dure et pesante sur des parties saillantes et résistantes. Ce qui écorche, c'est le frottement rude de la poutre qui glisse sur le dos, jusqu'à ce qu'elle touche terre.

Cette expérience vécue n'explique-t-elle pas à merveille les plaies contuses sur le Linceul? Notez de plus que la région sous-scapulaire gauche a pu commencer déjà à s'excorier avant la chute, car Jésus était penché en avant par l'épuisement. En effet, du fait de son obliquité, que j'ai décrite, le patibulum devait déjà frotter sur l'omoplate gauche.

Ajoutons enfin que la Tunique d'Argenteuil (qui a ses papiers, ô historiens! au moins depuis Charlemagne) présente des taches de sang aux mêmes endroits. Ces taches ressortent fortement en noir sur les photographies aux rayons infrarouges, faites, en 1934, par mon ami Gérard Cordonnier, Ingénieur du Génie maritime et fervent du Linceul (fig. 14). Judica en parle d'ailleurs, mais d'après Hynek, dont la citation est un peu inexacte, Voici ce que dit Cordonnier («La Passion et le Crucifiement», Paris 1934), et j'ai sous les yeux sa photo aux infrarouges: 1° plusieurs taches moyennes sur la moitié externe de la clavicule, l'acromion et la région sus-scapulaire droite; 2° quelques petites taches étagées à intervalle régulier sur les apophyses épineuses dorsales, à partir de la 7e cervicale (toujours saillante) ; 3° une très large tache sur la partie inférieure et la pointe de l'omoplate gauches, débordant un peu à droite la ligne médiane; 4° un amas important à la partie postérieure de la crête iliaque gauche; 5° plus bas et en dedans, un groupe de taches correspondant à la région sacrée.

Tous ces points anatomiques ont été repérés, en reportant les taches de la Tunique sur une tunique de toile de la même dimension (la Tunique avait été photographiée, étalée sur un papier à quadrillage coté), et en plaçant cette tunique sur un homme normal de 1 m. 78.

Nous n’avons parlé, en regardant le Linceul, que des deux plaies de l’épaule droite et de l’omoplate gauche. Y a-t-il aussi sur lui des traces d’excoriation sur la crête iliaque gauche, comme sur la Tunique? C’est possible, mais elles seraient masquées par l’extrémité gauche de la coulée transversale postérieure.

Toute cette description ne justifie-t-elle pas la prophétie d’Isaïe? «A planta pedis usque ad verticem non est in eo sanitas: vulnus et livor et plaga tumens; non est circumligata nec curata medicamine, neque fota oleo — De la plante du pied au sommet de la tête, il n’y a en lui rien de sain : ce n’est que blessures, meurtrissures, plaies tuméfiées, qui n’ont pas été bandées ni nettoyées, ni adoucies avec l’huile» (Is 1,6).

5

PLAIES DES MAINS

Nous savons que l'iconographie chrétienne est généralement habituée à ficher en pleine paume les clous du Crucifié. On pourrait cependant citer de nombreuses exceptions à cette règle. J'en ai trouvé encore une, lors de mon audience de Pâques 1934, dans la Salle du Tronetto, au Vatican. Il s'agit d'un grand crucifix d'ivoire, donné par les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem à Sa Sainteté Pie IX. Les clous sont encore un peu trop bas, mais nettement en plein carpe.

On en peut dire autant, par exemple, d'un Rubens du Rijkmuseum d'Amsterdam et de trois Van Dyck à Anvers, Bruxelles et Bruges. Par contre, j'ai sous les yeux la photographie d'un crucifix du début du XVIIe siècle, en ivoire, qui, en plus de sa valeur esthétique, est à peu près parfait, à mon point de vue anatomique. Les clous sont exactement dans le pli de flexion, du poignet, les pouces en opposition dans les paumes et légère flexion. De surcroît, les deux pieds sont

cloués à plat sur stipes; et le droit est derrière le gauche. M. R. Grünevald, chargé de département au Musée d'ethnographie du Trocadéro, a eu la gentillesse de m'envoyer cette photographie, après avoir lu la première édition de mes «Cinq Plaies».

La crucifixion dans les paumes est simplement la traduction plastique des mots du prophète David: «Foderunt manus meas — Ils ont perforé mes mains», (Ps 21,17) et de ceux de Jésus à Thomas: «Vide manus meas — Vois mes mains» (Lc 24,39; Jn 20,24-28). Les artistes n'ont pas cherché plus loin; pour eux, les mains, ce sont les paumes. Nous verrons pourtant que des artistes bolonais du XVIe siècle ont été les premiers peut-être à reconnaître expérimentalement l'impossibilité de cette crucifixion dans les paumes.

On a objecté bien souvent à ma localisation carpienne le fait des stigmatisés. J'ai répondu d'avance dès la première édition des «Cinq Plaies». Mais je l'avais fait, comme souvent, de manière trop concise, en huit lignes, oubliant trop combien peu de lecteurs savent lire, à l'âge du cinéma et des «Digests» (indigestes).

Il est certain que la majorité des stigmatisés, j'entends ceux qui ont été reconnus par l'Eglise, depuis François d'Assise jusqu'à nos jours, portent leurs plaies dans la région métacarpienne, dans les paumes pour ce qui est de la face antérieure de la main. Ces stigmates sont-ils des reproductions exactes des plaies manuelles de Jésus? C'est toute la question.

C'est bien improbable. — Il faut remarquer tout d'abord que ces plaies n'ont pas toujours la même apparence. Elles sont plus ou moins superficielles ou profondes, depuis l'excoriation jusqu'au trou béant.

Parfois on y voit, comme chez saint François, une espèce d'excroissance charnue, dont je ne me chargerai pas de définir la nature anatomique, car elle ne ressemble à rien de ce que nous pouvons avoir vu. Elle est pourtant nettement

affirmée et très exactement décrite dans les Fioretti, que je traduis de leur délicieux italien du XIVe, siècle, dans l'édition de Passerini (Sansoni, 1905, page 170) : «Et ainsi paraissaient cloués ses mains et ses pieds avec des clous, dont les têtes étaient dans les paumes des mains et dans les *plantes* des pieds, hors de la chair. Leurs pointes ressortaient sur le dos des mains et des pieds, où elles étaient retordues et rabattues; ceci de telle sorte que sous leur rétorsion et rabattement, qui ressortait tout au-dessus de la chair, on aurait pu facilement passer un doigt de la main, comme dans un anneau. Et les têtes des clous étaient rondes et noires» — Un autre passage affirme que ces clous étaient mobilisables dans les tunnels qui les logeaient à travers les mains ou les pieds; on l'a constaté nettement après sa mort.

Peut-on donc répondre affirmativement à ma question? Non! Ces stigmates ne sont pas la reproduction exacte des plaies du Sauveur. Ce n'est pas ainsi qu'elles se présentaient quand on l'a déposé dans son Linceul. Ce n'est pas ainsi qu'il les a montrées à ses fidèles, dans ce corps glorieux, où il lui a plu de les conserver. Et je n'insiste pas sur l'invraisemblance flagrante des têtes de clou dans les plantes, puisque évidemment ces clous ont été plantés sur le dos des pieds.

J'ajoute à cela que la localisation exacte des stigmates n'est pas toujours la même, mais qu'elle varie dans toute l'étendue de la zone métacarpienne et jusque très près du carpe. Il faut donc conclure que *les stigmates ne peuvent nous donner aucun renseignement sur la localisation ni sur la forme des plaies de la crucifixion* (V. aussi page 174, plaie du cœur).

C'est d'ailleurs le sentiment des stigmatisés eux-mêmes; leurs plaies n'ont pour eux qu'une valeur mystique. Je n'en citerai qu'une, Thérèse Neumann, bien que ses manifestations surnaturelles n'aient pas encore été entérinées par l'autorité légitime. Thérèse a dit à un de mes amis: «Ne

croyez pas que Notre-Seigneur a été cloué dans les paumes, là où j'ai mes stigmates. Ces marques n'ont qu'une signification mystique. Jésus devait être fixé plus solidement sur la croix».

Et puisque nous en sommes aux mystiques, on me permettra de rappeler, avec toutes les réserves qui conviennent et avec le plus grand respect, cette révélation de la Sainte Vierge à sainte Brigitte (lib. 1 c. 10): «Les mains de mon Fils furent transpercées à l'endroit où l'os était le plus solide — Perforatae fuerunt Filio meo manus in ea parte, in qua os solidius erat».

Concluons donc. Sans vouloir, nous ne le pouvons guère, discuter le mécanisme somatique du miracle (car je persiste à croire que ces stigmates ont une cause préternaturelle), il est permis de penser que leur impression se fait généralement à l'endroit où le stigmatisé croit qu'étaient les plaies du Seigneur. Ceci paraît providentiellement nécessaire, pour que le stigmatisé ne soit pas dès l'abord désorienté par ces manifestations et qu'elles gardent vis-à-vis de son âme leur sens mystique. Avouons d'ailleurs que nous ne comprenons rien à ce mystère. Si, par impossible, telle épreuve m'était imposée, je crois que les stigmates seraient peut-être... non pas dans les carpes, mais en pleines paumes, pour bien m'apprendre l'humilité!

En tout cas, les textes sacrés, auxquels nous devons toute notre soumission, ne sont pas si explicites. Ils ne parlent pas des paumes, mais des mains. Aux anatomistes de dire ce qu'est la main. Ceux de tous temps et de tous pays s'entendent fort bien sur la question : la main se compose du carpe, du métacarpe et des doigts.

Or, la plaie qui nous occupe est facile à voir sur le Linceul. Les deux mains sont croisées à peu près devant le pubis; la droite s'allonge jusqu'au bord externe de la racine de la cuisse gauche; la gauche passe par devant le poignet droit, qu'elle cache complètement et dépasse beaucoup moins la li-

gne médiane. Ceci tient à ce que l'épaule droite est un peu plus basse que la gauche; on le constate mieux sur l'image dorsale.

Rappelons, en passant, que le poignet est une région mal délimitée, à cheval sur la main et l'avant-bras, qui comprend les deux rangées d'os du carpe, articulés entre eux, plus leurs articulations avec l'avant-bras et avec le métacarpe (radio-carpienne et carpo-métacarpienne). *L'avant-bras finit et la main commence à la radio-carpienne au-dessus du carpe.*

Sur les deux mains, on ne voit que quatre doigts. Les pouces ne sont pas apparents et nous verrons pourquoi ils sont certainement en opposition, cachés dans les paumes.

Sur le dos de la main droite, dont le poignet est caché par la gauche, pas trace de plaie. Sur la gauche, qui passe devant l'autre, on voit au contraire une plaie des plus nettes, et qu'on peut étudier en détail. Elle est formée par une image arrondie, d'où est partie une large coulée de sang, qui remonte obliquement en haut et en dedans *(en position anatomique,* celle du soldat au garde-à-vous), pour atteindre le bord cubital de l'avant-bras. Une autre coulée, plus grêle et déchiquetée a remonté jusqu'au coude. Elle a suivi, semble-t-il, un sillon entre deux groupes musculaires extenseurs; de place en place, elle s'est échappée vers le bord cubital, dans le sens de la pesanteur.

Sur la croix, la grosse coulée principale était, bien entendu, verticale, suivant les lois de la pesanteur. Et l'on peut calculer, d'après l'angle de cette coulée avec l'axe de l'avant-bras, quelle était l'obliquité de celui-ci sur la croix. Il faisait avec la verticale un angle d'environ 65°.

Cela cadre d'ailleurs avec les expériences que j'ai faites sur l'allongement possible du membre supérieur, qui ne peut dépasser 4 à 5 centimètres, et les constructions géométriques que j'ai réalisées. Si l'on suppose que les bras ont été cloués à peu près transversalement (et cela se fait de soi-même quand on allonge les bras pour les clouer sur le patibulum),

il est impossible d'abaisser le corps plus loin que cet angle des bras à 65° avec la verticale. Voici pourquoi.

On a beaucoup parlé de l'allongement des bras par dislocation et j'ai eu du mal à convaincre certains bons amis du Linceul, peu anatomistes; il s'agit de s'entendre. La dislocation ne pourrait se faire que dans les articulations de l'épaule et du coude. Une luxation de l'une ou de l'autre raccourcirait le bras et ne l'allongerait pas. De plus, le coude est une articulation à charnière, impossible à luxer par simple traction dans l'axe. A l'épaule, au contraire, les deux surfaces, l'une, l'humérale, sphérique, l'autre, celle de l'omoplate, presque plate, peuvent s'écarter un peu, si on distend par traction violente les ligaments articulaires (comme on le voit se pro duire à la base d'un doigt, quand on tire sur celui-ci, en le faisant craquer). Cet allongement peut augmenter un peu par un mouvement de bascule de l'omoplate, mais tout ceci ira au maximum à 4 ou 5 centimètres.

Si d'autre part, on veut déterminer l'allongement nécessaire du bras, quand le poids du corps le fait passer de 90° à l'angle de position définitive, il n'y a qu'à calculer l'hypoténuse du triangle dont les deux côtés sont la longueur du bras en position initiale et l'abaissement de l'épaule avec le corps. En admettant, c'est une moyenne, 55 centimètres entre cette épaule et le clou de la main, un abaissement de 90° à 45° donne une hypothénuse de 77 centimètres. Le bras, parti de 55 centimètres, se serait donc allongé de 22 centimètres?! — Au contraire, les constructions montrent que, de 90° à 65°, avec un affaissement de 25 cm., le bras s'allonge de cinq centimètres, ce que j'estime être le maximum possible. — Et rien ne servirait de supposer une position initiale oblique et non pas transversale; car, plus cette position initiale est oblique, plus un même abaissement du corps suppose un allongement plus considérable du bras. C'est ainsi que de 65° à 45°, avec un affaissement de 26 centimètres, on a un allongement de 10 centimètres; et de 65° à 35°, avec

un affaissement de 55 centimètres, on a un allongement du bras de 30 centimètres.

Qu'on veuille bien excuser tous ces chiffres: j'ai voulu retourner le problème sur toutes ses faces; l'anatomie et la géométrie me semblant d'accord, tout concourt à me faire penser que les bras ont été cloués à peu près transversalement et sont descendus jusqu'à 65°. — Et c'est précisément cet angle que j'ai mesuré sur le Linceul.

Plus tard, comme ultime expérience, après avoir achevé et imprimé mes «Cinq Plaies», après avoir fait modeler par Villandre son crucifix, *en lui en précisant toutes les angulations,* je crucifierai un cadavre, uniquement pour vérifier ces angulations, j'étendrai les deux bras à peu près transversalement sur les bras de la croix, sans mesurer aucun angle, rapidement, comme une brute de bourreau pressé de finir sa tâche, je les clouerai en quelques secondes. Et, quand j'aurai dressé la croix debout, ces bras prendront, *d'eux-mêmes,* un angle que je mesurerai et qui sera exactement de 65°. (Voir Chap. X).

Si l'on regarde de plus près le poignet gauche du Linceul, on s'aperçoit qu'il y a *deux coulées* principales de sang émanées d'une même zone centrale, qui est la plaie du clou. Ces deux coulées sont très légèrement *divergentes,* formant un angle d'environ cinq degrés. J'ai lontemps médité sur cette image bizarre (ce sont les plus instructives et les plus vraies dans toute cette étude) sans en voir la signification. Je crois l'avoir trouvée aujourd'hui dans les changements de position du corps.

Nous avons vu au chapitre III, B (sur la cause déterminante de la mort) que la suspension par les mains provoque chez les crucifiés un ensemble de crampes, de contractures, qui vont se généralisant jusqu'à ce que nous appelons la «tétanie». Elle atteint à la fin les muscles inspirateurs, empêchant l'expiration; les suppliciés ne pouvant plus vider leurs poumons meurent par asphyxie. Ils peuvent échapper

momentanément à cette tétanie et à l'asphyxie conséquente en relevant le corps par appui sur les pieds. A ce moment les genoux et les hanches s'allongent, le corps se remonte et par conséquent l'angle des avant-bras avec la verticale augmente légèrement *vers* l'angle droit primitif. Le corps passe donc alternativement, pendant l'agonie, par une position d'affaissement et d'asphyxie, et par une position de relèvement et de soulagement. Dans chaque position, la coulée de sang verticale, qui se coagule lentement sur la peau, fait avec l'axe de l'avant-bras un angle un peu différent. La coulée la plus éloignée de la main, qui est à environ 65°, correspond à l'affaissement. Celle plus proche de la main correspond au redressement et donne 68 à 70° (V. note en fin de chapitre).

Nous arrivons au sujet de mes recherches: où a été planté le clou? Je livre tout de suite ma conclusion: en plein carpe.

La plaie dorsale de la main gauche, la seule visible sur le Linceul, n'est certainement pas au niveau du métacarpe, ce qui serait si le clou avait été planté dans la paume. Ceci apparaît en toute évidence au premier coup d'œil pour un anatomiste. La naissance des doigts, marquée par la tête des métacarpiens, est bien visible. La plaie en est loin d'au moins toute la hauteur du métacarpe.

Elle n'est pas non plus sur l'avant-bras. Je le sais bien, certains s'assurent que le clou a été planté dans la partie inférieure de l'espace interosseux radio-cubital. Mais cet espace se rétrécit en angle pour aboutir à l'articulation radio-cubitale inférieure. La suspension serait évidemment très solide, laissant au-dessus du clou le massif carpien. Mais il faut remonter dans l'espace jusqu'à trouver entre radius et cubitus un intervalle d'au moins 8 millimètres, la largeur du clou. Et ceci met la plaie à une distance du poignet incompatible avec l'image telle que nous la voyons.

J'ai fait l'expérience sur un avant-bras d'homme adulte, en fendant complètement l'espace radio-cubital : le point inférieur où le clou s'arrête entre les deux os est à cinq cen-

timètres au-dessus du pli de flexion du poignet. Ceci n'est d'ailleurs plus la main, mais l'avant-bras. Les Ecritures nous interdisent donc une telle localisation.

L'extrême obligeance de M. Vignon et du R. P. d'Armailhacq, qui étudiaient le Linceul avec autant de passion que de sérénité scientifique, m'a permis de me rendre compte exactement du niveau de la plaie. Ils ont pu me prêter des photographies grandeur naturelle des deux images ventrale et dorsale du Linceul. Sans conteste possible, la plaie dorsale gauche, sans être sur le métacarpe, est encore sur la main : elle est donc dans le carpe. J'ai mesuré, sur ces photographies et sur d'autres clichés directs de dimensions cotées, la distance entre le trou et la tête du troisième métacarpien: elle dépasse un peu huit centimètres.

J'ai voulu me rendre compte expérimentalement du chemin qu'avait suivi le clou; j'ai réalisé la crucifixion de la main; j'ai ensuite radiographié et disséqué les pièces. Mais, faisons tout d'abord quelques rappels d'anatomie.

Pour ce qui est de la paume, je serai bref. Si le clou est enfoncé traditionnellement en pleine paume, entre le 3e et le 4e métacarpiens, il perfore la peau et l'aponévrose palmaire, peut blesser l'arcade artérielle superficielle, se glisse entre les tendons fléchisseurs, traverse les muscles interosseux et ressort entre les tendons extenseurs. Le corps suspendu tire sur le clou. Sur quels organes *transversaux* celui-ci peut-il s'appuyer? Quelques fibres transversales de l'aponévrose palmaire; devant les têtes métacarpiennes un maigre ligament palmaire transverse; plus bas, au niveau de la commissure, un autre petit ligament palmant. Ceux qui ont disséqué quelques mains savent que c'est bien peu de chose. *Tous les organes sont verticaux.* Il reste donc la peau qui se déchirerait vraisemblablement, sous la traction, jusqu'à la commissure.

Je n'ignore pas l'expérience de Donnadieu, qui, en 1903, a publié un livre acerbe et plein de parti pris, pour prouver

que le Linceul est une image peinte, hypothèse aujourd'hui abandonnée, les dernières ostensions ayant pleinement confirmé les constatations de 1898. Estimant donc que le mot «main» ne peut s'entendre que de la région métacarpienne, singulier préjugé, il a voulu prouver que la crucifixion dans la paume pouvait être solide; il l'a réalisée sur le cadavre et a constaté que les tissus ne se déchiraient pas.

Malheureusement pour sa thèse, l'auteur nous livre, dans sa parfaite sincérité un peu trop vite triomphante, des détails et une photographie qui démolissent complètement les conclusions de son expérience. Il déclare que le cadavre à lui fourni par des élèves en médecine de Lyon avait les doigts tellement fixés en flexion dans la paume qu'il n'a pas pu les allonger complètement. Voici une impossibilité que je n'ai jamais rencontrée sur des cadavres non desséchés et nous voilà bien loin des conditions d'une main vivante.

La photographie montre, en effet, pendu par une seule main (qui veut trop prouver ne prouve rien), un pauvre petit cadavre émacié, décharné, les doigts, en effet, fortement fléchis. Pour qui a fréquenté pendant de longues années les salles d'anatomie, il s'agit d'un cadavre préparé pour la dissection et passablement desséché, ce qui explique la rigidité des doigts. Il est de plus extrêmement léger. Enfin, les injections artérielles faites pour la conservation du cadavre modifient complètement, en l'augmentant, la résistance des parties molles et l'on ne peut rien conclure d'une expérience faite sur un corps aussi différent d'un corps vivant que celui-là.

Le cadavre crucifié par moi (voir chap. X) était lui aussi un corps assez léger et préparé pour la dissection, mais parfaitement frais et souple. D'ailleurs peu m'importait, puisqu'il ne s'agissait pas d'une épreuve de résistance (je l'avais déjà faite, par ailleurs on va le voir, sur un bras vivant), mais d'une expérience d'angulations.

Pour se rapprocher des conditions du vivant, il fallait opérer sur un cadavre frais, mais la loi ne permet d'y toucher

que vingt-quatre heures après la mort. Il y a pourtant mieux encore à faire, en se servant de pièces d'amputation et c'est ce que j'ai réalisé. On sait que les tissus ne meurent que peu à peu, après le dernier soupir; pendant plus ou moins longtemps, les muscles et les nerfs réagissent encore aux excitations électriques et même mécaniques; nous verrons que cela n'a pas été inutile. Somme toute, mes expériences ont porté, étant faites aussitôt après l'amputation du bras, sur des mains réellement vivantes, mis à part la circulation du sang.

J'ai donc fait l'expérience suivante. Venant d'amputer un bras au tiers supérieur chez un homme vigoureux, j'ai planté mon clou carré de 8 millimètres de côté (clou de la Passion) en pleine paume, dans le troisième espace. J'ai suspendu doucement au coude quarante kilos (moitié du poids d'un corps d'homme qui a près d'un mètre quatre-vingt). Après dix minutes, la plaie s'était étirée; le clou était au niveau des têtes métacarpiennes. J'ai provoqué alors une secousse très modérée de l'ensemble et j'ai vu le clou franchir brusquement le point de l'espace rétréci par les deux têtes métacarpiennes et déchirer largement la peau jusqu'à la commissure. Une deuxième secousse légère a arraché ce qui restait de peau.

Or, ce n'est pas un poids de quarante kilos, mais d'environ quatre-vingt-quinze, qui tirait sur chaque clou des mains du Crucifié. On sait en effet, que la décomposition d'un poids P en deux forces symétriques *obliques* donne des composantes supérieures à $\frac{P}{2}$. Elles valent $\frac{P}{2\cos.x}$, x étant l'angle des composantes avec la verticale. Un corps de 80 kilos pesant sur deux bras faisant un angle de 65° avec la verticale exerce donc sur chacun d'eux une traction de $\frac{80\,kgs}{2\cos.65°}$

c'est-à-dire environ 95 *kilos*.

Un travail paru après le mien, pamphlet venimeux qu'on s'étonne de voir accepter comme thèse de doctorat en médecine, contenant un bon tiers d'exégèse rabbinique, a prétendu contredire cette expérience; il produit un cadavre crucifié dans les paumes. L'auteur, qui, soit dit en passant, connaît assez la correction et la langue française, nous dit qu'il s'agit d'un noyé immergé pendant huit jours. Je me garderai bien de discuter cette expérience, qui ne peut prouver qu'une chose, puisque la mienne subsiste: la résistance des tissus de la paume est plus grande chez un noyé de huit jours que chez un vivant. Or nous discutons le cas d'un vivant. Mon expérience, elle, a été faite sur un bras vivant. Elle garde donc toute sa valeur et elle est seule à être valable.

Cette expérience de crucifixion n'est certainement pas la première et j'en ai trouvé, depuis la première édition de mes «Cinq Plaies», un témoignage précieux dans un vieux livre italien, que mon bon ami M. Porché, membre du Comité des Cultores Sanctae Sindonis, a pu se procurer. Mgr Paleotto, Archevêque de Bologne, après avoir vu, avec saint Charles Borromée, en 1578, la «Santa Sindone», à Turin, en a fait une description détaillée, qui est peut-être la première (Bologna, 1598). Une copie très minutieuse du Linceul y est jointe, qui montre les images sanguines *avec leurs couleurs.* C'est la seule copie *à peu près* valable que je connaisse.

C'est une étude merveilleuse d'intuition, par endroits, étant donné l'ignorance flagrante de l'auteur en anatomie.

Par exemple, il montre longuement que le clou est sorti «dans la jointure appelée par les anatomistes carpe». Carpe est fort exact, mais il ignore que ce carpe est un massif osseux formé de huit osselets distincts, articulés entre eux, partie intégrante de la main et que la jointure dont il parle, l'articulation radio-carpienne, est au-dessus du carpe. Puis, il bâtit toute une théorie, suivant laquelle le clou aurait été enfoncé dans le haut de la paume, mais obliquement, vers le bras, pour ressortir dans la dite «jointure». Ceci est

évidemment impossible anatomiquement, et j'en *ai fait l'expérience.* Mais c'est déjà le «manu» qui gênait l'exégète! Et j'ai constaté naguère encore, chez des contemporains, cette hantise de concilier les Ecritures avec une *fausse conception* de l'anatomie (c'était aussi une marotte de mon ami Vignon).

Il ajoute, et ceci me touche, que le clou n'a en tout cas pas été planté *directement* dans la paume, «parce que le clou n'aurait pas soutenu le poids du corps; mais, par ce poids, la main se serait déchirée, *comme l'a montré l'expérience réalisée par des peintres et des sculpteurs de talent sur des cadavres, dans le but d'en faire le portrait*» — «E questo perché il chiodo non avrebbe retto il corpo; ma sarebbesi per il peso stracciata la mano, secondo l'esperienza fattane da i pittori e scultori valenti in corpi morti per cavarne i ritratti». — Don Scotti, Salésien, docteur en médecine et docteur ès sciences, qui a fait avec moi l'édition italienne des «Cinq Plaies» (Turin 1940) m'a fait remarquer que ces expériences datent non pas du moyen âge, mais de la Renaissance, précisément de ce XVIe siècle qui vit fleurir les études anatomiques. Ceci est à remarquer en face des hypothèses toujours ressuscitées qui veulent attribuer le Linceul à un faussaire médiéval.

Me voici donc d'avisés et anonymes devanciers, ce dont je suis fort aise pour le bon sens de l'humanité en général et des artistes en particulier.

Il est donc certain que les clous ne pouvaient être plantés dans les paumes sans déchirer tout rapidement: il faut chercher ailleurs.

On m'objectera que le poids du corps du Crucifié ne tirait pas tout entier sur les mains. Je ne parle pas ici de la fixation des pieds, qui ne pouvait soulager sensiblement cette traction. Les genoux étant fléchis, le clou des pieds ne supporte qu'une partie infime et négligeable du poids. Il sert presque uniquement à empêcher les pieds de se détacher

de la croix: je l'ai constaté nettement en crucifiant un cadavre. (Voir chap. X).

Mais on a objecté que les bras pouvaient être liés avec des cordes à la barre transversale de la croix; d'autre part, le périnée pouvait reposer sur une espèce de croc passé entre les cuisses. Dans ces conditions, la fixation des mains n'aurait pas besoin d'être aussi solide; une partie du poids du corps serait soutenue par ces deux artifices. Je n'ai pas attendu la contradiction, le Père Braun le reconnaît loyalement, pour me poser ces objections et pour y répondre. Nous allons voir que le raisonnement nous amène à éliminer ces deux adventices.

Nous avons vu au chapitre II (B, 6°), que l'enclouage était le procédé le plus fréquent, même pour les esclaves. L'encordage était plus rare, sauf peut-être en certains pays, comme l'Egypte. Qu'on ait associé enclouage et encordage, aucun texte ne le suggère; et, comme cela était inutile, je crois qu'on peut le nier hardiment.

Quant au «sedile», dont l'existence est supposée par quelques textes et affirmée par saint Justin, son nom ne se trouve qu'une seule fois dans Tertullien. Nous l'avons déjà étudié au chapitre II (B, 4°) et nous avons conclu qu'il était loin d'être constant. On ne devait l'ajouter au stipes, que lorsqu'on voulait délibérément prolonger au maximum le supplice; car il avait nettement cet effet. Les crucifiés pouvaient grâce à lui, résister plus longtemps à la tétanie asphyxiante, la traction du corps ne portant pas entièrement sur les deux mains.

Nous pouvons déjà supposer, étant donné l'agonie relativement très courte de Jésus, que sa croix ne comportait pas ce support. L'association de l'encordage, si elle n'était pas étrangère à l'histoire de la crucifixion, aurait aussi prolongé l'agonie.

Mais c'est pour une autre raison, qu'il faut décidément admettre l'absence de ces deux procédés et la crucifixion par

les seuls clous. Cette raison, c’est l’affaissement du corps sur la croix.

Nous pouvons dès maintenant reconstituer exactement la crucifixion, telle qu’elle s’est faite. Le patibulum, apporté au lieu du supplice par le condamné, est jeté à terre et celui-ci s’étend dessus. Les bras tirés par les bourreaux sont tout naturellement étendus parallèlement au patibulum, faisant un angle de 90° avec le corps. Les bourreaux prennent les mesures et, avec quelque tarière, ébauchent au moins les trous dans la poutre. Les mains, ils le savent, seront faciles à percer, mais les clous entrent moins facilement dans le bois. Puis, ils clouent une des mains, tirent sur l’autre et la clouent aussi. Le corps du Christ reproduit déjà le T de la croix, les bras et le patibulum à 90° sur le corps.

On remet alors debout le patient en soulevant les deux bouts du patibulum. On hisse et on accroche celui-ci en haut du stipes, ce qui reconstitue la croix en Tau. A ce moment le corps s’affaisse, allongeant les bras, qui passent de 90° à 65°. Il ne reste plus qu’à clouer les deux pieds, comme nous le verrons, l’un sur l’autre, d’un seul clou, en fléchissant les genoux qui prennent tout de suite leur position d’affaissement. Les genoux font un angle postérieur d’environ 120° ; les hanches et les cous de pied font un angle antérieur d’à peu près 150°.

Lorsque, pour échapper à l’asphyxie, le corps se redressera en prenant point d’appui sur le clou des pieds, les bras remonteront vers l’horizontale, mais ne dépasseront pas, d’après le Linceul, 70°. Les angles des genoux, des hanches et des cous de pied s’ouvriront en même temps.

J’avais calculé tous ces angles de la position d’affaissement, avant toute expérience, en tablant sur une descente du corps de 25 centimètres, ce qui correspond au passage du bras de 90° à 65° (avec une longueur de 55 centimètres de l’épaule au carpe).

Quand j’ai crucifié, beaucoup plus tard, un cadavre entier (chap. X), j’ai dû le faire horizontalement sur la croix en voli-

ges tout assemblée, que m'avait préparée d'avance mon ami le Pr. Hovelacque. J'ai donc cloué les bras à 90° (le geste est vraiment automatique). Pour les pieds, je les ai fixés en hyper-extenxion maxima, à plat sur la branche verticale. Or, quand j'ai redressé la croix verticalement, les bras se sont trouvés d'eux-mêmes à 65°, les genoux à 120°, les hanches et les cous de pied à 150°, exactement comme je l'avais calculé.

Ce qu'il faut retenir de tout ceci, c'est l'affaissement du corps, qui descend de 25 centimètres, entre la position primitive et la position d'affaissement. Il est bien évident que cet affaissement ne peut se produire que si le corps ne repose pas sur un croc périnéal et n'est pas soutenu par des cordes. L'affaissement s'est produit; donc il n'y avait ni corde ni *sedile;* le corps n'était soutenu que par les clous des mains, le clou des pieds, en position d'affaissement, ne soutenant rien du tout. Il nous faut donc trouver un endroit de la main, où les clous puissent tenir solidement et supporter cette traction de 95 kilos par clou. Un bourreau, connaissant son métier, devait savoir qu'une paume fixée par un clou se déchire.

Le raisonnement me paraît assez solidement construit pour résister aux attaques. Le Père Braun (qui prudemment ne s'est écarté de sa spécialité, que pour montrer, *par un seul exemple,* la possible fragilité de mes constructions anatomiques) me le concède avec la mention «très bien». Tout au plus évoque-t-il le fait des stigmates (nous y avons répondu tout à l'heure), le terme de «main» employé par les Ecritures (nous avons écarté l'objection) et la solidité de mon expérience de crucifixion dans les paumes, qui a été contrebattue (non pas contestée, comme il le dit), dans une thèse d'inspiration rabbinique, dont l'auteur finit d'ailleurs par conclure à l'inexistence de Jésus! Mon expérience, faite sur un bras encore vivant, amputé vingt minutes auparavant, reste inébranlable et ses conclusions gardent toute leur solidité.

Je me serais attendu à ce que le P. Braun m'accusât, avec quelque apparence de vraisemblance, de tourner dans un cer-

cle vicieux. J'ai l'air, en effet, de m'appuyer sur une image du Linceul pour arriver à démontrer l'authenticité de celui-ci. Je ne voudrais pas profiter de cette indulgence, pour éviter de m'en défendre.

J'avoue que, si je ne pouvais m'appuyer que sur ce seul caillot du poignet, je me verrais moi-même en mauvaise posture dialectique. Mais nous avons déjà constaté et nous vérifierons encore pour les pieds et pour le cœur, comment *toutes* les images sanguines coïncident, *sans exception,* et d'une façon étonnamment précise, avec la réalité anatomique. C'est cet ensemble serré, disons même cette unanimité de véracité, qui constitue une présomption de vérité équivalente à une certitude. S'il y avait une seule exception, je pourrais hésiter et ne pas accorder au Linceul une confiance qui est allée en augmentant au fur et à mesure de mes expériences. Et cette confiance s'affermit encore, lorsque je vois le caillot du poignet, au lieu d'évoquer une seule coulée verticale, en démontrer nettement deux, séparées qu'elles sont par une distance angulaire. Ceci coïncide manifestement avec ce que nous *savons* expérimentalement, hélas! de la mort par asphyxie et des efforts de redressement faits par le crucifié. Il faudrait se crever les yeux pour ne pas voir dans toutes ces images sanguines le pur reflet de la réalité.

Mais le Père Braun me fait grâce du cercle vicieux. Très bien, dit-il, mais qui nous prouve que ces images sont bien du sang et non une couleur quelconque appliquée artificiellement par un faussaire? Tout le raisonnement croulerait ainsi par la base.

Le lecteur, qui a suivi attentivement mes démonstrations antérieures, possède déjà les éléments de ma réponse. Qu'il veuille bien se reporter au chapitre I (E, 1°) sur la formation des images sanguines; qu'il relise aussi dans le chapitre IV (D, couronnement d'épines) l'analyse de ce caillot formé sur le front dans les obstacles du chapeau épineux. J'ai démontré, j'espère, avec assez de clarté, que toutes ces images san-

guines ne peuvent être que des décalques de caillots, non pas des taches de couleur et je résume. Ces caillots ont un aspect de vérité, un naturel tels que seule la nature les a pu ainsi faire sur un corps et qu'on les reconnaît comme de vieilles connaissances. Seuls, ils ont pu, en se décalquant, donner des images aussi nettes. Rien que pour les imaginer, avant de les peindre, il faudrait une connaissance approfondie de la physiologie sanguine et une astuce invraisemblable pour éviter toute bévue trahissant le faussaire qui n'a pu penser à tout. Enfin, réaliser une peinture, avec un colorant quelconque, *même et surtout avec du sang,* n'aboutirait qu'à des taches *à contours diffus, irrégulier,* sans les bords nets, l'infinie délicatesse et la minutie étonnante des détails que présentent les images du Linceul.

Nous réclamons depuis longtemps toute expérience respectueuse pouvant démontrer la chose scientifiquement et nous sommes prêts à en exécuter le plan prémédité. *Mais nous pouvons, dès maintenant, rien que par l'analyse de ces portraits de caillots, affirmer que ce ne peut être autre chose que du sang.* Si des exégètes refusent obstinément de se rendre à mes raisons, sur ce terrain strictement anatomophysiologique, je me consolerai, je l'espère, avec l'adhésion généralement chaleureuse du corps médical.

Il nous faut donc maintenant trouver à quel endroit le clou a passé. En fait, sur le Linceul, ce n'est pas sur le métacarpe. Un faussaire, remarquons-le en passant, n'aurait pas manqué de l'y placer. Là, comme pour tant d'images bizarres en contradiction avec les habitudes iconographiques, il aurait dû se conformer à l'usage, puisque ce faux linceul était destiné à la contemplation des fidèles. Décidément ce faussaire paraît de plus en plus maladroit.

Or, en remontant en haut de la paume, que trouve-t-on? Une saillie transversale constituée par la réunion à leur partie supérieure des éminences thénar et hypothénar, muscles courts du pouce et de l'auriculaire. Derrière ce dos d'âne, se

trouve un trousseau fibreux épais, haut d'un bon travers de doigt, solidement inséré en dedans sur l'os crochu et le pyramidal, en dehors sur le trapèze et le scaphoïde. Il passe en pont devant les tendons fléchisseurs, qu'il maintient solidement, fermant le canal carpien et donnant insertion aux muscles des deux éminences: c'est le ligament annulaire antérieur du carpe (fig. 10).

Au-dessus de ce dos d'âne, apparaît un creux, qui correspond au pli de flexion principal du poignet; puis, c'est la face antérieure de l'avant-bras. Il semble donc naturel de planter le clou, non dans la saillie qui forme le talon de la main, mais dans le creux susjacent. C'est donc pratiquement dans le pli de flexion du poignet qu'on pose la pointe. Ce pli est en face du trou marqué sur le Linceul au dos du poignet, à un peu plus de 8 centimètres de la tête du troisième métacarpien.

Or, on constate que ce pli est exactement devant le bord supérieur du ligament annulaire, qui constitue déjà une bride transversale extrêmement résistante; la chirurgie des phlegmons des gaines nous apprend à avoir pour lui un certain respect. D'autre part, ce bord supérieur se projette sur le carpe, barrant la tête du grand os. Tout le semilunaire et un peu du pyramidal le débordent par en haut.

Si on examine une coupe frontale du carpe, et mieux encore une radiographie de face, on voit qu'il existe au milieu des os du carpe, un espace libre, limité par le grand os, le semilunaire, le pyramidal et l'os crochu. Nous connaissons si bien cet espace, que nous savons, depuis les travaux de Destot, interpréter sa disparition comme un signe de dislocation du carpe, premier stade des grands traumatismes carpiens. Eh bien, cet espace est situé juste derrière le bord supérieur du ligament annulaire antérieur et le pli de flexion du poignet (fig. 9 et 10).

De tout ceci je n'ai compris toute l'importance qu'après ma première expérience que voici : ayant fait une amputa-

tion du bras au tiers supérieur, j'ai pris, *aussitôt après l'opération,* un clou de section carrée, de 8 millimètres de côté (comme ceux de la Passion), dont j'avais réduit la longueur à 5 centimètres pour les commodités de la radiographie. La main étant à plat, la face dorsale sur une planche, j'ai placé la pointe du clou sur le milieu du pli de flexion du poignet, le clou bien vertical. Puis, avec un gros marteau, j'ai tapé sur le clou, comme un bricoleur qui veut planter droit une pointe et comme un bourreau qui sait taper fort.

J'ai répété la même expérience sur plusieurs mains d'homme (la première ayant été faite sur une main de femme). Les constatations ont été toujours exactement identiques.

Les parties molles traversées, le clou aborde le carpe et, malgré ma main gauche qui le serre, je le sens obliquer un peu en dedans, pénétrer sans résistance et sans fracas, puis s'incliner un peu, de sorte que la base penche vers les doigts, la pointe vers le coude, puis ressortir à travers la peau dorsale à un centimètre environ au-dessus du point d'entrée, ce que je constate après avoir arraché le clou de la planche.

Radiographies faites immédiatement, je pensais, *a priori,* que le clou devait effondrer le carpe et traverser probablement le semilunaire, en l'écrasant. Les mouvements du clou pendant son enfoncement me faisaient déjà soupçonner qu'il avait trouvé un chemin plus anatomique.

En effet, sur la radio de profil, le clou, un peu oblique en arrière et en haut, passe entre les projections du semilunaire et du grand os, qui sont intacts (fig. 11 et 12).

La radio de face est encore plus intéressante: l'ombre du clou carré apparaît rectangulaire, du fait de son obliquité. Le clou est entré dans l'espace de Destot; il a écarté, *sans en briser un seul,* les quatre os qui le bornent, se contentant de l'élargir à sa taille (fig. 11 et 12).

La dissection de la pièce me confirme les constatations radiographiques. Le point d'entrée, médian, étant un peu en dehors de l'espace de Destot, la pointe est arrivée sur la tête

du grand os, a glissé sur son versant interne, est tombée dans l'espace et l'a traversé. Les quatre os se sont écartés, intacts et solidement serrés, par leur écartement même, sur le clou. Celui-ci repose d'autre part sur le bord supérieur du ligament annulaire.

Ne faut-il pas, comme saint Jean le fait en racontant que le brisement des jambes a été épargné à Jésus, rappeler la parole prophétique: «Os non comminuetis ex eo— Vous ne briserez pas un seul de ses os» (Jn 19,36; v. Ex 12,46)?

Le point de sortie est ainsi un peu plus élevé et un peu plus interne que le point d'entrée. Si j'avais planté le clou un peu en dedans du milieu du pli de flexion, ce que j'ai fait dans d'autres expériences, je serais tombé tout droit dans l'espace de Destot, qui est un peu en dedans de l'axe du poignet, dans l'axe du troisième espace intermétacarpien.

L'obliquité du clou en arrière et en haut est uniquement commandée par la disposition des surfaces osseuses autour de l'espace de Destot, car elle s'est reproduite régulièrement dans toutes mes expériences, et ceci malgré ma résistance.

J'ai, en effet, depuis, répété une douzaine de fois la crucifixion de la main sur des bras fraîchement amputés, en changeant le point d'implantation tout autour du milieu du pli de flexion. Dans tous les cas, la pointe s'orientait d'elle-même, semblait glisser sur les parois d'un entonnoir et s'enfiler spontanément dans l'espace préformé.

Si on essaie de planter le clou plus bas, dans le ligament annulaire antérieur du carpe, on ne perfore pas celui-ci, mais on glisse dessus et on voit le clou obliquer soit en haut vers l'espace de Destot, soit en bas vers la paume, où il se perd, et où il ne peut recevoir le poids du corps sans déchirer la main.

La dernière fois que j'ai disposé d'une main fraîche, j'ai pris un bistouri à lame de 8 millimètres. Je l'ai piqué dans le pli de flexion du poignet et en poussant, sans effort, j'ai traversé le carpe sans rencontrer de résistance pour ressortir au dos

de la main, toujours au même endroit. Cet endroit, sur une main d'homme normale, est toujours à environ 8 centimètres de la tête de 3e métacarpien. C'est la même distance que j'ai mesurée sur le Linceul.

Il existe donc là un passage anatomique préformé, normal, un chemin naturel, où le clou passe facilement, où il est maintenu très solidement par les os du carpe strictement fixés par leurs ligaments distendus et par le ligament annulaire antérieur, sur le bord supérieur duquel il repose.

L'effusion de sang doit être modérée, presque uniquement veineuse; le clou ne rencontre aucune artère importante comme les arcades palmaires, ce qui aurait étalé un large placard de sang sur toute la face dorsale de la main appliquée sur la croix et aurait pu entraîner une hémorragie grave.

Est-il possible que des bourreaux entraînés n'aient pas connu empiriquement ce lieu d'élection de la crucifixion des mains, réunissant tous les avantages et si facile à retrouver? La réponse est évidente. Et c'est précisément là que le Linceul nous montre la trace du clou, là où un faussaire n'aurait jamais eu l'idée ni l'audace de le figurer.

Mais ces expériences me réservaient encore une autre surprise. J'opérais, j'y ai insisté, sur des *mains vivantes encore,* aussitôt après l'amputation du bras. Or, j'ai constaté, dès la première fois, et régulièrement dans la suite, qu'au moment où le clou traversait les parties molles antérieures, la paume étant en dessus, le pouce se fléchissait brusquement et surtout s'opposait dans la paume, par contraction des muscles thénariens, en même temps que les quatre doigts se fléchissaient très légèrement probablement par excitation mécanique réflexe des tendons longs fléchisseurs.

Or, les dissections m'ont révélé que le tronc du nerf médian était toujours gravement lésé par le clou, sectionné, broyé, au tiers, à moitié ou aux deux tiers, suivant les cas, mais toujours dans sa partie interne, qui est uniquement *sensitive.* Jamais il n'était entièrement sectionné. Toujours

les nerfs des court abducteur opposant et court fléchisseur, qui se détachent en dehors à ce niveau du médian, étaient *intacts.* La contraction de ces muscles thénariens, encore vivants comme leur nerf moteur, s'expliquait facilement, par excitation mécanique du nerf médian. Il ne peut donc s'agir de paralysie de ces muscles, comme on l'a prétendu. Au contraire, le nerf médian, tendu, dans sa partie externe, motrice, intacte, sur le clou, en recevait une excitation mécanique à chaque mouvement. *Le Christ a donc dû agoniser et mourir et se fixer dans la rigidité cadavérique, avec les pouces opposés dans les paumes.* Et voilà pourquoi, sur le Linceul, les deux mains vues d'en arrière ne présentent que quatre doigts, pourquoi les deux pouces sont cachés dans les paumes. *Un faussaire aurait-il imaginé cela?* Aurait-il *osé* le figurer? C'est tellement vrai que beaucoup de copistes anciens du Linceul ont ajouté les pouces; de même, ils ont écarté les pieds et ils ont dessiné les faces antérieures avec deux trous de clou ; or tout cela n'existe pas sur le Linceul.

Lors de la dernière visite faite à l'Auteur par son ami Antoine Legrand, celui-ci lui communiqua le résultat de ses dernières conclusions sur les coulées sanglantes des bras. Cette communication ayant reçu un accueil favorable, nous croyons devoir la donner ici (Note des éditeurs). « Le sang s'écoulant toujours verticalement permet de reconstituer deux angulations très différentes de l'axe des avant-bras en croix.

La première angulation indiquée par les coulées obliques (comme celles qui au poignet contournent la tête du cubitus) correspond à la position du corps suspendu. La seconde angulation révélée par les très importantes coulées sillonnant les avant-bras presque parallèlement à leur axe coïncide avec la position presque verticale de ceux-ci lorsque le corps se redressait d'environ 18 centimètres pour lutter contre l'asphyxie et pouvoir parler.

Après expériences, Antoine Legrand pense que les bras n'avaient pas dû être encloués à 90°, mais que les clous devaient être distants d'environ 1,06 m. Si les clous sont plus rapprochés, les coulées de sang obliques ne correspondent plus aux coulées observées sur le Suaire.

Si les clous sont plus distants, les secondes coulées ne sont plus comme sur le Suaire parallèles à l'axe des avant-bras presque verticaux lors de la traction indispensable pour expirer l'air vicié. »

Mais, hélas, les médians ne sont pas seulement des nerfs moteurs, ce sont aussi de grands nerfs sensitifs. Blessés et tendus sur les clous, dans ces bras étirés, comme des cordes de violon sur leur chevalet, ils ont dû provoquer des douleurs atroces. Le nerf, partiellement coupé, tendu sur le clou par sa portion intacte, en recevait aussi à chaque mouvement une violente excitation sensitive. Ceux qui ont vu, pendant la guerre, de ces plaies des grands troncs nerveux, savent que c'est une des tortures les plus affreuses qu'on puisse imaginer; à tel point que sa prolongation serait incompatible avec la vie, s'il ne s'établissait une sorte d'inhibition; le plus souvent, elle entraîne la syncope.

Or, Notre-Seigneur, Dieu-Homme, capable de pousser à ses extrêmes limites la résistance physique, a continué à vivre et à parler jusqu'au «Consummatum est», pendant environ trois heures! Et Marie, sa Mère et notre Mère, était là, au pied de la croix! (Jn 19,25)

Concluons, après cette évocation bouleversante pour tout chrétien qui sait «compatir» (et ce n'est pourtant qu'une constatation strictement objective) : le clou de la main a été enfoncé dans un espace naturel, l'espace de Destot, situé entre les deux rangées des os du carpe. Or, *le carpe fait partie intégrante de la main* pour tous les anatomistes de tous les temps et de tous les pays, la main étant constituée par le carpe, le métacarpe et les doigts.

Nous pouvons donc, d'accord avec l'expérience, avec le Linceul et avec les Saintes Ecritures, répéter après Notre-Seigneur, dans le sens strictement anatomique du mot: *«Vide manus»* (Jn 20,27), après David: *«Foderunt manus meas»* (Ps 21,17).

6

PLAIES DES PIEDS

Nous avons vu que la localisation des plaies des mains comportait d'assez grosses difficultés. La question des pieds est incomparablement plus simple et plus aisée à résoudre (fig. 13).

On constate tout d'abord sur l'image postérieure du Linceul que les deux pieds sont croisés. Le droit a marqué une empreinte totale, sur laquelle nous allons revenir. Du gauche, on voit le talon et la partie moyenne; mais il s'enfonce obliquement derrière le droit (donc par devant, sur la croix), croisant son bord interne; et sa partie antérieure n'est pas visible.

Il faut évidemment y regarder de près et étudier différentes photographies, en les comparant, avant de réaliser les détails; mais le fait du croisement est évident dès l'abord. Ce qui complique les images, ce sont les coulées de sang qui s'étalent sur presque toute la longueur des deux pieds, en

avant et en arrière des trous de clou, et *débordent les empreintes.* Il semble certain que le sang, qui avait glissé vers les orteils sur la Croix, a continué à s'écouler, mais vers les talons, dans le transport au tombeau en position horizontale. Une partie a formé, sur la moitié postérieure de la plante, des caillots qui se sont décalqués. Mais une partie a dû continuer à couler jusque dans le Linceul, en dehors du talon. De plus, la ligne a fait des plis longitudinaux, de sorte que certains caillots frais et même du sang liquide ont transsudé sur la face opposée du pli.

On constate en effet, pour les deux pieds, des images symétriques et inverses, dont l'une est tout entière en dehors de l'empreinte plantaire, et qui ne peuvent s'expliquer que par le mécanisme du pli.

Ayant débrouillé ces images un peu complexes, nous revenons à ce fait que, même dans le sépulcre, les pieds restent partiellement croisés. Cela ne peut signifier qu'une chose, étant donné ce que nous savons de la rigidité cadavérique, c'est qu'ils l'étaient encore plus sur la Croix; le pied gauche était placé en avant, sa plante reposant sur le dos du pied droit. Une fois décloués, le corps mis à plat, ils ont tendu, par la pesanteur, à redevenir parallèles, mais la rigidité les a maintenus encore un peu croisés. On peut d'ailleurs se rendre compte, sur les deux images antérieure et postérieure, que la cuisse et le genou gauches sont déportés en avant et en haut par rapport au côté droit.

La rigidité cadavérique a été certainement rapide, probablement instantanée, étant donné les fatigues de l'agonie de Jésus et ses contractures. Il a dû falloir un certain effort pour ramener les bras, de l'abduction à l'adduction avec croisement des poignets devant le bas-ventre. Mais pour les pieds, il n'y avait aucune raison de modifier leur position, puisqu'ils entraient tout naturellement dans le tombeau avec leur position de crucifixion, croisés et en hyperextension.

Cette hyperextension, due à l'enclouage à plat sur le stipes, a nettement facilité la très belle empreinte plantaire du pied

droit, qui reposait naturellement sur le Linceul. On a parlé trop légèrement de dislocation des cous de pied, ce qui pour nous s'appelle subluxation ou luxation. Je me suis même étonné de trouver cela dans le livre de Hynek. — Il n'est que de se coucher sur le plancher et de faire l'expérience in vivo, pour s'en rendre compte. Les articulations tibiotarsienne et sous-astragalienne ont des mouvements normaux assez étendus pour permettre cette extension forcée. Il suffit de plier très légèrement les genoux, pour que les pieds se mettent en contact total avec le sol, *sans grande difficulté et sans aucune douleur.*

La chose est encore facilitée par le mouvement de varus, qui rapproche la pointe du pied vers la ligne médiane, en enroulant le pied en dedans. Ce mouvement se passe dans la sous-astragalienne et dans la médiotarsienne.

Nous avons vu que, dans la position d'affaissement, l'angle antérieur du cou de pied était de 150°. On peut l'ouvrir encore davantage, en augmentant en même temps l'angle postérieur des genoux au-delà de 120°, ce qui le rapproche du sol (du stipes pour le crucifié) et correspond à la position de redressement.

Et dans tout ceci, je suppose un pied d'homme bien charpenté, comportant des articulations serrées, nullement lâches. Avec un pied de femme, nous pourrions arriver à une extension encore plus grande; les ballerines, véritables digitigrades, marchent sur les pointes avec les pieds dans l'axe de la jambe. Même chez l'homme, il faut résolument éliminer toute lésion des articulations du pied, toute entorse et toute luxation.

Remarquons que ce croisement du pied gauche *devant* le droit est opposé à l'usage le plus ordinairement suivi par les artistes: sur l'immense majorité des crucifix, on voit le pied droit en avant du gauche, quand ils sont croisés. Je me suis souvent demandé la raison de cette préférence.

Il est probable qu'elle est de nature esthétique et qu'elle tient à l'habitude très fréquente d'incliner à droite la tête du

Christ. On a voulu donner de cette attitude des explications symboliques, qui me paraissent bien alambiquées: Jésus crucifié au nord-ouest de Jérusalem, et regardant vers le sud (?), aurait penché la tête du côté de l'Occident où devait se développer l'Eglise nouvelle chez les Gentils, la détournant de l'Orient et des Juifs qui l'avaient rejeté (!). On perdrait son temps à discuter le bien-fondé de ces symboles, en se plaçant sur le terrain historique et nous ne le ferons pas.

Mais, pour parler en artiste, il est certain que cette inclinaison de la tête à droite entraîne une courbe dans toute la silhouette du corps qui, pour équilibrer les masses harmonieusement, doit se terminer par une flexion de la cuisse droite qui porte en avant le genou droit et place en conséquence le pied droit devant le pied gauche. C'était déjà mon impression et plusieurs sculpteurs ou peintres m'ont exprimé spontanément la même idée, quand je leur ai posé la question.

Mais je profite de l'occasion pour ajouter que cette inclinaison de la tête à droite, pour traduire l'«et inclinato capite emisit spiritum — Et ayant incliné la tête il rendit l'âme», (Jn 18,30), repose sur une erreur physiologique. Si le crucifié vit encore, il lui est possible d'incliner la tête sur le côté, à condition qu'il soit en position de redressement. S'il est affaissé, la tétanie, affectant également les deux masses musculaires du cou, droite et gauche, doit lui garder la tête symétrique, portée plus ou moins en avant ou en arrière, suivant que prédominent les sternocleidomastoïdiens ou les trapèzes. Après la mort, «inclinato capite», la même égalité des masses fixées par la rigidité cadavérique dans la position de tétanie, doit donner une tête médiane, symétrique et penchée en avant vers le sternum, les deux sternocleidomastoïdiens étant de robustes muscles inspirateurs, contracturés dans l'asphyxie. C'est la position que lui a donnée, sur mes indications, mon cher ami le Dr Villandre dans son beau Crucifix. Et il semble bien qu'elle est encore visible sur le Linceul.

Par ailleurs, il est avéré que certains artistes, à partir du XVIe siècle, parmi lesquels on cite Rubens, ont eu con-

naissance du Saint Linceul. (Nous l'avons vu, parmi d'autres, planter les clous dans les carpes). Peut-être ont-il vu que sur la relique les pieds étaient croisés; mais comme l'image de tout le corps est inversée, c'est en apparence le pied gauche qui est derrière le droit. Et, s'ils n'ont pas pensé à cette inversion obligatoire, ils ont pu copier la position des pieds, sans réfléchir plus loin. Simple hypothèse. Mais revenons à l'étude des empreintes.

L'image du pied droit sur l'empreinte postérieure est la plus intéressante, parce qu'elle est la plus complète. Encore faut-il prendre garde que, vers le talon, elle est beaucoup moins marquée, et qu'on aurait tendance à faire ainsi le pied un peu trop court. Nous y reviendrons à propos du transport au tombeau (chap. VIII).

En comparant des photographies de divers formats et des épreuves de teintes différentes, on peut cependant repérer le bord postérieur du talon. Ceci donné, il est possible de décalquer l'image du pied droit et on obtient ainsi une empreinte plantaire très intéressante.

Son bord interne est plus flou à sa partie moyenne, mais présente en tout cas une concavité très nette correspondant à la voûte plantaire. En avant cette image s'élargit; plus en avant encore, on distingue l'empreinte des cinq orteils très caractérisés: l'hallux avec son ovale large et long, très supérieur aux quatre autres, les trois suivants arrondis, le cinquième légèrement triangulaire à base postérieure. Bref, on retrouve une empreinte plantaire normale, telle que nous en prenons sur une feuille de papier fumé, ou qu'un pied mouillé en laisse sur une dalle. La voûte plantaire est normale, ni plate ni creuse. Les orteils sont légèrement écartés les uns des autres, comme ceux d'un pied qui n'a jamais connu la chaussure et a toujours marché nu ou avec de simples sandales.

Sur cette empreinte sont étalés, en méandres capricieux, les caillots des coulées de sang, d'une teinte carminée tranchant sur le bistre du pied. A la partie moyenne, on voit

une tache rectangulaire, un peu plus rapprochée du bord interne que du bord externe de l’empreinte, et les coulées semblent bien y avoir leur centre. Quelques-unes s’en vont vers les orteils. La plus grande part s’étale vers le talon et comme nous l’avons dit, déborde en dehors l’image du pied jusque dans le pli du Linceul.

Cette image quadrangulaire est assurément la trace du clou, bien que le Père Noguier de Malijay ait autrefois localisé la crucifixion vers le talon, supposant qu’elle a été faite à travers le tarse, «par analogie avec celle de la main dans le carpe» ! pour la main, nous sommes d’accord, bien que l’éminent religieux n’ait pu préciser l’endroit, faute d’expériences. Pour le pied, la chose n’est pas soutenable. Pour clouer les deux tarses l’un devant l’autre, il aurait fallu un clou de plus de douze centimètres. D’autre part, les os et les articulations du tarse opposent à la pénétration, surtout les deux pieds croisés, une résistance beaucoup trop grande. Enfin, nulle part dans le tarse, on ne voit d’image qui puisse correspondre à la percée du clou.

J’ai d’ailleurs essayé sur un pied d’amputation tout frais de clouer le tarse antérieur, partie la moins épaisse du massif tarsien : *pour un seul pied,* il m’a fallu une vingtaine de coups de marteau solidement appliqués pour franchir le massif osseux en l’effondrant.

Il nous reste donc à localiser le trou de la crucifixion. C’est la médecine opératoire et notre maître à tous, le professeur Farabeuf, qui vont nous le permettre. Nous savons par lui que l’interligne de Lisfranc, qui sépare le tarse des métatarsiens, est repéré par une ligne oblique en dehors et en arrière, dont les extrémités sont situées au milieu du bord interne et au milieu du bord externe du pied. Mesurons, traçons et nous constaterons que la plaie du clou se trouve immédiatement en avant du Lisfranc (fig. 14).

D’autre part, elle est dans l’axe de l’espace qui sépare les 2e et 3e orteils; nous savons que, de par la largeur plus gran-

de du premier métatarsien, cet axe sépare à peu près la largeur du pied en deux parties égales.

Nous pouvons donc conclure avec assez de précision que le clou a passé dans la partie postérieure du deuxième espace intermétatarsien. J'ai réalisé l'expérience. Le passage est facile; le clou ne rencontre que des parties molles, en écartant les 2e et 3e métatarsiens. Au dos, l'artère pédieuse a plongé dans la partie postérieure du premier espace. Dans la plante, le clou a pu éviter l'arcade plantaire profonde, qui croise la base des métatarsiens. De toute façon l'hémorragie n'est pas mortelle et le sang, du sang veineux, à dû s'écouler surtout après l'ablation du clou, ce qui explique les grosses coulées vers le talon, devenu déclive par le décubitus dorsal (fig. 13).

Essayez d'ailleurs sur le cadavre ou sur vous-même, étant couché, de croiser les pieds, le gauche devant le droit, et vous vous rendrez compte des choses, comme je l'ai fait. Il suffit pour cela de fléchir les genoux: la flexion n'a pas besoin d'être très accentuée, une trentaine de degrés suffisent en partant de l'extension (150°). Les pieds, étendus en équinisme, pointes allongées, peuvent même reposer à plat, sans qu'il soit nullement besoin de l'artifice d'une console oblique, le suppedaneum imaginaire. Cet artifice étant inutile et compliquant la crucifixion, il était déjà fort probable que les bourreaux s'en étaient passés. Les pieds étant ainsi croisés sur le cadavre, essayez de les perforer ensemble avec un poinçon ou un clou; c'est tout naturellement dans la partie postérieure du deuxième espace que vous serez amené à piquer. Encore une fois, les bourreaux savaient leur métier. Au-dessus du clou se trouvait toute la masse des deux tarses ; par leur intermédiaide robuste, le crucifié pouvait s'appuyer sur le clou, quand il voulait se soulever pour soulager la traction sur les mains ou diminuer ses crampes. L'épaisseur à traverser n'était pas considérable et la plus grande partie du clou s'enfonçait dans le bois; le clou traversait facilement des parties molles sans résistance; l'hémorragie

enfin était peu importante et permettait la prolongation du supplice.

Nous n'avons pas encore fait état, dans toute cette étude de l'image antérieure du Linceul (fig. 2 et 3). C'est qu'elle est beaucoup moins instructive. On y voit nettement les deux genoux, au niveau du bord supérieur des pièces de toile cousues par les Clarisses. Les rotules sont apparentes et la gauche est nettement plus en avant que la droite. Les jambes suivent, mais, dans leur partie inférieure, s'estompent de plus en plus, de sorte que la région des cous de pied est extrêmement difficile à lire. Il semble que le Linceul s'éloigne de cette région et passe un peu en pont de la partie moyenne des jambes au bout des pieds.

Cependant sur le dos des pieds, il y a une grosse image sanguine de forme trapézoïdale irrégulière, se prolongeant en bas par une queue, du côté gauche. Elle a été diversement interprétée. Vignon la place sur le dos du pied gauche et y voit même la plaie du clou. Je n'en crois rien. — Si l'on compare la portion peu visible du dos des pieds avec l'image des plantes, il apparaît nettement que les pieds, très croisés sur la croix, se sont écartés de leur position, tout en restant croisés, de sorte que le pied gauche ne recouvre plus le dos du pied droit que dans sa partie antérieure, près des pointes. Le dos du pied droit dans sa partie postérieure doit donc se voir plus ou moins sur l'empreinte antérieure. Or, cette tache de sang est certainement dans l'axe de la jambe droite.

Si l'on détermine par construction anatomique (en rapport avec le galbe de la cuisse et la position des rotules) ou par report sur un vivant de taille convenable, comme l'a fait Antoine Legrand, la situation des cous de pied, il apparaît très probable que ce caillot important s'est formé, pendant le séjour sur la croix, à partir des deux plaies plantaire gauche et dorsale droite conjointes par le clou. La pression du pied gauche a étalé sur le dos du pied droit ce sang qui continuait à couler en pointe dans la rigole entre les deux pieds.

Le clou arraché, et les pieds légèrement écartés, ce caillot dorsal du pied droit apparaît tout entier; son trapèze est prolongé en pointe vers les orteils droits par le sang coagulé dans la rigole. Quant au trou de clou de Vignon, je ne le vois pas.

Encore une fois, tout ceci reste un peu hypothétique. La faiblesse des empreintes rend leur interprétation difficile et nécessite des constructions anatomiques à distance. En tout cas, ce qu'on peut en tirer ne fait que confirmer les conclusions des images plantaires.

Conclusion: *Un seul clou, traversant, dans la partie postérieure des deuxièmes espaces intermétatarsiens, les deux pieds croisés, le gauche devant, le droit appliqué directement sur la croix.* Il semble qu'on puisse retrouver une image symétrique du clou sur l'empreinte postérieure du pied gauche, bien moins nette que celle du pied droit. La partie antérieure n'étant pas visible, le repérage n'est pas aussi précis; mais par rapport au talon, elle paraît bien se situer au même niveau, longitudinalement et transversalement.

7

PLAIE DU CŒUR

Je dis «plaie du cœur», et non plaie du côté, parce que toute la tradition l'affirme et que l'expérience me l'a confirmé. *Le coup de lance donné dans le côté droit a atteint l'oreillette droite du cœur, en perforant le péricarde.*

«Ad Jesum autem cum venissent (milites), ut viderunt *eum jam mortuum,* non fregerunt ejus crura, sed unus militum *lancea latus ejus aperuit,* et continuo *exivit sanguis et aqua»* (Jn 19,33-34). — «Or quand (les soldats) furent venus à Jésus, comme ils le virent déjà mort, ils ne lui rompirent pas les jambes, mais un des soldats lui piqua le côté avec sa lance, et aussitôt il sortit du sang et de l'eau».

Nous avons vu au chap. 2) la raison de ce coup de lance bizarrement donné à un cadavre. Le corps du supplicié était légalement rendu à la famille, sur autorisation accordée par le juge. Mais le bourreau ne pouvait le livrer qu'après s'être assuré de la mort (et au besoin l'avoir provoquée, ce qui n'est

pas le cas présent) par un coup qui ouvrait le cœur. Ce geste qui nous semblait étrange n'est que l'exécution d'un règlement militaire.

Cette issue de sang et d'eau hors d'un cadavre a toujours profondément ému exégètes et théologiens. Origène déjà répondait aux sarcasmes imbéciles de Celse (Contra Celsum, II, 36) : «Je sais bien que d'un cadavre il ne sort ni sang ni eau; mais le fait de Jésus est miraculeux». — Ceci prouve en passant, que les catholiques feraient mieux de se fier à une révélation bien établie, que de se mettre à la traîne du dernier bateau *soi-disant scientifique*, par crainte de ne pas paraître à la page, ce que.l'on constate trop souvent; la haute autorité responsable et inspirée de l'Eglise leur donne pourtant l'exemple de la prudence.

Pour l'eau, nous allons voir de quoi il s'agit sans nul doute. Mais on voit avec étonnement se perpétuer à travers les siècles cette idée étrange que le sang coagule dans un cadavre, qu'il ne peut sans miracle sortir de celui-ci du sang liquide. Pourtant les sacrificateurs, les aruspices et même les bouchers devaient bien savoir que les grosses veines au moins, quand on les ouvre, en vidant un animal, laissent couler un flot de sang.

Je ne veux pas accumuler les textes, mais je retrouve cette erreur confirmée dans la «Description du Saint Linceul» dont j'ai déjà parlé, de Mgr Paleotto, archevêque de Bologne, publiée en 1598: «De vrai sang et de vraie eau sortirent de la poitrine du Rédempteur... et en sortirent après la mort; ce fut chose admirable, comme le remarque saint Ambroise qui en fait un miracle, disant... que le sang se coagule d'habitude après la mort dans les corps». Et il cite St Ambroise (In Lc 23): «Ce fut miraculeux que du sang sortît d'un cadavre... car assurément, après la mort, le sang se coagule dans nos corps — nam utique post morten sanguis in nostris corporibus congelascit». Pour Mgr Paleotto, un autre fait est encore plus miraculeux, c'est qu'on ait pu voir sang et eau

sortir en même temps mais distincts l'un de l'autre, alors qu'ils auraient dû se mélanger intimement.

Le Père Lagrange, éminent exégète, à qui j'ai emprunté la citation d'Origène, écrit dans son commentaire de saint Jean, à propos de cette issue de sang et d'eau: «Jean le savait aussi (que c'était miraculeux) et c'est pourquoi il a tant insisté sur son témoignage oculaire. Nous n'essaierons donc pas de fournir une explication physiologique plus ou moins approchée. Mais précisément parce qu'il regarde le fait comme miraculeux et qu'il en atteste la réalité, on n'a pas le droit de dire qu'il n'a qu'une valeur symbolique. C'est la réalité qui importe avant tout, comme base de symbole». — Qu'on veuille bien m'excuser de jouer les Gros-Jean, mais je ne vois pas où saint Jean affirme un miracle. Il est sans doute étonné, mais n'est-ce pas surtout l'issue d'eau à côté du sang qui en est la cause? Ne veut-il pas dire: il sortit du sang et aussi de l'eau? Peut-être savait-il que du sang peut sortir d'un cadavre; mais l'eau devait lui sembler extraordinaire, comme elle le serait de prime abord, même pour un médecin de notre temps.

Quant aux explications symboliques que tous les Pères ont surajoutées à cette réalité solennellement affirmée, elles sont trop nombreuses pour que je m'y engage et cela sortirait de mon sujet. Toutes sont orientées vers la rédemption et la purification. Gardons-en seulement une très belle de saint Jérôme, que ne cite pas le Père Lagrange: «Latus Christi percutitur lancea, et Baptismi atque Martyrii pariter Sacramenta fundantur» (Epist. 83, ad Oceanum). Cette double fluxion consacre à la fois le Baptême de l'eau et le Baptême de sang par le martyre.

A quel endroit du côté fut porté le coup de lance? Une tradition constante le situe du côté droit de la poitrine; et le fait est d'autant plus important que l'opinion commune, même de nos jours, place le cœur à gauche, ce qui est faux. Le cœur est *médian* et antérieur, couché sur le diaphragme,

entre les deux poumons, derrière le plastron sternocostal dans le médiastin antérieur. Seule sa pointe est nettement à gauche, mais sa base dépasse à droite le sternum.

Cette tradition du coup à droite en voici deux traces, comme exemples. St Augustin écrit dans la Cité de Dieu (lib. 15 cap. 26): «Ostium in latere dextro accepit, profecto illud est vulnus, quando latus crucifixi lancea vulneratum est — On lui ouvrit une porte dans le côté droit; c'est assurément cette blessure, quand le côté du crucifié fut blessé par la lance». — Le Pape Innocent III (1190-1216) écrit (Lib. Myster. Evangel, lib. 2, cap. 58): «Calix ponitur ad dextrum oblatae latus, quasi sanguinem suscepturus, qui de latere Christi dextero creditur profluisse — Le calice est placé à droite des oblats (hosties), comme devant contenir le sang que nous croyons avoir coulé en abondance du côté droit du Christ».

Mais restons-en au texte évangélique: un des soldats lui perça de sa lance le côté, et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau. J'ai demandé à l'anatomie et à l'expérimentation l'explication de ce texte et nous allons entendre ce qu'elles m'ont répondu.

Le Linceul porte manifestement les traces de cette plaie du côté gauche; ce qui signifie, ses images étant inversées, que le cadavre l'avait reçue à droite.

Chose curieuse, malgré le préjugé courant qui place le cœur à gauche, alors que seule sa pointe y bat, on ne m'a jamais taquiné sur cette question du côté. Bien mieux, on ne m'a jamais objecté le fait des stigmatisés. Saint François, il est vrai, portait sa plaie à droite. Mais après lui, de nombreux stigmatisés ont eu leur blessure à gauche, Thérèse Neumann par exemple. Evidemment ce changement de côté est plus apparent que les variations de localisation dans la main; aussi n'a-t-on pas manqué d'en trouver des explications... qui n'expliquent rien. Par exemple ceci: le stigmatisé, dans ce cas localiserait sa plaie du côté qui fait face à la plaie de Jésus qu'il contemple. Plutôt que d'avancer des théories aussi peu scientifiques, je préfère avouer que cela dépasse le domaine de

la science et respecter le mystère de ces phénomènes. Toujours est-il que cela vient renfoncer l'opinion que j'ai développée à propos des mains: les stigmates ont une signification purement mystique et ne peuvent en rien prétendre à être une reproduction plus ou moins exacte des cinq plaies de la Passion (cf. pp. 138 et 139).

Sur l'empreinte antérieure du Linceul (fig. 6 et 7), on voit donc du côté gauche (par conséquent sur le côté droit du cadavre), les caillots d'une massive coulée de sang, en partie cachée, sur son bord externe, par une pièce de toile cousue par les Clarisses de Chambéry après l'incendie de 1532. Elle s'étale en haut sur au moins 6 cm. de large et descend en ondulant et en se rétrécissant, sur au moins 15 cm. de hauteur. Son bord interne est bizarrement découpé par des échancrures arrondies, qui ne s'expliquent guère de prime abord, dans une coulée de sang sur un cadavre immobile et vertical. Il ne s'étale pas de façon homogène et présente même quelques plages très minces.

Aucun peintre ne s'est avisé de représenter une coulée de sang aussi irrégulière. Pourtant cela correspond à la réalité et, une fois de plus, c'est l'imagination des artistes qui est en défaut (quel génie, ce faussaire!). Seule la nature, et par conséquent le Linceul, pouvait rester dans la vérité impeccable.

Mon ami Antoine Legrand a eu l'idée ingénieuse, après y avoir reporté les points de repère que nous fixerons plus loin d'après le Linceul, de peindre la plaie du côté et le caillot qui lui fait suite au-dessus, sur la poitrine bien musclée d'un homme de la taille du Christ. La peinture a été faite, bien entendu, dans la position d'ensevelissement, les mains croisées sur l'hypogastre. Il lui a fait prendre ensuite la position de crucifixion, les bras à 65°. Or, dans cette position, il a vu immédiatement saillir les côtes moyennes, et sur chacune de celles-ci l'extrémité antérieure d'une digitation du muscle grand dentelé. A chaque ondulation du bord du caillot correspondait une de ces saillies musculaires, pourtant bien con-

nues des artistes. Pourquoi n'y ont-ils pas pensé? Parce qu'ils peignaient des coulées de sang, parce qu'ils ne savaient pas que le sang devait s'étaler, se ralentir dans sa descente et se coaguler plus facilement en un caillot plus large au niveau de chacun de ces creux intermusculaires. — Y aurais-je pensé moi-même, sachant ce que je sais?

La tache, sur le Linceul vu en plein jour, tranche par sa couleur carminée comme toutes les images sanguines, sur l'ensemble de l'empreinte, qui est bistre. Il y a eu là évidemment un écoulement important de sang, dont une grande partie a dû tomber à terre et dont le reste s'est coagulé au contact de la peau, par couches successives. La partie supérieure du caillot, la plus voisine de la plaie, est la plus épaisse, comme elle est la plus large parce que la coulée est massive. Ceci, nous l'avons déjà dit, est un fait d'expérience courante pour des chirurgiens. Le contraire se produit, quand le sang perlant plus lentement est arrêté dans sa descente et s'accumule en amont d'un obstacle (v. Front - couronnement).

A la partie supérieure de l'image sanguine, on distingue nettement, sur l'original comme sur les photographies, une tache ovalaire à grand axe un peu oblique de dedans en dehors et de bas en haut, qui est nettement l'empreinte de la plaie du côté, d'où est sorti le sang. Cette plaie a 4 centimètres 4 dans son plus grand axe, 1 centimètre 5 dans sa hauteur. C'est elle qu'il s'agit de repérer, pour pouvoir la reporter sur un autre corps. Notons en passant que la relique de fer de lance du Vatican a 45 mm. dans sa plus grande largeur. Les plaies sont toujours un peu plus étroites que les agents perforants, à cause de l'élasticité de la peau.

J'ai décalqué et fait des mensurations sur les photographies grandeur naturelle mises à ma disposition par M. Vignon et le R. P. d Armailhacq. Sur ces très belles épreuves, on voit nettement la saillie des pectoraux et on distingue même sans peine les mamelons. L'extrémité interne de la plaie est à 9 centimètres 5 au-dessous et un peu en dehors du mamelon, sur une horizontale passant à 9 centimètres au-dessous de

lui. Mais le mamelon n'est pas un repère fixe. Dans le corps, seules les parties du squelette permettent de localiser. J'ai donc cherché du côté du sternum.

Au creux épigastrique, il y a une tache verticale, irrégulièrement rectangulaire, divisée et estompée à sa partie inférieure, qui décèle aussi nettement le creux situé entre les deux muscles grands droits et dont le fond repose sur l'appendice xyphoïde. Le bord supérieur de cette tache est donc l'extrémité inférieure du sternum. Plus bas, on voit l'empreinte de l'ombilic; plus bas encore, les mains se croisent devant le pubis, et dans tout cet ensemble, les proportions semblent parfaitement justes et harmonieuses. On peut même, sur les côtés, discerner les rebords costaux surplombant les hypocondres. Le bas de la tache du côté droit descend jusqu'au-dessous de ce rebord, atteignant la paroi abdominale.

Le sternum ainsi délimité a une hauteur de 18 centimètres, ce qui n'a rien d'exagéré chez un homme qui mesure 1m. 80 environ. Il ne reste donc qu'à localiser la plaie par rapport à la ligne médiane et à la pointe du sternum (extrémité inférieure), repère facile à retrouver sur un autre corps.

Or, l'extrémité inférieure et interne de la plaie est sur une horizontale passant à trois centimètres au-dessous de la pointe et se trouve à douze centimètres de la ligne médiane. L'extrémité supérieure et externe est sur une horizontale passant à 0 cm, 5 au-dessous de la pointe et se trouve à seize centimètres de la ligne médiane. Voici la plaie localisée; il n y a plus qu'à la reporter sur des corps vivants et à radiographier, sur des cadavres et à expérimenter puis disséquer.

— Avant de commencer ces expériences, jetons encore un coup d'œil sur le Linceul, qui présente sur ce côté deux nouvelles images anormales, deux erreurs à première vue; nous commençons à savoir que ce sont les plus instructives.

On a remarqué depuis longtemps que le bras droit n'avait pas la même position que le bras gauche. Le coude est nettement plus bas et plus externe à droite qu'à gauche. On a voulu expliquer cette anomalie par le fait que l'épaule droite

elle-même est un peu plus basse. La chose est exacte et l’on en a donné diverses raisons, depuis la dislocation (?) de l’articulation de l’épaule, jusqu’à la déformation professionnelle des ouvriers droitiers, qui auraient l'épaule droite normalement abaissée. Ce dernier fait, avancé par le Docteur Gedda peut être exact, mais ne suffit certainement pas.

En effet, même en en tenant compte, le bras droit est plus long que le gauche et, surtout, l’avant-bras droit est, lui aussi, plus long que l’avant-bras gauche. De plus, la saillie du grand pectoral droit est nettement plus large que celle du gauche. Il y a donc un déplacement du coude droit en dehors, avec allongement apparent du bras et de l’avant-bras droits — Bizarre ! Et bien maladroit pour un peintre de génie !

Mais il y a autre chose. Quand tout à l’heure, nous allons, avec nos points de repère, marquer la plaie du cœur sur le thorax d’un homme vigoureux d’1 mètre 80, nous allons constater que cette plaie se trouve sur la face latérale de ce thorax, nettement en arrière du plan antérieur sternocostal. Si nous étalons un linge sur cette poitrine, nous allons constater qu’il passe en pont de ce plan antérieur sur la saillie du bras droit mis en position de sépulture. Il ne touche pas la plaie du cœur ni le caillot sous-jacent. — Plus bizarre encore; car, à moins de contact direct, plaie et caillot n’ont pas pu se décalquer. Or, le décalque est admirable.

Mais supposez qu’une main ait fait le geste tout naturel d’appuyer sur ce linceul tendu, pour l’appliquer, dans le creux brachio-thoracique, sur la plaie du cœur. La main attire forcément en dedans un peu de l’étoffe qui était sur le bras; et celui-ci va laisser son empreinte sur une zone plus extérieure que la zone primitive. — Etalez maintenant à nouveau le Linceul, tel que nous le voyons aujourd’hui. L’empreinte du coude droit est plus en dehors qu’elle devrait l’être, plus en dehors que celle du coude gauche. Le bras et, plus encore, l’avant-bras droits sont plus longs que sur le cadavre. — Et du même coup le caillot du cœur est magnifiquement décalqué.

Cette démonstration est encore due à mon ami Antoine Legrand («Dossiers du Saint Suaire». Paris, nov. 1939). Quel a été le faussaire assez astucieux pour imaginer ces empreintes fallacieuses? — Mais revenons à l'expérimentation.

1° SUR LE VIVANT. RADIOGRAPHIES

J'ai découpé une plaquette métallique à la forme et aux dimensions de la plaie et je l'ai fixée sur des élèves, choisis pour leur taille voisine de celle du Christ, à l'endroit exactement repéré par les mesures ci-dessus. Puis, j'ai fait faire, à l'hôpital Saint-Joseph, des téléradiographies (ampoule à 4 mètres), pour avoir des images sensiblement ortho-diagrammatiques, ayant les mêmes dimensions que le corps radiographié. C'est l'une de ces radios que j'ai reproduite schématiquement en ne gardant que la partie antérieure du squelette et les ombres viscérales, pour plus de clarté (fig. 15).

Comme on le voit, la plaquette se projette, assez en dehors, sur la 6° côte, débordant sur le 5e espace intercostal droit. Les mensurations donnent bien les mêmes chiffres que sur le Linceul. Derrière le sternum, qui n'est nettement visible que dans sa partie supérieure, on voit l'ombre cardio-péricardique (cœur) surmontée de l'ombre des gros vaisseaux (aorte, veine cave supérieure). La partie droite du cœur déborde notablement le bord droit du sternum. Le cœur repose sur l'ombre hépatodiaphragmatique (foie). Sous le diaphragme gauche, se dessine la poche gazeuse de l'estomac. La convexité droite du cœur se trouve à 8 centimètres du milieu de la plaie, suivant une ligne un peu oblique en dedans et en haut. La plaie est nettement au-dessus de la masse du foie.

La lance a donc glissé sur la 6e côte, perforé le cinquième espace intercostal et pénétré dans la profondeur. Qu'a-t-elle ensuite rencontré? La plèvre et le poumon. Si le soldat de saint Jean avait donné son coup de lance dans une direction proche de la verticale, d'abord, il n'aurait guère pu perforer

l'espace intercostal: si oui, sa pointe se serait perdue dans le poumon, où il n'aurait pu faire saigner que quelques veines pulmonaires. Il aurait pu couler du sang en très petite quantité, mais pas d'eau. Le liquide pleural, s'il y en avait, était forcément accumulé au point déclive, en arrière, au-dessous du niveau de la plaie. J'entends parler, bien entendu, d'hydrothorax, liquide de transsudation pleurale d'origine agonique, comme nous allons en voir dans le péricarde. L'hypothèse, qui a été émise, il y a déjà longtemps, dans «La folie de Jésus», d'une pleurésie tuberculeuse, voulait être, pour son auteur, blasphématoire; elle n'était qu'insoutenable. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Le coup de lance a donc été oblique et proche de l'horizontale, ce qui est facile à réaliser, si la croix, comme je le pense, n'est pas très haute. Si elle dépassait deux mètres, ce que je crois invraisemblable, il fallait un cavalier pour porter le coup. Mais les bourreaux et les gardes, voire les soldats envoyés peut-être par Pilate pour le crurifragium, étaient tous des fantassins; et le centurion était officier non monté. Avec la croix basse de deux mètres, que j'ai adoptée, un fantassin n'avait qu'à lever les bras dans la position «en tête parez et pointez», comme nous disions en escrime à la baïonnette, pour lancer correctement son coup de lance.

Ce coup à droite, au cœur, *toujours mortel,* devait être classique et enseigné dans l'escrime des armées romaines; d'autant plus que le côté gauche était normalement couvert par le bouclier. J'ai d'ailleurs trouvé, en relisant les «Commentaires de César» (De bello gallico lib. I, 25, 6 — lib. VII, 50, 1 — De bello civili lib. III, 86, 3), que l'expression «latus apertum — côté découvert» était classique pour désigner le côté droit. Farabeuf nous enseignait que les coups frappés dans les espaces intercostaux, au bord *droit* du sternum, sont irrémissibles, parce qu'ils ouvrent la paroi *très* mince de l'oreillette droite. Et ceci reste vrai généralement, malgré l'intervention rapide du chirurgien.

Et alors: la pointe se dirige tout naturellement à travers la partie antérieure, mince, du poumon droit, et atteint, d'après les radiographies, après un trajet de 8 centimètres en largeur, le bord droit du cœur enveloppé du péricarde (fig. 15 et 16).

Or, *et ceci est le nœud de la question,* la partie du cœur qui déborde à droite le sternum, *c'est l'oreillette droite.* Et cette oreillette, prolongée en haut par la veine cave supérieure, en bas par la veine cave inférieure, *est toujours, sur le cadavre, remplie de sang liquide.*

Jésus, nous l'avons lu en commençant, dans le texte évangélique, était bien mort au moment du coup de lance. Il semble d'ailleurs que saint Jean comprenne admirablement l'importance de ce fait, car il ajoute, avec une insistance significative, qui rappelle les premières lignes de son Evangile: «Et qui vidit testimonium perhibuit, et verum est testimonium ejus (Jn 21,24). Et ille scit quia vera dicit, *ut et vos credatis.»* (Jn 19,35). — «Et celui qui a vu (Jean) a rendu témoignage, et son témoignage est véridique. Et Celui-là (Jésus) sait qu'il dit la vérité, afin que vous aussi vous croyiez. » Comme le dit le Père Lagrange, celui-là, en grec «ekeinos», désigne le Seigneur, que Jean cite en témoignage, à l'appui de la véracité du sien.

Si le coup de lance avait été donné à gauche, il aurait percé les ventricules, qui sont vides de sang sur le cadavre. Il n'aurait pas coulé de sang, mais seulement de l'eau, comme nous allons le voir. Mais le Linceul, la tradition et le raisonnement nous montrent la plaie à droite. Il n'y a plus qu'à expérimenter sur le cadavre qui nous réserve d'autres surprises.

2° SUR LE CADAVRE. EXPÉRIENCES.

a) *Le sang.* — Sur une série de corps d'autopsie, j'ai répété plusieurs expériences. J'ai d'abord pris une longue aiguille montée sur une grosse seringue. J'ai repéré le niveau de la plaie, enfoncé rapidement l'aiguille dans le cinquième espace,

droit, sans cesser d'aspirer, en pointant en dedans, en haut et un peu en arrière. Entre 9 et 10 centimètres, j'entre dans l'oreillette droite et, en aspirant, je remplis la seringue de sang liquide. Tant que je traversais le poumon, l'aspiration continue n'amenait aucun liquide, ni sang ni eau.

J'ai ensuite enfoncé, dans les mêmes conditions, un large couteau à amputation. A la même profondeur, il ouvre l'oreillette droite et le sang coule le long de la lame, à travers le tunnel foré dans le poumon.

Toutes mes expériences ont été, bien entendu, suivies de dissection et faites *sur des cadavres de plus de vingt-quatre heures,* conformément au règlement sur les autopsies.

b) *L'eau.* — Le sang vient donc tout naturellement du cœur et il ne peut venir que de là en telle quantité. Mais d'où vient l'eau?

J'avais remarqué, dans mes premières autopsies, que le péricarde contenait toujours une quantité de sérosité (hydropéricarde) suffisante pour qu'on la vît couler à l'incision du feuillet pariétal. Dans certains cas, elle était même très abondante.

J'ai donc repris ma seringue, mais j'ai poussé l'aiguille *très lentement,* en aspirant d'une façon continue. Ainsi, j'ai pu sentir la résistance du péricarde fibreux, et, aussitôt après l'avoir perforé, j'ai pompé une quantité notable de sérosité. Puis, l'aiguille poursuivant son cheminement, j'ai aspiré du sang de l'oreillette droite.

J'ai ensuite repris mon couteau, et, en enfonçant avec les mêmes précautions, j'ai vu couler la sérosité, puis, en poussant plus loin, le sang.

Enfin, si on enfonce brutalement le couteau, on voit sortir de la plaie une large coulée de sang; mais on peut distinguer sur ses bords qu'il s'écoule une quantité moins importante de sérosité péricardique.

L'eau était donc du liquide péricardique. Et on peut supposer qu'après l'agonie exceptionnellement pénible, que fut celle

du Sauveur, cet hydropéricarde était particulièrement abondant, suffisant pour que saint Jean, *témoin oculaire,* ait pu voir distinctement couler du sang et de l'eau. La sérosité ne pouvait être pour lui que de l'eau, dont elle a l'apparence. Comme il n'y a dans le corps d'autre eau que des sérosités, il ne peut s'agir d'eau pure. Nous disons d'ailleurs nous-mêmes «hydropéricarde», c'est-à-dire eau contenue dans le péricarde.

Ces expériences sur le cœur ont été reprises, en 1937, par le Docteur Judica, alors libero docente d'anatomie pathologique à la Faculté de Milan, après qu'il eut lu la première édition (janvier 1935) de mes «Cinq Plaies». Je rappelle que mon article initial sur le sujet parut dans le «Bulletin de Saint-Luc» de mars 1934. Mes expériences s'étaient échelonnées sur 1932-1933.

Mon ami Judica, dans son article de la «Medicina Italiana» (Milano, 1937), confirme pleinement les résultats de mes expériences, avec quoi les siennes coïncident. Pour lui aussi, le sang vient de l'oreillette droite, l'eau du péricarde: confirmation faite en toute indépendance, puisque nous ne nous connaissions pas alors et d'autant plus précieuse pour moi, qu'elle procédait d'un anatomopathologiste de carrière.

Nous différions cependant un peu, quant à l'origine de cet hydropéricarde. J'avais émis l'hypothèse d'un hydropéricarde agonique. Mais j'avoue que, sans aucune vanité d'auteur, je ne tiens pas essentiellement à cette explication pathogénique, si l'expérience arrive à démontrer que celle de Judica est exacte.

Pour lui, il s'agit d'une «péricardite séreuse traumatique». Cette péricardite a été provoquée par les coups, les bastonnades et surtout la flagellation atroce subie sur le thorax, au prétoire. De telles violences pourraient déterminer une péricardite, qui, après un stade très court d'hyperhémie n'excédant pas, souvent, quelques heures, amène un épanchement séreux *rapide et abondant.*

Un médecin peut imaginer les troubles graves qu'a pu entraîner une telle lésion : douleurs précordiales déchirantes oppression, angoisse, frissons, fièvre, enfin dyspnée intense qui se surajoute à l'asphyxie par tétanie des muscles inspirateurs. Ainsi s'expliquerait son extrême faiblesse dans la montée au Calvaire. Il n'a même pas pu porter sa croix, réduite au patibulum, sur les 600 mètres qui séparaient le prétoire du Golgotha, et Simon a dû le *remplacer.* Ainsi s'expliquent aussi en partie ses chutes sur le chemin de la croix.

De toute façon, quelle que soit son origine, il s'agit d'un hydropéricarde et Judica est entièrement d'accord avec moi. Son hypothèse me semble de plus en plus vraisemblable.

c) *La coulée transversale postérieure.* — Voici donc expliquée, avec de grandes chances d'exactitude, l'origine du sang et de l'eau, *mais ce n'est pas tout.* Sur l'image dorsale du Linceul, on voit à la base du thorax, qu'elle barre complètement, une importante tramée transversale de caillots, assez large sur le bord droit, se divisant en plusieurs ruisseaux, pour atteindre jusqu'au bord gauche du tronc. Cette traînée a pour origine une coulée de sang, car j'ai constaté sa couleur spéciale, teintée de rouge, sur le Linceul vu en plein jour. D'où vient ce sang et pourquoi a-t-il coulé transversalement? L'anatomie nous l'explique encore (fig. 17).

Au moment du coup de lance, le cadavre attaché à la croix était vertical. L'oreillette droite a pu se vider et partiellement aussi la veine cave supérieure qui la surmonte avec ses afférentes, veines de la tête et des bras. La coulée s'est produite, abondante, verticale, sur le thorax antérieur, au-dessus de la plaie. Mais la veine cave inférieure, sous-jacente, est restée remplie. Elle est longue et large, et nous savons qu'en la coupant, dans une autopsie, nous provoquons aussitôt une véritable inondation de sang dans le ventre.

Or, au retour de Joseph d'Arimathie, on détache les pieds du stipes, on décroche le patibulum et on transporte patibulum et corps, *horizontalement,* jusqu'au tombeau. *Le sang*

de la veine cave inférieure peut donc refluer dans l'oreillette droite et, par la plaie du côté *restée béante,* s'écouler au dehors. Mais le cadavre étant horizontal, cette nouvelle coulée glisse sur le côté droit, et continue à couler transversalement *sur la face postérieure, barrant la partie inférieure du thorax.* Nous reviendrons sur les détails de cette image à propos du transport (Chap. VIII). Mais ici un fait nouveau s'est produit depuis mes premières éditions, dont j'exposerai les conséquences au 5° du présent chapitre (page 189).

3° LA COAGULATION SANGUINE.

Comme le rappelle saint Jean, le prophète Zacharie avait bien prédit: «*Videbunt in quem transfixerunt.* » (Jn 19,37; Za 12,10)

Je dois ici rappeler encore des notions élémentaires de physiologie, valables d'ailleurs pour toutes les plaies, car j'ai souvent constaté qu'elles étaient mal connues, même de gens très érudits mais non-médecins : *le sang reste liquide, ne se coagule jamais dans un vaisseau intact.* (La thrombose qui se fait dans une veine atteinte de phlébite est un phénomène tout différent). Il reste liquide, même dans les veines du cadavre et cela presque indéfiniment, jusqu'à la putréfaction ou la dessication (V. chap. I, E. 1°).

Il y reste même quelque temps *vivant,* puisqu'on a fait, en Russie, des *transfusions de sang de cadavre.* Si nous n'usons pas de cette méthode en France, c'est peut-être pour des raisons sentimentales. C'est certainement par manque de sujets. Il y faut, en effet, des gens sains, dont on a vérifié d'avance le groupement sanguin et dont la mort, prévue et légalement provoquée, soit produite par un traumatisme économe de la masse sanguine, comme ne l'est pas la guillotine nationale (encore y a-t-il peu de guillotinades de nos jours). Il y faut donc le coup de revolver dans la nuque.

Le sang se coagule quand il est sorti du vaisseau. Il s'étale, dans le cas qui nous occupe, toujours liquide, en coulant sur

la peau. Et c’est sur elle qu’une partie du flot, celle qui n’est pas tombée à terre, se coagule progressivement, en formant un caillot de fibrine, rouge parce qu’il emprisonne dans ses mailles les globules rouges. Secondairement, ce caillot se rétracte, exsudant sa partie liquide, le sérum, qui s’étale autour de lui. Caillot et sérum peuvent tacher, l’un au centre, l’autre à la périphérie, le linge appliqué sur la peau. Mais il ne faut pas parler de coulées de caillots et de sérum. *C’est du sang liquide qui coule; le caillot se forme sur la peau,* y adhère et s’y dessèche.

Ceci est important à préciser, surtout pour la plaie du cœur, qui a pu vider, en deux fois, à peu près tout le sang des grosses veines, c’est-à-dire un volume considérable, les artères étant vides dans le cadavre. Il est bien certain qu’une grande partie de ce sang a dû tomber à terre. Il n’en est resté, pour former les deux taches, antérieure et postérieure, que le peu qui s’est coagulé au fur et à mesure sur la peau, à laquelle l’a fait adhérer sa viscosité et sur quoi le caillot restera fixé.

4° AUTRES HYPOTHÈSES

Cette mise au point m’amène à écarter deux hypothèses, qui me paraissent inadmissibles.

a) Pour le Docteur Stroud et le Docteur Talmage, d’accord avec une imagination de Renan, le cœur du Christ se serait rompu spontanément. Le sang aurait inondé la cavité du péricarde, et s’y serait coagulé. Le coup de lance, ouvrant le péricarde, *sans atteindre le cœur!* (bien visé, bien retenu!) en aurait fait sortir caillots et sérum; ce sérum serait l’eau de saint Jean. — Cette thèse est insoutenable, bien que séduisante par son côté pseudo-mystique: l’excès d’amour faisant se rompre le cœur de Jésus. Mais:

1) Ceci suppose une maladie grave du myocarde (infarctus, dégénérescence cireuse) ; rien dans les Evangiles ne nous permet de soupçonner une quelconque maladie en Jésus.

2) Un péricarde séreux sain conserve pendant très longtemps, sans coagulation, le sang épanché à son intérieur. Ceci est un fait expérimental. Si, sur un cobaye de laboratoire, me dit mon ami René Bénard, médecin des hôpitaux de Paris, on prélève à l'aiguille du sang dans un ventricule et que, par un mouvement intempestif de l'animal, l'aiguille déchire le cœur, le cobaye meurt d'hémopéricarde (épanchement de sang dans le péricarde). Mais si on fait l'autopsie, même de longues heures plus tard, on trouve toujours le sang *liquide.*

Ceci coïncide avec une observation, que je trouve par hasard dans les «Archives de Médecine Légale» (déc. 1936), à côté d'une très belle communication du Docteur Belot, sur le Suaire de Turin: le Docteur Bardou (de Tunis), faisant l'autopsie (donc plus de 24 heures après la mort) d'un homme tué par contusion du thorax, trouve un éclatement de la pointe du cœur et le péricarde distendu par du sang parfaitement *liquide.*

3) Le coup de lance a été donné très peu de temps après la mort; moins de deux heures, dit Stroud, et nous sommes d'accord. Il est donc certain qu'il ne pouvait sortir de ce soi-disant hémopéricarde par rupture cardiaque que du sang *liquide,* non pas du sérum et des caillots.

b) Une autre hypothèse a été émise il y a déjà longtemps, nous l'avons dit, dans un pamphlet aussi haineux qu'absurde. Ce livre, signé malheureusement par un médecin, s'intitulait «la folie de Jésus» et voulait démontrer que Notre-Seigneur était à la fois aliéné et tuberculeux. L'eau était donc de la sérosité de pleurésie tuberculeuse. Je ne ferai pas à son auteur l'honneur ni la réclame posthume de le nommer.

Cette idée de pleurésie ambulatoire a été soutenue récemment (Revue médicale de Nancy, août-sept. 1949) par le Dr René Morlot, un vétéran de l'anatomie pathologique; mais, cette fois, en tout respect et en tout amour, comme il convient à un chrétien convaincu. Il accepte par ailleurs toutes mes autres conclusions, comme l'issue de sang par une plaie

de l'oreillette droite. Je m'en voudrais de ne pas l'argumenter en toute droiture et en toute sympathie; nous cherchons tous deux la vérité.

Il semble croire, d'après saint Jean, qu'il est sorti du côté, d'abord du sang et ensuite de l'eau. Rien de cela dans l'Evangile, qui dit: «Et aussitôt il sortit du sang et de l'eau — Kai exèlthen euthus aima kai udôr» (Jn 19,33-34), ce qui indique la simultanéité. Tout au plus, pourrait-on traduire: du sang et aussi de l'eau.

D'autre part, même sans recourir au Saint Linceul, ni à la tradition, il apparaît certain que la lance a frappé en avant (la croix protégeait le dos) ; assez haut pour atteindre le cœur; à droite, pour ouvrir l'oreillette droite, seule cavité du cœur pouvant donner du sang (l'oreillette gauche est profonde, hors de portée).

Or un épanchement pleural s'accumule d'abord dans la partie postérieure de la plèvre, qui descend très bas, devant la onzième côte. Le cul de sac pleural remonte de là en pente raide, en avant et en haut, pour rejoindre la base du péricarde. Il faut donc une quantité importante de liquide pleural pour que son niveau dépasse la plaie supposée par la blessure cardiaque. Cette quantité est peu compatible avec la vie active menée par Jésus pendant ses dernières semaines.

Mais, de plus, rien dans les Evangiles ne suggère, même de loin, à un médecin, que Jésus ait fait, pendant sa vie publique (où les détails abondent), une quelconque maladie. Il a mené, au contraire, après trente ans de travail ouvrier, une vie itinérante de prédications, très rude et parfois épuisante. Il a souffert la faim, la soif, la chaleur, la fatigue; pas trace de maladie. On peut le supposer robuste, bien constitué; et je fais ici complète abstraction du Linceul, qui nous montre un homme d'1 m. 80, présentant une anatomie splendide.

Le Dr Morlot dit fort justement que, pour l'Eglise catholique, le corps de Jésus n'était pas impassible. Mais les dé-

cisions conciliaires, qu'il cite à ce sujet (Ephèse, 431. Florence, 1438) sont uniquement opposées aux hérésies monophysites, d'après lesquelles le corps de Jésus n'était qu'une apparence incapable de souffrir.

Saint Thomas d'Aquin, à qui il fait appel (Somme théologique, q. 14, art. 3), dit bien que Jésus a assumé (volontairement et non pas contracté de naissance, puisqu'il était exempt du péché originel) la nature humaine, avec ses «defectus corporis», ses déficiences corporelles. Mais il énumère celles-ci: la faim, la soif, la mort et autres choses analogues. Il n'est pas question de maladies. Cette maladie, il semble qu'il aurait pu l'accepter, s'il y avait consenti. Mais la majorité des théologiens catholiques professent qu'il ne l'a pas fait, pour des raisons de convenance. En tout cas, le fait est qu'il n'y en a pas trace dans l'Evangile. Remarquons d'ailleurs que pour la nature humaine, la *maladie* est une possibilité et non une nécessité inéluctable. Par contre, un *traumatisme,* un coup, entraînera toujours des lésions.

Tous ces arguments me paraissent devoir éliminer l'hypothèse d'une pleurésie tuberculeuse et nous ramener à mes expériences et à l'hydropéricarde.

Oui! saint Jean était bien clairvoyant. Ce qu'il a vu, c'est le sang de l'oreillette et l'eau du péricarde. Moi aussi je les ai vus, et verum est testimonium meum.

5° RÉTRACTATION DU POUMON SUR LE CADAVRE RÉCENT

Voici le fait nouveau que j'ai annoncé à la fin du 2° du présent chapitre (p. 185). J'ai reproduit jusqu'ici, sans presque y changer rien, le texte de mes deux premières éditions, parce que ce fait ne modifie en rien mes conclusions anatomiques sur la plaie du cœur; il n'affecte que mon interprétation de la coulée transversale postérieure. Je me réservais d'en tirer d'un seul coup, sincèrement et clairement, les conséquences.

J'ai toujours écrit que mes conclusions étant scientifiques j'étais prêt à les modifier, si des faits nouveaux indubitables venaient raisonnablement m'y contraindre. C'est de la probité scientifique élémentaire.

C'est le Dr Vincent Donnet, agrégé de physiologie à Marseille, qui m'a apporté les preuves expérimentales de ce fait en octobre 1951 et nous avons publié le résumé de Donnet avec mes commentaires, dans le Bulletin de la Société de Saint Luc.

Donc, sur un homme sain, comme l'était Jésus, l'ouverture traumatique de la plèvre amène, si elle est faite *peu de temps après la mort,* une rétraction du poumon correspondant, sensiblement égale à ce qu'elle est sur le vivant. Le fait, chose curieuse, m'a été confirmé, quelques jours plus tard, par le Dr. Métras, spécialiste de chirurgie thoracique à Marseille. Chacun des deux chercheurs ignorait les constatations de l'autre, ce qui en double la valeur.

J'ai insisté sur ce que mes expériences ont été faites sur des cadavres d'autopsie, donc plus de 24 heures après la mort; je n'en avais pas d'autres à ma disposition. Je ne dissimulais donc pas que ce n'étaient pas exactement les conditions du coup de lance au Calvaire. Sur ces cadavres, le poumon ne se rétractait pas et la plèvre ne béait pas. Tout au contraire, sur un cadavre récent, comme était celui du Christ, le poumon se rétracte et la cavité pleurale se dilate. Qu'en résulte-t-il? Et qu'a vu saint Jean?

Rappelons d'abord son texte, qui est à la base de toute cette recherche: «...mais un des soldats lui piqua de sa lance le côté, et *aussitôt* il sorti du sang et de l'eau» (Jn 19,34) (P. Lagrange). Saint Jérôme traduit «*continue*», c'est-à-dire: au même instant, aussitôt, incontinent. Saint Jean a écrit en grec «*euthus*», qui signifie: sur-le-champ, aussitôt (et qui veut dire aussi: tout droit, directement).

Il résulte de cette exégèse, sans discussion possible, qu'à l'instant précis où le coup atteignait le cœur, saint Jean a vu le sang et l'eau jaillir le long du fer de la lance, *instanta-*

nément, simultanément et *distinctement.* Il n'a pas vu un mélange de sang et d'eau. Il a vu *du sang et aussi de l'eau.*

Ils étaient d'ailleurs probablement sous une certaine pression, étant donné l'épanchement péricardique qui comprimait le cœur. Il a dû en gicler en l'air, qui est tombé à terre. Mais, derrière le fer, une partie s'est étalée sur la poitrine, pour y former le caillot antérieur. Tout le temps que le fer était dans la plaie, il servait de guide à l'issue des liquides. Et, d'autre part, embrochant la languette pulmonaire droite précardiaque, il gênait la rétraction du poumon.

Une fois la lance retraite, donc assez vite après le giclement, le poumon se rétracte, la plèvre devient béante, et, dans son sinus diaphragmatique, très profond en arrière, s'accumule ce qui reste de sérosité péricardique et se vide le sang du réseau cave supérieur, ce qui n'est pas peu de chose. Aucun caillot n'a le temps de se former dans l'oreillette, avant que ce sang veineux cave supérieur ait pu, dans sa majeure partie, s'évacuer dans la plèvre.

J'ai déjà dit que l'hypothèse d'une péricardite séreuse traumatique me paraissait de plus en plus acceptable, surtout après en avoir parlé au Congrès de Rome, en 1950, avec mon ami Judica. Ne pourrait-on pas supposer que le même phénomène aurait pu se passer dans la plèvre et qu'il y ait eu un certain degré de pleurite séreuse traumatique à épanchement rapide?

De toute façon, on peut admettre qu'au moment de la déposition de croix, il y avait dans la plèvre une quantité importante de sang cave supérieur, plus ou moins dilué de sérosité. Il est peu probable que son niveau soit remonté jusqu'à la plaie latérale thoracique, au 5e espace, mais ce n'est pas absolument impossible.

Qu'arrive-t-il, maintenant, pendant le transport en position horizontale, de la croix au tombeau? N'oublions pas que la plaie du côté est nettement latérale, située dans la région sous-axillaire. Il est très vraisemblable que, dans cette position horizontale, le liquide pleural affleure à cette plaie et dé-

borde sur le côté droit, comme je l'ai décrit. Cette issue est favorisée par les oscillations transversales, inévitables dans le transport. Et c'est ce mélange hydro-hématique qui se répand transversalement sur le bas du dos, au milieu des plis de la sangle que j'ai supposée. Cette dilution du sang explique peut-être le large halo en ceinture, de teinte très pâle, qui entoure et déborde, dessus et dessous, les caillots irréguliers de la coulée postérieure. Peut-être l'explique-t-elle même mieux que l'exsudation de sérum par les caillots encore frais décalqués sur le Linceul, comme je l'ai cru jusqu'ici?

Que devient donc le sang de la veine cave inférieure, dont j'ai toujours supposé le reflux pendant le transport? Ici intervient un autre fait que je ne peux pas affirmer, parce que je suis loin d'en être assuré. Donnet, qui me l'a apporté aussi, continue ses recherches à ce sujet et n'a encore rien publié. Disons seulement qu'il a très souvent trouvé, sur le chien, après «coup de lance» un caillot cruorique dans l'oreillette droite et la terminaison de la veine cave inférieure, qui interdisait le reflux. Reste à savoir si les conditions humorales sont analogues. Il est fort possible que le pouvoir de coagulation soit très modifié chez un homme qui vient de subir, en moins de 24 heures, plusieurs hémorragies sévères. Je laisse donc la question en suspens, ne voulant pas déflorer les études d'un collègue des plus sympathiques.

Quoi qu'il en advienne, il y a assez de sang cave supérieur dilué dans la plèvre pour que ce mélange explique facilement la formation de la coulée postérieure, comme je l'ai décrite. Si le sang de la veine cave inférieure s'y ajoute, la quantité devient surabondante. Mais il faut admettre qu'il commence par se déverser de l'oreillette droite dans la plèvre ouverte et qu'il déborde ensuite et en même temps par la plaie du côté.

En résumé, on voit que mes localisations anatomiques ainsi que mes conclusions pour le jaillissement décrit par saint Jean et pour le caillot antérieur restent sans changement.

Pour la coulée transversale postérieure, elle ne provient pas directement du cœur, à travers un tunnel pulmonaire, mais de la plèvre où le sang s’est accumulé.

— Toutes ces conclusions du chapitre V sont-elles définitives? Cela suppose a priori que les circonstances de la mort de Jésus coïncident exactement avec celles de l’expérimentation de Donnet. Je viens déjà de dire que les conditions humorales étaient peut-être modifiées après tant de supplices.

Il est probable aussi que la rigidité cadavérique ne s’est pas établie dans la forme habituelle aux corps de nos malades et de nos animaux d’expérience. J’ai déjà insisté plus d’une fois sur un fait, que je crois exact: après cette lutte physique épouvantable, après cette tétanie, la rigidité a dû être brutale, instantanée, totale d’un seul coup.

Rodino, dans son article du Giornale di medicina militare, mars-avril 1953, ne cite que mes «Cinq Plaies» et ne semble pas avoir lu ce dernier livre, qui a eu pourtant une édition italienne. Il y aurait lu ce que j’ai écrit en 1940 dans «La Passion corporelle»: «La rigidité cadavérique Vous a saisi brutalement comme un cerf forcé à la course»; ce que l’auteur a retrouvé dans Hynek.

Rodino parle, lui, de rigidité cataleptique, ce qui revient au même. Mais il en tire une déduction fort intéressante: cette rigidité, à son avis, s’est étendue à tous les muscles lisses, en particulier à ceux du cœur et des bronchioles. Il en conclut que le poumon a très bien pu ne pas s’affaisser comme dans un cadavre frais ordinaire. Le tunnel pulmonaire a pu rester béant et, après le premier jet de sang et d’eau le long du fer de lance, continuer à laisser couler directement au dehors, au moins pendant un certain temps, les liquides cardio-péricardiques.

Comme je l’ai écrit dans ce livre dès sa première édition: «L’avenir nous réserve sans doute encore bien des surprises.»

8

DESCENTE DE CROIX TRANSPORT ET MISE AU TOMREAU

Ce chapitre a été écrit pour les médecins de la Société de Saint Luc (Bulletin de mars 1938). On me permettra de lui laisser sciemment son allure sèche et didactique de démonstration scientifique.

J'ai toujours été un peu choqué par la façon un peu brutale dont les artistes représentent la descente de croix. Même mon vieil ami Fra Angelico, le plus mystique, le plus catholique des peintres, n'échappe pas tout à fait à ce reproche; et pourtant Dieu sait que de fois j'ai médité devant son émouvant triptyque, aujourd'hui à l'hôtellerie des pèlerins du couvent de Saint-Marc, à Florence. Les pauvres disciples de Jésus, Joseph, Nicodème, et les autres montrent, il est vrai, une profonde affliction; mais ils semblent cependant réduits à des manœuvres plutôt dignes de bourreaux, ce qui doit porter jusqu'au paroxysme une douleur déjà violente.

Or, l'étude du Saint Linceul m'a conduit à une conception toute différente et très éloignée de l'habituelle tradition iconographique. En réalité, je crois que ces braves gens ont réussi à descendre le corps de la croix et à le transporter jusqu'au tombeau avec une délicatesse, un respect et une tendresse infinis. Ils ont à peine osé toucher ce corps adorable.

Beaucoup de confrères catholiques, après avoir lu mes deux premières éditions des «Cinq Plaies», m'ont dit ou écrit que mes études étaient pour eux la plus belle méditation de la Passion. Aussi m'a-t-il semblé utile, tout en restant dans le domaine scientifique, de leur proposer ce nouveau sujet de réflexion non moins suggestif à mon avis: après les douleurs de la Rédemption et la cruauté des bourreaux, la majesté de ce cadavre, où réside toujours la divinité et, en même temps, la tendre piété des disciples.

Ils voudront bien toutefois se contenter d'un exposé scientifique et tirer eux-mêmes les conclusions ascétiques, pour en cueillir tout le fruit spirituel.

A. — *Il est certain que le corps du Christ a été transporté horizontalement, mais tel qu'il se trouvait sur la croix, depuis celle-ci jusqu'au voisinage du tombeau; ce n'est que là qu'il fut déposé sur le Linceul.*

En effet, s'il en avait été autrement, la partie postérieure du Linceul aurait été *inondée* de sang pendant le transport. Au contraire, le transport a duré assez longtemps pour que la plèvre ait pu se vider de son trop plein par la plaie du côté, même si le sang cave inférieur y a reflué, ce qui fait une masse considérable. J'ai eu, un jour que j'exposais cette question dans les environs de La Villette, l'approbation enthousiaste des bouchers des Abattoirs. Ils savaient par expérience, que lorsqu'ils éventrent un bœuf, le vident et enlèvent le foie, la section nécessaire de la veine cave inférieure la vide

d’un flot de sang noir. («L’a raison, l’docteur! On connaît ça. »)

La majeure partie du sang s’est donc perdue (ou a été recueillie sans qu’on vînt à toucher le corps). Il n’en est resté que ce qui s’est coagulé sur la peau, au fur et à mesure, pendant l’écoulement. Après que le corps a été ainsi transporté nu, et déposé, après le transport, sur le Linceul, celui-ci a reçu *uniquement l’empreinte des caillots de sang formés sur la peau du dos pendant le trajet.* Seuls ces caillots de sang ont imprimé sur le Linceul ce que nous appelons *la coulée transversale postérieure,* parce que ces caillots en sont la trace.

B. — Il est certain que le transport a été exécuté *avec un minimum de manœuvres,* de telle façon que les caillots sont restés en place, inaltérés. Des manœuvres plus nombreuses et moins délicates les auraient essuyés et effacés.

C. — *De quelle façon Jésus-Christ a-t-il donc été transporté sans qu’on touche son corps ?*

1. — Nous avons démontré (chap. II et III) les deux faits suivants :

a) Le *patibulum* (partie horizontale de la croix) *était mobile:* Jésus a eu les mains clouées à terre, sur le *patibulum.* Puis celui-ci a été hissé avec le corps en haut du *stipes* planté à demeure en terre sur le Golgotha.

b) La mort s’est produite, comme l’a écrit le Dr Le Bec («Le Supplice de la Croix», Paris, avril 1925) et comme l’a confirmé par l’observation expérimentale le Dr Hynek («La Passion du Christ», Prague, novembre 1935), *à la suite de contractions tétaniques de tous les muscles.* Ces crampes douloureuses généralisées constituent ce que nous appelons la *tétanie.* Celle-ci n’a rien à voir (je n’insiste que pour les non-médecins) avec le tétanos, maladie infectieuse qui donne

des crampes analogues. Cette tétanisation finit par atteindre les muscles respiratoires, d'où asphyxie et mort. Le condamné ne pouvait échapper à l'asphyxie qu'en se redressant sur le clou des pieds, pour diminuer la traction du corps sur les mains : chaque fois qu'il voulait respirer plus librement ou parler, il devait ainsi se soulever sur le clou des pieds, en provoquant d'autres souffrances. Cette hypothèse consolidée par les camps de déportations hitlériens, est des plus vraisemblables; elle est confirmée sur le Linceul par la saillie antérieure du thorax et le creusement de l'épigastre.

Nous avons vu de plus que la double coulée de sang au poignet correspond à cette double position alternante, avec ses deux angulations un peu divergentes.

Dans ces conditions, la *rigidité cadavérique devait être extrême,* comme chez les malades morts de tétanos: le corps était rigide, fixé dans la position de la crucifixion. On pouvait le soulever sans qu'il s'affaissât, en le tenant seulement par les deux extrémités, comme un corps *en catalepsie.*

2. — Ceci étant donné, il est possible: a) de déclouer les pieds en arrachant le clou du *stipes;* — b) d'abaisser le *patibulum* avec le corps rigide: — c) de transporter le tout, sans aucun artifice: deux hommes soutiennent les deux extrémités du *patibulum* et un autre soutient les pieds ou peut-être seulement le pied droit (postérieur), au niveau du tendon d'Achille et du talon. Cette partie du corps est ainsi *la seule qui soit touchée pendant le transport.*

3. — *Or, sur l'empreinte du pied du Linceul, on constate précisément:* a) que la partie postérieure du talon est mal marquée, ce qui contraste avec le reste de l'empreinte plantaire, très nette; ceci fait même paraître à première vue (nous l'avons déjà noté) le pied plus court qu'il l'est en réalité; — b) que la coulée de sang qui est descendue, pendant le transport horizontal, de la plaie plantaire vers le talon

n'atteint pas la partie postérieure de celui-ci, partie mal marquée sur le Linceul. Et ceci s'explique facilement si cette partie était précisément recouverte par la main du porteur; cette main a essuyé le talon et empêché le sang de couler jusque là.

D. — Il est probable qu'il y a eu *cinq porteurs* et non pas trois pour porter ce corps d'environ 80 kilos et le lourd patibulum, qui en pesait bien 50. Les deux supplémentaires soutenaient le tronc au moyen *d'un drap, tordu pour former une sangle, et passé en travers sous la partie inférieure du thorax.*

En effet: 1° Le mélange hydrohématique de la plèvre, dont une petite partie s'est coagulé transversalement sur le dos, pendant le transport, a pu bien difficilement (même en inclinant le corps sur le côté gauche) *remonter,* depuis la ligne médiane jusqu'au bord gauche. Ce bord, dans la position horizontale, était en effet plus haut que la ligne médiane. — 2° La coulée de sang, qui s'est coagulée sur le dos transversalement, est constituée par des *méandres irréguliers* (fig. 17), plusieurs fois bifurqués puis rejoints, ce qui est peu en rapport avec une coulée régulière de sang sur une peau qui ne touche à rien. — 3° Au contraire, si l'on suppose un drap irrégulièrement tordu soutenant la partie inférieure du thorax, ce drap a dû nécessairement, pendant le transport, *s'imprégner totalement* de sang; une *petite partie* de celui-ci s'est coagulée *irrégulièrement,* à la surface de la peau qu'elle pouvait atteindre directement, *au milieu des plis de l'étoffe, là où celle-ci ne comprimait pas la peau.*

E. — La rigidité cadavérique, qui a permis de transporter le corps sans qu'il se pliât en avant sous l'influence de son poids, n'est pas un obstacle à ce que, le cadavre étant déposé sur le Linceul, les mains déclouées, et le *patibulum* enlevé, on ait pu *ramener les bras de l'abduction à l'adduction,* et croiser les mains devant le pubis. L'expérience nous montre,

qu'il n'y a point de rigidité cadavérique dont on ne puisse venir à bout avec un peu de force, même si elle a été assez intense pour résister au poids du corps.

F. — *On peut donc conclure* que tout s'est passé vraisemblablement de la manière suivante:

1) Les pieds sont décloués du stipes. Un seul clou à arracher du bois.

2) On abaisse le patibulum avec le corps, sans déclouer les mains. Le tout est transporté en bloc, sans aucun artifice, par cinq porteurs, dont un seul touche le corps au niveau des talons ; deux autres soutiennent le dos avec le drap enroulé pour former sangle, lequel s'imprègne de sang. Les deux derniers portent les bouts du patibulum.

3) Le corps n'est déposé sur une moitié du Linceul qu'à la fin du transport, pendant lequel une petite partie du sang s'est coagulée transversalement, dans les plis de la sangle sur la peau du dos. Ces caillots en forme de méandres irréguliers donneront lieu à la «coulée transversale postérieure», en se décalquant, dans leur fraîcheur, sur le Linceul.

4) Le corps est déposé sur le Linceul (probablement sur la pierre dite de l'onction). Au dernier moment, on a dû cesser de soutenir le dos avec la sangle, laquelle inondée de sang aurait taché largement le Linceul.

5) On décloue les mains; on enlève le patibulum et on replie les membres supérieurs, en croisant les mains devant le pubis.

6) On replie ensuite l'autre moitié du Linceul, par dessus la tête: epi tèn xephalèn (Jn 20,6), sur la face antérieure du corps.

G. — Mise au tombeau.

Enfin, grâce encore à la rigidité cadavérique extrême, on a pu facilement placer le corps dans le tombeau. On l'y a introduit *latéralement,* en le prenant par dessous: tous les

porteurs étaient du même côté. C’est ainsi qu’on dépose dans son lit un opéré endormi; et la rigidité facilitait singulièrement le transport. Notons qu’on pourrait aussi penser que le corps a été déposé provisoirement, non sur la pierre du fond, mais dans une antichambre aujourd’hui disparue, en attendant un embaumement définitif, après le Sabbat. Cette hypothèse mériterait une discussion plus approfondie, mais elle sort des limites de cette étude scientifique.

9

ENSEVELISSEMENT

Ce chapitre a été, à l'origine, une causerie faite aux Médecins de Paris de la Société de Saint Luc, le 16 juin 1947. Je leur disais :

J'ai écrit mon premier livre, mes chers Confrères, sur tout ce qu'a fait et souffert Jésus pendant sa dure Passion, jusqu'à l'heure où, décidant de mourir, il rendit son âme à son Père. Mais puisque plusieurs ont entrepris de composer un récit des faits accomplis après sa mort, d'après ce que nous ont transmis ceux qui ont été dès le début témoins oculaires et serviteurs de la Parole, il m'a paru bon, à moi aussi qui depuis longtemps m'étais appliqué à tout connaître exactement, de vous en parler avec ordre, ô Théophiles, afin que vous sachiez bien la solidité de l'enseignement que vous avez reçu.

Il ne s'agit évidemment plus cette fois d'anatomie et vous me reprocherez peut-être de monter «supra crepidam». Mon

excuse est que philologie et exégèse sont depuis quarante ans de mes violons d'Ingres. Si j'ose émettre quelque hypothèse ou poser quelque conclusion, croyez bien d'ailleurs que je m'appuie sur de hautes compétences et des autorités incontestées. Dans cette question, qu'on a voulu parfois embrouiller à plaisir, tout repose sur l'étude des quatre Evangiles, et c'est eux que nous suivrons mot par mot, cherchant dans d'autres passages scripturaires les éclaircissements nécessaires et demandant parfois à d'autres sciences les secours qu'elles peuvent nous donner. La base essentielle de notre étude est la synopse des quatre Livres, en grec original, en latin et en français; l'araméen nous réserve aussi peut-être quelque surprise.

Le premier fait frappant dans cette lecture d'ensemble est que chacun des quatre a décrit les événements, conformément à son plan et à son génie personnel, de façon différente, souvent avec d'autres mots, n'insistant pas sur les mêmes détails. Il se complètent, sans se contredire. Nous savons que tous sont inspirés par le Saint-Esprit, et possèdent le privilège de l'inerrance. Si nous croyions voir entre eux des oppositions, c'est que nous les comprendrions mal. Je ne pense pas, en posant ce principe, tomber dans l'erreur du concordisme, et vous verrez que nous serons forcés de conclure à un accord parfait. Détails, si vous voulez, puisque nous importent surtout la Passion et la Résurrection, mais détails qui peuvent jeter le trouble dans des esprits chagrins.

L'autre fait, par quoi nous débuterons, ressort nettement de l'ensemble des récits. C'est la brièveté du temps imparti aux disciples pour ensevelir Jésus. Relisons donc notre synopse: nous sommes sur le Golgotha, à none, vers trois heures, le 13 du mois de Nisan, probablement en l'an 30.

Jésus a incliné la tête, tout droit sur sa poitrine, au moment voulu par lui, et il a rendu son âme humaine à son Père *«et inclinato capite emisit spiritum»* (Jn 19,30). Or le Sabbat va commencer vers six heures, à la première étoile,

quand on ne pourra plus distinguer un fil blanc d'un fil noir, Et que de choses vont se faire pendant ces trois heures! *«Les Juifs donc,* dit Jean, *comme c'était la Préparation,* (veille de Ja Pâque) *pour que les corps ne restassent pas sur la croix pendant le Sabbat, car c'était un grand jour de sabbat, demandèrent à Pilate que l'on rompît les jambes aux crucifiés et qu'on les enlevât*» (Jn 19,31). Souvenez-vous qu'il y a six cents mètres du Calvaire au Prétoire, par des rues accidentées, et que les aller et retour vont être multiples. Pilate n'est certes pas d'humeur à s'empresser de recevoir ces Juifs, qui lui ont arraché par la peur une condamnation injustifiée; il a dû les faire attendre. Cependant il consent à envoyer des soldats munis des barres de fer nécessaires. La coutume romaine est de laisser les condamnés sur la croix jusqu'à la mort et de les jeter ensuite à la voirie; mais la consigne de Rome est de s'adapter aux mœurs indigènes. *«Les soldats vinrent donc* (du prétoire) *et ils rompirent les jambes du premier et de l'autre qui avait été crucifié avec lui.* » (Jn 19,32) Ce «crurifragium» les empêche de se reveler en prenant point d'appui sur les jambes, et de diminuer ainsi la traction sur les mains. La «tétanie» les gagnera donc définitivement et aboutira à l'asphyxie. Ils vont agoniser; Jésus est déjà mort.

Ici se place le geste tragique d'un des soldats; la tradition désigne le centurion de garde au Calvaire et le nomme Longin, ce qui n'est qu'une déformation du nom grec de la lance, «lonchè». Pourquoi ce centurion, qui a suivi avec sympathie le martyre de Jésus, et vient de le proclamer juste et fils de Dieu, aurait-il ce geste cruel? En tout cas Jean écrit: «*l'un des soldats*» (Jn 19,34). Nous avons vu (Ch. 2, C. 6) que ce n'est qu'un geste réglementaire, indispensable avant de rendre le corps à la famille qui va le réclamer. Je n'insiste pas sur cet épisode longuement étudié devant vous, sur l'écoulement du sang de l'oreillette droite et de l'eau d'hydropéricarde.

L'après-midi s'avance déjà beaucoup, quand arrivent Joseph

et Nicodème, qui vont diriger l'ensevelissement. *«Le soir étant venu»*, dit Matthieu (Mt 27,57) — *«le soir étant déjà venu»* insiste Marc (Mc 15,42), Joseph d'Arimathie arrive tout d'abord. Décurion, homme juste et bon, et disciple de Jésus, disent les Synoptiques. En tant que membre du conseil, ajoute Luc, *«il n'avait pas consenti aux décisions et aux actes des autres»* (Lc 23,51). Voyant Jésus mort, les larrons agonisants, et que les Juifs vont les enlever, il décide d'aller trouver Pilate pour lui réclamer le corps de son maître; il «*était disciple de Jésus,* dit Jean, *mais en secret par crainte des Juifs*» (Jn 19,38). *«Audacter introivit ad Pilatum»*, insiste Marc, «*il eut l'audace de pénétrer chez Pilate*» (Mc 15,43). C'était en effet se compromettre à fond, et sans doute a-t-il dû quelque peu hésiter. Mais Pilate, exaspéré par les sanhédrites, devait sans déplaisir accéder à sa demande, trop heureux de jouer ce tour à ses persécuteurs. Il faut lire dans Matthieu avec quelle morgue il les recevra demain, quand ils viendront lui exposer leur crainte d'enlèvement du corps et lui demander de le faire garder : « *Vous avez une garde, allez et faites-le garder comme vous l'entendrez*» (Mt 27,65).

Il est donc disposé à bien accueillir la requête de Joseph; mais une chose l'étonne, c'est que Jésus soit déjà mort; les crucifiés ne meurent pas si vite et Joseph a dû lui dire qu'on ne lui avait pas rompu les jambes. «*Pilatus autem mirabatur si jam obiisset*» (Mc 15,44). Il envoie donc un planton chercher le centurion de garde resté au Calvaire. Celui-ci arrive un peu plus tard et confirme la mort à son chef, qui octroie à Joseph le corps de Jésus. C'était d'ailleurs, nous le savons, la coutume de remettre le corps des suppliciés aux familles qui les réclamaient.

Mais il faut un linceul. Matthieu et Luc disent seulement: *«Ayant pris le corps, il l'enveloppa d'un linceul»* (Mt 27,59; Lc 23,53) — *«un linceul propre»*, précise Matthieu (Mt 27,59). Mais Marc nous dit qu'en sortant de chez Pilate, Joseph alla en ville acheter un linceul: «*Joseph autem mercatus sindonem»*

(Mc 15,46) ; nouvelle démarche, autre retard. Puis il revient au Calvaire et tout l'ouvrage reste à faire.

Sur la descente de croix et le transport au tombeau, je vous ai dit nettement mes conceptions. Le corps n'a été enfermé dans le linceul qu'après le transport du corps de la croix au tombeau; et dans ce trajet le sang s'est épanché par la plaie du côté; sinon, ce sang aurait inondé le linceul. La croix est en deux pièces, le « stipes» qui reste à demeure fiché sur le Calvaire et le «patibulum» horizontal, qu'a apporté Jésus. Après la mort par «tétanie» la rigidité cadavérique est subite et extrême; le corps est comme une barre de fer. Dès lors la technique se précise: on arrache le clou des pieds, ce qui n'est pas si facile; puis on détache le patibulum, dont deux hommes prennent chacun l'un des deux bouts, pendant qu'un autre soutient le talon droit, qui est derrière le gauche. Enfin, comme un corps de 80 kilos plus la poutre font un ensemble trop lourd, deux autres tordent un drap en corde et soutiennent avec lui les reins. Le reste du sang veineux sortant, en position horizontale, inonde cette sangle et se coagule dans ses plis en méandres irréguliers. (Tous ces détails qu'un faussaire n'aurait jamais imaginés).

Le sépulcre est tout proche heureusement, et c'est pourquoi on l'a choisi. Ce sépulcre *«était creusé dans la pierre»,* écrit Marc (Mc 15,46) — *«où personne encore n'avait été mis»,* ajoute Luc (Lc 23,53); et Matthieu précise que *«Joseph l'avait fait creuser pour lui-même»* (Mt 27,60). Jean est encore plus explicite: *«Or dans le lieu où Jésus avait été crucifié, il y avait un jardin, et dans ce jardin un sépulcre neuf, où personne n'avait encore été mis. C'est donc là, à cause de la Préparation des Juifs, parce que le sépulcre était proche, qu'ils mirent Jésus»* (Jn 19,41). On ne peut souligner plus nettement la hâte qu'ils ont d'en finir avant l'ouverture du Sabbat. Saint Augustin écrit (Tr. in Joan. CXX, 19) : «Acceleratam vult intelligi sepulturam ne advesperasceret — Il veut faire comprendre que la sépulture était hâtive, par peur que le soir ne vînt».

Le corps transporté est étendu d'abord sur une dalle placée dans l'antichambre du sépulcre et que la tradition nomme la pierre de l'onction. C'est qu'il faut le libérer du patibulum. On peut alors en effet arracher les clous des mains avec quelles pieuses et tendres précautions, nous pouvons l'imaginer. Le travail est plus facile à plat, mais il faut encore beaucoup de force et de temps pour les arracher du bois ceci fait, les clous sortent sans peine des carpes. Ensuite, ces bras qui ont été écartés à 65°, il faut les ramener devant le corps. La rigidité, nous l'avons dit, est extrême; il faut déployer toute sa force pour la vaincre, assouplir les épaules, et ramener les mains jusqu'à les croiser devant le pubis; cela demande du temps: *«Et le sabbat commençait à luire»*, dit Luc — *«et sabbatum illucescebat»* (Lc 23,54); on allumait les lampes du temple et les trompettes allaient sonner, qui annonçaient l'ouverture du grand jour. Comment donc exécuter d'une façon complète les rites de l'ensevelissement?

Avant de continuer l'étude de nos textes, il est peut-être bon de chercher à savoir comment les Juifs ensevelissaient leurs morts. Une première certitude nous apparaît, c'est que cela n'avait rien de commun avec l'embaumement des Egyptiens. Dans toute la Bible, nous ne trouvons que deux momifications, celles de Jacob et de Joseph; c'était en Egypte, pour des quasi Egyptiens. Jamais ailleurs il n'est question de bandelettes, ni d'éviscération, ni de natron. Dans les catacombes juives, les momies sont rarissimes (deux en tout) ; il s'agit probablement de Juifs de la diaspora égyptienne. Tous les autres corps sont habillés comme nous allons le voir. Maïmonide, médecin juif de Cordoue, du XIIe siècle, écrit: «Après avoir fermé les yeux et la bouche du mort, on lavait le corps, on l'oignait d'essences parfumées et on l'enroulait ensuite dans un drap de toile blanche, dans lequel on enfermait en même temps des aromates» (Lévesque, art. Embaumement in Dict. Bible). La Michna (Chabbath, XXIII, 5) nous dit au même propos: «On accomplit tout ce qui est dû au mort: on l'oint et on le lave» (note du Père La-

grange, in Saint Marc). Je suppose qu'on doit le laver d'abord.

Alfred Lévy, rabbin de Lunéville (Deuil et cérémonies funèbres chez les Israélites) écrit: «Une fois la mort constatée, on attendait un quart d'heure, durant lequel on plaçait dans les narines du défunt des plumes légères, et on observait attentivement si des mouvements ne venaient pas indiquer le retour de la respiration. Passé ce délai, on ferme la bouche et les yeux du défunt, on donne à ses membres une position régulière, on l'enveloppe d'un linceul et on l'étend sur le sol, en prononçant ces mots: Tu es poussière et tu retourneras en poussière». Il semble donc y avoir une cérémonie préliminaire, après laquelle on aura le temps de préparer l'ensevelissement proprement dit. Alfred Lévy continue: «Avant de procéder à l'habillement funèbre, on purifie le cadavre, on le lave avec de l'eau tiède, autrefois (voici qui nous intéresse) on le parfumait avec des essences diverses. Après cela on le revêtait d'un vêtement habituel. Cet habillement, se faisant de plus en plus luxueux, était devenu, un peu avant Jésus, une telle charge pour les héritiers, que Gamaliel l'Ancien, voulant réagir fortement, ordonna qu'on vêtît son cadavre de simples habits. Cette réforme, qui ramenait à l'antique simplicité, eut un plein succès et se perpétua dans tous les siècles». Ceci ressort aussi d'une série de documents rassemblés en milieu israélite par feu mon vieil ami M. Porché, fervent du Saint Linceul. Plusieurs rabbins interrogés par lui en France et en Palestine lui ont confirmé tout cela; ils ne connaissaient qu'un cas où il fût question de bandelettes, pour les mains et les pieds : c'est celui de Lazare, dans saint Jean! Et ils ne s'expliquaient pas cette anomalie.

L'usage des premiers Chrétiens, qui devait s'inspirer de l'usage juif, nous est confirmé par les Acta martyrum, où il n'est question que de linceuls, de tissus de lin, de vêtements de lin simples ou plus ou moins ornés, «in sindone nova,

mundo linteo, mundis sindonibus, in sindone biblea, cum linteaminibus mundis et valde pretiosis, dignissimis pannis sindosin kainais, esthèti polutélè» (Dom Leclerc, Dict. Arch.). Dans les «loculi» des catacombes, ou trouve des étoffes de lin, des étoffes teintes de pourpre, des toiles et des soies brochées et ornementées, des draps d'or et des vêtements précieux, comme ceux qui habillaient sainte Cécile au cimetière de Calliste.

Donc, enveloppé d'abord dans un linceul, le corps était généralement habillé, après l'onction définitive, et de ceci nous trouvons confirmation dans les Ecritures mêmes. Je ne parle pas de la fille de Jaïre, qui venait de mourir quand Jésus la ressuscita. Mais le fils de la veuve de Naïm (Lc 7,14) était porté au tombeau, lorsque Jésus lui dit: «*Jeune homme, je te le dis, lève-toi; et il s'assit, celui qui était mort et il se mit à parler*». Pour Tabitha, ressuscitée par saint Pierre à Joppé, c'est encore plus évident. *«Après l'avoir lavée, on la déposa dans la chambre haute*» (Ac 9,40). Puis on alla chercher Pierre à Lydda, (ibid 38-39) ce qui suppose un aller et retour d'au moins dix heures. Et Pierre *«se tournant vers le corps, dit: Tabitha, lève-toi. Et celle-ci ouvrit ses yeux; et ayant vu Pierre, elle s'assit. Or Pierre, lui donnant la main, l'aida à se lever*» (ibid 40). Les deux morts étaient donc tous les deux habillés.

La cause semble entendue du point de vue historique : dans une première phase, on enveloppait le corps dans un linceul, puis on préparait l'ensevelissement. Celui-ci consistait en un lavage à l'eau chaude, puis une onction avec des essences parfumées, comme le baume de nard précieux de Marie-Madeleine au repas de Béthanie, ou les aromates qu'elle apportait au tombeau le jour de Pâques. Cette onction se faisait par frottement. Le verbe «aleiphein» employé par Marc dans ce dernier épisode (Mc 16,1) indique une friction avec le baume ou l'huile; c'est le même mot qu'on emploie pour l'onction des lutteurs avant les épreuves du stade; il ne s'agit pas d'une simple aspersion.

Le cadavre une fois habillé était porté dans le sépulcre. Celui-ci était parfois une fosse creusée dans le roc (Lazare, peut-être) où l'on descendait par des marches et qu'on recouvrait d'une dalle. Presque toujours, c'est une caverne creusée de main d'homme, comprenant une antichambre et une cellule postérieure où l'on déposait le corps sur un banc rocheux. Une pierre en forme de disque roulant dans une rainure en obstruait l'entrée. *«Et advolvit lapidera ad ostium monumenti* (Mc 15,46; Mt 27,50) — Et il roula la pierre sur l'entrée du tombeau». L'usage voulait qu'on visitât le mort tous les jours, au moins pendant trois jours (les Juifs avaient très peur de la mort apparente). C'est ainsi que Marthe peut dire à Jésus, en connaissance de cause, de Lazare: «*Il sent déjà mauvais, car il a quatre jours»* (Jn 11,39). Et quand Marie, alertée par Marthe, se lève pour rejoindre le Seigneur, les Juifs, qui chez elle la consolaient, crurent qu'elle allait encore au tombeau (Jn 11,31).

Revenons maintenant à nos textes et remarquons d'abord qu'il n'est question ni de lavage ni d'onction pour ce premier ensevelissement, ni dans les Synoptiques, ni dans saint Jean. C'est que le temps presse et qu'on n'a ni eau chaude, ni baumes pour l'onction.

Les Synoptiques écrivent donc: «(Joseph)... *l'enveloppe dans un linceul*» (Lc 23,53; Mc 14,46; Mt 27,59). Matthieu et Luc disent «*énétulixen*», Marc *«énéilèsen»,* mais le sens est indiscutable et saint Jérôme traduit les trois par «*involvit* ».

Le «sindôn» grec, sindon pour saint Jérôme, que nous traduisons par linceul, était une longue pièce de lin, beaucoup plus longue que large, dont on s'entourait la tête et ensuite le corps; rappelant, si l'on veut, l'«himation» des grecs, le «péplum» romain, ou mieux la «palla» des femmes. Il servait de vêtement de dessous, de vêtement de nuit, et pour les morts, de linceul. Nous disons aussi suaire, et en

araméen il s'appelait «soudarâ»; mais nous reviendrons là-dessus. Nous le trouvons dans (Mc 14,51), au moment où l'on emmène Jésus après son arrestation. «*Et un jeune homme le suivait, enveloppé d'un linceul sur son corps nu*» — (péribéblèménos sindona épi gumnou) ; *et ils le saisissent; mais lui, lâchant le linceul, s'enfuyait nu».* Ce jeune homme était sans doute Jean Marc lui-même, fils d'une bonne famille de Jérusalem ; la maison de sa mère Marie sera l'un des principaux centres de la chrétienté primitive (Ac 12,12). Nous retrouvons le «sindôn» dans l'Ancien Testament: Samson promet à ses compagnons, s'ils résolvent une énigme, trente linceuls et trente tuniques, «...dabo vobis triginta sindones et triginta tunicas» (Jg 14,12). Le «sindon» se drapait, on le voit, sous la tunique et c'est un habillement complet qu'il leur donnera. Dans Jérémie, le sindon reparaît dans le grec des Septante, «perizôma linoun» (Jr 13,1) et saint Jérôme traduit ici par «lumbare lineum», ce qui évoque le même genre de vêtement.

Ce sindon a donné en vieux français «sidone». Mais on a employé concurremment le mot «linceul», de «linteolus» qui, comme «linteamen», est dérivé de «linteum» (toile de lin). Il a donné en italien «lenzuolo», qui veut dire drap de lit. Et il n'y a pas si longtemps qu'on appelait encore les draps de lin des linceux. «Lineum» a donné «linge», tout cela est étrangement voisin, et le tissu de lin est à la base de tout ce vocabulaire. Mais, de plus en plus, linceul comme suaire, ont servi exclusivement à désigner le drap des morts; nous reviendrons sur ce dernier point à propos du «sudarium». En conclusion, pour les Synoptiques, le corps de Jésus est enveloppé dans un linceul et ils ne parlent pas d'aromates.

Prenons saint Jean; il va tout d'abord nous en parler. *«Joseph revint au Calvaire enlever le corps de Jésus. Vint aussi Nicodème, celui qui était venu la première fois trouver Jésus la nuit; il apportait un mélange de myrrhe et d'aloès*

pesant environ cent livres» (dans les trente-deux kilos) (Jn 19 38-39). La myrrhe est une résine extraite d'une ombellifère, le balsamodendron; elle a une odeur suave et possède un léger pouvoir antiseptique. L'aloès, quoi qu'on en ait dit, n'a rien à voir avec les bois d'aloès, ou agalloche; celui-ci, vendu en copeaux, a peu d'odeur et n'en développe que quand on le brûle (comme notre vulgaire papier d'Arménie) ; il n'a aucun pouvoir antiputride. De plus, il était alors très rare et cher, venant de l'Extrême-Orient.

Il s'agit en réalité pour Jésus d'une résine extraite de l'aloès ou agave, dont on voit déjà sur la Côte d'Azur les longues feuilles épaisses et acérées. C'est d'elle que nous nous servons encore en pharmacopée; c'est l'aloès soccotrin, venant de l'ile Soccotora dans la Mer Rouge. Il a une odeur balsamique intermédiaire entre la myrrhe et le safran. On le retrouve dans le Baume catholique, le Baume sympathique et le Baume turc. Par ailleurs, il a toujours été employé dans le traitement des cadavres. Dioscoride, saint Jean-Chrysostome, les médecins arabes, le Roman de la Rose l'attestent. Et même notre ancien Codex français, d'après mon collègue pharmacien de Saint-Joseph, M. Volckringer, indiquait encore une formule de poudre pour embaumement qui contient myrrhe et aloès à parties égales, avec d'autres drogues. Malgré tout, le mélange de Nicodème ne pouvait pas avoir la prétention d'embaumer un corps entier; il ne pouvait que retarder la putréfaction de sa surface couverte de plaies *infectées.* La surabondance elle-même de la mixture, ses 32 kilogs, montre que les disciples n'avaient pas d'autre but qu'une antisepsie temporaire.

Il fallait attendre 36 heures, pour faire, le dimanche matin, l'ensevelissement rituel, laver le corps et l'oindre de baumes; c'était le travail des femmes, et elles y pensaient déjà bien. *«Or Marie-Madeleine,* dit Matthieu, *et l'autre Marie* (la mère de Jacques et de José qu'il a nommée au Calvaire) *étaient là assises en face du tombeau»* (Mt 27,61). Et Marc: *«Or Ma-*

rie-Madeleine et Marie de José regardaient où on le mettait» (Mc 16, 1-2). Luc, qui s'est certainement renseigné auprès des Saintes Femmes (sicut tradiderunt nobis qui ab initio ipsi viderunt: comme nous l'ont transmis ceux qui ont, dès le début vu par eux-mêmes) (Lc 1,2). Luc détaille davantage: *«Le Sabbat commençait à luire. Or les femmes qui l'avaient accompagné depuis la Galilée, ayant suivi de près, regardèrent le monument et comment son corps avait été placé* (elles faisaient déjà leurs plans pour l'onction). *Et s'en étant retournées, elles préparèrent des aromates et des parfums. Et, le jour du sabbat, elles restèrent au repos selon le précepte. Mais le premier jour de la semaine, de grand matin, elles vinrent au sépulcre, portant les aromates quelles avaient préparés»* (Lc 23,54 - 24-1), Ne les entend-on pas, les grandes dévouées, racontant à Luc les chers souvenirs tout embaumés dans leur mémoire? Et Marc, de son côté, nous dit: *«Et quand le sabbat fut passé* (le samedi, après le coucher du soleil), *Marie-Madeleine et Marie de Jacques* (il la désigne tantôt par l'un, tantôt par l'autre de ses fils) *et Salomé achetèrent des parfums, pour venir pratiquer sur lui les onctions*» (Mc 16,1). Ce sera bien l'ensevelissement rituel et définitif. Nous avons précisé déjà le sens du verbe «aleiphein». Il s'agissait d'aromates analogues au baume de nard précieux répandu par Madeleine à Béthanie (Mc 14,3; Jn 12,3). La myrrhe et l'aloès n'étaient que conservatoires et provisoires.

Nous sommes partis de la myrrhe-aloès de Jean (Jn 19,39) pour aboutir aux aromates des Synoptiques. (Lc 23,56; 24,1; Mc 16,1) Cette anticipation était nécessaire pour établir le détail de l'ensevelissement. Mais il nous faut revenir à saint Jean, pour comprendre cette fameuse petite phrase, qui a tracassé tant d'exégètes orthodoxes et fait dérailler tant de protestants et de modernistes. Ouvrons d'abord la Vulgate de saint Jérôme : « *Acceperunt ergo corpus Jesu, et ligaverunt illud linteis cum aromatibus, sicut mos est Judæis sepelire*» (Jn 19,40). — «Cum aromatibus», avec la myrrhe et l'aloès; le texte porte «méta ton arômatôn», avec *les* aromates et non avec *des*

aromates; c'est sans aucun doute ceux dont il vient de parler. Le fait que les Synoptiques les passent sous silence ne fait aucune difficulté; ils sont bien libres de ne pas tout dire.

«Sicut mos est Judœis sepelire». Le Père Lagrange et le chanoine Crampon sont d'accord pour traduire *«selon la manière d'ensevelir des Juifs».* Admettons provisoirement et ne me taxez pas de présomption. Ce n'est pas moi qui rectifierai. Mais «ligaverunt cum linteis»? Ici, divergence: Lagrange donne «le lièrent de bandelettes» et Crampon «l'enveloppèrent de linges». Cette dernière traduction semble être traditionnelle, car je la trouve dans un Nouveau Testament du Père Amelotte, de l'Oratoire, en 1758. Et Gerson traduit «de linceulx» (La Passion de notre-Seigneur, Vendredi-Saint 1403). Nous avons vu qu'il n'est pas question de bandelettes chez les Juifs. De plus, ces bandelettes, à moins de les dérouler complètement, empêcheraient les onctions prévues pour le dimanche. Enfin, pourquoi se donner le mal de Le bander puisqu'on prévoit ces onctions?

Mais le texte porte «othonia», que saint Jérôme traduit fort bien par «lintea». Or les dictionnaires nous donnent pour «othonion»: «petit linge fin; vêtement, voile en linge fin» et même «toile à voiles, voiles», en dernier lieu «bandage; au pluriel, des linges». Pour «linteum», nous voyons dans les dictionnaires: «toile de lin, morceau de toile — par extension, voile de navire (Virg. Ov.)». Donc au pluriel, même chose, ce sont des linges. Anticipons encore au dimanche matin : Pierre et Jean accourent au tombeau vide et ils y trouvent *«ta othonia»,* disent Luc et Jean (Lc 24,12; Jn 20,5). Saint Jérôme traduit ici «linteamina», que nos dictionnaires interprètent «des linges». Or dans son Saint Jean, le Père Lagrange, fidèle à sa sépulture, traduit «les bandelettes»; mais dans son Saint Luc, le même illustre exégète écrit «les linges». D'ailleurs, quand Jean, dans la résurrection de Lazare, nous dit que ses mains et ses pieds sont maintenus par des bandelettes (Jn 11,44), il emploie le mot

«keiriai», que saint Jérôme traduit «instita». Ces deux mots signifient en effet: bandelettes, bandages, sangles. Enfin, s'il nous faut faire trancher le débat par une haute autorité, je trouve dans le livre déjà cité de Mgr Paleotto, archevêque de Bologne, en 1598, cette citation de *saint Augustin* dont les plus difficiles voudront peut-être bien se contenter: « Licet Joseph involverit eum in sindone, propterea non prohibetur intelligi quod et alia lintea postea addita fuerint a Nicodemo... Unde etsi una sindon fuerit, verissime dici potuit: ligaverunt eum linteis.» — *«Si Joseph l'enveloppa dans un linceul, il n'est pas défendu de comprendre que d'autres linges furent ajoutés par Nicodème... Donc même s'il y a eu un linceul, il* (Jean) *a très bien pu dire: ils l'enfermèrent dans des linges.* » Puis, saint Augustin nous donne sa définition: «Lintea quippe generaliter dicuntur quæ lino texuntur. » — *«Sont en effet appelés linges tous les tissus de lin.* » Et Paleotto ajoute, d'après Bède qui l'a lu dans les Annales Pontificales, que saint Sylvestre ordonna, par égard aux linges de la Sépulture, que le Corporal de la Messe fût de lin simple et non d'autre tissu. J'ai retrouvé ces deux textes : saint Augustin ; De consensu Evangelistarum, lib. Ill, cap. 23. — Bède; In Marci evangelium expositio, lib. IV (in Patr. Lat. tome XCII, colonne 293).

Arrivons au «ligaverunt» de la Vulgate; il traduit l'«édèsan» de saint Jean. Le verbe «déô», comme le latin «ligare», signifie essentiellement lier, attacher. Cependant, si nous relisons la résurrection de Lazare dans le même Jean, nous voyons que «facies illius sudario erat ligata» (Jn 11,44). Saint Jérôme traduit par le même «ligare» un composé de «déô», qui devrait exagérer l'idée d'enrouler des bandelettes, «péridéô» (les dictionnaires donnent «entourer, attacher autour»). Mais il s'agit ici d'une suaire et le Père Lagrange traduit «péridein» et «ligare» par «envelopper». Me serait-il permis, pour conserver à «édèsan» l'idée d'une contention, de proposer la traduction: «ils l'enfermèrent dans des lin-

ges»? Ces linges comprenaient entre autres, comme le suggère saint Augustin, le linceul qui entoure étroitement le corps dessous et dessus de toute sa longueur repliée et de toute sa largeur; il est bien permis de dire que le corps y est enfermé.

Revenons maintenant à «sicut mos est Judæis sepelire». Le grec original dit: «kathos étos éstin tois Ioudaiois éntaphiazein» (In 19,40). Or M. Lévesque, exégète et philologue aussi modeste qu'érudit, dont j'eus l'honneur, en des circonstances graves, d'être le chirurgien et l'ami, traduit (Dict. Bible) «selon la manière de préparer l'ensevelissement en usage chez les Juifs». Le dictionnaire Bailly nous donne aussi «préparer l'ensevelissement». De nombreux hellénistes consultés par mon ami le R. P. Aubert, O.P., ont confirmé ce sens: le suffixe «azien» indique une action commencée mais non terminée, en cours d'exécution. Pour «éntaphiazein», écrit l'un d'eux, on ne peut traduire que par: préparer l'ensevelissement (B. P. Aubert, O. P. - L'ensevelissement de N.-S. Jésus-Christ, d'après les Saintes Ecritures. Ed Rivoire, 18, rue Nicolaï, à Lyon).

Nous retrouvons d'ailleurs ce même verbe au repas de Béthanie, la veille des Rameaux; et il donne lieu à des traductions plus ou moins embarrassées. Marie-Madeleine a versé sur les pieds de Jésus une livre d'onguent de nard pur précieux et Judas, le voleur, lui reproche de ne l'avoir pas vendu pour en donner le prix aux pauvres. Saint Jean écrit froidement qu'il l'aurait en réalité mis dans sa poche. Jésus rabroue Judas et les détracteurs de Madeleine. Jean et Marc n'emploient que le substantif «éntaphiasmon», qui se traduit plus facilement: *«elle a gardé ce parfum pour le jour de ma sépulture»* (Jn 12,7): «*elle a oint mon corps par avance pour la sépulture*» (Mc 14, 8), ce qui est déjà plus clair. Mais Matthieu écrit: «pros to éntaphiasai mé époièsen» (Mt 26,12), ce que la Vulgate exprime par «ad sepeliendum me fecit», et le Père Lagrange «elle l'a fait pour

me rendre un office de sépulture». C’est évidemment une onction symbolique; Jésus prédit que Marie ne pourra pas faire cette onction sur son cadavre, parce qu’il sera ressuscité. Mais, si l’on traduit comme le propose M. Lévesque pour l’ensevelissement de Jésus, le sens devient évident, car Jésus dit: «*Elle l'a fait pour préparer mon ensevelissement».*

Mais alors tout s’éclaire: les disciples n’ont exécuté que le premier acte des coutumes israélites, celui qui précède l’ensevelissement proprement dit; ceci, faute de temps et de matériel. Ils ont enveloppé Jésus dans un linceul, en entourant celui-ci avec des linges imprégnés du mélange de myrrhe et d’aloès, pour réaliser une relative antisepsie superficielle; l’onction définitive, après lavage, sera faite par les femmes, au premier jour après le sabbat. Nous traduisons donc Jean, si j’ai pu vous convaincre: *«et ils l’enfermèrent dans des linges avec les aromates* (myrrhe et aloès de Nicodème), *selon la manière de préparer l’ensevelissement en usage chez les Juifs»* (Jn 19,40). Le plus grand de ces linges (tissu de lin) était le linceul des Synoptiques, une longue et large pièce de lin. Jean ne la nomme pas expressément, mais il va le faire, nous allons le voir, le dimanche matin.

«Vespere autem sabbati, quæ lucescit in prima sabbati», vous savez le reste, et combien cela chante joyeusement dans les courtes Vêpres du Samedi-Saint. Donc, le dimanche matin, de bonne heure, Marie-Madeleine, avec les saintes femmes (Synoptiques) (Luc 20,1; Mc 16,1; Mt 28,1), apportant leurs aromates (Mc 16,2; Lc 24,1), pour oindre le corps («aleiphein» (Mc 16,1), vont au sépulcre et le trouvent ouvert et vide. Je passe sur les détails, l’apparition des anges, l’épouvante des femmes et leur fuite. Elles courent annoncer aux apôtres la nouvelle, que ceux-ci traitent de «deliramentum » ; notre saint confrère Luc emploie ici le mot technique «léros», qui est le délire causé par la fièvre; notons-le en passant.

Madeleine s’adresse spécialement à Pierre et à Jean (Jn 20,3) qui, sans s’attarder à l’opinion des autres, partent rapide-

ment au tombeau (Lc 14,12; Jn 20,3). Luc ne parle que de Pierre: *«Cependant Pierre se lève et court au sépulcre, et ayant avancé la tête, il ne voit que les linges»,* «blépei ta othonia mona» (Lc 24,12). Remarquons que Luc n'a, le vendredi, parlé que du linceul. C'est donc évidemment que ce linceul fait partie des «linges», et nous l'avons déjà conclu, avec saint Augustin, en étudiant le texte de Jean.

Saint Jean, écrivant le dernier, complète ici, comme souvent, ses devanciers les Synoptiques, de même qu'il passe sous silence ce qu'il sait déjà bien connu par leur catéchèse. Donc Pierre et Jean courent au tombeau, mais Jean, plus jeune, arrive le premier. *«Et se penchant, il voit «linteamina posita» — «keiména ta othonia» — «les linges posés»* — (les linceuls posés à terre, écrit Crampon — les bandelettes gisantes, dit le Père Lagrange, lequel a traduit cependant, dans son Saint Luc, «il ne vit que les linges»), *«Mais il n'entre pas*» (Jn 20,5). Notons cette déférence déjà devant le chef des Apôtres. *«Simon Pierre arrive donc à sa suite, et il entre dans le sépulcre et il voit les linges posés à terre et le suaire qui avait été sur la tête de Jésus, non pas posé avec les linges, mais roulé séparément dans un endroit. Alors donc l'autre disciple* (Jean) *entra aussi, lui qui était venu le premier au tombeau, et il vit et il crut»* (ibid 6-8). Saint Jérôme écrit: «vidit linteamina, posita, et sudarium quod fuerat super caput ejus, non cum linteaminibus positum, sed separatim involutum in unum locum ». Pour les «linteamina», les «othonia», la question est réglée; ils désignent l'ensemble des linges, parmi lesquels Luc vient de comprendre le linceul, puisqu'il ne parle que de lui le vendredi et que, le dimanche, il ne le spécifie pas. Mais quel est ce «sudarium» que Jean met ici en évidence, enroulé à part, alors qu'il ne parle que de linges le vendredi. Nous arrivons à la dernière difficulté, qui, nous allons le voir, est, elle aussi, purement philologique.

Saint Jean écrit: «kai to soudarion o èn èpi tès képhalès

autou, ou meta ton othoniôn keiménon, alla chôris éntétuligménon eis éna topon» (Jn 20,7). «Sudarium», de sudare, suer, est, dans le latin classique, un petit linge, un mouchoir destiné à éponger la sueur («Soudarion» est une transposition du latin au grec; les dictionnaires grecs donnent uniquement: «suaire, linceul»). Il a toujours signifié, depuis, suaire dans le sens de linceul; nous allons y revenir tout à l'heure.

«Il ne paraît pas d'ailleurs dans les habitudes juives jusqu'à la ruine de Jérusalem et même depuis, écrit M. Lévesque (Revue pratique d'Apologétique, 1939, tome 1, p. 239), que l'emploi du sudarium, simple voile pour couvrir le visage, ait été en usage. Il semble bien qu'on se contentait de rabattre le linceul sur le visage et le devant du corps. Cette coutume existe encore en Orient, chez les Druses, chez les anciens habitants du pays. On enveloppe le corps dans un linceul, on le porte, visage découvert, jusqu'au tombeau et on rabat une partie du linceul sur la tête et jusqu'aux pieds. Le linceul est retenu par trois ou quatre bandelettes, qui lient les pieds, fixent les bras le long du corps ou croisés sur la poitrine et serrent à l'endroit du cou, en sorte que le linceul enveloppe toute la tête.

«C'est bien ainsi que nous apparaît l'ensevelissement de Lazare: «Et aussitôt sortit celui qui était mort, lié pieds et mains par des bandelettes (Jean dit pour Lazare: keiriai, instita, qui signifient en effet bandelettes, sangles, et non pas othonia, linteamina), et son visage était enveloppé du suaire» (Jn 11,44). On se représente Lazare enveloppé dans un linceul, dont une partie était rabattue sur son visage et attachée au cou par une bandelette, les bras le long du corps, enveloppé également dans le linceul et par dessus ce linceul, des bandelettes serrant les jambes et liant les bras au buste. Un homme vivant, ainsi ligoté et couché par terre, pourrait sans doute d'un effort vigoureux se dresser sur ses jambes, avancer un pied devant l'autre, mais il ne pourrait se dégager les bras ni le visage» — Et Jésus dit: «Déliez-le et le laissez aller ! »

Si j'adhère pleinement à cette conclusion de M. Lévesque, c'est uniquement par conviction qu'il est dans la vérité et nullement parce que la suaire-mouchoir me gêne pour la formation de l'empreinte faciale. On a en effet longtemps objecté et on affirme encore, que ce voile, appliqué sur la face de Jésus, aurait empêché la formation, sur le Linceul superposé, d'une empreinte de cette Face. La découverte de Volkringer (chap, I, E 2°) a réduit à néant cette objection. Il a constaté que la plante imprimait son image négative, non seulement sur la feuille de papier qui la porte, mais, *à travers celle-ci*, sur l'enveloppe de papier qui est au-dessous. Cette seconde image inférieure, produite malgré l'interposition de la feuille support, est presque aussi belle que la première.

Or, il s'agit, dans les deux cas, animal et végétal, d'un cadavre, composé, j'y ai déjà insisté, de cellules encore vivantes jusqu'à la putréfaction, chez l'homme, jusqu'à la dessication, dans la plante. — Si l'on songe que ces empreintes végétales sont actuellement les seules connues à posséder la perfection du clair-obscur négatif du Linceul, on peut, sans présomption conclure que la Sainte Face aurait pu marquer son empreinte sur le Linceul, même à travers un suaire-mouchoir interposé. Mais revenons à saint Jean.

On imagine déjà difficilement ce petit mouchoir, enroulé à part dans un coin et attirant l'attention. Pourquoi, d'autre part, sa signification aurait-elle changé dans le latin ecclésiastique et dans toutes les langues romanes, pour désigner exclusivement un linceul? Questions troublantes, en dehors même de la difficulté exégétique. Mais voici que M. Lévesque, dans l'article sus-cité et dans la Note I de son «Abrégé chronologique de la Vie de N.-S. Jésus-Christ» (Beauchesne, 1941) vient, d'un mot, jeter sur ce problème une clarté éblouissante. Ses conclusions me semblent irréfutables et, bien entendu, toute mon érudition présente est, si j'ose ainsi dire, «épiscopale ».

Tout le plan de Jean, dans cette péricope, est de prouver la résurrection de Jésus, dogme de base de toute la religion élément primordial de la prédication apostolique. Or, la présence du linceul dans le tombeau vide semble devoir fournir une preuve irrécusable. (Dans un enlèvement furtif du corps, on ne l'aurait pas retiré du linceul, qui offrait le moyen le plus pratique de l'emporter). Ainsi on anéantirait la calomnie maladroite des Juifs sur un prétendu enlèvement, pendant le sommeil de leurs gardes (Mt 28,13). «O infelix astutia, les raille saint Augustin, dormientes testes adhibes; vere tu ipse obdormisti! — O maladroite astuce, tu présentes des témoins qui dormaient; c'est toi vraiment qui t'es endormie!» (Tract super psalmos. Ps. 63). Jean ne parlerait donc pas du linceul?

On trouve dans la Bible araméenne des Targums le mot «Soudara», qui définit exactement ce que nous avons vu qu'est le «sindon». Au livre de Ruth, le grand manteau «Mitfahah», dans lequel Ruth s'enveloppe pour dormir aux pieds de Booz et où celui-ci, le matin, lui verse *six mesures d'orge* (Rt 3,15), est une longue pièce de toile, un grand voile qu'on met sur la tête et qui, s'enroulant autour du corps, descend jusqu'aux pieds. Il rappelle, comme le sindon, l'«himation» grec, la «palla» des Romains et le «schauzar» des femmes arabes, sauf que c'est un vêtement de dessous et un vêtement de nuit. *Saint Jérôme le traduit «pallium».* Or, le Targum araméen l'appelle «soudarâ», un suaire; on ne met pas six mesures d'orge dans un mouchoir. Saint Ephrem, au IVe siècle, commentant le passage de Jérémie, (Jr 13,1) que nous avons cité à propos du sindon (voir plus haut p. 212), appelle «soudoro» l'étoffe de lin dont le prophète se ceint les reins, nommé en hébreu «êzôr», sorte de pagne enveloppant le haut des cuisses et la taille. C'est l'office du «sindon», qui enveloppe le corps et qui sert de vêtement intérieur sous la tunique (Voir Samson, Jg 14,12). Saint Ephrem ne fait du reste qu'employer le mot de la version syriaque (la «Peschitto»)

de la Bible, ce qui nous fait remonter au IIe siècle de notre ère et peut-être même, pour l'Ancien Testament, au premier avant Jésus-Christ.

Il y a donc dans la tradition orientale, antérieure au Nouveau Testament, un mot «soudarâ», qui n'a pas le sens du latin classique «sudarium» et de sa transcription grecque «soudarion», mais désigne un ample vêtement de lin, qui se met sur la tête et descend jusqu'aux pieds. C'est tout à fait le «sindon», le «sudarium quod fuerat super caput ejus». Or Jean est un pur Galiléen; son grec est très imprégné de sémitisme, disons mieux d'aramaïsme. Quand il pense «linceul», il prononce «soudarâ» dans sa langue maternelle. N'est-il pas tout naturel qu'il l'écrive en grec «soudarion»?

Dès lors, tout devient très clair. Il a trouvé dans le tombeau tous les linges et, parmi eux, le linceul enroulé à part, qu'il appelle «suaire». C'était le plus grand de ces «othonia», et l'on comprend sans peine qu'une pièce de quatre mètres sur un mètre soit enroulée et qu'elle attire l'attention, dans le coin où elle est posée.

De plus, Jean a atteint le but poursuivi; la preuve est fournie: le corps n'a pas été enlevé. Jésus ressuscité a laissé son linceul dans le tombeau resté vide. (Jn 20, 3-8) (1)

Dans la suite des siècles, le suaire, nous l'avons dit, reste synonyme de linceul. En 640, le moine Arculphe, pèlerinant en Palestine (Acta sanctorum ordinis benedictini, édit. Mabillon), vénère le «sudarium Domini quod in sepulcro super caput ipsius fuerat positum» — «le suaire du Seigneur qui, dans le sépulcre, avait été posé sur sa tête». Or ce n'est pas

---

(1) Cette remarque du Dr Barbet rejoint les conclusions que le R. P. Lavergne O.P., exégète et théologien, expose en trois articles dont la lecture est nécessaire à qui veut compléter la présente étude. (P. CESLAS LAVERGNE, O. P. **La preuve de la résurrection de Jésus d'après Jean 20,7 ; Le sudarium et la position des linges après la résurrection; Le corps glorieux et la preuve que Jésus est ressuscité.** — Quaderni «Sindon». 5 et 6, 1961. Turin.)

un simple voile, mais une longue pièce de toile qui mesure à vue d'œil huit pieds de long. Au VIIe siècle encore, saint Braulion (Patr. lat. LXXX) parle du «sudario quo corpus Domini est involutum» — «le suaire dont le corps du Seigneur fut enveloppé». Et tous deux n'employaient pas ce mot «sudarium» faute d'un mot latin correspondant au grec «sindôn», puisqu'en dehors de saint Jérôme, on trouve le mot latin «sindon» dans les épigrammes de Martial, avec son sens de longue pièce de toile: «Sindone cinctus olente», dit-il de Zoïle: «enveloppé dans un drap parfumé». Dans tous les siècles et dans toutes les langues romanes, suaire garde la signification de linceul et la tradition orale, dans la belle séquence «Victimæ pascali laudes», nous répète en écho: «sudarium et vestes». Peut-être y avait-il même parmi ces linges, ces «vestes», les vêtements de lin dont on aurait habillé le cadavre lavé et oint le dimanche matin?

Nous pouvons donc conclure, après cette aride et passionnante étude, que les quatre Evangiles, tout en se complétant mutuellement, sont parfaitement d'accord. Jésus, faute de temps, a été mis au Sépulcre le vendredi soir, après une simple préparation d'ensevelissement destinée uniquement à retarder la corruption. Les disciples, sans lavage ni onction, ont enfermé Son corps dans un linceul garni de linges imprégnés d'une grande quantité de myrrhe et d'aloès. L'ensevelissement définitif, consistant en lavage et onction avec des aromates tout différents, devait être fait par les saintes femmes le dimanche matin. Dans le tombeau vide, Pierre et Jean ont trouvé les linges et le linceul enroulé à part.

10

LE CRUCIFIX DE VILLANDRE ET LE CRUCIFIÉ DE L'ÉCOLE PRATIQUE

J'ai été très heureux, après avoir soumis mes recherches à l'appréciation de mes confrères de la Société de Saint-Luc, de recueillir leur approbation unanime qui renforce mes conclusions. J'ai le plus profond respect pour toutes les compétences, sans compter mon absolue soumission à l'autorité de ma Mère la Sainte Eglise. Mais je ne demanderai pas plus une précision anatomique à un théologien ou à un paléographe que je ne solliciterai d'un médecin une définition dogmatique ou une explication d'exégèse ou d'histoire. Au vrai, la collaboration me paraît indispensable, chacun parlant de ce qu'il sait. Or, de savants exégètes m'ont affirmé que rien dans mes conclusions ne contrariait les précisions contenues

dans les Ecritures et qu'elles les développent au contraire merveilleusement. Me cantonnant strictement dans mon domaine, je peux donc m'estimer satisfait, sans vouloir pour cela imposer mes opinions comme définitives, ce qui serait peu scientifique.

Parmi les anatomistes qui m'ont encouragé, j'en dois nommer un, dont l'approbation m'a été particulièrement douce, c'est mon cher ami, le Dr Charles Villandre, chirurgien de l'hôpital Saint-Joseph. Comme il était passé maître en sculpture comme en chirurgie, je lui ai demandé de modeler, sur mes indications précises, le Crucifix dont on trouvera ici les photographies. Quand on les aura étudiées, et mieux quand on en aura contemplé l'original, je n'aurai pas besoin d'ajouter qu'il y a mis non seulement toute sa science anatomique et tout son talent d'artiste, mais aussi et très simplement toute sa foi. Je compte bien que son Crucifix continuera à se répandre parmi les fidèles. Car il me semble qu'en s'attachant à ce que nous croyons être la réalité historique, il a atteint une profondeur d'émotion religieuse, que la seule imagination des artistes a rarement su réaliser (fig. 18 et 19).

Son crucifié *mort* représente bien la synthèse des recherches exposées dans ce travail et je l'en remercie très affectueusement. Il est parti, en l'année 1943, rejoindre son modèle dans la maison du Père. Prions pour lui.

Je m'excuse de donner, en contraste, deux photographies que, pour ma part, je trouve hideuses et presque blasphématoires. Ce ne sont certes pas les anatomistes qui m'ont réclamé cette ultime confirmation de mes recherches, confirmation bien peu importante à leur avis. Seules nous ont acculé à cette exhibition macabre les dénégations obstinées de certains non-anatomistes, connaissant d'ailleurs assez mal le Linceul: «Un corps ne peut être suspendu seulement par trois clous; les deux pieds ne peuvent être crucifiés l'un sur l'autre, à plat, avec le même clou». Le crucifix de Villandre était déjà depuis des mois modelé et fondu en bronze.

J'ai donc pris au vestiaire de l'Amphithéâtre d'Anatomie, une quelconque guenille humaine, fraîche et parfaitement souple, prêtée par mon vieil ami et ancien collègue le Professeur Hovelacque. Je le remercie bien vivement, car son approbation de mes recherches anatomiques a pour moi, et pour tous, une valeur très spéciale.

Il n'y avait ce jour-là que des cadavres de femmes et j'ai choisi la moins vilaine. Son poids léger ne me gênait pas; il ne s'agissait pas d'une épreuve de résistance, déjà faite sur des bras vivants (chap. V) mais d'une simple vérification d'angulations (fig. 20).

Hovelacque avait fait préparer, sans m'avertir, une croix légère en voliges, que j'ai placée pour plus de solidité, sur un chariot pouvant basculer. Le cadavre a été couché sur la croix, en présence du Dr Villandre, qui a pris les photographies reproduites ci-après.

J'ai trois clous carrés de 8 millimètres de côté. Les deux bras sont étendus à plat, à 90°. Sur chaque main, au bon endroit *un seul coup de marteau* fait passer le clou à travers le carpe et le fiche dans le bois. Puis, les deux pieds sont cloués à plat, le gauche devant le droit, en fléchissant un peu les genoux: *un coup de marteau* pour traverser le pied gauche à plat; ce pied gauche est reporté sur le droit; *un deuxième coup de marteau* fait traverser le pied droit et fiche le clou dans le bois. Le seul travail un peu plus pénible, facile avec nos minces voliges, est de percer un trou dans le bois aux endroits marqués par les pointes, pour que les clous s'y fixent sans trop de peine. *Le temps anatomique de la crucifixion a duré quelques secondes.*

La croix est dressée verticalement et on constate que le corps s'affaisse et se place de lui-même avec les angulations exactes que j'ai décrites et que Villandre a modelées, *longtemps avant* cette dernière expérience de confirmation.

Tout le poids du corps est soutenu par les clous des mains et l'on *peut tirer fortement* sur le cadavre de haut en bas,

sans que les mains s'ébranlent le moins du monde. On peut incliner un peu la croix en avant de la verticale, sans que le corps s'en décolle. Le clou des pieds semble servir uniquement à les empêcher de se détacher de la croix et de flotter en avant. *La suspension est extrêmement solide*, plus que ne le demande le poids du corps. *Et le corps n'est tenu que par trois clous, sans aucun autre artifice, ni croc périnéal ni suppedaneum sous les pieds.*

Les pouces, bien entendu, ne sont pas en opposition, mais en situation quelconque; nerfs et muscles étaient morts, alors qu'ils étaient vivants sur les bras fraîchement amputés des autres expériences, comme dans ceux de Jésus.

Il ne s'agissait pas, je le répète, d'une épreuve de résistance des mains à l'enclouage et à la traction. Je pouvais donc sans prêter le flanc le moins du monde à la critique impartiale, me servir d'un sujet de dissection frais et souple comme celui-là. Son poids non plus n'avait pas d'importance.

Cette expérience, n'avait, pour nous anatomistes, qu'une importance assez secondaire, et nous la faisons à coup sûr. Je m'en suis excusé auprès de ce pauvre corps, en disant pour son âme un bon *De profundis.* Le véritable intérêt, pour nous, a été de *confirmer expérimentalement les angulations* des bras et des genoux à quoi m'avait conduit l'étude théorique, et en cela, j'ai eu toute satisfaction: l'expérience donnait exactement les mêmes angles que la théorie. De même, *la tête s'est inclinée d'elle-même directement en avant, et non sur le côté;* il fallait s'y attendre, étant donné l'anatomie symétrique du cou. C'est donc ainsi qu'il nous faut comprendre *«Et inclinato capite, emisit spiritum»* (Jn 19,30).

11

CONCLUSIONS

Le lecteur parvenu à la fin de cette étude, car je n'ai plus à lui donner que le cruel récit des souffrances physiques de la Passion, telle que je la vois d'un œil chirurgical, le lecteur, dis-je, doit avoir, je l'espère, l'impression d'une construction solide, homogène et qui rend un son honnête de vérité. J'en suis certain d'avance, *si c'est un lecteur qui sait lire,* car je redoute fort peu, pour ma naturelle concision, les éplucheurs de phrases; je n'ai d'inquiétude que pour ces gens toujours pressés, qui sortent du métro quatre à quatre et galopent dans un livre avec des bottes de sept lieues. A ceux-ci je dirai: *relisez à loisir,* ou abandonnez la question! Une vue d'ensemble sur un pareil problème ne peut s'acquérir que par un examen minutieux des détails.

On a vu que cet examen, les expériences anatomiques, les considérations physiologiques, les recherches archéologiques et philologiques, m'ont en apparence emporté bien loin du

Linceul de Turin, dont je me proposais la vérification; mais ce n'était que pour m'y ramener mieux armé. C'est qu'au vrai, et dès les premiers temps, ce qui dominait ma pensée, c'était la reconstitution, pour elle-même, de la Passion de Notre-Seigneur, dans ses moindres détails; c'était de scruter, dans ses circonstances physiques, ce drame essentiel de la Rédemption, qui domine notre existence terrestre éphémère et règle définitivement notre vie éternelle.

J'en arrivais ainsi bien souvent à oublier l'objet primitif de mes recherches. Ma quête fervente ne gardait plus qu'un objectif: Jésus est mort pour moi; comment donc est-il mort? Question profondément bouleversante, on le comprend, pour un chrétien doublé d'un chirurgien.

A parler franchement, l'authenticité du Linceul n'avait pour moi, dès l'abord, qu'une importance bien secondaire; on aurait commis une erreur aussi grave en me rangeant dans ses partisans passionnés, ou tout au contraire parmi ses adversaires acharnés. Encore aujourd'hui, ma position reste aussi impartiale; car ainsi que le disait S. S. Pie XI, il reste autour de ce linge sacré de nombreux mystères. Et je suis loin d'être certain que les savants à venir (je ne dis pas la Science, ignorant qui est cette dame), parviennent jamais à les élucider complètement.

Je pense actuellement qu'il est devenu absurde et que c'est une prétention scientifiquement insoutenable, d'affirmer que ces empreintes sont l'œuvre d'un faussaire. Je crois fermement que ce Linceul a renfermé le cadavre de Jésus, et sa divinité. J'y crois, comme je crois à la gravitation universelle et à la pesanteur. J'y crois comme on croit à une vérité scientifique, parce qu'elle cadre avec toutes nos connaissances actuelles. *Je suis donc tout prêt, comme on doit l'être en matière de sciences, à abandonner ou à modifier dans ses détails cette croyance, si des faits nouveaux indubitables viennent raisonnablement m'y contraindre.* Dieu seul connaît des vérités

absolues, ou pour mieux dire, la Vérité; Lui et ceux à qui il Lui a plu d'en révéler des parcelles.

Quant au Linceul, je l'ai d'abord écouté d'une oreille sceptique; mais ses dires se révélaient à moi toujours sincères et véridiques, même quand ils étaient de prime abord un peu difficiles à comprendre. Aussi je me suis pris, peu à peu, pour lui, d'une tendresse toute particulière; comme pour un brave homme de témoin, dont la candide roublardise et les obscurités peuvent un moment vous dérouter, mais dont on est bien certain qu'il est d'une profonde honnêteté.

Cette même tendresse, je l'ai entendu exprimer spontanément par un homme, que ses disciplines historiques faisaient pencher naguère plutôt vers l'inauthenticité et que la lecture attentive des images avait ému, jusqu'à lui faire croire aujourd'hui impossible l'hypothèse d'un faux. Ceci ne l'aveuglait pas plus que moi, sur la difficulté considérable de prouver scientifiquement l'authenticité.

Il me sera donc permis, en terminant cet exposé objectif, de faire en quelque sorte le point sur nos connaissances actuelles.

Nous savons, sans aucun doute possible, que les empreintes du Linceul ne sont pas faites de main d'homme, mais quelles se sont constituées spontanément. — Nous ne savons absolument pas, de science certaine, *comment* et même *quand* elles se sont produites et manifestées, tout au moins en ce qui concerne les empreintes corporelles. Pour les images sanguines, même en dehors de toute confirmation physico-chimique éventuelle souhaitable, je crois pouvoir affirmer dès maintenant qu'elles sont la reproduction par contact direct, le décalque des caillots sanguins formés naturellement sur la surface cutanée du Crucifié.

Nous avons suffisamment étudié tout ceci dans les détails pour qu'il me soit inutile d'insister davantage. Je voudrais simplement résumer les faits qui m'ont le plus frappé, comme

postulant impérieusement l'authenticité du Linceul. Les uns sont d'ordre général et surtout photographique; les autres sont anatomophysiologiques. On comprend que ces derniers m'aient touché plus spécialement au point sensible. Qui plus est, j'ai le devoir strict de les mettre encore plus clairement en relief, au bénéfice des incompétents.

Les premières se résument assez simplement. Les empreintes corporelles ont tous les caractères d'*un parfait négatif photographique*. Or, la notion même du négatif était inconnue et même inconcevable au XIVe siècle. Même des peintres modernes n'ont pas réussi à faire du Linceul une copie exacte. Quant à l'hypothèse folle de l'inversion d'un positif en un négatif, elle ne résiste pas à l'examen.

Il n'y pas trace de peinture, même sur les photographies en fort agrandissement direct; toute la gamme des clairs-obscurs est obtenue par simple brunissement individuel des fils du linge. Une teinture, de son côté, se révèle incapable d'obtenir des dégradés d'une pareille finesse. La nature seule peut les produire, par exemple dans le phénomène photographique. Qu'on relise, pour plus de détails, les conclusions pertinentes d'Enrie, au chapitre I (E, 2°).

Ajoutons que le corps et surtout la face du Linceul ont un caractère impersonnel et sans nul rapport avec aucun style pictural. En particulier, aucune peinture du XIVe siècle ne les rappelle même de loin et n'approche de leur perfection.

A ce point de vue artistique, je conseille fortement de compulser le beau travail de Vignon («le Saint Suaire». Paris, éd. Masson, 1938) sur la progéniture vraisemblable de la Sainte Face du Linceul, dans les peintures anciennes, surtout byzantines. Il y a là une mine de documents très suggestifs, qu'a exploitée, après Vignon, Cechelli, de Rome.

Enfin rappelons que le cadavre du Linceul est entièrement nu. Aucun peintre n'a osé le présenter ainsi. A plus forte

raison, un faussaire n'en aurait-il pas eu l'audace, sur un linceul proposé à vénération des fidèles.

Voyons maintenant les images sanguines. Remarquons que la plupart d'entre elles semblent anormales, bizarres, différentes de l'iconographie traditionnelle, qu'elles contrarient le plus souvent. Or, l'expérimentation me prouve qu'elles sont toutes strictement conformes à la réalité. C'est la coutume artistique, fruit (d'ailleurs légitime) de l'imagination, qui est toujours dans l'erreur. Un faussaire aurait tout naturellement obéi à cette tradition et se serait bien gardé d'innover d'une façon aussi dangereuse pour la réussite de sa supercherie. Passons rapidement en revue ces anomalies révolutionnaires.

Les plaies de la flagellation ont une abondance et un réalisme, une conformité aux données archéologiques, qui contraste étrangement avec les pauvres imaginations des peintres de tous les temps.

Les ruissellements de la couronne d'épines, les caillots qu'ils ont formés, sont d'une vérité inimaginable. Revoyez la description d'un de ces caillots frontaux au chapitre 4, D.

Le portement de croix a laissé des traces d'excoriations parfaitement conformes à l'observation que j'en ai pu faire sur le vivant. Qui jamais y a pensé, sinon quelques mystiques? — Et quel artiste a jamais imaginé ces plaies contuses de la face et cette fracture du cartilage dorsal du nez?

La main est perforée au niveau du carpe, seul endroit où le clou puisse tenir solidement. Avant la connaissance du Linceul, il est toujours dans la paume.

Le pouce est en opposition dans la paume. L'expérience prouve qu'il ne peut rester étalé.

Un peintre aurait probablement montré les quatre trous des deux mains et des deux pieds. On en voit seulement deux sur le Linceul.

Le sang coule du carpe suivant la verticale. Et trouvaille de génie pour un faussaire, il y a deux coulées s'écartant à angle

aigu; ce qui est indispensable, quand on sait les alternatives d'affaissement et de redressement, dans la lutte contre la tétanie asphyxiante.

La plaie du cœur est placée à droite. C'est d'ailleurs la représentation la plus fréquente (bien qu'elle corresponde à la réalité!). Mais ni la tradition, ni le faussaire ne savaient pourquoi et comment un coup à gauche dans les ventricules n'aurait pas donné le sang que contient seule l'oreillette. Mais surtout ils étaient bien imprégnés de cette idée fausse, qu'il n'y a pas de sang liquide dans un cadavre. C'était donc un miracle? En vérité, un bien grand miracle, pour justifier ce gros caillot antérieur !

Pourquoi aussi cette coulée a-t-elle laissé un caillot irrégulier, crénelé? Le faussaire, en anatomiste averti, a-t-il pensé aux digitations du muscle grand dentelé?

A-t-il prévu aussi, en peignant la coulée transversale postérieure, qu'en position horizontale, le sang accumulé dans la plèvre allait refluer par la plaie du côté et s'écouler transversalement dans le dos, pendant le transport au tombeau? Il n'a pas été payé de ses efforts d'imagination, car, en 1598, Mgr Paleotto interprétera cette image bizarre comme la trace d'une chaîne qui a écorché ces pauvres reins !

Mais revenons en avant. Pourquoi a-t-il écarté le coude droit plus que le gauche, allongeant par la même occasion le bras et l'avant-bras droits? Etait-ce vraiment pour qu'on s'explique le contact du Linceul avec la plaie du cœur qui est en retrait?

En tout cas, ce peintre avait vu mourir des crucifiés, par asphyxie tétanique, en inspiration forcée, pour nous en donner une image aussi impressionante : ce thorax sur-distendu, avec ses pectoraux contracturés et saillants; ces rebords costaux surélevés à l'extrême; cet épigastre creusé par l'élévation des côtes et non pas, comme le dit Hynek, par contraction du diaphragme (muscle inspirateur, le diaphragme devrait

soulever l’épigastre, mais il ne peut ici vaincre ce creusement forcené dû à la dilatation du thorax) ; cette saillie enfin du bas ventre, que refoulent les viscères comprimés précisément par le diaphragme contracturé. Peinture admirable, où il n’y a pas une seule bévue!

Négligeons les détails minutieux des deux coulées successives sur la plante droite, l’une vers les orteils, l’autre vers les talons.

Ne discutons pas si le peintre a voulu nous montrer par quelques détails la mort par tétanie, avec incurvation antérieure, en «emprosthotonos» et tant d’autres minuties dont je vous laisse achever le catalogue incomplet.

Tous ces détails précis et confirmés par l’expérience comme véridiques, nous les avons étudiés un par un. Ce ne sont pourtant, disent les adversaires de l’authenticité, que «des traces trop incertaines» sur lesquelles «délibérément nous évitons de nous arrêter». Il n’est pire aveugle que celui qui ne veut pas regarder.

Concluons donc que *ce faussaire,* aussi bon anatomiste et physiologiste qu’il est artiste exceptionnel, quelle que soit l’époque où on veut le faire vivre, *est manifestement un génie d’une telle envergure, qu’il a fallu en vérité qu’on l’ait fabriqué sur mesure!*

Revenons maintenant à la formation de toutes ces images sanguines. Je crois avoir démontré un certain nombre de faits.

Il est impossible d’obtenir des images aussi belles, à bords aussi nets que sur le Linceul, avec un liquide colorant quelconque, fût-ce du sang liquide.

Il n’y a sur le Linceul à peu près aucune image de coulées de sang, comme en représentent les peintres. D’autre part, il n’y a pas lieu de penser que le cadavre, vidé pendant le transport au tombeau, ait pu en émettre encore des quantités notables dans le Linceul.

Toutes les images sanguines du Linceul sont donc des décalques de caillots frais ou ramollis par la vapeur d'eau, qui émane normalement d'un cadavre pendant assez longtemps.

Ces portraits de caillots sont d'un naturel, d'une vérité saisissants, jusque dans leurs moindres détails. Ils ne sont réalisables que par la nature, qui les a formés sur la peau et les a décalqués sur la toile. Ce sont de parfaites reproductions de caillots naturels. Aucun artiste n'aurait pu même les imaginer dans toutes leurs minuties, avant de reculer devant des difficultés insurmontables d'exécution.

Il y a donc eu dans ce Linceul un cadavre de crucifié. Serait-ce un autre que Jésus? Nous nous heurtons ici vraiment à l'invraisemblance et je ne m'y attarderai pas. La plupart des crucifiés portaient, il est vrai, presque tous ces stigmates (y compris la flagellation réglementaire et, pour certains, le coup de lance). Mais celui-ci a été enlevé de son linceul au bout d'un temps assez court : le peu que nous savons de la formation des empreintes nous prouve qu'une exposition trop prolongée, que la putréfation en tout cas auraient diffusé et voilé ces empreintes négatives. — De plus, pour quel autre crucifié aurait-on pieusement conservé ainsi son linceul?

Mais aussi, quel est le crucifié que, sous un prétexte ironique de rovauté, on a couronné d'épines? L'histoire ne nous en cite qu'un seul : celui des Evangiles.

Enfin je vous laisse contempler à loisir cette Face admirable, où, sous le masque sémitique, transparaît la Divinité. Vous me direz quel artiste en a peint une qui en approche, avec ce caractère surhumain.

Il est d'ailleurs possible, comme a tenté de le démontrer Vignon, que la tradition certaine de ce type du Christ chez les artistes remonte à des copies anciennes, plus ou moins bien interprétées du Saint Linceul lui-même.

En vérité cet homme est bien le fils de Dieu (Mc 15,39).

Voici donc le résultat de mes recherches, anatomiques et autres, sur les Plaies de Jésus. J'espère avoir donné l'impression, conforme à la réalité, que je les ai conduites en toute indépendance d'esprit avec la plus grande objectivité scientifique. Je les ai commencées avec un certain scepticisme, tout au moins un doute cartésien, pour vérifier les images du Linceul; tout prêt à en rejeter l'authenticité, si elles ne cadraient pas avec la vérité anatomique.

Mais, bien au contraire, les faits venaient au fur et à mesure se grouper en un faisceau de preuves de plus en plus convaincantes. Non seulement les images s'expliquaient avec un naturel et une simplicité qui en consacraient la véracité; mais, quand elles semblaient de prime abord anormales, l'expérience montrait qu'elles étaient comme elles devaient être, qu'elles ne pouvaient être différentes et telles qu'un faussaire les aurait faites suivant les traditions iconographiques courantes. L'anatomie témoignait donc en faveur de l'authenticité, en plein accord avec les textes évangéliques.

Nous possédons donc le Linceul du Christ, portant l'image de Son corps et les traces de Son sang. C'est la relique la plus insigne qui soit au monde, une relique corporelle de Notre-Seigneur. Pour qui sait la lire et qui sait réfléchir, c'est la plus belle, la plus émouvante des méditations de la Passion.

Devant cette image de notre Sauveur, encore toute parée des fleurs de la Rédemption, encore toute imprégnée du sang Divin versé pour nos péchés, nous pouvons vraiment redire, comme après la Communion: «Tua vulnera considero, illud præ oculis habens quod jam in ore ponebat tuo David propheta de te, o bone Jesu : Foderunt manus meas et pedes meos, dinumeraverunt omnia ossa mea. » — «Je considère tes plaies, ayant devant les yeux ce que déjà plaçait dans ta bouche le prophète David, de toi, ô bon Jésus: Ils ont perforé mes mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os».

12

LA PASSION CORPORELLE DE JÉSUS

J'ai écrit cette méditation le jour de la Circoncision 1940.

S'il est une légende ancrée dans les esprits, c'est celle de la dureté de cœur des chirurgiens: l'entraînement, n'est-ce pas, émousse les sensations et cette accoutumance, étayée par la nécessité d'un mal pour un bien, nous constitue dans un état de sereine insensibilité. Ceci est faux. Si nous nous raidissons contre l'émotion, qui ne doit ni paraître, ni, même intérieure, entraver l'acte chirurgical, (comme le boxeur, d'instinct, contracte l'épigastre où il attend un coup de poing), la pitié en nous reste toujours vivante et s'affine même avec l'âge. Quand on s'est penché pendant des années sur la souffrance d'autrui, quand on y a goûté soi-même, on est certes plus près de la compassion que de l'indifférence, parce que l'on connaît mieux la douleur, parce qu'on en sait mieux les causes et les effets.

Aussi, lorsqu'un chirurgien a médité sur les souffrances de la Passion, quand il en a décomposé les temps et les circonstances physiologiques, quand il s'est appliqué à reconstituer méthodiquement toutes les étapes de ce martyre d'une nuit et d'un jour, il peut, mieux que le prédicateur le plus éloquent, mieux que le plus saint des ascètes (à part ceux qui en ont eu la directe vision, et ils en sont anéantis), *compatir* aux souffrances du Christ. Je vous assure que c'est abominable; j'en suis venu pour ma part à ne plus oser y penser. C'est lâcheté sans aucun doute, mais j'estime qu'il faut avoir une vertu héroïque ou ne pas comprendre, qu'on doit être un saint ou un inconscient, pour faire un Chemin de Croix. Moi, je ne peux plus.

Et c'est pourtant ce Chemin de Croix qu'on m'a demandé d'écrire: c'est ce que je ne veux pas refuser, parce que je suis sûr qu'il doit faire du bien. *O bone et dulcissime Jesu,* venez à mon aide. Vous qui les avez supportées, faites que je sache bien expliquer vos souffrances. Peut-être, en m'efforçant de rester objectif, en opposant à l'émotion mon «insensibilité» chirurgicale, peut-être pourrai-je arriver au bout. Si je sanglote avant la fin, mon pauvre ami lecteur, fais comme moi sans honte; c'est simplement que tu auras compris. Suis-moi donc : nous avons pour guides les Livres sacrés et le Saint Linceul, dont l'étude scientifique m'a démontré l'authenticité.

La Passion, au vrai, commence à la Nativité, puisque Jésus, dans Son omniscience, a toujours su, vu et voulu les souffrances qui attendaient son Humanité. Le premier sang versé pour nous le fut à la Circoncision, huit jours après Noël. On peut déjà imaginer ce que doit être pour un homme la prévision exacte de son martyre.

En fait, c'est à Gethsémani que va commencer l'holocauste. Jésus, ayant fait manger aux Siens Sa chair et boire Son sang, les entraîne à la nuit dans ce clos d'oliviers, dont ils ont l'habitude. Il les laisse camper près de l'entrée, emmène un

peu plus loin Ses trois intimes et S'en écarte à un jet de pierre, pour Se préparer en priant. Il sait que Son heure est venue. Lui-même a envoyé le traître de Karioth : *quod facis, fac citius* (Ce que tu fais, fais-le vite (Jn 13, 27). Il a hâte d'en finir et II le veut. Mais comme il a revêtu, en s'incarnant, cette forme d'esclave qu'est notre humanité, celle-ci se révolte et c'est toute la tragédie d'une lutte entre Sa Volonté et la nature. *«Cœpit pavere et tœdere»* (Il commença à sentir de la frayeur et de l'abattement, (Mc 14, 33).

Cette coupe qu'il lui faut boire, elle contient deux amertumes: tout d'abord les péchés des hommes, qu'il doit assumer, Lui le Juste, pour racheter Ses frères et c'est sans doute le plus dur: une épreuve que nous ne pouvons pas imaginer, parce que les plus saints d'entre nous sont ceux qui le plus vivement sentent leur indignité et leur infamie. Peut-être comprenons-nous mieux la prévision, la prédégustation des tortures physiques, qu'il subit déjà en pensée; pourtant nous n'avons expérimenté que le frisson rétrospectif des souffrances passées. C'est quelque chose d'indicible. «*Pater, si vis, transfer calicem istum a me; verumtamen non mea voluntas sed tua fiat*» (Père, si vous voulez, éloignez de moi ce calice! Cependant, que ce ne soit pas ma volonté mais la vôtre qui se fasse! (Le 22, 42). C'est bien Son Humanité qui parle... et qui Se soumet, car Sa Divinité sait ce qu'Elle veut de toute éternité; l'Homme est dans une impasse. Ses trois fidèles sont endormis. *«Prœ tristitia»*. De tristesse, dit saint Luc (Lc 22, 45). Pauvres hommes!

La lutte est épouvantable; un ange vient Le réconforter, mais en même temps, semble-t-il, recevoir son acceptation. *«Et factus in agonia, prolixius orabat. Et factus est sudor eius sicut guttœ sanguinis decurrentis in terram»* (Et se trouvant en agonie, Il priait plus instamment, et Sa sueur devint comme des caillots de sang roulant jusque par terre (Le 22, 44). C'est la *sueur de sang,* que certains exégètes rationalistes, subodorant quelque miracle, ont traitée de symbo-

lique. Il est curieux de constater que de bêtises ces matérialistes modernes peuvent dire en matière scientifique. Remarquons que le seul évangéliste qui rapporte le fait est un médecin. Et notre vénéré confrère Luc, *medicus carissimus* (Le “médecin très aimé”, — Col 4, 14), le fait avec la précision, la concision d’un bon clinicien. L’*hémathidrose* est un phénomème très rare mais bien décrit. Elle se produit, comme l’écrit le Docteur Le Bec, «dans des conditions tout à fait spéciales : une grande débilité physique, accompagnée d’un ébranlement moral, suite d’une émotion profonde, d’une grande peur» («Le supplice de la Croix». Paris, 1925, *loc cit.) «Et cœpit pavere et tœdere».* La frayeur, l’épouvante sont ici au maximum et l’ébranlement moral. C’est ce que Luc exprime par «agonia», qui, en grec, signifie lutte et anxiété. «Et Sa sueur devint comme des caillots de sang roulant jusque par terre. »

A quoi bon expliquer le phénomène? Une vasodilatation intense des capillaires sous-cutanés qui se rompent au contact des culs de sacs de millions de glandes sudoripares. Le sang se mêle à la sueur et se coagule sur la peau, après exsudation. Et c’est ce mélange de sueur et de caillots, qui se rassemble et coule sur tout le corps, en quantité suffisante pour tomber sur le sol. Notez que cette hémorragie microscopique se produit dans toute le peau, qui est déjà ainsi lésée dans son ensemble, en quelque sorte endolorie, attendrie, pour tous les coups futurs. Mais passons.

Voici Judas et les valets du Sanhédrin, armés de glaives et de bâtons; ils ont des lanternes et des cordes. Il y a là aussi la cohorte des soldats du Temple commandés par leur tribun. On s’est bien gardé d’alerter les Romains et la cohorte de l’Antonia. Leur tour ne viendra que lorsque les Juifs, ayant prononcé leur sentence, tâcheront de la faire entériner par le Procurateur. Jésus se met en avant; un mot de Lui suffit à renverser Ses agresseurs, dernière manifestation de Son pouvoir, avant qu’il s’abandonne à la Volonté divine. Le brave

Pierre en a profité pour amputer l'oreille de Malchus et, miracle dernier, Jésus l'a ressoudée.

Mais la bande hurlante s'est ressaisie, a garrotté le Christ; elle L'emmène, sans aménité, on peut le croire, laissant filer les comparses. C'est l'abandon, tout au moins apparent. Jésus sait bien que Pierre et Jean Le suivent *«a longe»* (de loin Mc 15, 54; Jn 19, 15) et que Marc n'échappera à l'arrestation qu'en s'enfuyant tout nu, laissant aux gardes le «sindon» qui l'enveloppait.

Mais les voici devant Caïphe et le Sanhédrin. Nous sommes en pleine nuit; il ne peut s'agir que d'une instruction préalable. Jésus refuse de répondre: sa doctrine, Il l'a prêchée ouvertement. Caïphe est désorienté, furieux et l'un de ses gardes, traduisant ce dépit, lance un grand coup dans la figure du prévenu : « *Sic respondes pontifici !* » Est-ce ainsi que tu réponds au Grand Prêtre?» (Jn 18, 22).

Ceci n'est rien: il faut attendre le matin, pour une audition de témoins. Jésus est entraîné hors de la salle; dans la cour, Il voit Pierre qui L'a renié par trois fois, et d'un regard, Il lui pardonne. On Le traîne dans quelque salle basse et la canaille des valets va s'en donner à cœur joie contre ce faux prophète (dûment garrotté) qui tout à l'heure encore les a jetés à terre par on ne sait quelle sorcellerie. On l'accable de gifles et de coups de poing, on lui crache au visage, et, puisque aussi bien il n'y a pas moyen de dormir, on va s'amuser un peu. Un voile sur Sa tête, et chacun y va de son coup; les soufflets retentissent et ces brutes ont la main lourde: *«Prophétise; dis-nous, Christ, qui t'a frappé»* (Le 22, 64). Son corps est déjà tout endolori, Sa tête sonne comme une cloche; des vertiges Le prennent... et II se tait. D'un mot, Il pourrait les anéantir *«et non aperuit os suum»*. Et il n'a pas ouvert la bouche (Is 53, 7). Cette racaille finit par se lasser et Jésus attend.

Au petit jour, deuxième audience, défilé lamentable de faux témoins qui ne prouvent rien. Il faut qu'il se condamne Lui-

même, en affirmant Sa filiation divine, et ce bas histrion de Caïphe proclame le blasphème en déchirant ses vêtements. Il n'y a plus qu'à obtenir de Rome la condamnation à mort qu'elle s'est réservée dans ce pays de protectorat.

Jésus, déjà harassé de fatigue et tout moulu de coups, va être traîné à l'autre bout de Jérusalem, dans la ville haute, à la tour Antonia, sorte de citadelle, d'où la majesté romaine assure l'ordre dans la cité trop effervescente à son gré. La gloire de Rome est représentée par un malheureux fonctionnaire, petit Romain de la classe des chevaliers, parvenu trop heureux d'exercer ce commandement pourtant difficile sur un peuple fanatique, hostile, et hypocrite; Pilate est très soucieux de garder sa place, mais il est coincé entre les ordres impératifs de la métropole et les menées sournoises de ces Juifs souvent très bien en cour auprès des Empereurs. En résumé, c'est un pauvre homme. Il n'a qu'une religion, s'il en a une, celle du *Divus Cœsar* (Le divin Empereur). C'est le produit médiocre de la civilisation barbare, de la culture matérialiste. Mais comment trop lui en vouloir? Il est ce qu'on l'a fait; la vie d'un homme a pour lui peu de prix, surtout si ce n'est pas un citoyen romain. La pitié ne lui a pas été enseignée et il ne connaît qu'un devoir: maintenir l'ordre. (Ils se figurent à Rome que c'est commode!). Tous ces Juifs querelleurs, menteurs et superstitieux, avec tous leurs tabous et leur manie de se laver pour rien, leur servilité et leur insolence et ces lâches dénonciations au Ministère contre un Administrateur colonial qui agit de son mieux, tout cela le dégoûte. Il les méprise... et il les craint.

Jésus, tout au contraire (dans quel état pourtant paraît-il devant lui, couvert d'ecchymoses et de crachats), Jésus lui en impose et lui est sympathique. Il va faire tout ce qu'il peut pour Le tirer des griffes de ces énergumènes: *«Et quœrebat dimittere ilium»*. Pilate cherchait à le délivrer (Jn 19, 12). — «Jésus, se dit-il, est galiléen; passons-Le à cette vieille canaille d'Hérode, qui joue les roitelets nègres et se prend

pour quelqu'un» (Lc 23,6-12). — Mais Jésus méprise ce renard et ne lui répond mot. Le voici revenu, avec la tourbe qui hurle et ces insupportables pharisiens qui piaillent sur un ton suraigu en agitant leurs barbiches. — «Odieuses ces palabres ! Qu'ils restent dehors, puisqu'aussi bien ils se croiraient souillés, rien qu'à entrer dans un prétoire romain. »

Pontius interroge ce pauvre homme, qui l'intéresse. Et Jésus ne le méprise pas. Il a pitié de son ignorance invincible; Il lui répond avec douceur et tente même de l'instruire,

— «Ah, songe Pilate, s'il n'y avait que cette canaille qui hurle dehors, une bonne sortie de la cohorte ferait vite «*cum gladio*» (le glaive en main) taire les plus braillards et s'égailler les autres. Il n'y a pas si longtemps que j'ai fait massacrer dans le temple quelques Galiléens un peu trop excités. Oui, mais ces sanhédrites sournois commencent à insinuer que je ne suis pas l'ami de Cæsar et avec ça il n'y a pas à plaisanter! Et puis, *mehercle* (par Hercule!) que signifient toutes ces histoires de Roi des Juifs, de Fils de Dieu et de Messie?»

— Si Pilate avait lu les Ecritures, peut-être serait-il un autre Nicodème, car Nicodème aussi est un lâche; mais c'est la lâcheté qui va rompre les digues. — «Cet homme est bien un juste: je le fais flageller (oh, logique romaine!), peut-être que ces brutes auront quelque pitié. »

Mais moi aussi je suis un lâche; car si je m'attarde à plaider pour ce Quirite lamentable, ce n'est que pour retarder ma douleur. *«Tunc ergo apprehendit Pilatus Jesum et flagellavit»* (Alors Pilate fit saisir Jésus et le fit flageller (Jn 19, 1).

Les soldats de garde emmènent Jésus dans l'atrium du prétoire et appellent à la rescousse toute la cohorte; les distractions sont rares dans ce pays d'occupation. Pourtant le Seigneur a souvent manifesté une spéciale sympathie pour les militaires. Comme II a admiré la confiance et l'humilité de ce centurion et son affectueuse sollicitude pour son serviteur qu'il a guéri ! (Rien ne m'ôtera la conviction que c'était l'ordonnance de ce lieutenant d'infanterie coloniale). Et tout

à l’heure, ce sera le centurion de garde au Calvaire qui, le premier, proclamera Sa divinité. La cohorte semble prise d’un délire collectif, que Pilate n’a pas prévu. Satan est là, qui leur souffle la haine.

Mais il suffit. Plus de discours, rien que des coups; et tâchons d’aller jusqu’au bout. Ils Le déshabillent et L’attachent tout nu à une colonne de l’atrium. Les bras sont tirés en l’air et les poignets liés en haut du fût.

La flagellation se fait avec des lanières multiples, sur lesquelles sont fixés, à quelque distance de l’extrémité libre, deux balles de plomb ou des osselets. (C’est du moins à ce genre de flagrum que répondent les stigmates du Saint-Linceul). Le nombre de coups est fixé à 39 par la loi hébraïque. Mais les bourreaux sont des légionnaires déchaînés; ils iront jusqu’aux limites de la syncope. En fait, les traces du Linceul sont innombrables et la plupart sur la face postérieure; le devant du corps est contre la colonne. On les voit sur les épaules, sur le dos, sur les reins et aussi devant la poitrine. Les coups de fouet descendent sur les cuisses, sur les mollets; et là, l’extrémité des lanières, au-delà des balles de plomb, encercle le membre et vient marquer son sillon jusque sur la face antérieure des jambes.

Les bourreaux sont deux, un de chaque côté, de taille inégale (tout ceci se déduit de l’orientation des traces du Linceul). Ils frappent à coups redoublés, avec un grand ahan. Aux premiers coups, les lanières laissent de longues traces livides, de longs bleus d’ecchymose sous-cutanée. Rappelez-vous que la peau a été déjà modifiée, endolorie par les millions de petites hémorragies intradermiques de la sueur de sang. Les balles de plomb marquent davantage. Puis, la peau, infiltrée de sang, attendrie, se fend sous de nouveaux coups. Le sang jaillit; des lambeaux se détachent et pendent. Toute la face postérieure n’est plus qu’une surface rouge, sur laquelle se détachent de grands sillons marbrés; et, çà et là, partout, les plaies plus profondes dues aux balles de plomb.

Ce sont ces plaies en forme d'haltère (les deux balles et la lanière entre les deux) qui s'imprimeront sur le Linceul.

A chaque coup, le corps tressaille d'un soubresaut douloureux. Mais II n'a pas ouvert la bouche et ce mutisme redouble la rage satanique de Ses bourreaux. Ce n'est plus la froide exécution d'un ordre judiciaire; c'est un déchaînement de démons. Le sang ruisselle des épaules jusqu'à terre (les larges dalles en sont couvertes) et s'éparpille en pluie, des fouets relevés, jusque sur les rouges chlamydes des spectateurs. Mais bientôt les forces du supplicié défaillent; une sueur froide inonde Son front; la tête Lui tourne d'un vertige nauséeux; des frissons Lui courent le long de l'échine. Ses jambes se dérobent sous Lui et, s'il n'était lié très haut par les poignets, Il s'écroulerait dans la mare de sang. — «Son compte est bon, bien qu'on n'ait pas compté. Après tout, on n'a pas reçu l'ordre de le tuer sous le fouet. Laissons-le se remettre; on peut encore s'amuser.»

— «Ah! ce grand nigaud prétend qu'il est roi, comme s'il en était sous les aigles romaines, et roi des Juifs encore, comble de ridicule! Il a des ennuis avec ses sujets; qu'à cela ne tienne, nous serons ses fidèles. Vite un manteau, un sceptre». — On l'a assis sur une base de colonne (pas très solide la Majesté!). Une vieille chlamyde de légionnaire sur les épaules nues lui confère la pourpre royale; un gros roseau dans sa main droite et ce serait tout à fait ça, s'il n'y manquait *une couronne;* quelque chose d'original! (Dans dix-neuf siècles, elle Le fera reconnaître, cette couronne, qu'aucun crucifié n'a portée). Dans un coin, un fagot de bourrées, de ces arbrisseaux qui foisonnent dans les buissons de la banlieue. C'est souple et ça porte de longues épines, beaucoup plus longues, plus aiguës et plus dures que l'acacia. On en tresse avec précaution, (aïe, ça pique), une espèce de fond de panier, qu'on Lui applique sur le crâne. On en rabat les bords et avec un bandeau de joncs tordus, on enserre la tête entre la nuque et le front.

Les épines pénètrent dans le cuir chevelu et cela saigne. (Nous savons, nous chirurgiens, combien cela saigne, un cuir chevelu). Déjà le crâne est tout englué de caillots; de longs ruisseaux de sang ont coulé sur le front, sous le bandeau de jonc, ont inondé les longs cheveux tout emmêlés et ont rempli la barbe.

La comédie d'adoration a commencé. Chacun à tour de rôle vient fléchir le genou devant Lui, avec une affreuse grimace, suivie d'un grand soufflet: «Salut, roi des Juifs!» (Mc 15, 18; Mt 27, 29; Jn 19, 3). Mais Lui ne répond rien. Sa pauvre figure ravagée et pâlie n'a pas un mouvement. Ce n'est vraiment pas drôle! Exaspérés, les fidèles sujets Lui crachent au visage. «Tu ne sais pas tenir ton sceptre, donne». Et pan, un grand coup sur le chapeau d'épines, qui s'enfonce un peu plus; et horions de pleuvoir. Je ne me rappelle plus; serait-ce un de ces légionnaires, ou bien l'a-t-Il reçu des gens du sanhédrin? Mais je vois à présent qu'un grand coup de bâton donné obliquement a laissé sur la joue droite une horrible plaie contuse, et que Son grand nez sémitique, si noble, est déformé par une fracture de l'arête cartilagineuse. Le sang coule de ses narines dans ses moustaches. Assez, mon Dieu!

Mais voici que revient Pilate, un peu inquiet du prisonnier: — «Qu'en auront fait ces brutes? Aïe! ils l'ont bien arrangé. Si les Juifs ne sont pas contents!» — Il va Le leur montrer au balcon du prétoire, dans Sa tenue royale, tout étonné lui-même de ressentir quelque pitié pour cette loque humaine. Mais il a compté sans la haine: «*Tolle, crucifige!»* — «Enlevez-le, crucifiez-le ! » (Jn 19, 15). Ah, les démons! Et l'argument terrible pour lui: «Il s'est fait roi: si tu l'absous, tu n'es pas l'ami de Cæsar» (Jn 19,12). Alors, le lâche s'abandonne et se lave les mains. Mais, comme l'écrira saint Augustin, «ce n'est pas toi, Pilate, qui L'as tué, mais bien les Juifs, avec leurs langues acérées; et en comparaison d'eux, tu es toi-même beaucoup plus innocent» (Tr. super psalmos, Ps. 63).

On lui arrache la chlamyde, qui a déjà collé à toutes ses blessures. Le sang recoule; Il a un grand frisson. On lui remet Ses vêtements qui se teintent de rouge. *La croix est prête, Lui-même charge le bois sur son épaule droite.* Par quel miracle d'énergie peut-il rester debout sous ce fardeau? Ce n'est, en réalité, pas toute la croix, mais seulement la grosse poutre horizontale, le *patibulum,* qu'il doit porter jusqu'au Golgotha, mais cela pèse encore près de 50 kilos. Le pieu vertical, le *stipes,* est déjà planté au Calvaire.

Et *la marche commence,* pieds nus dans des rues au sol raboteux semé de cailloux. Les soldats tirent sur les cordes qui Le lient, soucieux de savoir s'il ira jusqu'au bout. Deux larrons Le suivent en même équipage. La route heureusement n'est pas très longue, environ 600 mètres, et la colline du Calvaire est presque en dehors de la porte d'Ephraïm. Mais le trajet est très accidenté, même à l'intérieur des remparts. Jésus, péniblement, met un pied devant l'autre, et souvent Il s'effondre. Il tombe sur les genoux qui ne sont bientôt qu'une plaie. Les soldats d'escorte Le relèvent, sans trop Le brutaliser : ils sentent qu'il pourrait très bien mourir en route.

Et toujours cette poutre, en équilibre sur l'épaule, qui la meurtrit de ses aspérités, et qui semble vouloir y pénétrer de force. Je sais ce que c'est: j'ai coltiné jadis, au 5e Génie, des traverses de chemin de fer, bien rabotées, et je connais cette sensation de pénétration dans une épaule ferme et saine. Mais Lui, Son épaule est couverte de plaies, qui se rouvrent et s'élargissent et se creusent à chaque pas. Il est épuisé. Sur Sa tunique sans couture, une tache énorme de sang va toujours en s'élargissant et s'étend jusque sur le dos. Il tombe encore et cette fois de tout son long; la poutre Lui échappe et Lui écorche le dos. Va-t-Il pouvoir Se relever? Heureusement vient à passer un homme, retour des champs, ce Simon de Cyrène, qui, tout comme ses fils Alexandre et Rufus, sera bientôt un bon chrétien. Les soldats le réquisi-

tionnent pour porter cette poutre; il ne demande pas mieux, le brave homme; oh, comme je le ferais bien! Il n'y a plus finalement que la pente du Golgotha à gravir et, péniblement, on arrive au sommet. Jésus s'affaisse sur le sol et *la crucifixion commence.*

Oh! ce n'est pas très compliqué; les bourreaux savent leur métier. Il faut d'abord Le mettre à nu. Les vêtements de dessus, c'est encore facile. Mais la tunique, intimement, est collée à Ses plaies, pour ainsi dire à tout Son corps et ce *dépouillement* est simplement atroce. Avez-vous jamais enlevé un premier pansement mis sur une large plaie contuse et desséché sur elle? Ou avez-vous subi vous-même cette épreuve qui nécessite parfois l'anesthésie générale? Si oui, vous pouvez savoir un peu de quoi il s'agit. Chaque fil de laine est collé à la surface dénudée, et, quand on le soulève, il arrache une des innombrables terminaisons nerveuses mises à nu dans la plaie. Ces milliers de chocs douloureux s'additionnent et se multiplient, chacun augmentant pour la suite la sensibilité du système nerveux. Or, il ne s'agit pas ici d'une lésion locale, mais de presque toute la surface du corps, et surtout de ce dos lamentable. Les bourreaux pressés y vont rudement. Peut-être cela vaut-il mieux, mais comment cette douleur aiguë, atroce, n'entraîne-t-elle pas la syncope? Comme il est évident que, d'un bout à l'autre, Il domine, Il dirige Sa passion.

Le sang ruisselle à nouveau. On L'étend sur le dos. Lui a-t-on laissé l'étroite ceinture que la pudeur des Juifs conserve aux suppliciés? J'avoue que je ne sais plus: cela a si peu d'importance; dans tous les cas, en Son Linceul, Il sera nu. Les plaies de Son dos, des cuisses et des mollets s'incrustent de poussière et de menus graviers. On L'a mis au pied du stipes, les épaules couchées sur le patibulum. Les bourreaux prennent les mesures. Un coup de tarière, pour amorcer les trous des clous, et l'horrible chose commence.

Un aide allonge l'un des bras, la paume en haut. Le bourreau prend son clou (un long clou pointu et carré, qui, près de sa grosse tête, est large de huit millimètres), il le pique sur le poignet, dans ce pli antérieur, qu'il connaît d'expérience. Un seul coup de son gros marteau: le clou est déjà fiché dans le bois, où quelques panpans énergiques le fixent solidement.

Jésus n'a pas crié, mais Son visage horriblement s'est contracté. Mais surtout, j'ai vu au même instant Son pouce, d'un mouvement violent, impérieux, se mettre en opposition dans la paume: *son nerf médian a été touché.* Mais, alors, je ressens ce qu'il a éprouvé: une douleur indicible, fulgurante, qui s'est éparpillée dans Ses doigts, a jailli, comme un trait de feu, jusqu'à Son épaule et éclaté dans Son cerveau. C'est la douleur la plus insupportable qu'un homme puisse éprouver, celle que donne la blessure des gros troncs nerveux. Presque toujours, elle entraîne la syncope et c'est heureux. Jésus n'a pas voulu perdre connaissance. Encore, si le nerf était entièrement coupé. Mais non, j'en ai l'expérience, il n'est que partiellement détruit; la plaie du tronc nerveux reste en contact avec ce clou; et sur lui, tout à l'heure, quand le corps sera suspendu, il sera fortement tendu comme une corde à violon sur son chevalet. Et il vibrera à chaque secousse, à chaque mouvement, réveillant la douleur horrible. — Il en a pour trois heures.

L'autre bras est tiré par l'aide; les mêmes gestes se répètent, et les mêmes douleurs. Mais cette fois, songez-y bien, Il sait ce qui L'attend. Il est maintenant fixé sur le patibulum, qu'il suit étroitement des deux épaules et des deux bras. Il a déjà forme de croix: comme II est grand!

«Allons, debout!» Le bourreau et son aide empoignent les bouts de la poutre et puis, Le reculant, L'adossent au poteau. Mais c'est, hélas, en tiraillant sur Ses deux mains clouées (Oh, Ses médians!). D'un grand effort, à bout de bras, mais le stipes n'est pas très haut, rapidement, car c'est bien

lourd, ils accrochent d'un geste adroit le patibulum en haut du stipes. A son sommet, quelques clous fixent le titulus écrit en trois langues.

Le corps tirant sur les bras, qui s'allongent obliques, s'est un peu affaissé. Les épaules blessées par les fouets et par le portement de croix ont raclé douloureusement le rude bois. La nuque, qui dominait le patibulum, l'a heurté en passant, pour s'arrêter en haut du pieu. Les pointes acérées du grand chapeau d'épines ont déchiré le crâne encore plus profond.

Sa pauvre tête penche en avant, car l'épaisseur de Sa couronne l'empêche de reposer sur le bois; et chaque fois qu'il la redresse, Il en réveille les piqûres.

Le corps, pendant, n'est soutenu que par les clous plantés dans les deux carpes (oh, les médians!). Il pourrait tenir sans rien d'autre. Le corps ne se déplace pas en avant. Mais la règle est de fixer les pieds. Pour ce, pas besoin de console; on fléchit les genoux et l'on étend les pieds à plat sur le bois du stipes. Pourquoi, puisque c'est inutile, donner à faire au charpentier? Ce n'est certes pas pour soulager la peine du crucifié. Le pied gauche à plat sur la croix. D'un seul coup de marteau, le clou s'enfonce en son milieu (entre les deuxième et troisième métatarsiens). L'aide fléchit aussi l'autre genou et le bourreau, ramenant le pied gauche devant le droit que l'aide tient à plat, d'un second coup, au même endroit, il perfore ce pied. Tout cela est facile, et puis à grands coups le clou est poussé dans le bois. Ici, merci mon Dieu, rien qu'une douleur bien banale, mais le supplice à peine a commencé. A deux hommes, tout le travail n'a guère duré plus de deux minutes et les plaies ont fort peu saigné. On s'affaire alors auprès des deux larrons; et les trois gibets sont garnis face à la ville déicide.

N'écoutons pas tous ces juifs triomphants, qui insultent à Sa douleur. Il leur a déjà pardonné, car ils ne savent ce qu'ils font. Jésus, d'abord, s'est affaissé. Après tant de tortures, pour un corps épuisé cette immobilité semble presque

un repos, coïncidant avec une baisse de Sa résistance vitale. Mais *Il a soif.* Oh ! Il ne l'a pas encore dit ; avant de Se coucher sur la poutre, Il a refusé la potion analgésique, vin mêlé de myrrhe et de fiel, que préparent les charitables femmes de Jérusalem. Sa souffrance, Il la veut entière; Il sait qu'il la dominera. Il a soif. Oui, *«Adhœsit lingua mea faucibus meis»* — «Ma langue a adhéré à mon palais» (Ps. 21, 6). Il n'a rien bu ni rien mangé depuis hier au soir. Il est midi. Sa sueur de Gethsémani, toutes Ses fatigues, la grosse hémorragie du prétoire et les autres et même ce peu qui coule de Ses plaies, tout cela Lui a soustrait une bonne partie de Sa masse sanguine. Il a soif. Ses traits sont tirés, Sa figure hâve est sillonnée de sang qui se coagule partout. Sa bouche est entr'ouverte et Sa lèvre inférieure déjà commence à pendre! Un peu de salive coule dans Sa barbe, mêlée au sang issu de Son nez écrasé. Sa gorge est sèche et embrasée, mais Il ne peut plus déglutir. Il a soif. Dans cette face tuméfiée, toute sanglante et déformée, comment pourrait-on reconnaître le plus beau des enfants des hommes ? « *Vermis sum et non homo*» — «Je suis un ver de terre et non un homme» (Ps. 21, 6). Elle serait affreuse, si l'on n'y voyait pas malgré tout resplendir la majesté sereine du Dieu qui veut sauver Ses frères. Il a soif. Et tout à l'heure Il le dira, pour accomplir les Ecritures. Et un grand benêt de soldat, voilant sa compassion sous une raillerie imbibant une éponge de sa posca acidulée, *acetum,* disent les Evangiles, la Lui tendra au bout d'un roseau. En boira-t-il seulement une goutte? On a dit que le fait de boire détermine chez ces pauvres suppliciés une syncope mortelle. Comment après avoir reçu l'éponge, pourra-t-il donc parler encore deux ou trois fois? Non, non, Il mourra à Son heure. Il a soif.

Et cela vient de commencer. Mais, au bout d'un moment, un phénomène étrange se produit. Les muscles de Ses bras se raidissent d'eux-mêmes, en une contracture qui ira s'accentuant; Ses deltoïdes, Ses biceps sont tendus et saillants, Ses doigts s'incurvent en crochets. *Des crampes!* Vous avez tous,

peu ou prou, senti cette douleur progressive et aiguë, dans un mollet, entre deux côtes, un peu partout. Il faut, toute affaire cessante, détendre en l'allongeant ce muscle contracté. Mais regardons! Voici maintenant aux cuisses et aux jambes les mêmes saillies monstrueuses, rigides, et les orteils qui se recourbent. On dirait un blessé atteint de tétanos, en proie à ces horribles crises, que l'on ne peut pas oublier. C'est ce que nous appelons *la tétanie,* quand les crampes se généralisent; et voici que c'est fait. Les muscles du ventre se raidissent en vagues figées; puis les muscles du cou et les muscles respiratoires. Son souffle peu à peu est devenu plus court, superficiel. Ses côtes, déjà soulevées par la traction des bras, se sont encore surélevées; l'épigastre se creuse et aussi les salières au-dessus des clavicules. L'air entre en sifflant mais ne sort presque plus. Il respire tout en haut, inspire un peu, ne peut plus expirer. Il a soif d'air. (C'est comme un emphysémateux en pleine crise d'asthme). Sa figure pâle a peu à peu rougi; elle a passé au violet pourpre et puis au bleu. *Il asphyxie.* Ses poumons gorgés d'air ne peuvent plus se vider. Son front est couvert de sueur, Ses yeux exorbités chavirent. Quelle atroce douleur doit marteler son crâne! Il va mourir. Eh bien, tant mieux! N'a-t-Il donc pas assez souffert?

Mais non, son heure n'est pas venue. Ni la soif, ni l'hémorragie, ni l'asphyxie, ni la douleur n'auront raison du Dieu Sauveur et s'il meurt avec ces symptômes, Il ne mourra vraiment que parce qu'il le veut bien, *«habeas in potestate ponere animam suam et recipere eam»* — «Ayant le pouvoir de déposer sa vie et de la reprendre» (Jn 10, 18) — St Augustin, Traité sur les psaumes (Ps. 63, ad vers. 3). Et c'est ainsi qu'il ressuscitera. Alleluia!

Que se passe-t-il donc? Lentement, d'un effort surhumain, Il a pris point d'appui sur le clou de Ses pieds, oui, sur Ses plaies. Les cous de pied et les genoux s'étendent peu à peu et le corps, par à-coups, remonte, soulageant la traction des bras (cette traction qui était de plus de 90 kilogs sur chaque

main). Alors, voici que de lui-même, le phénomène diminue, la tétanie régresse, les muscles se détendent, tout au moins ceux de la poitrine. La respiration devient plus ample et redescend, les poumons de dégorgent et bientôt la figure a repris sa pâleur d'avant.

Pourquoi tout cet effort? C'est qu'il veut nous parler: *«Pater dimitte illis»* — «Mon Père, pardonnez-leur» (Lc, 23, 34). Oh oui, qu'il nous pardonne, à nous qui sommes ses bourreaux. Mais au bout d'un instant, Son corps commence à redescendre... et la tétanie va reprendre. Et chaque fois qu'il parlera (nous avons retenu au moins sept de ses phrases) et chaque fois qu'il voudra respirer, Il lui faudra se redresser, pour retrouver Son souffle, en se tenant debout sur le clou de Ses pieds. Et chaque mouvement retentit dans Ses mains, en douleurs indicibles (oh, Ses médians!). C'est l'asphyxie périodique du malheureux qu'on étrangle et qu'on laisse reprendre vie, pour l'étouffer plusieurs fois. A cette asphyxie Il ne peut échapper, pour un moment, qu'au prix de souffrances atroces et par un acte volontaire. Et cela va durer trois heures. Mais mourez donc, mon Dieu!

Je suis là au pied de la croix, avec Sa Mère et Jean et les femmes qui Le servaient. Le centurion, un peu à part, observe avec une attention déjà respectueuse. Entre deux asphyxies, Il se dresse et Il parle: «Fils, voici votre Mère» (Jn 19, 25-27). Oh oui, chère Maman, qui depuis ce jour-là nous avez adoptés! — Un peu plus tard, ce pauvre bougre de larron s'est fait ouvrir le paradis. Mais, quand donc mourrez-vous, Seigneur!

Je sais bien, Pâques vous attend et votre corps ne pourrira pas comme les nôtres. Il est écrit: *«Non dabis sanctum tuum videre corruptionem»* — «Tu ne laisseras pas ton Saint connaître la corruption» (Ps. 15, 10). Mais, mon pauvre Jésus (excusez le chirurgien), toutes vos plaies sont infectées; elles le seraient d'ailleurs à moins. Je vois distinctement sur elles suinter une lymphe blonde, et transparente, qui se collecte au point déclive en une croûtelle cireuse. Sur les plus ancien-

nes déjà de fausses membranes se forment, qui sécrètent un seropus. Il est écrit aussi: *«Putruerunt et corruptœ sunt cicatrices meœ»* — «Mes plaies se sont infectées et ont suppuré» (Ps 37, 5).

Un essaim de mouches affreuses, de grosses mouches vert et bleu, comme on en voit aux abattoirs et aux charniers, tourbillonne autour de Son corps; et brusquement elles s'abattent sur l'une ou l'autre plaie, pour en pomper le suc et y pondre leurs œufs. Elles s'acharnent au visage; impossible de les chasser. Par bonheur, depuis un moment le ciel s'est obscurci, le soleil s'est caché; il fait soudain très froid. Et ces filles de Béelzéboub ont peu à peu quitté la place.

Bientôt trois heures. Enfin! Jésus lutte toujours. De temps en temps, Il se redresse. Toutes Ses douleurs, Sa soif, Ses crampes, l'asphyxie et les vibrations de Ses deux nerfs médians ne Lui ont pas arraché une plainte. Mais, si Ses amis sont bien là, Son Père, et c'est l'ultime épreuve, Son Père semble l'avoir abandonnné. *«Eli, Eli, lamma sabachtani?*» — «Mon Père, mon Père, pourquoi m'avez-vous abandonné?» (Mt 27, 46; Mc 16, 34; Ps 21, 1).

Il sait maintenant qu'Il s'en va. Il crie «*Consummatum est*» — «Tout est consommé» (Jn 19, 30). La coupe est vide, la tâche est faite. Puis, de nouveau Se redressant et comme pour nous faire entendre qu'il meurt de par Sa volonté *«iterum clamans voce magna*» — «Poussant de nouveau un grand cri» (Mt 27, 50): «Mon Père, dit-Il, je remets mon âme entre Vos mains.» — Lc 23, 46; voir Jn 10, 18: (*habeas in potestate ponere animam suam*). Il est mort quand Il l'a voulu. Et qu'on ne me parle plus de théories physiologiques!

«Laudato si Missignore per sora nostra morte corporate!» — «Loué sois-tu, mon Seigneur, pour notre sœur la mort corporelle!» (Cantique des créatures, St François d'Assise). Oh oui. Seigneur, soyez loué, pour avoir bien voulu mourir. Car nous n'en pouvions plus. Maintenant tout est bien. Dans un dernier soupir, Votre Tête vers moi, lentement, s'est pen-

chée, droit devant Vous, Votre menton sur le sternum. Je vois à présent bien en face Votre visage détendu, rasséréné, que malgré tant d'affreux stigmates illumine la majesté très douce de Dieu qui est toujours là. Je me suis affalé à genoux devant Vous, baisant Vos pieds troués, où le sang coule encore, en se coagulant vers les pointes. La rigidité cadavérique Vous a saisi brutalement, comme le cerf forcé à la course. Vos jambes sont dures comme l'acier... et brûlantes. Quelle température inouïe Vous a donné cette tétanie?

La terre a tremblé; que m'importe? et le soleil s'est éclipsé. Joseph est allé réclamer Votre corps à Pilate, qui ne le refusera pas. Il hait ces Juifs, qui l'ont forcé à Vous tuer; cet écriteau sur Votre Tête proclame bien haut sa rancune: «Jésus, roi des Juifs» (Mt 27, 29; Jn 19, 21) et crucifié comme un esclave! Le centurion est allé faire son rapport, après Vous avoir, le brave homme, proclamé vrai Fils de Dieu. Nous allons Vous descendre et ce sera facile, une fois les pieds décloués. Joseph et Nicodème décrocheront la poutre du stipes. Jean Votre disciple bien-aimé Vous portera les pieds; à deux autres, avec un drap tordu en corde, nous soutiendrons vos reins. Le linceul est prêt, sur la pierre ici tout près, face au sépulcre: et là, tout à loisir, on déclouera Vos mains. Mais qui vient là?

Ah oui, les Juifs ont dû demander à Pilate qu'on débarrasse la colline de ces gibets qui offensent la vue et souilleraient la fête de demain. Race de vipères qui filtrez la moucheron et déglutissez le chameau ! Des soldats brisent à grands coups de barre de fer les cuisses des larrons. Ils pendent maintenant lamentablement et, comme ils ne peuvent plus se soulever sur les jambes, la tétanie et l'asphyxie les auront bientôt achevés.

Mais rien à faire ici pour vous! *«Os non comminuetis ex eo»* — «Vous ne romprez aucun de ses os» (Jn 19, 36; Ex 12, 46; Nb 9, 12). Laissez-nous donc en paix: ne voyez-vous pas qu'il est mort? — Sans doute, disent-ils. Mais quelle idée a pris l'un d'eux? D'un geste tragique et précis,

il a levé la hampe de la lance et d'un seul coup oblique au côté droit, il l'enfonce profondément. Oh! pourquoi? «*Et aussitôt, de la plaie est sorti du sang et de l'eau*» (Jn 20, 34). Jean l'a bien vu et moi aussi, et nous ne saurions mentir: un large flot de sang liquide et noir, qui a jailli sur le soldat et peu à peu coule en bavant sur la poitrine, en se coagulant par couches successives. Mais, en même temps, surtout visible sur les bords, a coulé un liquide clair et limpide comme de l'eau. Voyons, la plaie est au-dessous et en dehors du mamelon (5e espace), le coup oblique. C'est donc le sang de l'oreillette droite et l'eau sort de Son péricarde. Mais alors, mon pauvre Jésus, Votre cœur était comprimé par ce liquide et Vous aviez, en plus de tout, cette douleur angoissante et cruelle du cœur serré dans un étau.

N'était-ce pas assez de ce que nous voyions? Est-ce pour que nous le sachions que cet homme a commis son agression bizarre? Peut-être aussi les Juifs auraient-il prétendu que Vous n'étiez pas mort mais évanoui. Votre résurrection demandait donc ce témoignage. Merci, soldat, merci, Longin; tu mourras un jour en martyr chrétien.



Et maintenant, lecteur, remercions Dieu, qui m'a donné la force d'écrire cela jusqu'au bout; non pas sans larmes! Toutes ces douleurs effroyables, que nous avons vécues en Lui, Il les a toute sa vie prévues, préméditées, voulues, dans Son Amour, pour racheter toutes nos fautes. «*Oblatus est quia ipse voluit*» — «Il a été livré parce qu'il l'a voulu Lui-même» (Is 53, 7). Il a dirigé toute Sa Passion, sans éviter une torture; en acceptant ses conséquences physiologiques, mais sans être dominé par elles, *Il est mort quand et comme et parce qu'il l'a voulu.*

Jésus est en agonie jusqu'à la fin des temps. Il est juste, il est bon de souffrir avec Lui et de Le remercier, quand II nous envoie la douleur, de nous associer à la Sienne. Il nous faut achever, comme l'écrit saint Paul, ce qui manque à la Passion du Christ, et, avec Marie, Sa Mère et notre Mère, accepter joyeusement, fraternellement notre compassion.

O Jésus, qui n'avez pas eu pitié de Vous-même, qui êtes Dieu, ayez pitié de moi qui suis un pécheur!

Laus Christo

FIGURES

Toutes les images du Saint Linceul contenues dans ce travail ont été faites d'après les photographies directes et sans retouche prises à l'ostension de 1931 par mon ami le Commandeur G. Enrie, de Turin, photographe officiel de la Relique. Qu'il me permette de le remercier de tout cœur pour l'autorisation donnée avec sa «gentilezza» coutumière de reproduire ici ses magnifiques clichés. Les photographies du Crucifix du Docteur Villandre sont de Roseman, artiste-peintre.

Les schémas anatomiques sont des réalisations de l'auteur



Fig. 1. — La mise au Linceul

Miniature de G.B. della Rovere (17e siècle), à la Pinacothèque de Turin

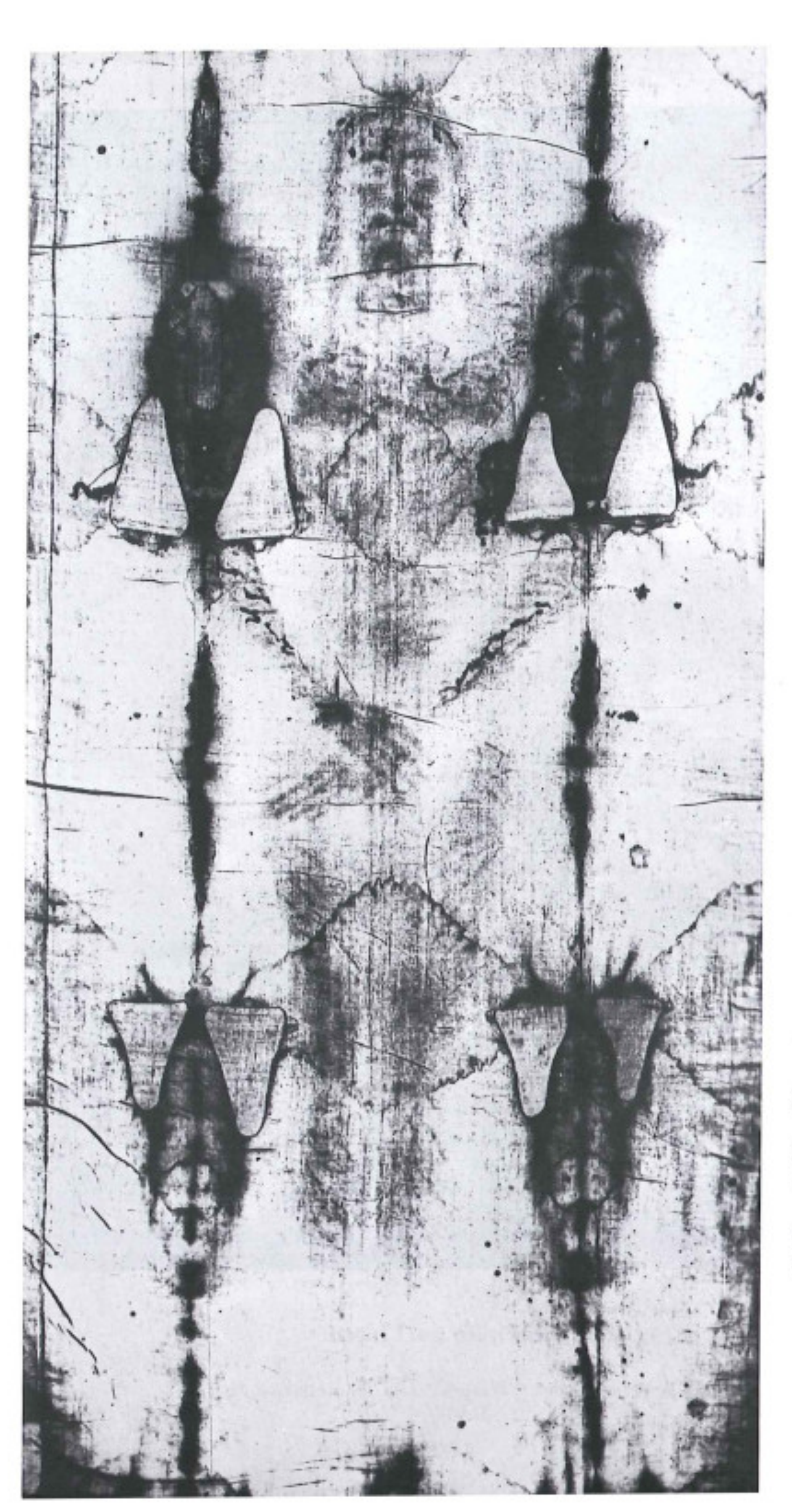


Fig. 2

Moitié antérieure
du Linceul

(Epreuve photographi
que)

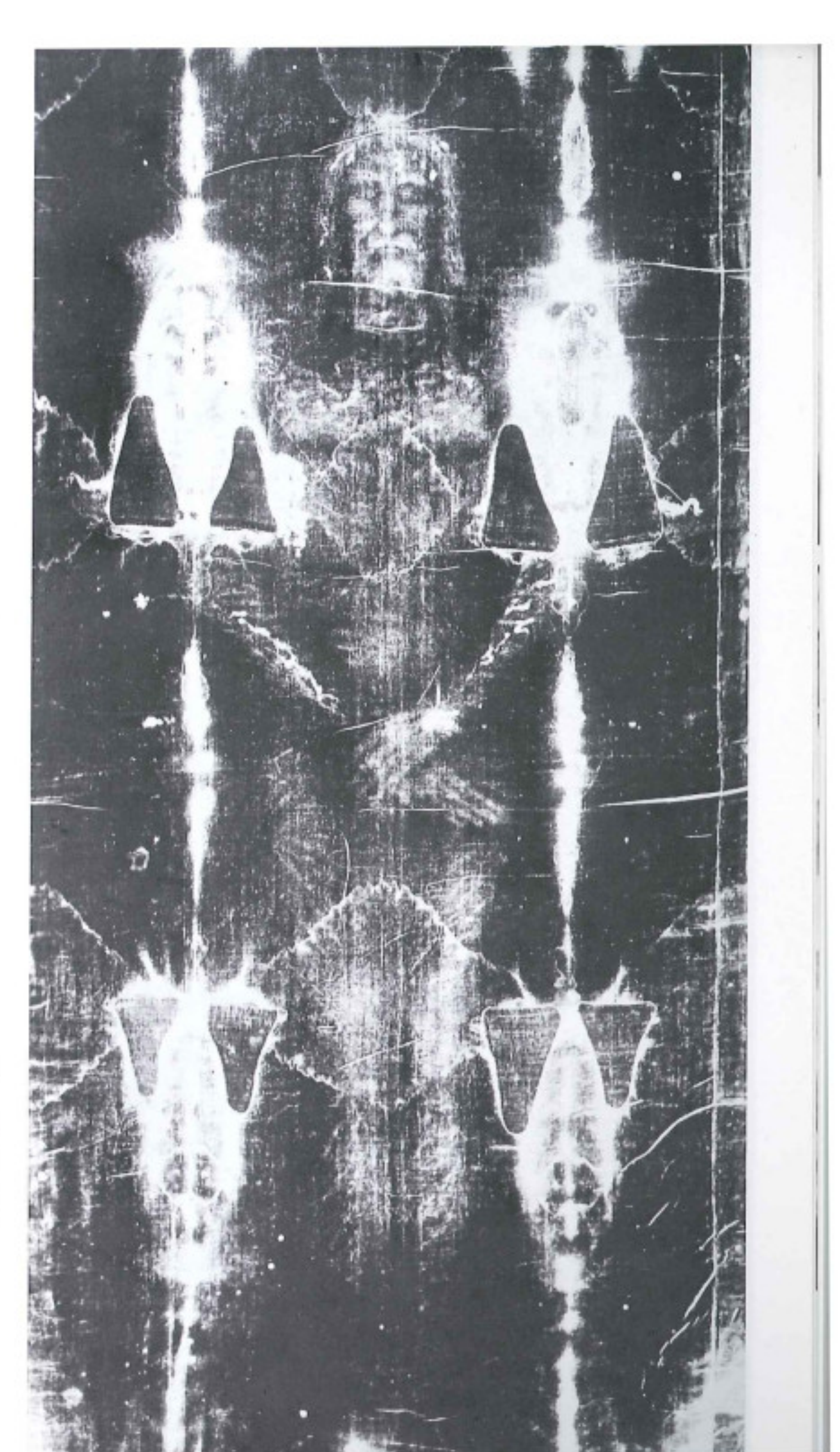


Fig. 3

Moitié antérieure du Linceul

(Fac-similé du cliché)

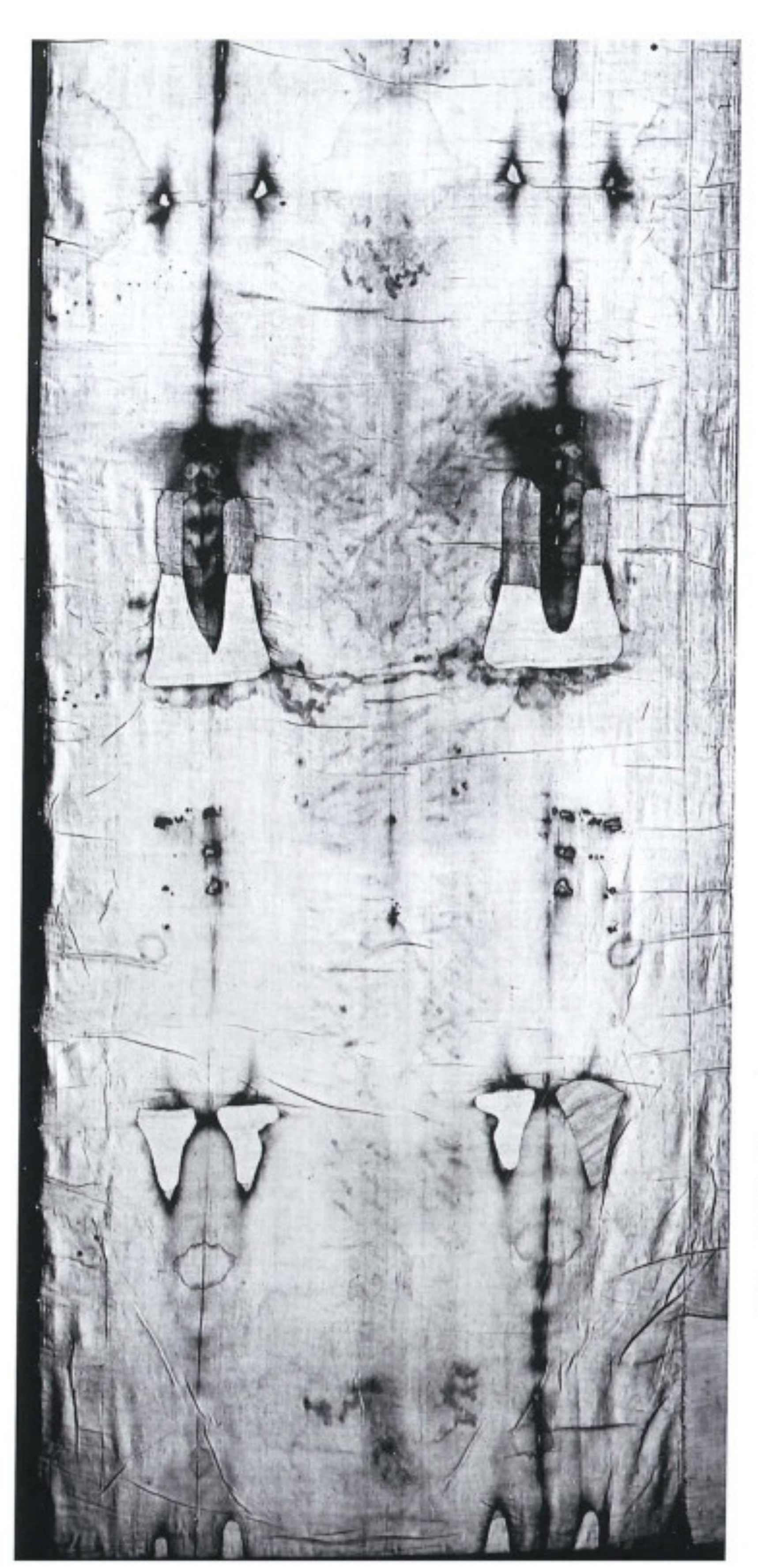


Fig. 4

Moitié postérieure du Linceul

(Epreuve photographique)

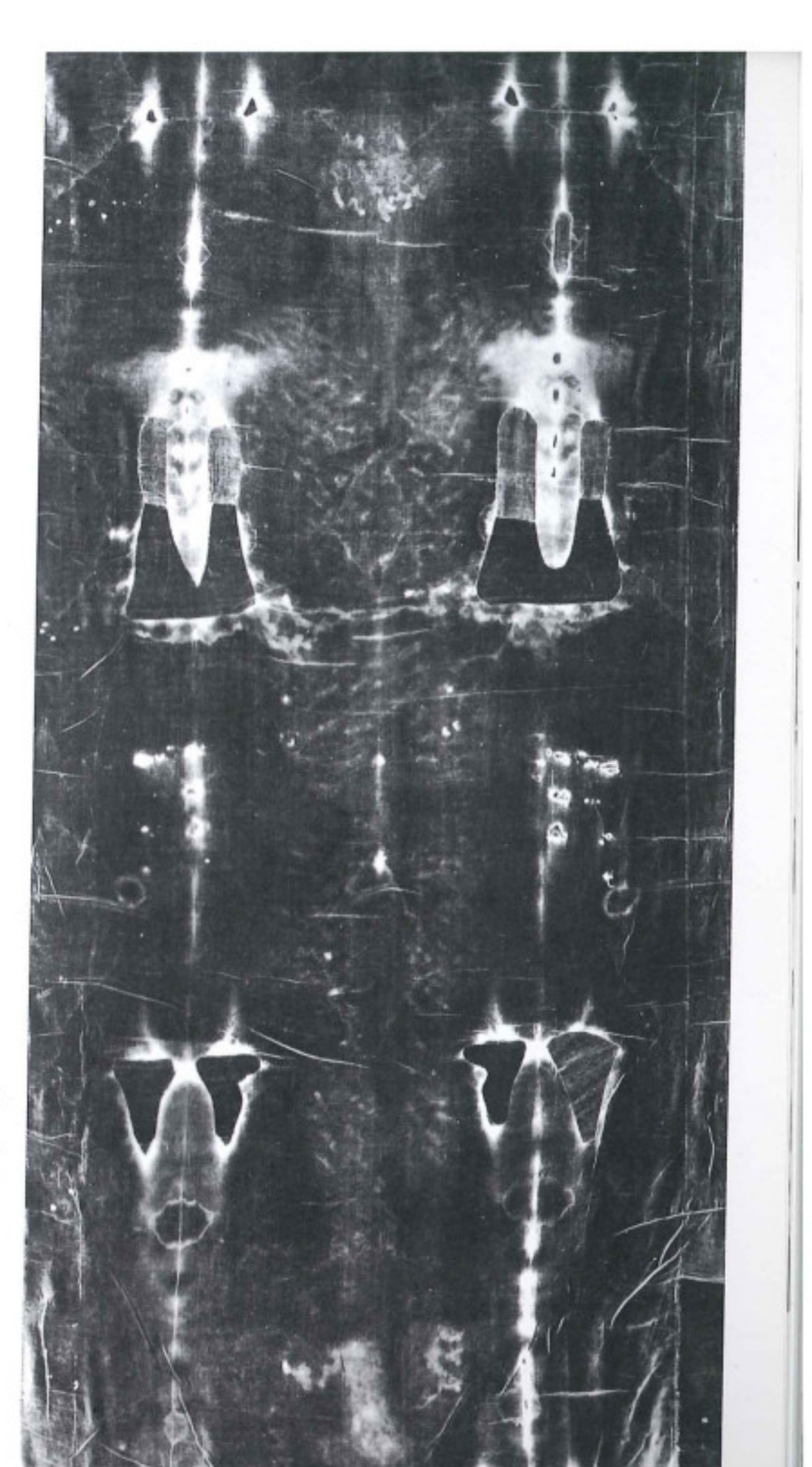


Fig. 5

Moitié postérieure du Linceul

(Fac-similé du cliché)

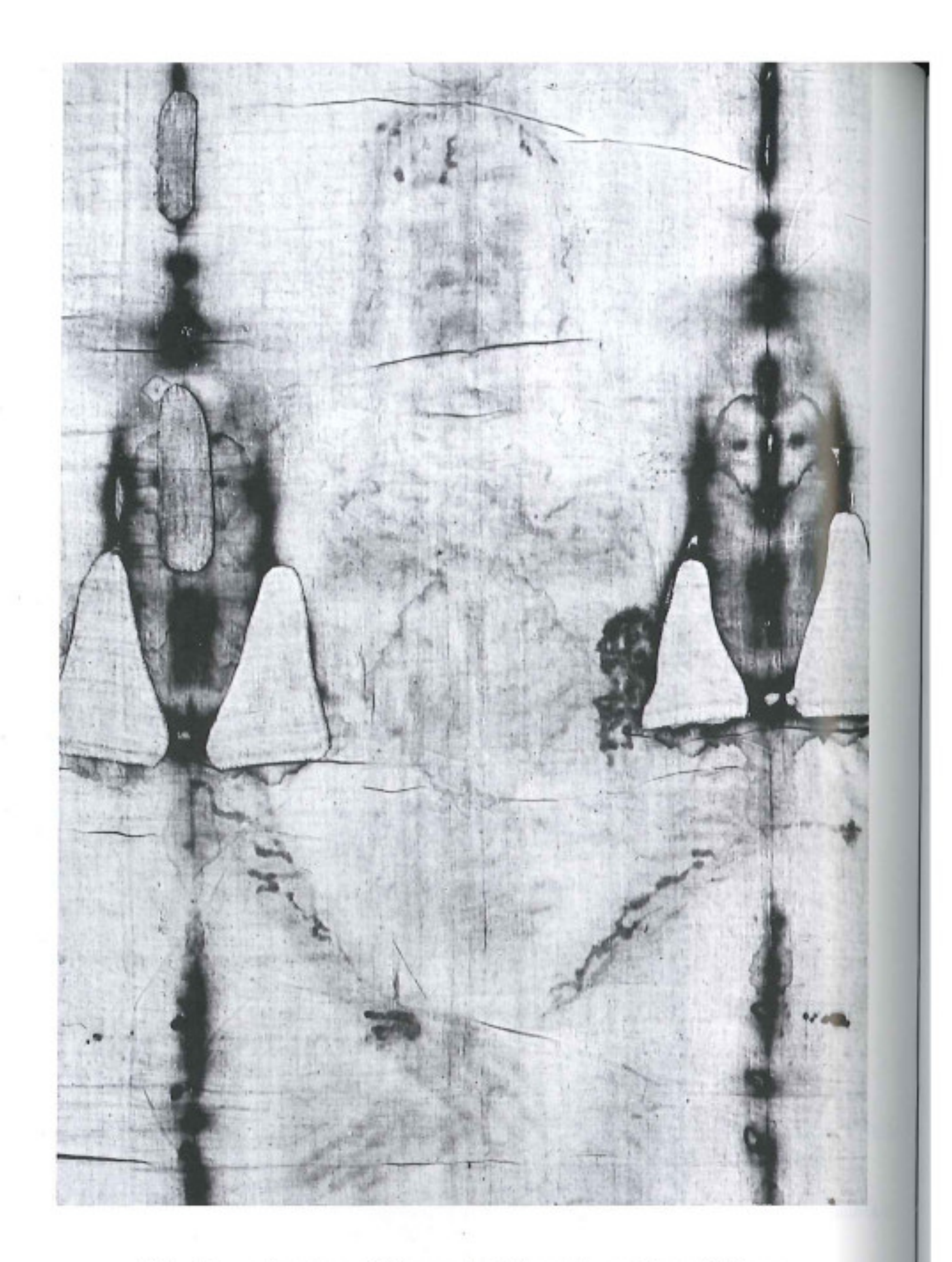


Fig. 6. — Image antérieure du Linceul, partie supérieure

(Epreuve photographique)

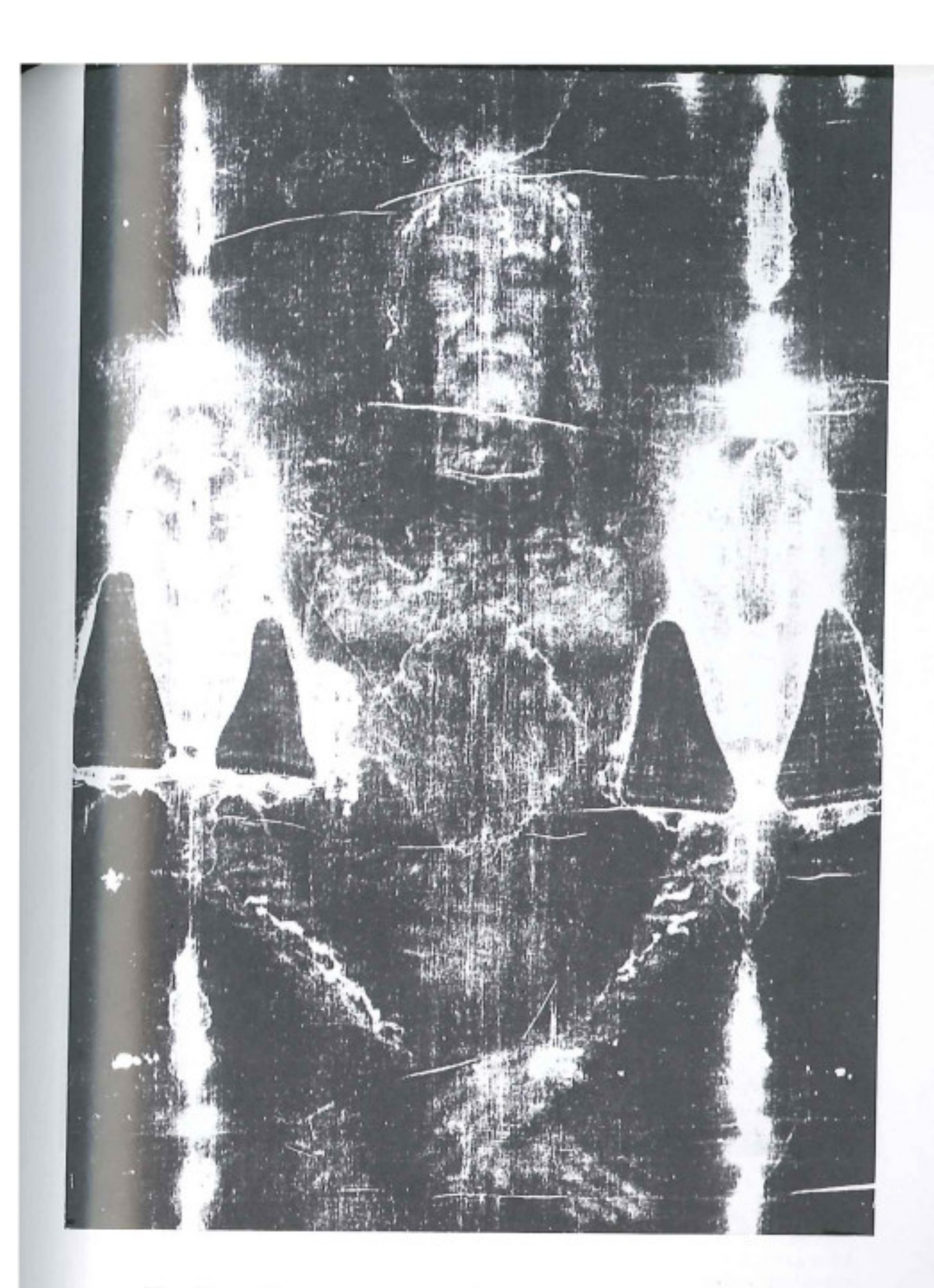


Fig. 7. — Image antérieure du Linceul, partie supérieure

(Fac-similé du cliché)

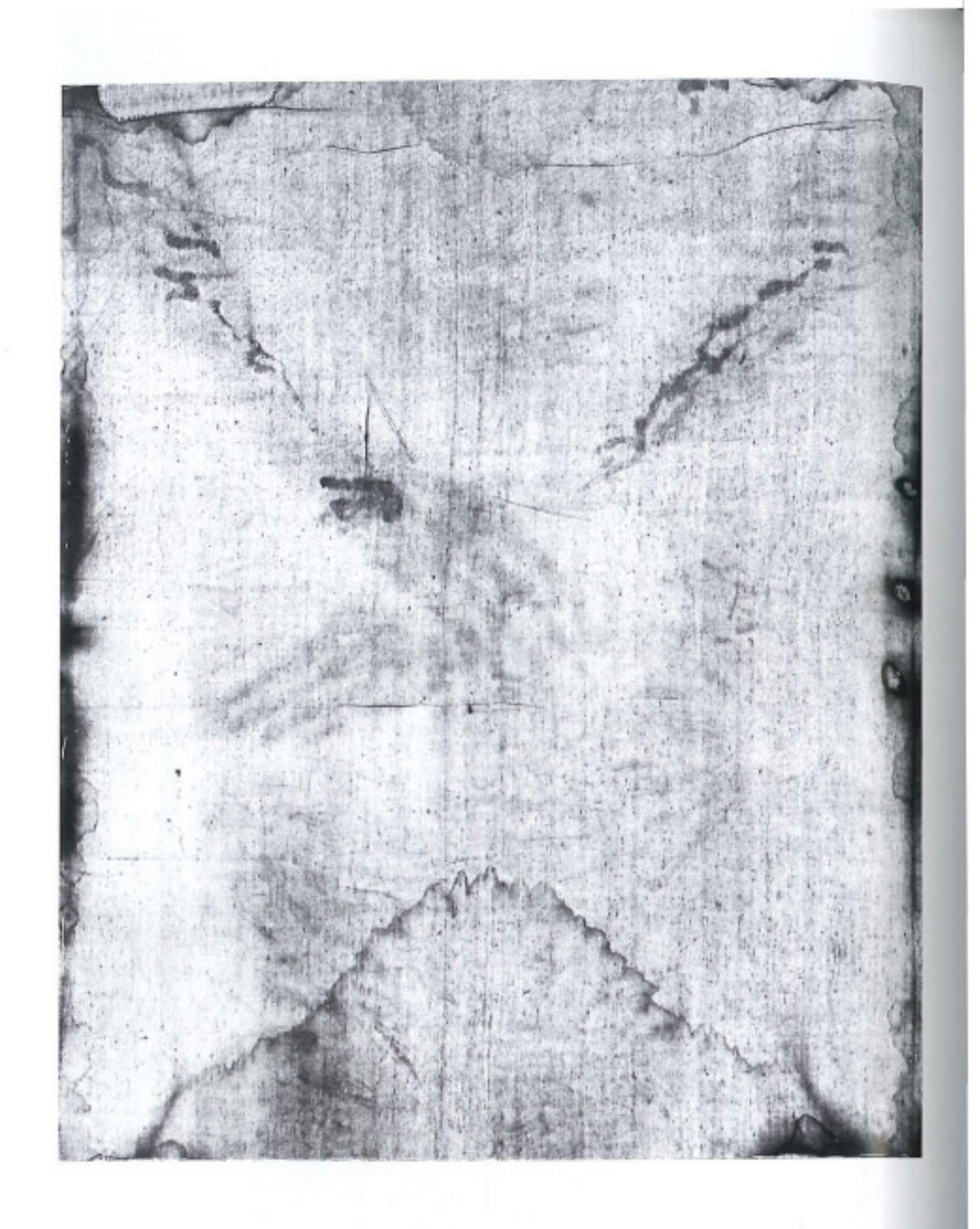


Fig. 8. — Les mains du Linceul

(Epreuve photographique)

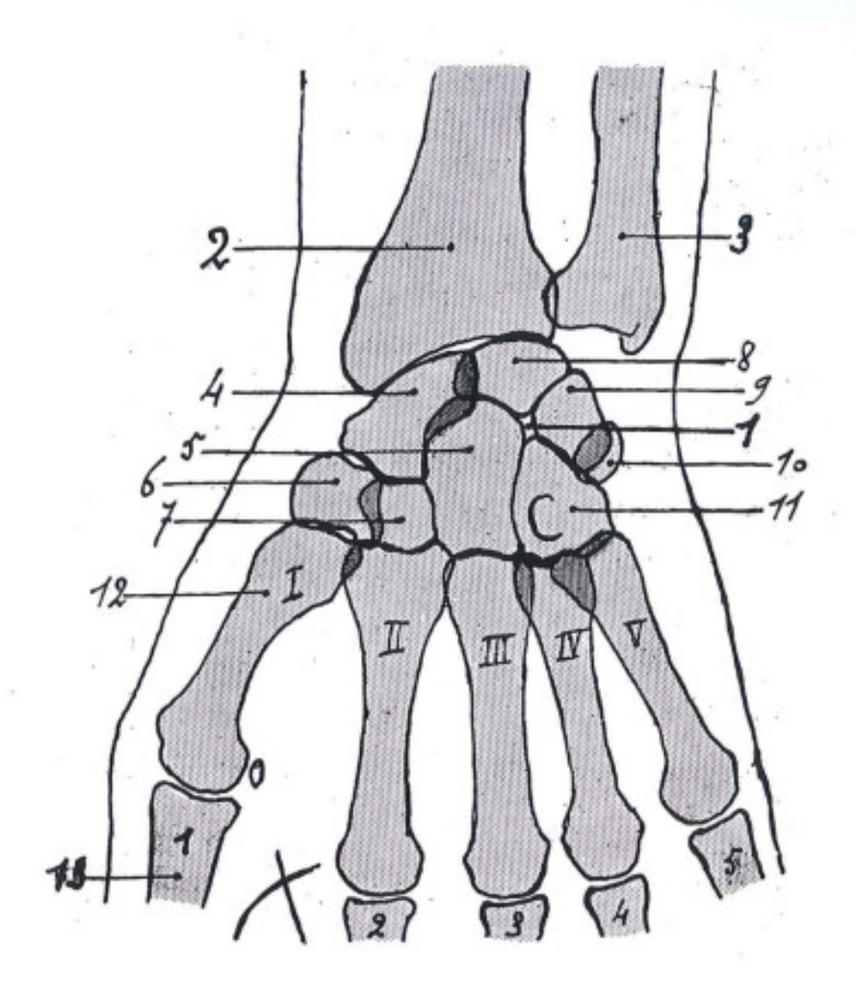


Fig. 9. — Radiographie de face d'une main normale

(Schéma)

1. Espace libre mésocarpien de Destot. — 2. Radius. — 3. Cubitus. — 4. Scaphoïde. — 5. Grand os. — 6. Trapèze. — 7. Trapézoïde. — 8. Semi-lunaire. — 9. Pyramidal. — 10. Pisiforme. — 11. Os crochu. — 12. Métacarpiens. — 13. Premières phalanges.

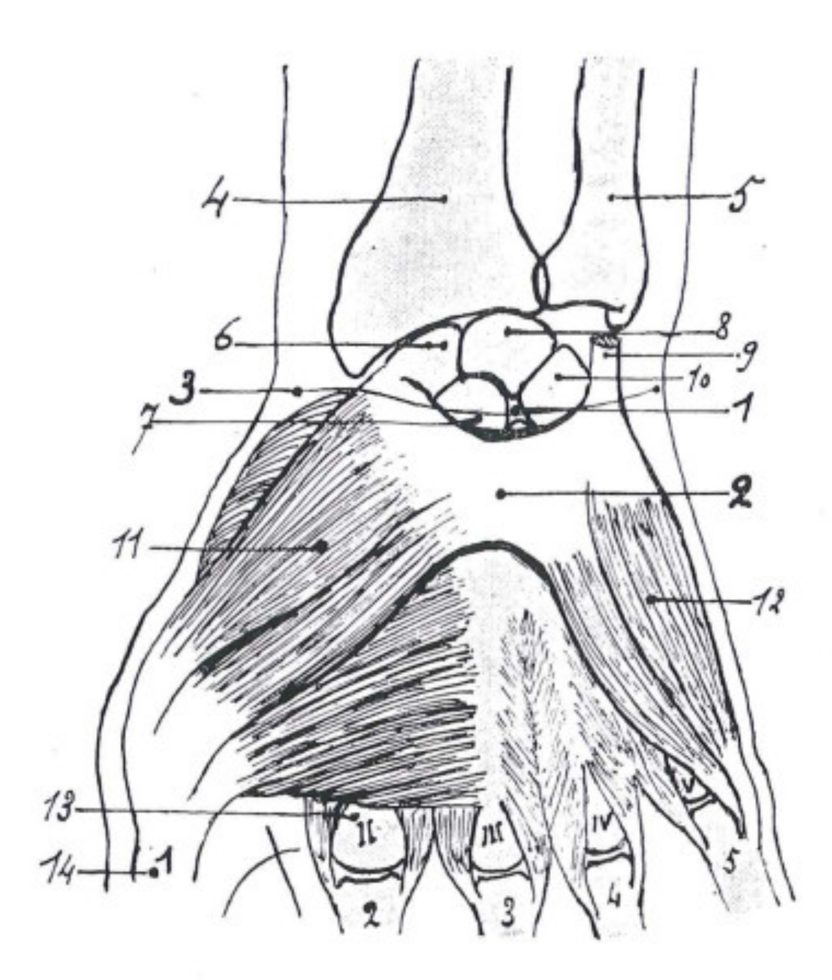
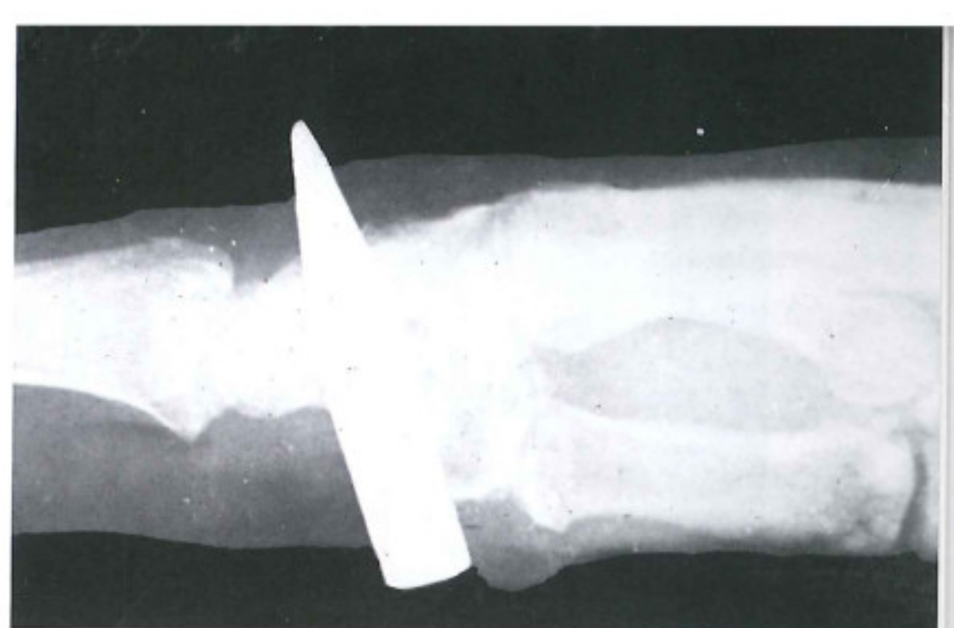


Fig. 10. — Face antérieure de la main, montrant d'après la radiographie (fig. 4) les deux éminences musculaires, le ligament annulaire antérieur et l'espace libre.

1. Espace libre. — 2. Ligament annulaire antérieur. — 3. Projection du pli de flexion du poignet. — 4. Radius. — 5. Cubitus. — 6. Scaphoïde. — 7. Grand os. — 8. Semi-lunaire. — 9. Tendon du muscle cubital antérieur. — 10. Pyramidal. — 11. Eminence thénar (muscles du pouce). — 12. Eminence hypothénar (muscles du petit doigt). — 13. Métacarpiens. — 14. Premières phalanges

Fig. 11.
Radiographie d'une main crucifiée.



de face



de profil

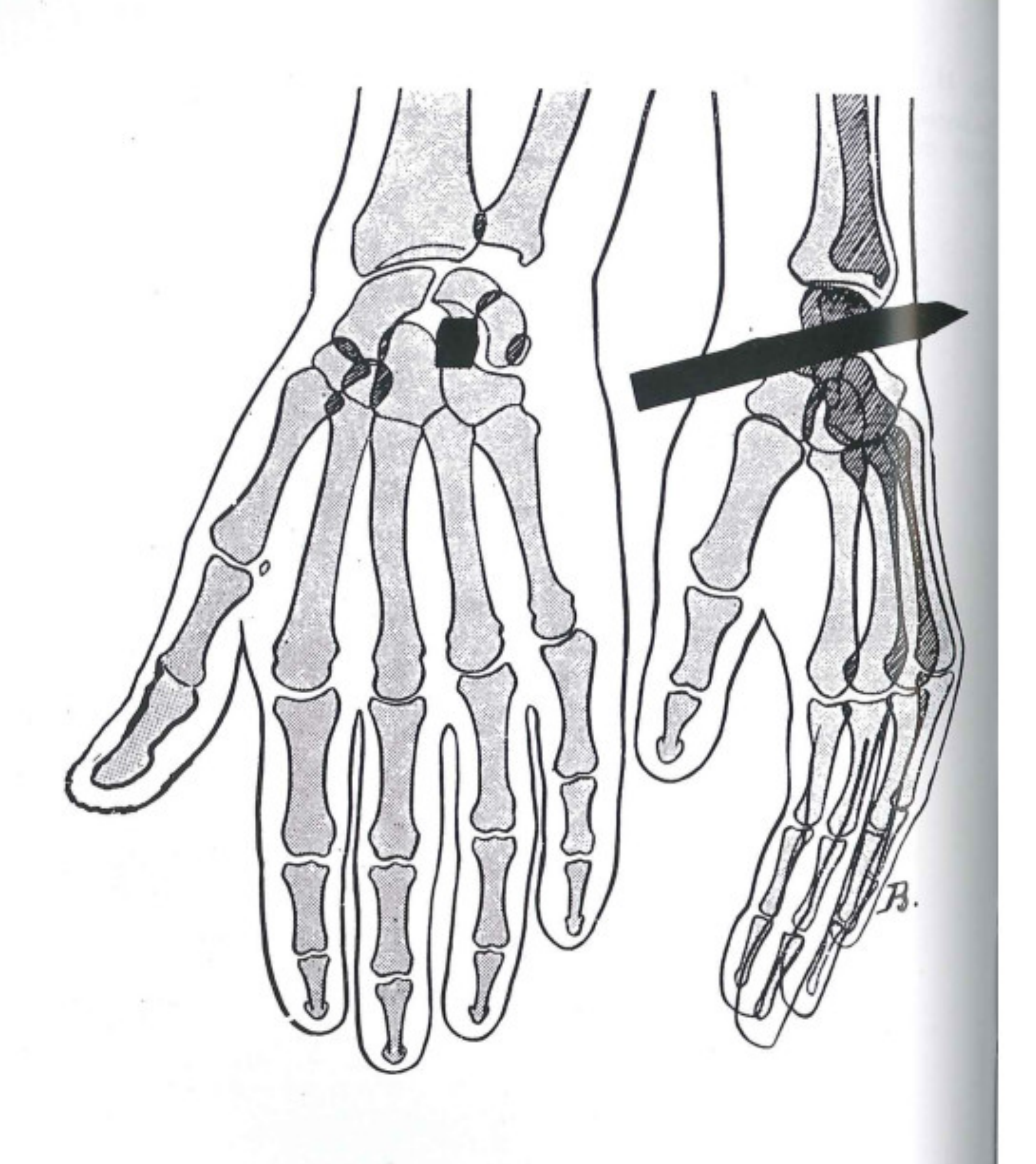


Fig. 12. — Schémas d'une main crucifiée

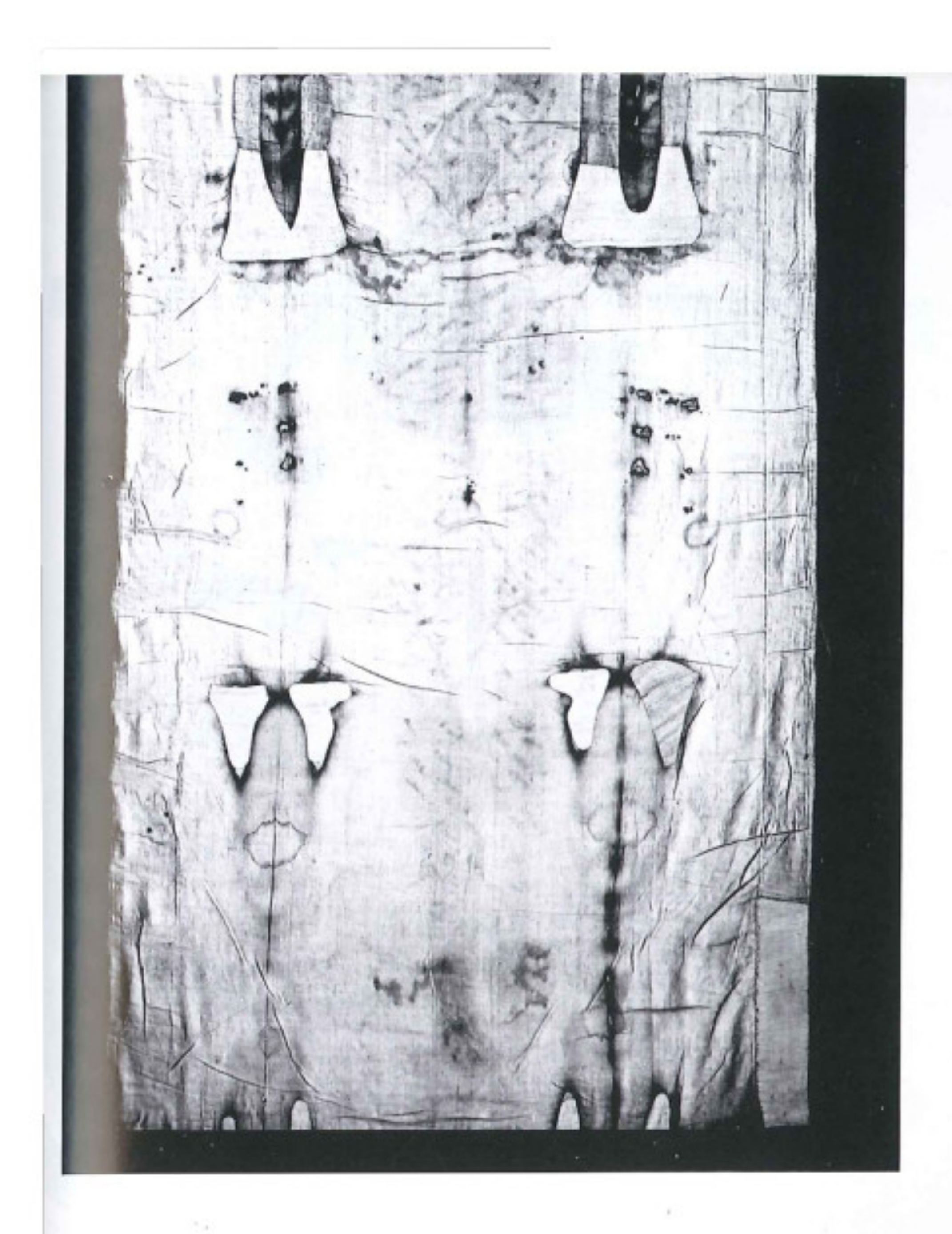
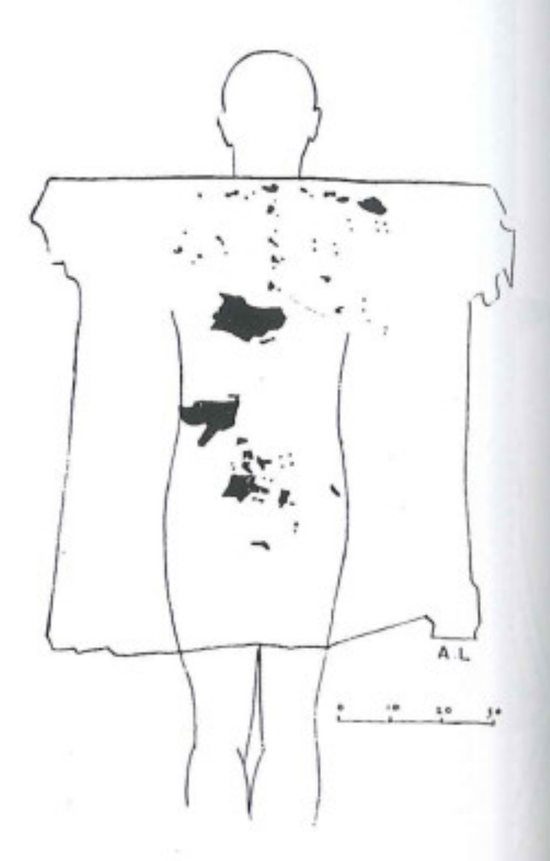


Fig. 13. — Image postérieure du Linceul (membres inférieurs)

(Epreuve photographique)

Les membres inférieurs (de haut en bas: cuisses, mollets, pieds). Sur les cuisses et les mollets, traces de la flagellation. Sur les pieds et en dehors des pieds, coulées de sang. Sur le pied droit (à gauche), seul visible en totalité le trou de la crucifixion.



Les taches sanguines de la Tunique d'Argenteuil

(Antoine Legrand, d'après la photo de Gérard Cordonnier).

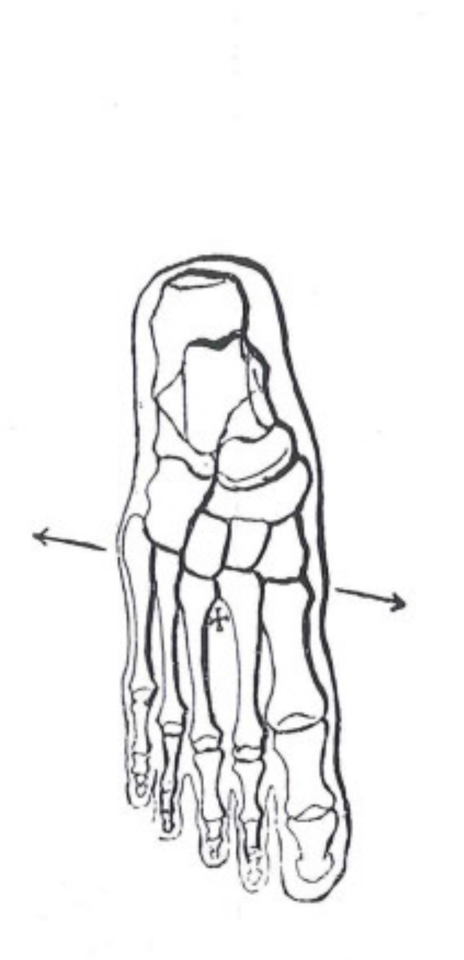


Fig. 14. — L'enclouage du pied

La flèche indique la direction de l'interligne de Lisfranc (articulation tarso-métatarsienne).

La + marque le point de pénétration du clou de crucifixion (partie postérieure du deuxième espace intermétatarsien).

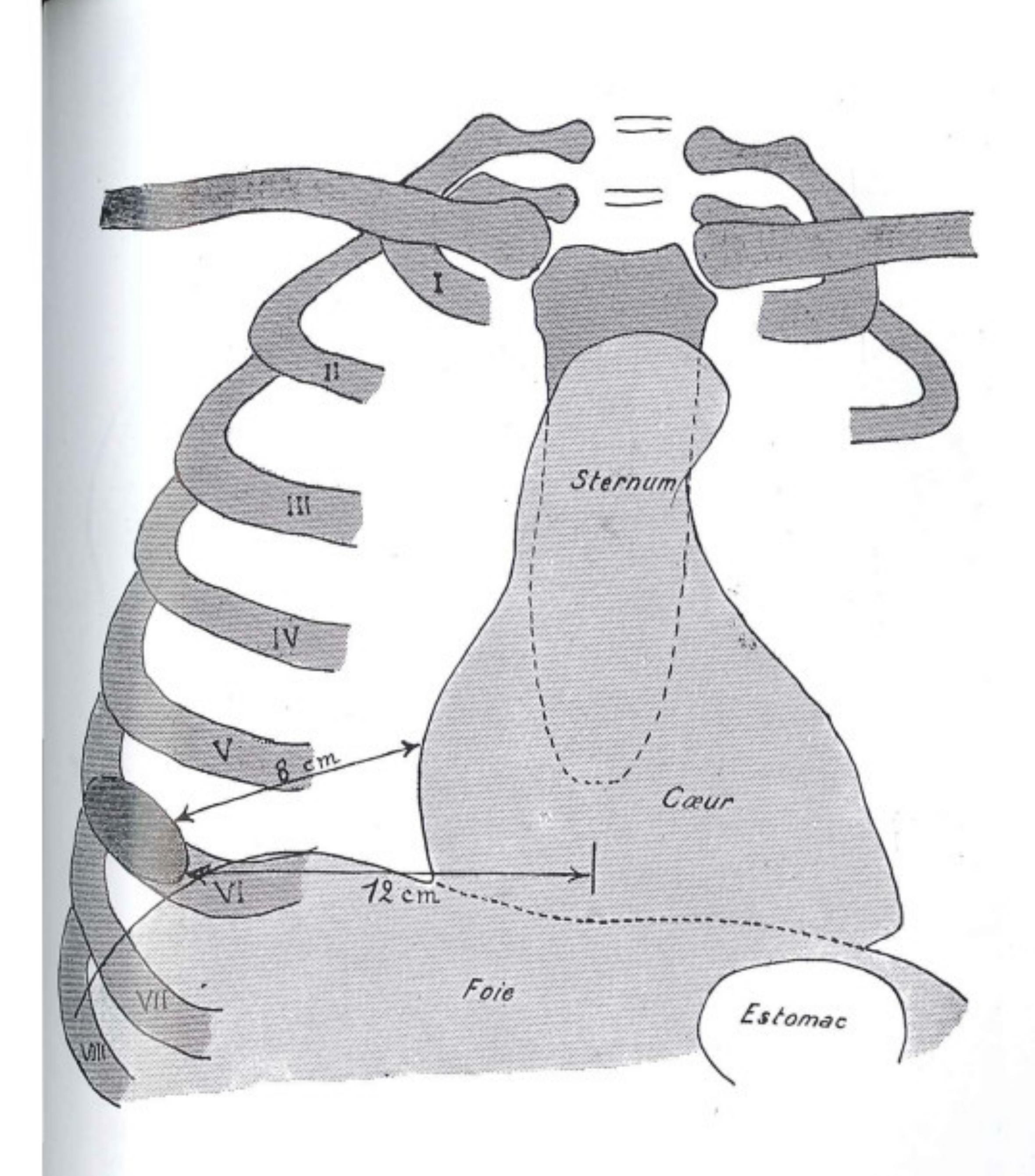


Fig. 15. — Schéma de la radiographie thoracique

Je n'ai reproduit pour plus de clarté que la partie antérieure du squelette et les ombres viscérales. Sur la 6e côte et le 5e espace: plaquette métallique repérant la plaie du côté. La ligne à flèches de 8 centimètres marque le trajet de la lance.

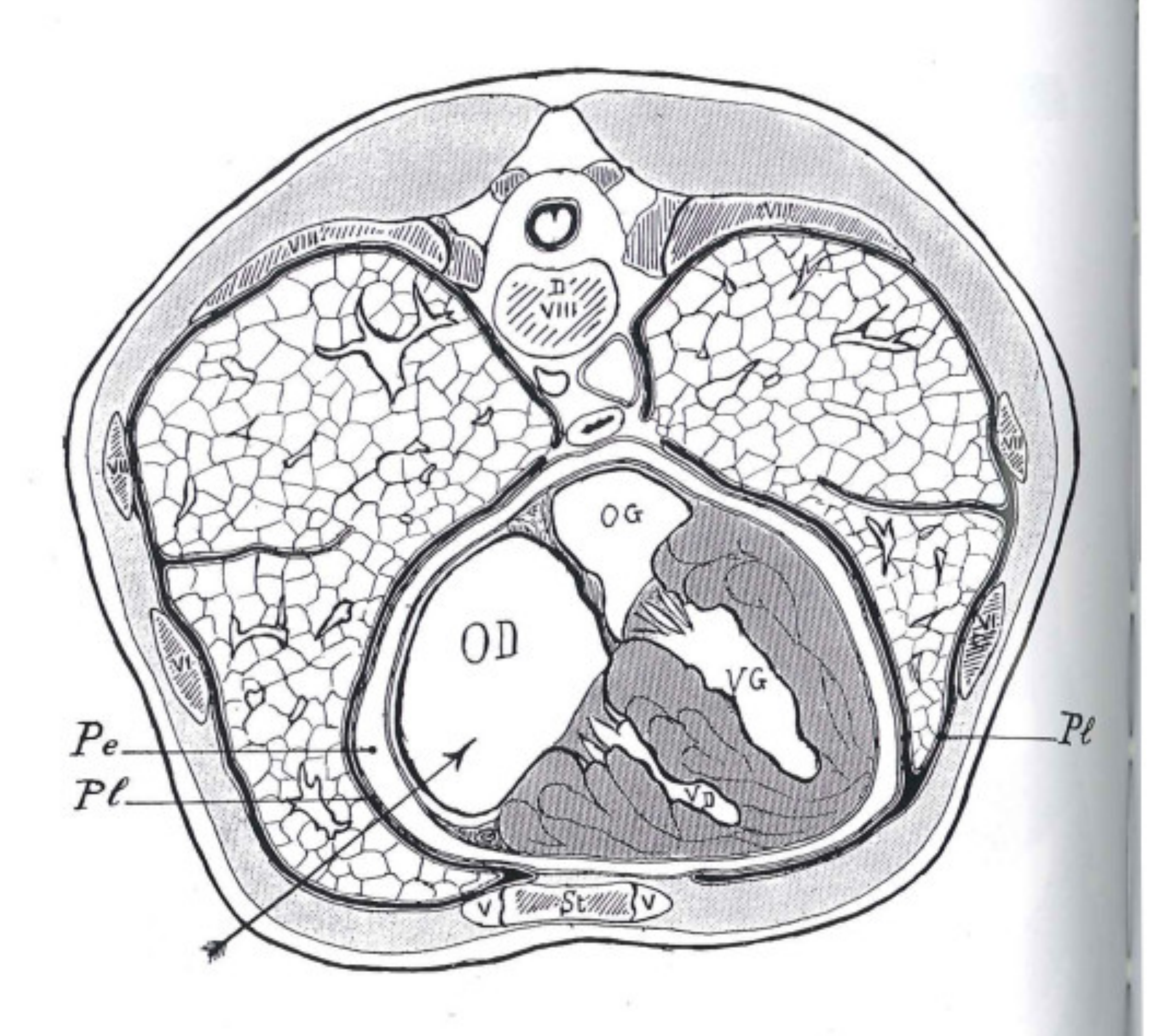


Fig. 16. — Coupe horizontale du thorax passant au niveau de la plaie du côté et montrant le trajet de la lance (5ᵉ espace intercostal en avant, 8ᵉ vertèbre dorsale en arrière).

Pl. Plèvre (entourant le poumon). — Pe. Péricarde (distendu par l'épanchement d'hydropéricarde agonique). V, VI, VII, VIII, 5ᵉ, 6ᵉ, 7ᵉ et 8ᵉ côtes. — D VIII, 8ᵉ vertèbre dorsale. — St. Sternum — OD et OG. Oreillette droite et oreillette gauche. — VD et VG. Ventricule droit et ventricule gauche.

La flèche indique le trajet de la lance.

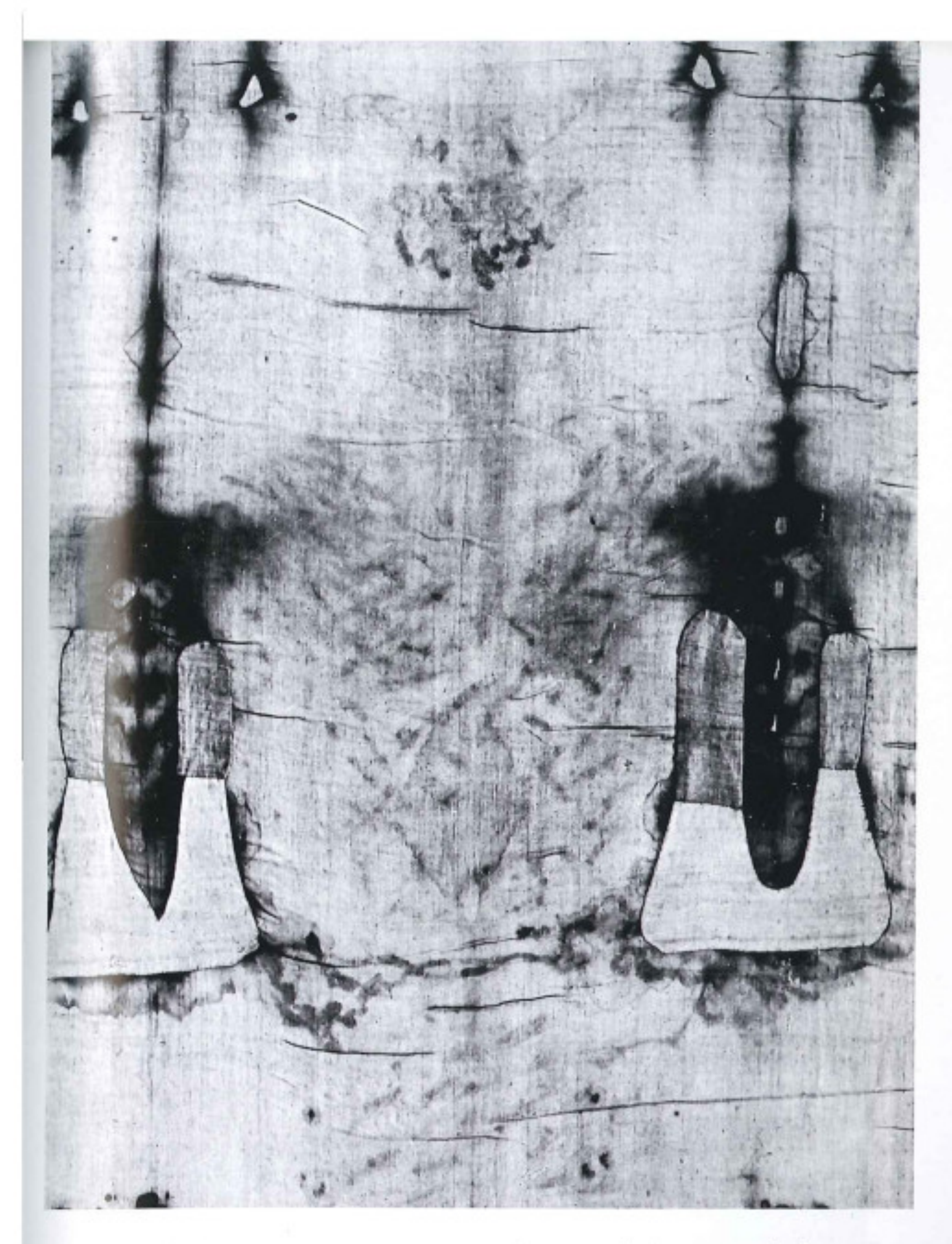


Fig. 17. — Image postérieure du Linceul (nuque et dos)

(Epreuve photographique)

Outre les marques de la couronne d'épines sur la nuque et les plaies de la flagellation sur le dos, noter au niveau des reins, la coulée de sang transversale sortie de la veine cave inférieure après la descente de croix et la mise en position horizontale.

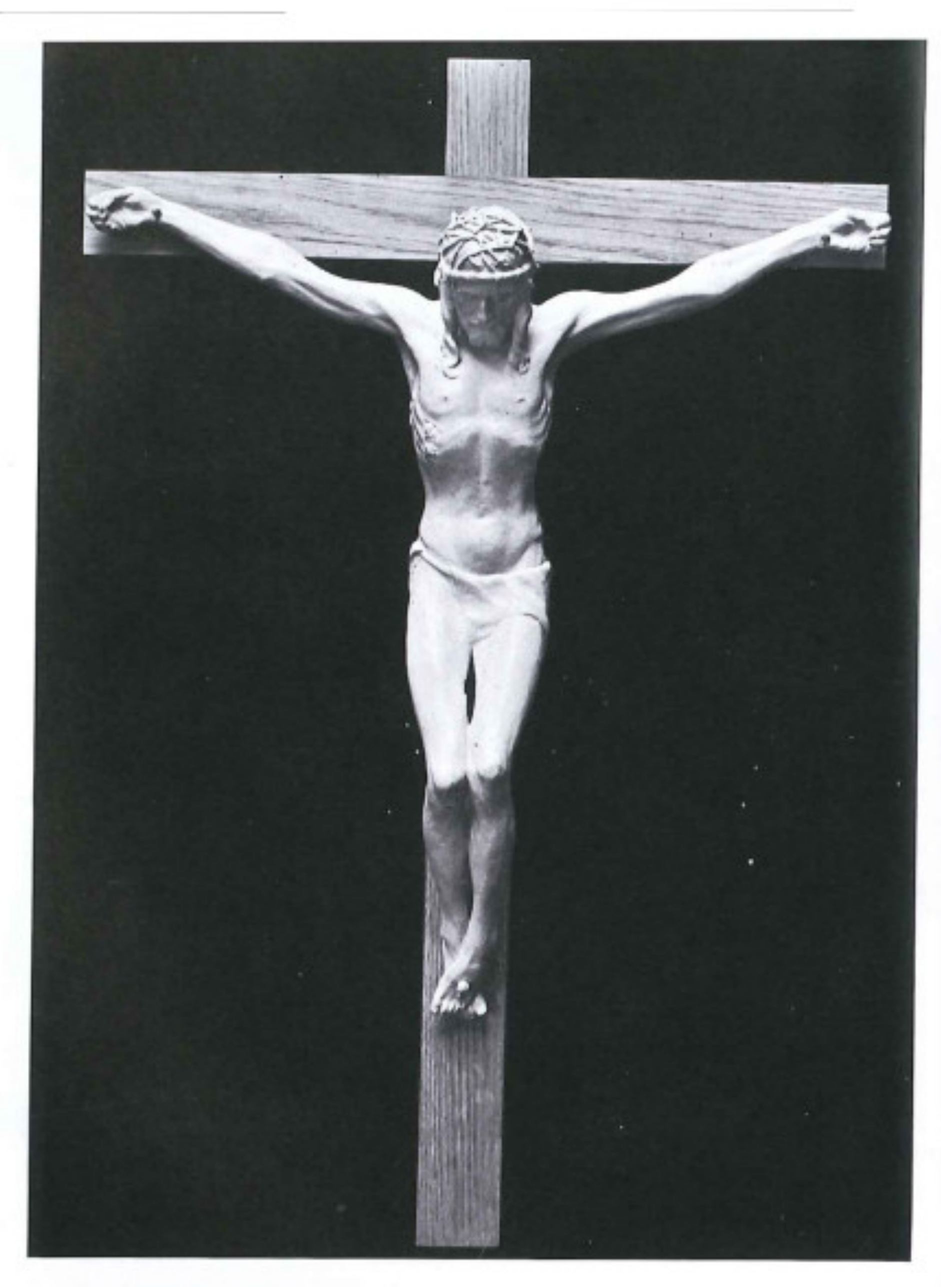


Fig. 18. — Crucifix de Villandre (face)

Une indulgence partielle de **3 ans** est accordée pour la récitation de cinq **Pater, Ave** et **Gloria,** et la strophe du **Stabat: Sancta Mater istud agas,** en l'honneur des Cinq plaies de Notre-Seigneur.

Par la récitation des mêmes prières, chaque jour pendant un mois, on peut gagner **une indulgence plénière** aux conditions ordinaires.

(Décret de la S. Pénitencerie, 9 juillet 1934).

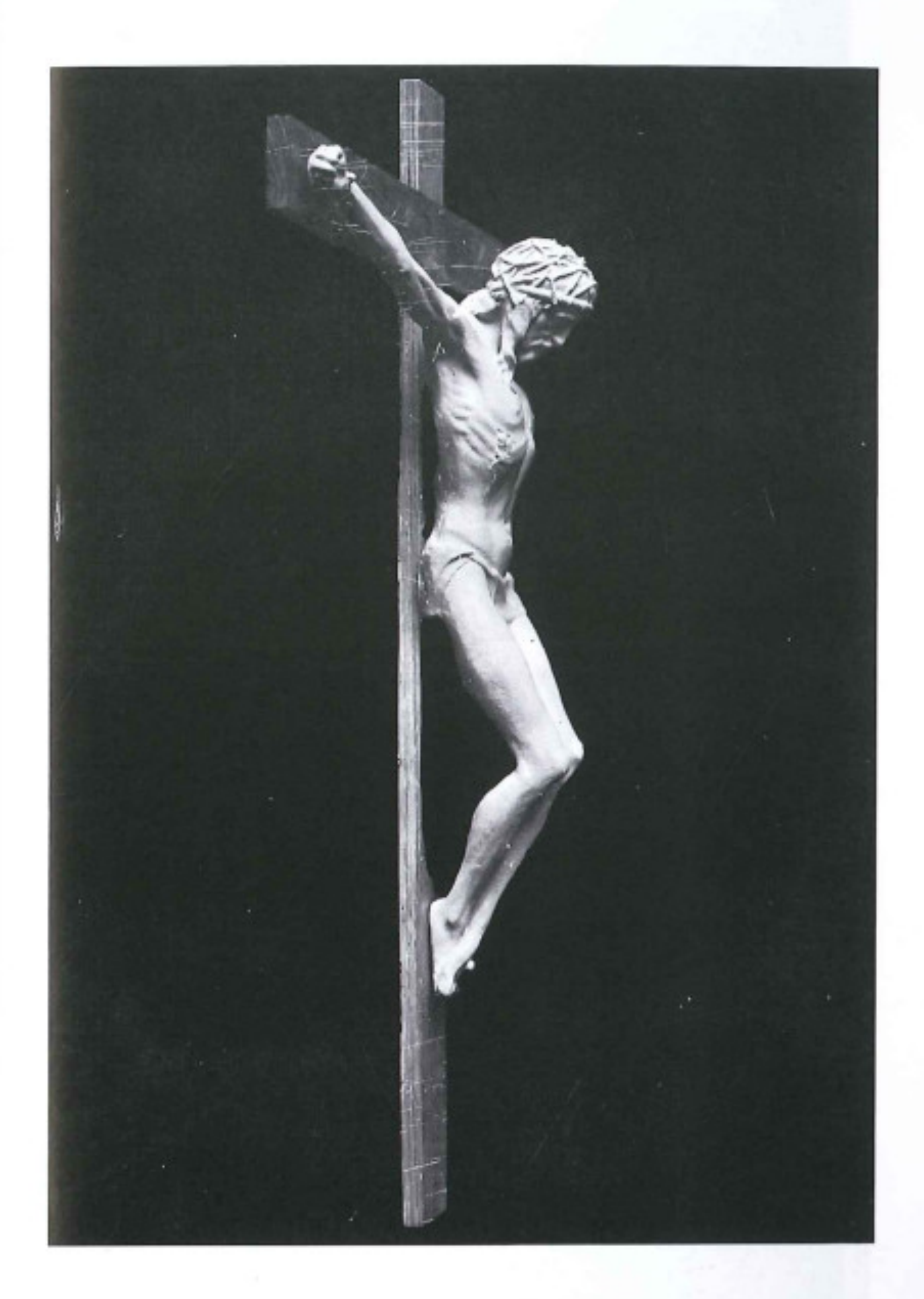
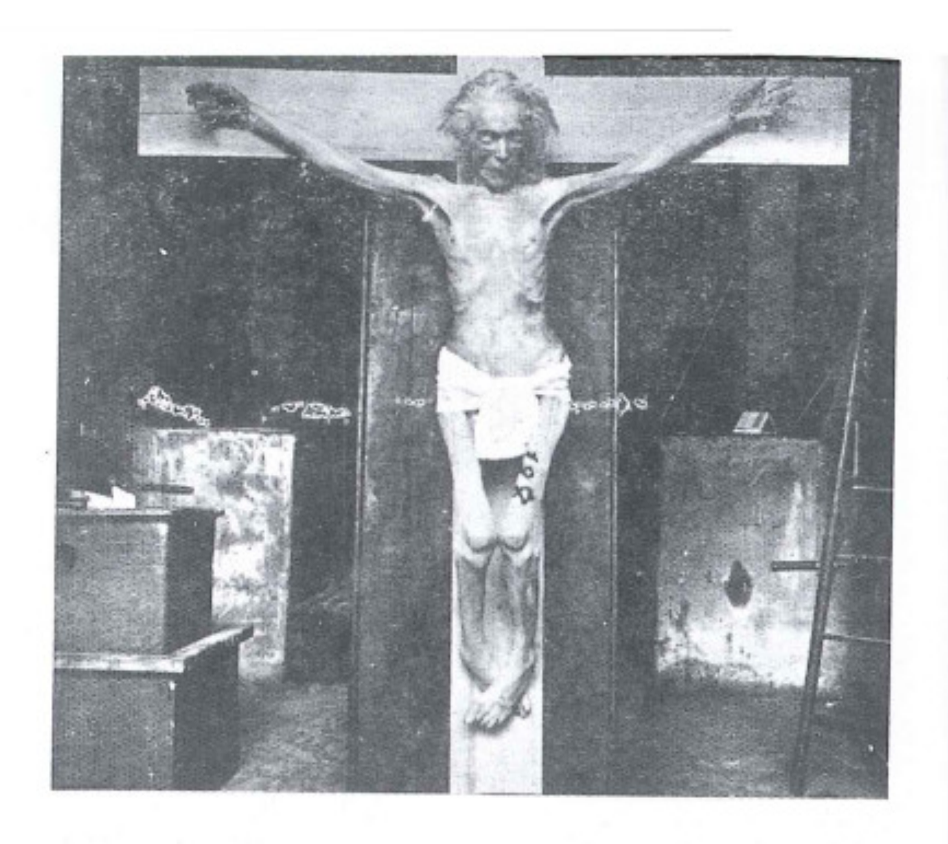


Fig. 19. — Crucifix de Villandre (profil)



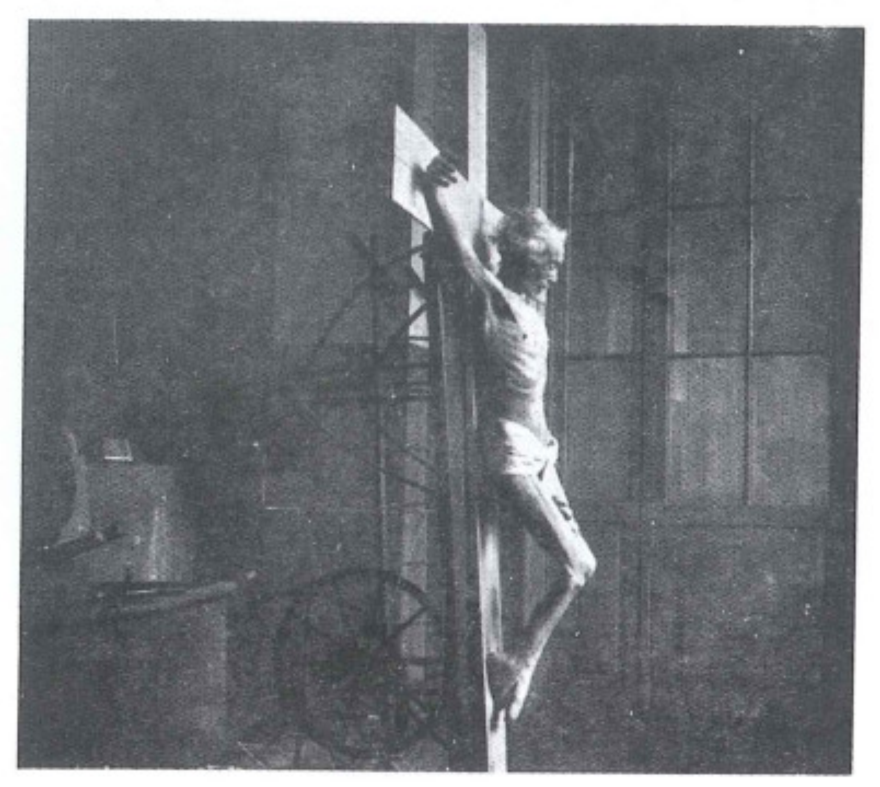
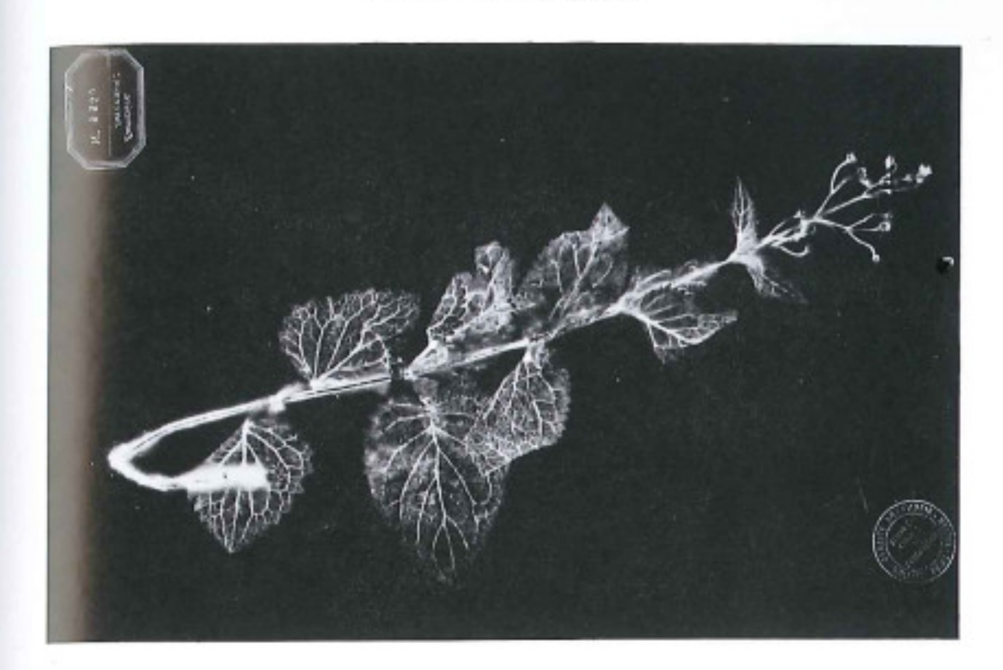


Fig. 20. — Cadavre crucifié — vérification des angulations

Fac-similé du cliché



Epreuve photographique

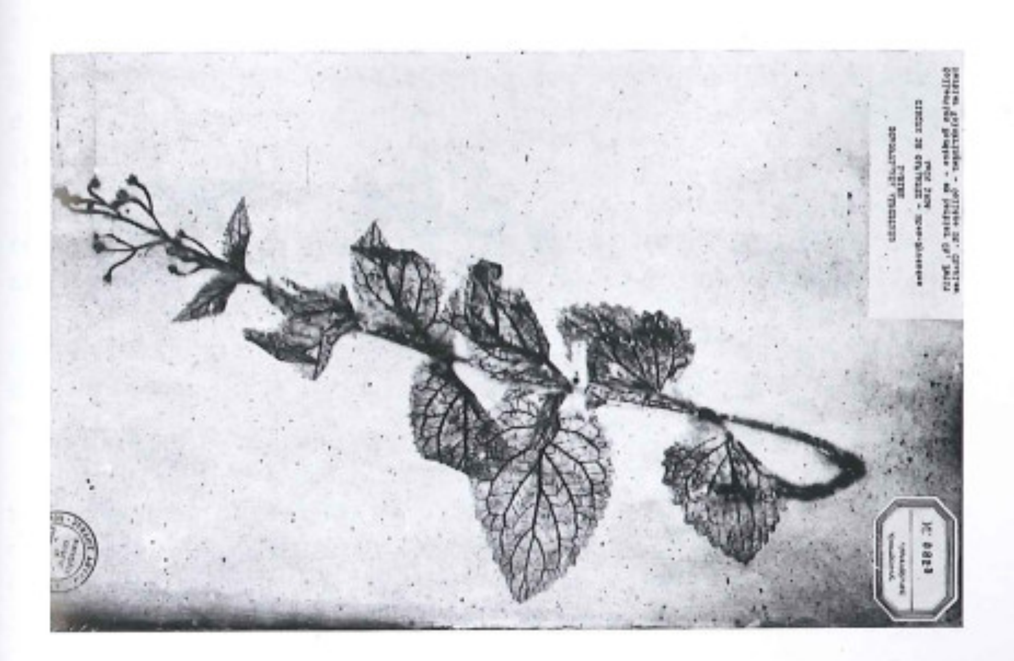
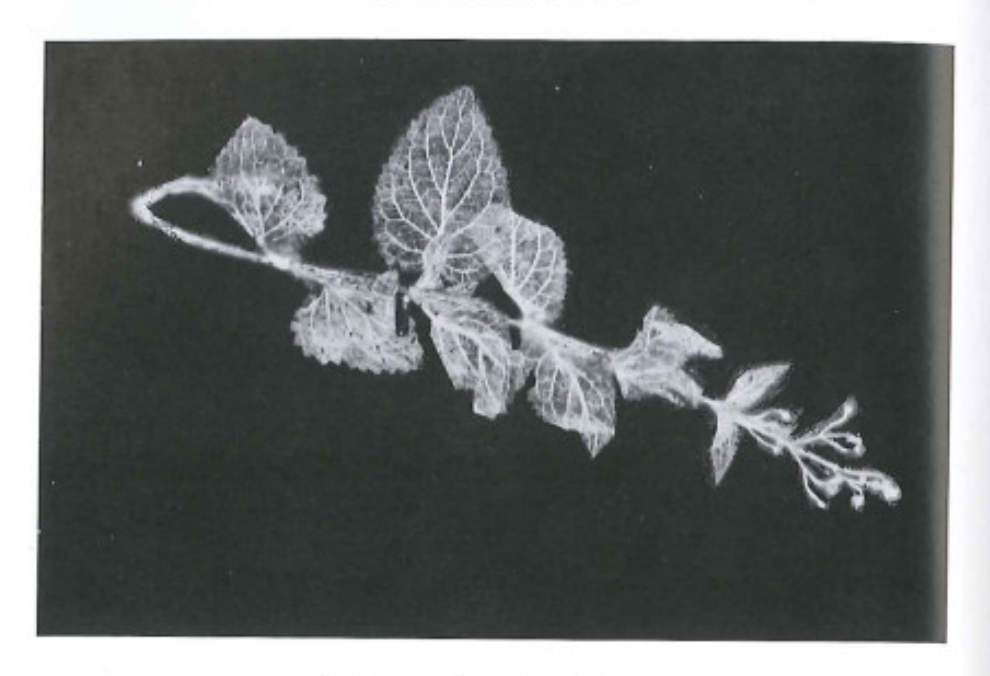


Fig. 21. — Volckringer — Empreintes de plantes en herbier
Scrofularia alpestris (Empreinte inférieure)

Fac-similé du cliché



Epreuve photographique

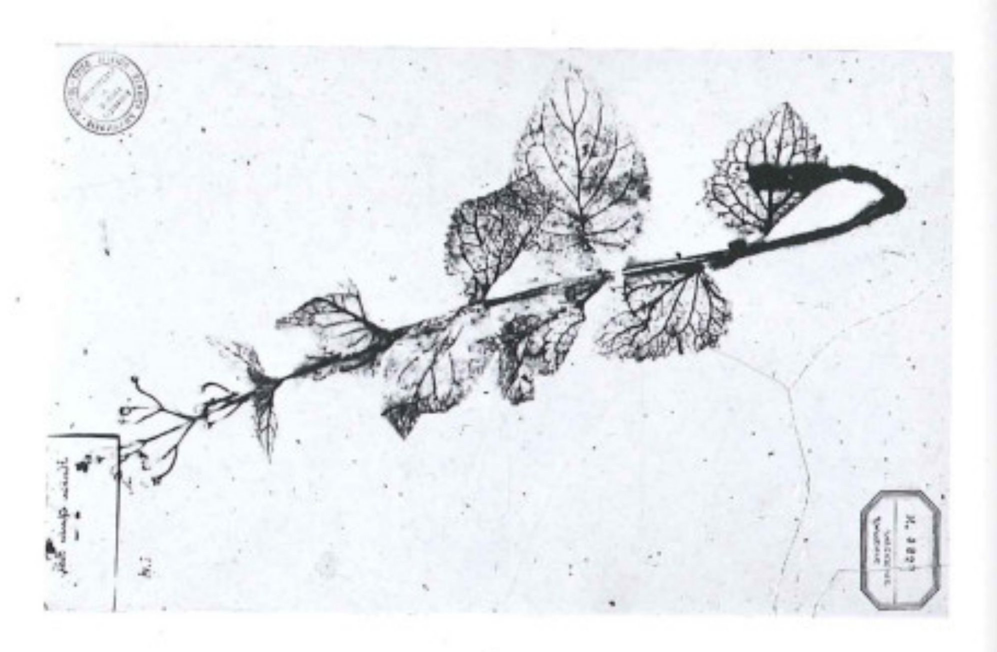


Fig. 22. — Volckringer — Empreintes de plantes en herbier

Scrofularia alpestris (Empreinte supérieure)

TABLE DES FIGURES

Figures

TABLE DES MATIERES

Pages

Achevé d'imprimer en mars 2011
Imprimerie AGAM à Cuneo, Italie

Dépôt légal avril 2011